DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12964 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — VENDREDI 3 OCTOBRE 1986

Airbus à l'heure de la maturité

Les esprits chagrins auront beau jeu de relativiser l'importance de la vente spectaculaire de cent Airbus A-320 à la compagnie américaine Northwest. Ce que l'on sait des termes du contrat laisse apparaître un minimum de contraintes pour la compagnie aérienne, qui s'engage seulement sur dix appareils et qui achètera les autres si cela lui chante. D'autre part, un A-320 coûte 33 millions de dollars et pèse à peu près le quart d'un Boeing 747, dont le prix est de 120 millions de dollars et que le constructeur américain vend actuellement comme des petits pains.

Ajoutons à ces réserves que la commande de Northwest n'évitera pas à Airbus d'enregistrer en 1986 la plus faible production d'avions de ces dernières années, avec une trentaine d'appareils. Le consortium européen reste imperturbablement fixé sur la cadence de production de 6,5 A-320 par mois, et les départs en préretraite ne sont pas sur le point de cesser dans les usines de l'Aérospatiale, de British Aerospace, de l'allemand MBB et de l'espagnol CASA.

Ces considérations dispenseront les dirigeants d'Airbus de lancer de bruyants cocoricos, d'autant plus qu'ils souhaitent faire preuve du même flegme que leurs concurrents américains, habitués, désormais, à vendre des avions à la centaine et en milliards de dollars.

Le contrat de Northwest n'en constitue pas moins un succès éclatant, d'autant plus significatif qu'il marque l'entrée d'Airbus dans l'âge de la maturité. Il a été acquis alors que la dégringolade du dollar aurait pu désavantager l'avionneur européen. Rappelons qu'au moment du contrat avec Panam, en 1984, la monnaie américaine cotait 9,20 F et qu'elle avoisine aujourd'hui les 6,70 F.

Ce contrat a été passé avec l'une des compagnies les plus prospères des Etats-Unis et non plus avec l'une des plus mal en point, comme Panam. Il signifie aussi que les contre-attaques de Boeing ne sont pas irrésistibles : le constructeur de Seattle a développé un discours mi-technique mi-politique dans lequel il promet un avion à hélices rapides, le 757, plus performant que le A-320, et il dénonce les subventions publiques reçues par Airbus. Northwest est la quatrième compagnie américaine à ne pas entendre ces arguments.

La percée confirmée du « petit » Airbus A-320 devrait aider au lancement de ses frères, le biréacteur gros-porteur A-330 et le quadriréacteur intercontinental A-340, qui attendent les 2,5 milliards de dollars nécessaires à leur développement. Elle aidera peut-être les compagnies et le gouvernement britanniques à comprendre qu'il y a quelque incohérence à posséder 20 % du capital d'Airbus Industrie, à n'exploiter aucun de ces appareils sur les lignes aériennes de Sa Majesté et à n'avoir commandé que sept exemplaires de cet A-320 qui séduit les Américains...

Pour la France, en tout cas, la montée en puissance de la gamme Airbus placera l'aéronautique au premier rang de ses pourvoyeurs en devises et bouleversera les données de son commerce extérieur à partir de 1988, les avions représentant d'ores et déjà un tiers du montant des grands contrats civils.

(Lire nos informations page 35.)

Coups de feu à New-Delhi

M. Rajiv Gandhi a échappé à un attentat

M. Rajiv Gandhi a échappé, jeudi matin 2 octobre, à un attentat, lors d'une cérémonie officielle à New-Delhi. Un homme — qui pourrait être un déséquilibré, selon la police — a tiré plusieurs coups de feu en direction du premier ministre indien. Deux personnes ont été légèrement blessées. L'auteur des coups de feu, qui n'est pas sikh, a été arrêté. M. Gandhi est apparu, souriant, quelques heures plus tard, à la télévision.

NEW-DELHI
de notre correspondant

« *Tout va bien* », a déclaré, ce jeudi 2 octobre, M. Rajiv Gandhi, quatre heures après avoir échappé, de justesse semble-t-il, à un attentat. Le chef du gouvernement, qui n'a pas été blessé, s'apprêtait à quitter le mémorial du Mahatma Gandhi, à la mémoire duquel il venait de rendre hommage, quand un homme, embusqué dans un buisson à une centaine de mètres, ouvrit le feu dans sa direction avec un revolver. Il était environ 8 heures du matin. Entre trois et cinq balles avaient été tirées quand les gardes de sécurité du premier ministre ont répliqué par une dizaine de coups de feu, sans apparemment toucher le tireur. Celui-ci a aussitôt levé les mains avant d'être désarmé, puis arrêté.

Selon l'agence de presse United News of India (UNI), deux personnes, dont un député du Rajasthan, auraient été légèrement blessées au cours des tirs. Comme il est normal en pareille circonstance, l'alerte générale a été immédiatement déclenchée à New-Delhi, et le chef du gouvernement, rentré à sa résidence privée sans une égratignure, a convoqué une réunion d'urgence des divers responsables de la sécurité nationale.

L'information de UNI, selon laquelle la police recherche également un complice qui aurait pu s'échapper, n'a été ni confirmée ni infirmée officiellement.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 6.)

La visite du directeur de la DST à Damas

Terrorisme : Paris multiplie les contacts avec la Syrie

Paris multiplie les contacts avec la Syrie. M. Bernard Gérard, directeur de la surveillance du territoire (DST), s'est rendu à Damas le vendredi 26 septembre. Ce sont les Syriens qui auraient eux mêmes proposé cette rencontre, lors du voyage effectué le mardi précédent par M. Aurillac. A Vittel, M. Chirac a affirmé que la France n'accepterait « aucun compromis avec les terroristes » et que rien ne permettait d'« accuser la Syrie de quoi que ce soit ».

Après l'annonce du voyage de M. Aurillac — que le gouvernement aurait voulu garder confidentiel — et de la mission de bons offices à Paris de Mgr Hilarion Capucci — un proche du président syrien, — cette information confirme le souci du gouvernement français de sauvegarder les apparences dans ses relations avec Damas. Le voyage de M. Gérard était une manifestation de sa bonne volonté, alors même que ces allées et venues confirment paradoxalement sa conviction d'un rôle — direct ou indirect — de la Syrie dans la récente vague d'attentats.

Le choix du chef de la DST a plusieurs explications. Actuellement maître d'œuvre du renseignement français au Liban — plutôt que la DGSE, — ce service joua déjà un rôle important, sous la direction du prédécesseur de M. Gérard, M. Yves Bonnet, dans la libération de M. Gilles Sidney Peyroles, enlevé en mars 1985 à Tripoli par les proches de Georges Ibrahim Abdallah, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) détenu en France.

Ce sont aussi des policiers de la DST qui, les 21 et 22 septembre, quelques jours avant le voyage de M. Gérard à Damas, interrogèrent dans leurs locaux parisiens Georges Ibrahim Abdallah, hors de la présence de ses avocats, puisqu'il était placé en garde à vue dans le cadre des enquêtes sur les attentats.

(Lire page 40 l'article d'EDWY PLENEL.)

M. Mitterrand refuse le découpage électoral

Le chef de l'Etat a fait savoir, jeudi 2 octobre, en tout début d'après-midi, qu'il ne signerait pas les deux textes adoptés par le conseil des ministres du 24 septembre.

Un Ecossais à la tête de Schlumberger

M. Euan Baird remplace M. Michel Vaillaud.

PAGE 35

Le conflit du Sahara

Le Polisario assure multiplier les opérations contre le « mur ».

PAGE 5

Le sommaire complet se trouve page 40

Le troisième voyage du pape en France

Jean-Paul II hors les murs

Jean-Paul II visite Lyon, Paray-le-Monial, Taizé, Ars et Annecy du 4 au 7 octobre. Ce troisième voyage en France — après Paris en 1980 et Lourdes en 1983 — précèdera de quelques jours le huitième anniversaire d'un pontificat marqué par de nombreux périples à l'étranger et au « recentrage » de l'Eglise catholique

ROME
de notre envoyé spécial

« *Questo papa e un enigma...* » Huit années après l'élection surprise de Karol Wojtyla, des vaticanistes distingués en perdent encore leur latin. Le premier pape slave de l'Eglise catholique semble prendre un malin plaisir à cultiver le paradoxe.

Polonais ? Jusqu'au bout des ongles. Mais parfaitement cosmopolite, toujours plongé dans une grammaire étrangère, voyageur insatiable et prêt à sauter dans le premier avion pour Cuba, la Chine, l'URSS ou le Liban, rares pays où il n'a pu encore se rendre.

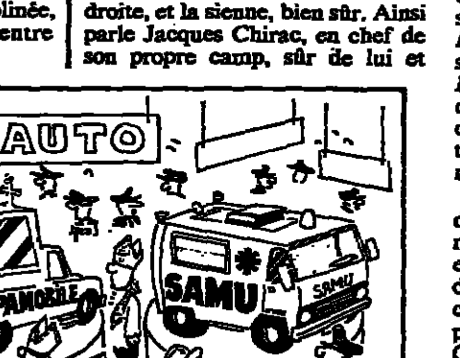
Moderne ? Assurément. Dix minutes après son élection, il avait déjà enterré le « nous » de majesté. C'est un homme qui n'a pas peur du contact avec les autres, discute pied à pied avec des journalistes et s'est fait construire, comme chacun sait, une piscine à Castelgandolfo.

Mais, dans plus d'un domaine, c'est un pape « rétro », invoquant la Madone à tout propos et tenant, sur la sexualité par exemple, un langage d'une autre époque.

Centralisateur ? Il attire à lui tous les projecteurs ; on l'accuse d'avoir « *papabilisé l'Eglise* ». Dieu sait pourtant s'il se désintéresse de l'administration centrale et se décharge allégrement de tout ce qui ne lui apparaît pas essentiel !

Il ne faut pas pousser trop loin ce petit jeu du paradoxe. Car Jean-Paul II sait très bien où il va, en s'appuyant sur deux idées-forces.

La première est que l'Eglise doit être — et apparaître — plus sûre d'elle-même. Fini le temps des interrogations douloureuses de Paul VI, qui semblait porter le monde sur ses épaules. Karol Wojtyla, lui, solide montagnard, porterait plutôt l'Eglise au dos, comme un sac tyrolien, selon le mot d'un cardinal. Une Eglise de certitudes, sans fantaisies doctrinales. Une Eglise plus disciplinée, sans confusion de rôles entre clercs et laïcs.

La deuxième idée-force du pape est que l'Eglise doit être à la fois plus visible et plus ambitieuse. Sa vocation n'est pas de se diluer dans un dialogue excessif avec le monde moderne.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 32.)

La rentrée parlementaire

M. Chirac, vent arrière

M. Chirac a engagé, le mercredi 1er octobre, à Vittel la majorité à le suivre sur la voie de l'union en vue du second tour de l'élection présidentielle.

par Jean-Marie Colombani

La victoire en 1988. Celle de la droite, et la sienne, bien sûr. Ainsi parle Jacques Chirac, en chef de son propre camp, sûr de lui et dominateur. En politique, s'entend. Car, en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, le premier ministre continue de manier dangereusement les proclamations de fermeté et leur contraire. Pourtant (le paradoxe n'est qu'apparent) M. Chirac a rarement pu enregistrer à son profit un bilan politique à ce point « globalement positif ».

Sondages, élections, état de la majorité, équipe gouvernementale : sur tous ces fronts-là, c'est le beau fixe. L'opinion n'est pas loin, en effet, de plébisciter un premier ministre qui fait un bond inédit de douze points au baromètre mensuel de confiance SOFRES-*Figaro Magazine*, tandis que les simulations électorales BVA-*Paris-Match* le donnent à égalité de chances avec M. Mitterrand en cas de confrontation présidentielle, après un premier tour largement favorable à la droite.

Cette majorité vient d'ailleurs de vivre un beau dimanche électoral : un Sénat désormais bipolaire, et qui s'éloigne chaque jour davantage des possibles dérives centristes ; et, surtout, un scrutin prometteur dans la Haute-Garonne. Fait significatif : au RPR comme à l'UDF, à dix-neuf mois de l'échéance présidentielle, on parle déjà du second tour de scrutin. Et, pour ce second tour, tous ont en fait les yeux fixés sur un homme : M. Le Pen. De ce point de vue, le recul du Front national dans la Haute-Garonne est, pour M. Chirac, la plus belle promesse qui soit. Car il montre qu'une partie non négligeable de l'électorat de l'extrême droite adhère à la politique de la majorité.

(Lire la suite page 8.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 528 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

MORALE ET POLITIQUE

Pour gouverner, il faut souvent savoir composer. Alfred Grosser admet cette sagesse mais il regrette qu'elle n'ait pas été prolongée par une morale. Et en temps de guerre ? Comme le terrorisme en est une forme, selon Maurice Duverger il faut bannir les faiblesses et ne pas confondre l'Etat de droit avec une attitude munichoise.

La double conversion

Le cynisme l'emporte en politique quand il s'agit de répondre à la question « au nom de quoi ? »

par ALFRED GROSSER

IL n'en va pas autrement ailleurs. Ronald Reagan et Margaret Thatcher ont dit que leur victoire n'était pas seulement politique, mais morale. Helmut Kohl s'est glorifié de transformer le retour des chrétiens-démocrates au pouvoir en tournant intellectuel, moral, spirituel.

En France, l'alternance de 1981 a été présentée comme l'arrivée de la lumière après la nuit, comme un triomphe de la solidarité sur l'égoïsme, de la justice sur l'inégalité. Et voici qu'en 1986 la liberté est rendue à l'individu grâce à la défaite de la contrainte collectiviste. Le libéralisme triomphant transforme l'homme-objet en sujet autonome.

En fait, les vainqueurs de 1981 et de 1986 n'ont guère converti leurs concitoyens aux valeurs dont ils se réclamaient avant la victoire. Ils se sont plutôt convertis aux valeurs qu'ils avaient combattues, si bien que la virulence des affrontements verbaux est le plus souvent destinée à cacher l'embarras dans lequel on se trouve pour définir l'antagonisme moral supposé fonder la lutte politique.

Après avoir dénoncé l'immoralité de l'économie de marché, les socialistes, François Mitterrand en tête, ont pris le chemin de la modération social-démocrate. La conversion des ultra-libéraux a été plus rapide encore que celle du PS. Par conviction ou pour ne pas perdre massivement des suffrages, on a gardé la notion de justice sociale, alors qu'en bonne logique on aurait dû démanteler le système de protection et de redistribution qu'incarne la « Sécu ».

Les deux conversions en sens inverse ne doivent pas cacher une conversion commune, amorcée dès le lendemain de la guerre et arrivée à son terme au moment où son aboutissement est fortement mis en cause ailleurs, notamment en Allemagne. Le progrès technique comme facteur de progrès social et d'épanouissement humain : pour se rendre compte de la portée de cette sorte de morale positive de la technologie, si répandue chez nous malgré les dénonciations d'un Jacques Ellul, il faut assister à la montée, chez nos voisins allemands, mais aussi en Scandinavie, d'un véhément rejet du développement technique, au nom de la préservation de la nature, de la prévention des catastrophes et surtout de la liberté de l'homme asservi par l'ordinateur. Certes, chez nous aussi, les remèdes « naturels » salvateurs sont vantés face aux affreux produits de la chimie, mais, à gauche comme à droite, chez les libéraux comme chez les socialistes, on fait assaut d'enthousiasme pour préconiser une « modernisation » destinée, par-delà son utilité économique, à apporter des ressources libératrices nouvelles à tout un chacun.

Quelles solidarités privilégier ?

Il reste évidemment des blocages. Des deux côtés, on ne sait trop comment concilier la valeur de modernisation qui exige un espace industriel sans cesse élargi avec la valeur de l'ancrage national des entreprises. L'incertitude est même grandissante : naguère, la droite laissait Hoechst prendre le contrôle de Roussel-Uclaf au nom du développement de l'entreprise française ; puis la gauche évitait de nationaliser un élément d'une multinationale étrangère, se contentant assez bizarrement de nationaliser les françaises ; maintenant, on voudrait reprivatiser Saint-Gobain sans que Bayer ou BASF ou toute autre entreprise étrangère, fût-elle européenne, participe au rachat.

C'est qu'on se trouve confronté à un problème qui, malgré, les apparences, est bel et bien d'ordre moral. Quelles solidarités privilégier ? Comment définir les « nous » et les « ils » qui doivent fonder les choix politiques ? Vers le dehors, la référence nationale ne donne pas nécessairement une réponse nette, qu'il s'agisse de la Communauté européenne ou des liens avec l'Afrique.

A l'intérieur des frontières, le gouvernement, d'une part, chacun des groupes sociaux enchevêtrés, de l'autre, ont du mal à trouver les « nous » qui donnent une justification morale à la décision ou à la revendication. Quels droits acquis valent en période de chômage intense, en période de marginalisation de tant de vieux et de tant de jeunes ? A gauche, on est embarrassé. A droite, on est presque dans l'impossibilité de fonder des « nous » à partir de la morale de la réussite individuelle.

Est-ce cette difficulté centrale qui produit un désenchantement si profond que la notion de morale politique s'en trouve déconsidérée, sinon ridiculisée ? Le débat sur la morale sexuelle ou sur l'eugénisme soulève encore des passions. mais le cynisme l'emporte quand il s'agit de répondre à la question « au nom de quoi ? » en politique.

Cet effondrement a été favorisé par les alternances de 1981 et de 1986. Ses effets pourraient être positifs si le désenchantement ne portait que sur l'utopie, non sur la morale. Dans la belle conclusion du discours d'adieu qu'il vient de prononcer devant le Bundestag, Helmut Schmidt a plaidé pour « *un pragmatisme politique avec visée morale* ». En Allemagne, il s'en prenait ainsi – sans grande chance d'être écouté – au moralisme romantique de millions de jeunes et de moins jeunes. En France, une telle formule irait à contre-courant d'un réalisme sans perspective qui pousse à croire qu'on peut conduire sa vie sans référence au souhaitable social, donc sans visée morale.

L'Etat de quel droit ?

Il n'est pas d'exemple qu'une puissance forte se laisse indéfiniment agresser par des plus faibles au-delà d'une certaine limite.

par MAURICE DUVERGER

NOTRE démocratie serait menacée si la répression du terrorisme ne respectait pas l'Etat de droit. Mais de quel droit s'agit-il ? Telle est la question fondamentale quand on prend conscience que le terrorisme international est une forme de guerre. Il relève ainsi du droit de la guerre, non du droit de la paix : à cela près que leur frontière n'est pas rigoureuse dans ces batailles de l'ombre qui trouent de-ci de-là le temps de paix, sans le détruire.

L'essentiel du droit de la guerre ne porte pas sur la répression des actes qu'il interdit, mais sur la réglementation de la violence inhérente aux hostilités. Dire que le terrorisme international est une forme de guerre signifie qu'on veut appliquer à ceux qui s'y livrent une violence équivalente à la leur, mais limitée par le respect de la personne humaine, même s'ils n'en tiennent pas compte de leur côté. Comme celui de la guerre classique, le droit de la guerre de l'ombre repose sur une réciprocité des armes et des risques, excluant seulement – mais absolument – des procédés tels que la torture des prisonniers ou le massacre des non-combattants.

Il implique le recours à des organisations militaires de même type que les groupes clandestins qu'il s'agit de repérer et de détruire.

Donner une leçon

La mise sur pied d'un tel instrument de combat, formé par des services secrets d'un type nouveau, sera longue et difficile, d'autant qu'elle exige une coopération étroite entre les pays concernés. Plus que d'un espace judiciaire européen, l'Occident a besoin d'un OTAN antiterroriste. Le droit de la guerre de l'ombre se précisera au fur et à mesure qu'elle développera les moyens de combattre ainsi sur leur terrain les ennemis proliférant en marge des Etats qui explosent ou s'effondrent : par exemple à travers la diaspora des Palestiniens sans patrie, l'anarchie des Libanais dont la nation se désagrège, le fanatisme des chiites engendré par la théocratie de Khomeiny.

La bataille de première ligne reste inséparable de la lutte contre ceux qui fournissent la logistique des attentats ou passent commande à leurs auteurs. On pénètre ainsi sur le terrain de la guerre classique, dont les règles aussi devront être adaptées au terrorisme. Tôt ou tard, par exemple, la complicité d'un Etat dans une action terroriste contre un autre Etat sera considérée comme une agression contre ce dernier, justifiant de sa part un recours à la force. Evidemment, les démocraties s'en tiendront le plus souvent à la menace, qui renforcera leur poids dans la négociation, car elles ne peuvent pas facilement prendre le risque de massacres des innocents dans des opérations analogues du raid américain sur la Libye, le 15 avril dernier.

Mais certaines situations permettraient des interventions militaires sans danger grave pour les non-combattants. L'exemple du terrorisme chiite le montre. A travers une fable de politique-fiction, imaginons que les Etats-Unis et la France abandonnent leur attitude munichoise dans l'affaire de leurs nationaux enlevés à Beyrouth, et qu'ils adressent conjointement un ultimatum à Téhéran en même temps qu'ils feraient pénétrer une puissante flotte de guerre dans le golfe Persique : le gouvernement iranien étant averti que ses côtes seraient soumises à un blocus naval si les otages des deux pays au Liban n'étaient pas libérés dans les huit jours, ou si l'un d'entre eux était exécuté d'ici là. L'URSS protesterait devant une telle intervention, mais ne pourrait pas aller au-delà. L'Iran devrait s'incliner pour ne pas être asphyxié en face de son adversaire irakien.

Il suffirait qu'une telle leçon soit donnée une fois pour que le souvenir en persiste longtemps. On peut douter qu'elle le soit prochainement. Mais il est encore probable que l'Occident maintienne toujours envers les petits Etats l'attitude de faiblesse où il s'est enfermé pendant des décennies. Une seule chose est sûre : à travers l'histoire, il n'y a pas d'exemple qu'un Etat fort se laisse indéfiniment agresser par des plus faibles au-delà d'une certaine limite, dont on se rapproche de plus en plus.

COURRIER DES LECTEURS

Accords européens

A la suite de l'article « Cohabiter dans l'entreprise » (le Monde *du 28 août), où Pierre Drouin citait un accord de « participation » à travers les frontières, M. Gagnaire, secrétaire général de la Fédération générale agro-alimentaire (CFDT), nous rappelle qu'un accord du même type a été signé au début de juillet 1986 entre BSN et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) :*

Cet accord nécessitera que BSN explique sa stratégie internationale et entende les avis et les propositions des syndicats au niveau européen. BSN pour l'Europe, c'est 35000 à 40000 salariés dans des unités de production en France, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Allemagne fédérale, Autriche.

Administration et téléphone « vert »

Depuis le 1er octobre, l'unité de taxe téléphonique, à l'intérieur d'une même circonscription, ne sera plus valable que pour six minutes, au lieu de vingt, actuellement. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on pénalise les bavards. Cependant, lorsque la communication téléphonique est destinée à vous mettre en contact avec une administration publique ou même privée, il est bien rare que vous puissiez obtenir immédiatement les renseignements désirés. Ne pourrait-on pas mettre les administrations au téléphone « vert », c'est-à-dire gratuit pour les usagers, comme c'est déjà le cas pour certaines entreprises privées, en quête de clientèle ?

MARCEL P.E. SOLAY,
administrateur civil honoraire (Paris).

LU

« UN BOUILLON DE CULTURE » de Bruno Lussato et Gérard Messadié

L'accessoire et l'essentiel

NOUS avions applaudi à la croisade de Bruno Lussato pour les petits ordinateurs contre les gros (1), gages d'une décentralisation du pouvoir informatique. Son nouveau livre pousse beaucoup plus loin la réflexion : quelle soupe fera-t-on dans ces petites marmites ? A quelles conditions seront-elles un atout pour la civilisation ? Et du coup, notre auteur s'engage en compagnie de Gérard Messadié dans un discours brillant et même parfois échevelé mais fondamental sur la culture. L'essentiel de sa thèse se ramène à ceci : les technologies nouvelles ne feront progresser l'humanité que si la culture s'épanouit sans contrainte. Mais gare aux faux-semblants !

Le livre commence donc par essayer de débroussailler ce terrain culturel où l'on se perd aisément. Il est indécent que l'on y trouve aussi bien la cafetière électrique que les *Concertos brandebourgeois*, les blue-jeans que la *Comédie humaine*. Une distinction capitale paraît nécessaire entre ce que l'on peut appeler la culture ethnologique, d'essence collective, et la culture critique à composante individuelle et souvent révolutionnaire, se situant à l'étage au-dessus et qui produit les œuvres universelles et durables.

Pourquoi assiste-t-on à la déculturation de l'Occident ? Parce qu'il existe une forme de terrorisme intellectuel qui veut que la culture de masse soit, sinon supérieure, au moins égale à l'autre. Sur les ravages de la massification, de la centralisation, de la bureaucratie, d'une télévision niveleuse, de l'effondrement esthétique, nos auteurs mènent allègrement campagne sur des chemins assez connus.

La partie qui sera la moins discutée de leur travail concerne les rapports des technologies nouvelles et de la culture. C'est là qu'il faut vraiment distinguer l'accessoire de l'essentiel. Ce ne sont pas les tubes, les câbles, les ordinateurs qui sont importants, mais ce qu'on met dedans. De même, le système nerveux central aura beaucoup plus de « productivité » chez un homme cultivé, ce qui conduit à privilégier l'enseignement de ce qu'on appelait les humanités. Sans doute les mathématiques et l'informatique ne doivent pas être délaissées, mais le *forcing* d'aujourd'hui est inquiétant.

D'autant plus que si l'on en revient au domaine professionnel de Bruno Lussato, qui est celui de l'informatique, la culture est un très bon contrepoids contre la sacralisation des « données » par le traitement de l'ordinateur, et la soif constante des chiffres qui finissent par brouiller la vision de ceux qui occupent des postes à responsabilité. L'ordinateur est incapable de formuler par lui-même des hypothèses, il ne pourra donc jamais égaler les capacités d'un cerveau humain.

Bravo ! Ce sont là choses bonnes à lire, à l'heure où dans la frénésie des découvertes, des futurologues imaginent que les technologies de pointe prépareront la venue de « l'homme nouveau ».

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Défi informatique* – Fayard 1981 – Editions Robert Laffont, 264 pages, 89 F.

● Sur le thème du développement des technologies de l'informatique et de ses conséquences dans les entreprises et la vie courante, on lira l'excellent numéro spécial de la revue *Projet* (septembre-octobre 1986), 208 pages, 65 F.



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Avant la rencontre de Reykjavik

Moscou considère que les Américains ont fait marche arrière dans l'affaire des diplomates soviétiques expulsés

Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Chevardnadze, qui fait actuellement une visite officielle au Canada, avant de gagner le Mexique, a déclaré, mercredi 1er octobre, que M. Gorbatchev insisterait sur les problèmes de contrôle des armements lors de sa rencontre avec M. Reagan, les 11 et 12 octobre à Reykjavik, mais que l'entretien pourrait aussi comporter un échange de vues sur la présence militaire soviétique en Afghanistan.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a assuré, mercredi à Washington, que M. Reagan – qui a reçu à la Maison Blanche le journaliste Nicholas Daniloff – arriverait en Islande *« parfaitement préparé »* à la rencontre : *« Nous avons travaillé avec une grande intensité, en particulier depuis les deux ou trois derniers mois, sur toutes ces questions »*, a-t-il dit.

A Vienne, d'autre part, les représentants des pays de l'Est participant à la préparation de la troisième conférence-bilan sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui s'ouvrira le 4 novembre, se sont fermement opposés à ce que les séances puissent être ouvertes à la presse, ou, comme l'avaient suggéré les Occidentaux, une fois par semaine au public.

MOSCOU
de notre correspondant

Les Américains ont-ils discrètement fait marche arrière dans l'affaire des vingt-cinq diplomates soviétiques de l'ONU dont ils avaient exigé le départ pour le 1er octobre ? Il semble que oui, et Moscou n'entend pas que cette reculade reste cachée. *« Aujourd'hui 1er octobre, ces vingt-cinq diplomates sont à leurs postes à l'ONU à l'exception de six ou sept d'entre eux qui n'étaient pas à New-York au moment de la décision américaine »*, a affirmé mercredi M. Boris Pyadichev, port-parole du ministère des affaires étrangères. Selon M. Pyadichev, *« cela signifie que nous avons déjà abouti à une sorte d'accord sur cette question »*. Une solution définitive devrait être trouvée à Reykjavik, a-t-il ajouté.

M. Pyadichev a répété que la décision américaine de réduire les effectifs de la représentation soviétique auprès de l'ONU était *« illégale »* et *« provocatrice »*. *« La partie soviétique s'est abstenue de mettre à exécution les mesures de représailles qu'elle avait préparées : celles-ci sont massives »*, a-t-il affirmé.

« Une direction prometteuse »

Ces propos contredisent les informations venues des Etats-Unis selon lesquelles vingt-et-un des vingt-cinq diplomates concernés seraient déjà rentrés à Moscou. Selon M. Pyadichev, seulement *« six ou sept »* d'entre eux sont actuellement *« en vacances »* en URSS. Le porte-parole soviétique a d'autre part révélé que Moscou avait proposé Reykjavik ou Londres pour cette rencontre *« intermédiaire »* avant le véritable sommet aux Etats-Unis, et que Washington avait refusé Londres. *« La direction soviétique souhaite une rencontre dans une atmosphère de travail, sans tapage, et dans un cercle restreint »*, a-t-il déclaré.

M. Pyadichev estime que les négociations sur les armes à moyenne portée en Europe *« prennent une direction prometteuse »*. Il a cependant esquivé une question sur l'avenir des forces nucléaires françaises et britanniques. Interrogé sur le maintien ou non de l'exigence de « non-modernisation » de ces dernières contenue dans le plan de désarmement exposé le 15 janvier par M. Gorbatchev, il a répété la position soviétique déjà connue, selon laquelle celles-ci ne doivent plus être prises en compte dans les négociations avec les Américains. La confusion à ce sujet est entretenue – *volontairement ou non* – depuis plusieurs semaines par les Soviétiques.

Le porte-parole a enfin affirmé que les cas de Nicholas Daniloff et Guennadi Zakharov étaient *« réglés »*. Ces documents incriminant, selon lui, le journaliste américain ne seront donc pas publiés. Quant à Guennadi Zakharov, *« il se repose »*. Le fonctionnaire soviétique de l'ONU accusé d'espionnage aux Etats-Unis est arrivé mercredi à l'aéroport de Cheremetievo à Moscou, mais a pris la petite porte pour éviter les correspondants occidentaux.

M. Pyadichev n'a pas fait allusion au nouvel essai nucléaire américain de mardi. Tass relève seulement qu'il s'agit du vingt et unième depuis l'entrée en vigueur du moratoire soviétique le 6 août 1985, et affirme que la poursuite du programme de tir dans le Nevada *« suscite l'indignation dans le monde entier »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Chirac en visite officielle au Maroc

Bonne entente et franc-parler

M. Chirac commence, ce jeudi 2 octobre, une visite de quarante-huit heures au Maroc, seul pays du Maghreb où le premier ministre ne s'est pas encore rendu en voyage officiel. C'est un séjour qui lui permet, à nouveau, de manifester une présence très active en politique étrangère, et particulièrement dans une région avec laquelle Paris entretient des liens privilégiés ; ce n'est évidemment pas un hasard si, pour ses premiers déplacements à l'étranger, le premier ministre a choisi la Côte-d'Ivoire, puis la Tunisie (24 mai), l'Algérie (13 et 14 septembre) et, aujourd'hui, le Maroc. Cette visite va *« compléter le triptyque maghrébin »*, dit-on à Paris, tout en soulignant l'*« excellence »* des relations franco-marocaines.

VOS DÉCLARATIONS SONT SOUVENT CONTRADICTOIRES...

PARLEZ-VOUS AU MAIRE OU AU PREMIER MINISTRE?

PANCHO

M. Chirac avait déjà séjourné à la mi-août au Maroc, à titre privé, et avait alors été reçu par le roi Hassan II. Il devait retrouver le souverain dès jeudi soir, au dîner offert en son honneur à Rabat. Hassan II, qui a son franc-parler et dit souvent tout haut ce que nombre de dirigeants arabes pensent *tout bas*, est toujours écouté attentivement. Ce sera certainement le cas sur les sujets d'actualité et d'intérêt commun aux deux pays : les relations intermaghrébines (particulièrement après la rupture du traité d'union entre le Maroc et la Libye), le terrorisme (condamné sans appel à Rabat) et le Proche-Orient.

D'une manière générale, il y a sur cette dernière question une convergence de vues entre les deux pays. La France a salué – avec une certaine prudence, il est vrai – la rencontre d'Ifrane, *les 22 et 23 juillet* dernier, entre le souverain marocain et le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès – *événement* qui, selon le Quai d'Orsay, a témoigné d'*« une volonté de dialogue indispensable à l'établissement de la paix »*. Le roi a, d'autre part, accueilli favorablement l'idée de réunir une commission préparatoire à une conférence internationale sur le Proche-Orient, suggestion soviétique soutenue par Paris.

Des points délicats

Les relations bilatérales doivent faire l'objet de plusieurs heures d'entretiens et d'un déjeuner de travail vendredi avec le nouveau premier ministre marocain, M. Azzedine Laraki (*le Monde* du 2 octobre). Sur fond de bonne entente et de coopération culturelle et technique intense, on ne cache pas, de part et d'autre, l'existence de points délicats que les deux chefs de gouvernement ne pourront d'ailleurs aborder que dans les grandes lignes : le financement de certains achats d'armements français (Mirage 2000 en particulier), l'éventuelle contribution de la France au rééchelonnement de la dette publique extérieure de Rabat (elle atteint quelque 14 milliards de dollars), enfin, les très graves difficultés que l'élargissement de la CEE suscite à la fois pour l'industrie textile, la pêche et l'agriculture marocaines, durement concurrencées à l'exportation par les productions espagnoles et portugaises.

Le ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, qui accompagne M. Chirac, doit s'entretenir à Rabat des répercussions du renforcement de la réglementation sur les visas et sur l'immigration pour les quelque six cent mille Marocains résidant en France – ils y constituent la troisième communauté d'immigrés, après les Portugais et les Algériens.

D'autre part, M. Chirac présidera samedi à Casablanca, en qualité de maire de Paris, la sixième assemblée générale de l'Association des maires et responsables de capitales et métropoles francophones (AIMF).

AL. Fr.

L'Assemblée générale des Nations unies

Les pays arabes demandent une réunion du Conseil de sécurité sur la guerre entre l'Iran et l'Irak

L'Assemblée générale des Nations unies a été le théâtre, mercredi 1er octobre, d'une série de vifs échanges à propos de la situation au Proche-Orient et de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a, de son côté, déploré, lors du déjeuner offert aux représentants du Conseil de coopération du Golfe, que l'Union soviétique *« ne fasse pas davantage »* pour empêcher la fourniture d'armes à l'Iran, notamment en faisant pression sur *« les pays vis-à-vis desquels elle exerce une influence »*. Il a toutefois indiqué que, au cours des différentes rencontres américano-soviétiques récentes, les représentants des deux pays étaient tombés d'accord pour estimer qu'ils avaient *« un intérêt commun à voir la fin de cette guerre »*.

NEW-YORK
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité, présidé ce mois-ci par les Emirats arabes unis, se réunira vendredi 3 octobre à la demande du groupe arabe afin d'examiner le conflit irako-iranien. Un projet de résolution a été conçu lors d'une consultation entre les membres du groupe, mercredi. Il appelle à l'application de la résolution 582 adoptée en février dernier, en faveur d'un arrêt immédiat des hostilités, et demande au secrétaire général de soumettre un rapport au Conseil sur le respect – ou, à en juger d'après les déclarations iraniennes, le non-respect certain – de ces recommandations. La session risque de se transformer en un marathon oratoire, étant donné la volonté de l'ensemble des Etats arabes de prendre la parole.

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali-Aqbar Velayati, a par avance refusé toute coopération avec *« une organisation soumise à la logique de la force »*, où *« un soi-disant Conseil de sécurité se moque de la communauté internationale »* grâce au droit de veto dont disposent certains de ses membres. *« Cette guerre approche de sa fin, et ce n'est pas maintenant que nous allons nous arrêter pour sauver celui qui implore la paix. »* S'exprimant très longuement, mercredi 1er octobre, devant l'assemblée, M. Velayati a vivement attaqué les Etats-Unis, Israël, l'Afrique du Sud et le Maroc, réservant un traitement plus discret à l'Union soviétique, qu'il n'a pas nommée, et apportant un franc soutien à la Libye.

Coïncidence : le ministre iranien n'a prononcé que des banalités sans portée politique à propos de la situation intérieure du Liban, oubliant totalement les problèmes de la FINUL, alors que son collègue syrien, M. Farouk Al-Shara, a, lui, ignoré le conflit irako-iranien dans son discours prononcé le même jour. M. Al-Shara a concentré ses attaques sur Israël et son allié, les Etats-Unis, rendus conjointement responsables de tous les maux dont souffre la région. A la différence de M. Velayati, *qui refuse toute idée de* conférence internationale sur le Proche-Orient, le ministre syrien a exprimé le soutien de son pays à cette proposition, dont le promoteur principal est l'Union soviétique, tout en critiquant les Nations unies pour leur inefficacité face aux conflits du monde.

Le problème du terrorisme

Le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Taher Masri, s'est montré nettement plus positif à l'égard de l'ONU, qui *« devrait recevoir des moyens adéquats afin de jouer son rôle au Proche-Orient »*. Pour M. Masri, la conférence internationale serait un cadre approprié pour garantir la sécurité de tous, y compris d'Israël, et les droits *« historiques et légitimes »* du peuple palestinien. En ce qui concerne le conflit Iran-Irak, le ministre jordanien en a rejeté la responsabilité sur Téhéran et son attitude *« intransigeante et rigide »*.

Les trois ministres ont, bien sûr, abordé le problème du terrorisme, mais c'est l'intervention du ministre syrien que l'Assemblée générale attendait avec le plus grand intérêt. Après avoir assuré qu'*« Israël est la source principale, la racine même du terrorisme »*, M. Al-Shara a estimé que *« la machinerie de la propagande sioniste et impérialiste tente actuellement de dérouter l'opinion mondiale d'une manière inconnue jusqu'ici, induisant une campagne raciste qui confond les Arabes et le terrorisme »*. *« Il faut que l'ONU trace une ligne claire entre le terrorisme et la résistance »*, a-t-il ajouté.

Quant aux otages occidentaux au Liban, le ministre syrien a assuré que son pays *« a rendu et rend encore des services humanitaires afin de sauver les vies d'Américains, de Français et d'autres enlevés au Liban (...) Si nous n'avons pas été en mesure de sauver toutes les personnes enlevées, c'est en raison de la complexité de la situation dans ce pays »*, a affirmé M. Al-Shara.

D'autre part, le représentant permanent de la France, M. Claude de Kémoularia, a usé, une nouvelle fois, de son droit de réponse après le discours du ministre austalien des affaires étrangères, M. Bill Hayden. Les essais nucléaires français dans le Pacifique n'étant plus un sujet « porteur », M. Hayden a confirmé, sans nuance, que le nouveau sujet de discorde franco-australien est le sort de la Nouvelle-Calédonie : *« L'Australie souhaite voir la Nouvelle-Calédonie rejoindre la communauté des pays indépendants du Pacifique Sud aussi rapidement que le permet le réalisme, dotée d'un système multiracial qui reconnaisse les droits du peuple indigène canaque et des autres habitants ayant un passé véritable dans l'île, et qui, en même temps, garantisse le soutien et la sympathie de la France. Aussi l'Australie soutient-elle la proposition de réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays colonisés ; elle œuvrera en ce sens pendant la présente session. »*

Sur un ton sec, M. de Kémoularia a répliqué que *« le territoire jouit déjà d'une large autonomie grâce aux conseils librement élus avec la participation de toutes les tendances »*. Rappelant qu'un référendum était prévu dans le territoire en 1987, l'ambassadeur de France a souligné qu'il appartenait *« à la population calédonienne, et à elle seule, de se prononcer en toute souveraineté et sans pression extérieure d'aucune sorte »*.

CHARLES LESCAUT.

A l'occasion d'un « forum sur le désarmement »

Les cinq puissances nucléaires se sont expliquées devant le Parlement australien

CANBERRA
de notre correspondante

Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, URSS, Chine... On n'avait encore jamais vu les cinq Etats dotés de l'arme nucléaire débattre ensemble devant un Parlement étranger de leur politique en matière de paix, de sécurité et de désarmement.

Une « première », en somme, et un beau succès pour l'Australie que ce « forum parlementaire sur le désarmement », qui s'est déroulé le 26 septembre dans une salle du Sénat, à Canberra. L'initiative de ce forum, organisé dans le cadre de l'Année internationale de la paix, revenait au Groupe parlementaire sur le désarmement, constitué en 1983 et composé d'une quarantaine de sénateurs de tous bords (travaillistes, libéraux, démocrates...)

Chacune des cinq puissances nucléaires avait envoyé une délégation présidée par l'ambassadeur en Australie des pays respectifs. M. Bernard Follin, ambassadeur de France en Australie, dirigeait la délégation française, composée notamment de MM. Gilles Curien, ambassadeur de France auprès de l'OTAN, et Gérard Chesnel, directeur adjoint du Pacifique au ministère des affaires étrangères.

Soixante-dix observateurs avaient été invités, membres, pour l'essentiel, d'organisations pacifistes. Après avoir exposé sa propre approche sur les questions du désarmement, chaque délégation était soumise aux questions des parlementaires. L'URSS, qui s'était illustrée en envoyant, outre son ambassadeur à Canberra, M. Evgeni Samoteikin, des experts en relations publiques de préférence à des diplomates, comme les autres Etats, a fait plutôt mauvais effet en niant l'intensification, ces dernières années, de sa présence dans le Pacifique, notamment avec sa base de Cam-Ranh au Vietnam.

Les Français, eux, ont noté, ce qui n'est pas pour leur déplaire, qu'aucun des quatre autres Etats présents n'a affirmé lors du forum sa hâte à ratifier officiellement les protocoles du traité de Rarotonga, visant à faire du Pacifique sud une zone dénucléarisée. Tous sont restés vagues : même l'URSS, qui proclame pourtant à grands cris son soutien de principe au traité, qui résulte d'une initiative australienne. Même la Chine, dont l'Australie annonce volontiers qu'elle sera là avec son stylo dès le 1er décembre, jour d'ouverture de la signature des protocoles du traité de dénucléarisation.

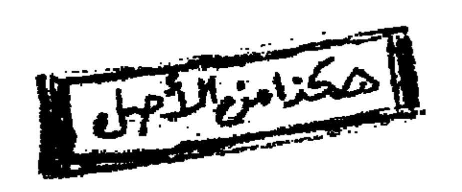
Un exercice utile

Au total, la délégation française a noté la *« bonne tenue »* des parlementaires australiens à son égard et le *« bon accueil »* fait à sa prestation, malgré, bien sûr, les questions désormais rituelles sur le *Rainbow-Warrior* et sur Mururoa. Elle a vu dans ce forum un exercice utile, lui permettant pour une fois d'expliquer calmement et directement à des parlementaires australiens pourquoi elle s'est dotée de l'arme nucléaire. Elle a rappelé, notamment, que 270 kilomètres séparent Strasbourg de la ligne des chars soviétiques, alors que 7 000 kilomètres séparent Mururoa de la côte est de l'Australie.

Plus que jamais, Paris a réaffirmé sa ferme intention de demeurer dans la région, usant d'une métaphore audacieuse : *« La France appartient à la région du Pacifique au même titre qu'Ayers-Rock appartient au centre de l'Australie. Elle semble différente et étrange de loin, mais elle est partie intégrante et inamovible du paysage. »*

Ayers-Rock, le plus grand monolithe au monde, est un des hauts lieux sacrés de la culture aborigène. Et il trône, en effet, au centre de l'Australie.

SYLVIE CROSSMAN.



Afrique

TOGO : l'intervention militaire française

Les parachutistes pourraient être retirés dans les prochains jours

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Le retrait du détachement de parachutistes français envoyé au Togo le 25 septembre pourrait commencer dès la fin de cette semaine. Ces hommes n'ayant pas eu à intervenir, certains Français établis à Lomé ont fait observer que la population pouvait finalement douter de leur présence réelle. Aussi, des mesures ont été prises pour montrer les bérets rouges le jeudi 2 octobre.

Quelques camions devaient venir les chercher dans la cité de la Foire internationale où ils sont cantonnés pour les transporter jusqu'au marché de la capitale. La hiérarchie a prévu que les hommes seraient autorisés à se promener par petits groupes, en uniforme mais sans armes, dans Lomé, pour faire du tourisme et des achats. Cependant, jusqu'à leur départ, ils n'auront pas quartier libre à proprement parler, ne serait-ce qu'en raison du couvre-feu repoussé maintenant à 22 heures.

Mardi, les paras avaient fait une première sortie en camion pour se rendre au camp de Tokoin où sont exposées les armes prises aux assaillants la semaine dernière. Ils sont entrés en chantant dans le casernement togolais, résidence de nuit du général Eyadama. Cette visite interrompait une longue attente partagée seulement entre les gardes et les corvées de la vie de caserne, dans un cadre habituel.

Si la troupe n'a pas été surmenée, ses chefs ne sont pas restés inactifs. Le lieutenant-colonel Charrier a eu de nombreux contacts avec l'état-major togolais où il dispose d'un bureau. Mercredi matin, il a fait une visite d'inspection à la base aérienne togolaise du nord du pays où sont stationnés les quatre Jaguar français envoyés en même temps que les paras.

C'était la première fois qu'une unité de la force d'intervention française se transportait à l'étranger seulement en quelques heures. De source militaire française, on insiste sur un point : « *En aucun cas, les paras et les aviateurs ne pouvaient être mêlés à des opérations de maintien de l'ordre. Ils ne seraient intervenus que pour repousser un assaillant étranger. Les Jaguar auraient dû stopper, par exemple, l'avance d'une colonne blindée. Le détachement français était et restera jusqu'à son prochain départ sous les ordres directs de Paris.* »

Le contingent zaïrois, en revanche, s'est mis, purement et simplement, à la disposition du gouvernement togolais. Finalement, après l'arrivée des nouveaux renforts en début de semaine, ce contingent compte quelque deux cents hommes équipés de matériel lourd. Ils appartiennent à la 31e brigade parachutiste encadrée par des officiers français au Zaïre. Aucun de ceux-ci n'a accompagné l'unité envoyée au Togo. En revanche, un « officier de liaison » français est attendu incessamment pour accomplir différentes missions pendant le séjour de ce contingent zaïrois, qui pourrait se prolonger jusqu'en novembre.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le conflit du Sahara occidental

Le Polisario assure multiplier les opérations contre le « mur »

ALGER
de notre correspondant

Le rythme des attaques lancées par l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) contre le mur de défense et les forces armées royales marocaines semble actuellement s'intensifier. En moins d'une semaine, quatre communiqués diffusés par le ministère sahraoui de l'information font état d'autant d'opérations.

La première aurait été déclenchée au nord d'Aglett-Achanpa, dans la région d'Amgala, contre cinq objectifs. Selon le Polisario, dix-sept officiers et soldats marocains ont été tués et trente autres blessés, alors qu'un sous-officier et un homme du rang ont été capturés.

Au cours de la deuxième, menée contre un point d'appui des trois postes avancés à Boulaghmat, au nord de Zaq, douze soldats marocains auraient trouvé la mort. Dix autres auraient été tués lors de la troisième opération, qui visait une concentration de troupes marocaines à Oued-Chadhmia, près de Farcia. Le dernier communiqué, publié mercredi 1er octobre, fait état, lui aussi, de dix morts et de plusieurs blessés dans les rangs marocains après un raid de l'ALPS dirigé contre deux bases et un poste de surveillance derrière le mur dans la région de Oued-El-Hawli.

En marge de l'ONU

Après l'achèvement du mur de défense, qui s'étend jusqu'à Dakhla, les Sahraouis ont été contraints d'adapter leur stratégie à une dure réalité. Le territoire qu'ils revendiquent est à l'abri d'une longue muraille de sable de 2 300 kilomètres, placée sous la surveillance de cent mille soldats : la moitié de l'armée marocaine. Finies les batailles spectaculaires, comme celle de l'Ouarkziz, en mars 1980. Les soldats de l'ALPS pratiquent ce que leurs dirigeants appellent une guerre d'usure où chaque opération de harcèlement est suivie de la publication de communiqués riches en victimes marocaines et en butin.

La décision de porter la guerre derrière le mur a été prise après le sixième congrès du Polisario, au début novembre 1985. Les Sahraouis disent ainsi maintenir les Marocains en état d'alerte générale et les obliger à colmater les brèches en fixant davantage d'hommes sur le mur. Ils en veulent pour preuve les « sonnettes » que l'armée marocaine aurait été obligée de placer entre les postes distants seulement de 5 kilomètres, confie-t-on à la représentation du Polisario à Alger, où l'on affirme sans détour : « *Le mur n'est plus un édifice protecteur permettant de vivre en toute quiétude.* »

En tout cas, s'il est vrai que l'APLS harcèle les positions marocaines par des pilonnages de routine, il est également avéré que le Front Polisario revendique des opérations de plus grande envergure, en fonction d'événements importants pour lui sur le plan international. La quarante et unième session de l'ONU en est un. C'est l'occasion de rappeler à la communauté internationale que le conflit du Sahara occidental dure maintenant depuis plus de dix ans. Dans un communiqué publié à la veille du voyage de M. Chirac au Maroc, le Polisario lui demande d'« *œuvrer dans le sens de la paix* ».

Les responsables sahraouis voient dans la rencontre Hassan II-Pérès du 21 juillet, la preuve que le Maroc entend « *satisfaire le président Reagan* » et s'attirer ainsi les largesses américaines, qui lui permettraient de poursuivre la guerre « *en tournant le dos au plan de paix et aux résolutions de l'ONU et de l'OUA* ».

« *Le roi rend un immense service à Israël*, souligne le représentant du Front Polisario à Alger, car, « *en étant le deuxième chef d'Etat arabe à rencontrer officiellement le ministre israélien, il contribue à banaliser les relations israélo-arabes. Nul doute que ce service sera récompensé* », poursuit M. El Jetta, qui voit dans cette « *manœuvre* » le moyen pour Rabat d'obtenir l'aide financière nécessaire à la construction d'un sixième mur. Celui-ci partirait, dit-il, de Guelta-Zemmour vers le sud et serait parallèle à la frontière mauritanienne.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : bras de fer avec le Sénat américain

Pretoria menace Washington de représailles si des sanctions sont votées

Le gouvernement sud-africain a officiellement fait savoir, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 octobre, qu'il suspendrait ses importations de blé américain au cas où le Sénat américain voterait l'annulation du veto opposé par le président Reagan à des sanctions contre la République sud-africaine. Dans un communiqué, le ministre sud-africain des affaires étrangères a également indiqué que, dans cette hypothèse, Pretoria interdirait le transit par son territoire du blé américain destiné aux Etats limitrophes de l'Afrique du Sud.

La Chambre des représentants s'est déjà prononcée, lundi, contre le veto de M. Reagan et le Sénat devait voter à son tour, ce jeudi, la majorité requise étant des deux tiers. Au cas où les sénateurs décideraient l'annulation du veto présidentiel, ce vote constituerait un échec majeur de politique étrangère pour le président Reagan.

Les Sud-Africains ont donc, à la veille de ce vote, décidé d'exercer des pressions assez inhabituelles : le chef de leur diplomatie, M. « Pik » Botha, a même téléphoné à deux élus d'Etats américains producteurs de céréales, les sénateurs Edward Zorinsky (démocrate, Nebraska) et Richard Lugar (républicain, Indiana, président de la commission des affaires étrangères).

Ce dernier, ferme partisan des sanctions, a qualifié de « *méprisable* » la méthode de M. Botha, qu'il a comparée à « *du chantage et de l'intimidation* ». Il a souligné que l'Afrique du Sud avait, ces derniers temps, accru ses achats de céréales américaines après avoir été frappée par des sanctions décidées par l'Australie et le Canada. « *On tente de nous corrompre parce que d'autres ont eu le courage moral de faire ce qu'ils devaient faire. Je pense que tous les Américains, notamment les fermiers, condamneront cette tentative de corruption et d'intimidation* », a ajouté M. Lugar.

Pretoria joue, en effet, sur le fait que les difficultés des agriculteurs américains sont aggravées par la baisse des exportations américaines de céréales. Les Sud-Africains font également valoir que plus des deux tiers du commerce extérieur des Etats africains de la « ligne de front » (Zimbabwe, Angola, Zambie, Botswana, Tanzanie et Mozambique) transitent par leur territoire, notamment en raison de l'insécurité entretenue dans deux Etats d'Afrique australe (Angola et Mozambique) par des insurrections appuyées par l'Afrique du Sud.

« *Si les agriculteurs sud-africains ne peuvent plus vendre leurs produits sur le marché américain, le gouvernement sud-africain n'aura pas d'autre choix que d'interdire l'achat de céréales américaines* », a déclaré M. « Pik » Botha. L'économie sud-africaine souffrirait ainsi sérieusement de ces mesures de rétorsion, mais sûrement moins que celles des Etats limitrophes : à l'exception du Zimbabwe, tous sont importateurs de denrées alimentaires.

Succès de la grève des mineurs

Pour ces Etats, les sanctions contre le régime de l'apartheid demeurent une arme à double tranchant, tant ils sont dépendants de l'Afrique du Sud pour leurs communications. C'est vrai, en particulier, des Etats enclavés (Botswana, Zambie, Zimbabwe et Malawi), dont le seul lien avec des ports de l'Atlantique sud et de l'océan Indien demeure le Tanzara, un chemin de fer construit par les Chinois et qui relie la « ceinture de cuivre » zambienne au port tanzanien de Dar-Es-Salaam. Mais, depuis des années, cette ligne connaît de sérieuses difficultés d'entretien et d'exploitation.

Le gouvernement sud-africain fait face à une nouvelle menace, entre-temps, sur le plan intérieur, quelque trois cent mille mineurs noirs ayant, mercredi, observé une grève d'une journée, organisée par le NUM (syndicat national des mineurs) à la mémoire des cent soixante-dix-sept mineurs tués, le 16 septembre, dans l'incendie de la mine d'or de Kinross. C'est, apparemment, la plus importante démonstration de force du NUM, qui a lui-même qualifié le succès de la grève d'événement « *sans précédent dans l'histoire sud-africaine* ».

J.-C. P.

● **Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec l'Egypte.** — Djibouti a annoncé cette décision le mardi 30 septembre. Les relations avaient été rompues en 1979 à la suite de l'accord de paix israélo-égyptien. Les rapports avaient été officieusement renoués en octobre 1983. M. Moumin Bahdon Farah, ministre djiboutien des affaires étrangères et de la coopération, a déclaré que le rétablissement des relations diplomatique au niveau des ambassadeurs « *renforcerait la recherche de l'unité arabe* » et a ajouté que, « *en dépit du boycottage, la plupart des pays arabes entretiennent des rapports sous toutes les formes avec l'Egypte* ». — (AFP.)

Proche-Orient

LIBAN : la libération du journaliste français Jean-Marc Sroussi

Evasion « rocambolesque » ou opération d'Amal ?

Beyrouth *(AFP, AP)*. – Jean-Marc Sroussi, le journaliste français disparu dimanche 28 septembre à Beyrouth-Ouest, qualifie de *« rocambolesque »* l'évasion qui lui a permis de réapparaître mercredi après-midi 1er octobre à Beyrouth-Est.

M. Sroussi a fait le récit de son aventure à la télévision des Forces libanaises (LBC), pour laquelle il travaille. Il assure avoir cassé un mur à l'aide d'un parpaing trouvé dans la pièce de 10 mètres carrés où il est resté enfermé pendant sa détention. Il a pu sortir par cette issue qu'il a pratiquée en vingt-cinq minutes durant un orage, mercredi en début d'après-midi. Il a ensuite marché une centaine de mètres, puis a pris un taxi qui l'a conduit à l'ancienne ambassade de France de la rue Clemenceau, à Beyrouth-Ouest.

Le journaliste est resté très évasif sur son lieu de détention, se bornant à indiquer qu'il se trouvait dans la banlieue chiite, au sud de Beyrouth, non loin du point de passage de Kafaat où il a été enlevé dimanche, dans la soirée. Il a dit avoir pris un taxi sur *« une grande rue commerçante »*, qui pourrait être la route de Mreijé. Il a également indiqué que des *« traces de passage »* étaient encore visibles dans la pièce où il était détenu, sans pouvoir affirmer que d'autres prisonniers *« français ou américains »* y avaient séjourné.

Il a donné peu de détails sur ses ravisseurs et leur affiliation politique. Il a simplement indiqué qu'une des deux personnes qui étaient montées dans sa voiture le jour de son enlèvement était un milicien du mouvement chiite Amal.

Auparavant, il avait indiqué, à l'occasion d'un très court échange avec les journalistes français, avant d'être interrompu immédiatement par le premier conseiller de l'ambassade, M. Gilles Dumière, qu'il était *« sûr à 90 % »* que ses ravisseurs étaient membres du Hezbollah (Parti de Dieu, chiite pro-iranien).

La milice chiite Amal a, pour sa part, publié, mercredi, un communiqué selon lequel ses services de sécurité ont découvert l'endroit où les ravisseurs avaient détenu Sroussi et son assistant syrien, Fouad Salman. Amal ajoute que ses forces ont lancé l'assaut et *« libéré Salman »*. Les ravisseurs ont ensuite laissé partir le cameraman français, détenu dans une autre pièce, poursuit le communiqué.

● **Les affrontements entre chrétiens à Beyrouth-Ouest.** – M. Elie Hobeika promet de *« récidiver »*. L'ancien chef pro-syrien de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) a déclaré dans une conférence de presse tenue à Zahlé, localité chrétienne de la plaine de la Bekaa sous contrôle syrien : *« Je récidiverai jusqu'à ce que je puisse faire tomber les barrières artificielles entre les Libanais et faire aboutir leurs aspirations. »* Il a ajouté : *« Mon opération a démontré l'inefficacité de l'autosécurité, et que les lignes de démarcation ne protègent aucune région et ne peuvent remettre en cause l'unité du pays. Mon but est de renverser la direction actuelle des FL qui, par son fanatisme, a provoqué l'apparition des courants intégristes* [musulmans] *»*, a-t-il déclaré. D'autre part, six cadavres criblés de balles ont été découverts mercredi dans les zones chrétiennes, dans le quartier d'Achrafieh et dans la banlieue nord de Beyrouth. Selon les médias du secteur à majorité musulmane de Beyrouth, il s'agirait de règlements de comptes entre chefs de gang et fractions rivales des Forces libanaises. – *(AFP).*

L'annulation du colloque franco-arabe de Marseille

Les ambassadeurs arabes sont irrités par les « procédés cavaliers » de Paris

Une semaine après avoir décidé d'annuler la visite qu'ils devaient faire à la Foire internationale de Marseille, les ambassadeurs arabes en France ont décidé de renoncer à tenir un colloque franco-arabe dans cette même ville.

Ce *« colloque sur la mer »* devait regrouper près de cent cinquante experts français et arabes en novembre à Marseille. Il a été décidé de le tenir dans un pays arabe à une date qui n'a pas été fixée, afin de manifester la mauvaise humeur des pays arabes face à la « passivité » des autorités françaises devant la montée des sentiments anti-arabes en France depuis la flambée terroriste du début du mois de septembre.

Se faisant le porte-parole du corps diplomatique arabe, M. Hamadi Essid, chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, avait déploré, le 25 septembre, dans un communiqué remis à la presse, *« la campagne de désinformation et de manipulation de l'opinion publique sensibilisée par les événements douloureux que connaît la France »*, à la suite des attentats à Paris et au Liban. Il avait fait part des inquiétudes que les ambassadeurs arabes éprouvent *« face aux sentiments anti-arabes qui se développent d'une manière alarmante à tous les niveaux en France »*.

D'une manière générale, on se plaint dans les milieux diplomatiques arabes de l'attitude *« quelque peu cavalière »* observée par les autorités françaises à l'égard des ambassadeurs. *« Tout se passe comme si les autorités avaient honte de leurs amitiés arabes et ne voulaient pas donner l'occasion à leurs représentants en France de se désolidariser avec un éclat solennel du terrorisme »*, a déclaré à l'AFP un diplomate arabe de haut rang.

C'est ainsi que, selon ces diplomates, le conseil des ambassadeurs a demandé audience depuis trois semaines à M. Jacques Chirac pour l'assurer de sa *« solidarité »* et *« réprouver publiquement et solennellement le terrorisme »*, sans que Matignon ait donné suite à cette requête.

La mise à l'écart des représentants des pays arabes concerne, selon ces mêmes sources, les pays du Golfe qui entretiennent d'importants rapports avec la France. Matignon, indique-t-on, n'avait toujours pas répondu mercredi à une autre demande d'audience présentée il y a trois semaines par le comité des six ambassadeurs chargés des développements diplomatiques de la guerre irano-irakienne.

M. Chirac a bien rencontré en tête à tête pendant une quinzaine de minutes l'ambassadeur d'Irak en France, M. Mohamad Al Maschatt, la semaine dernière à l'occasion de la réception de la fête nationale saoudienne, mais c'était, relèvent les observateurs, à l'avant-veille du retour en France des deux opposants irakiens expulsés vers Bagdad en février dernier.

Le conseil des ambassadeurs arabes devrait se réunir à la fin de cette semaine, à l'occasion du voyage au Maroc de M. Chirac, pour envisager quelles formes donner à leur mécontentement, indique-t-on dans les milieux diplomatiques arabes.

A Beyrouth, M. Christian Graeff, ambassadeur de France, a admis, mercredi, qu'il y a eu des « maladresses » à l'égard des Libanais vivant en France, à la suite de la vague d'attentats qui a eu lieu à Paris.

A l'issue d'un entretien avec le président Amine Gemayel, M. Graeff a affirmé : *« Les Libanais, je l'espère, sont chez eux en France. Je sais qu'il y a quelques appréhensions. Il y a eu (...) de façon quasi certaine quelques maladresses, voire quelques « bavures », comme il en existe lorsque des exécutants, sur le plan administratif, interprètent et vont plus loin que les instructions données. »*

ISRAEL

L'affaire Shirman
Le « niet » qui tue

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mikhaël Shirman, trente et un ans, est un biologiste israélien immigré d'Union soviétique en 1980. Depuis un an, il souffre d'une leucémie. Pour tenter de le sauver, il n'existe qu'une solution médicale : la greffe de la moëlle épinière. Pour avoir une chance raisonnable de réussite, le prélèvement doit être pratiqué sur sa sœur, Inessa Florov, laquelle, hélas ! pour Mikhaël, vit à Moscou. Le sort du malade dépend donc de l'octroi d'un visa de sortie.

Pendant des mois, la famille et les amis de Mikhaël ont remué ciel et terre pour permettre à Inessa de quitter l'URSS, fût-ce brièvement. En vain. Dans un premier temps, l'intéressée essuya un refus pur et simple ; après une intervention de plusieurs personnalités américaines auprès de M. Gorbatchev, Inessa fut autorisée à émigrer en Israël, à la condition que son mari, Victor Florov, restât en URSS. Cruel dilemme pour le couple : ou bien il voue Mikhaël à une mort certaine, ou bien il prend le risque d'une séparation peut-être définitive.

Pour protester contre cet impossible choix, le beau-frère de Mikhaël observe une grève de la faim à Moscou depuis une semaine. Mais, pour le malade, le temps presse. La rémission dont il a bénéficié est finie. Son cancer s'aggrave rapidement et bientôt, disent ses amis, Mikhaël ne sera plus opérable. Pour M. Youri Stern, porte-parole à Jérusalem du Centre d'information sur le judaïsme soviétique, *« le « niet » de Moscou équivaut à un meurtre délibéré »*.

J.-P. L.

Asie

PHILIPPINES

L'arrestation d'un chef présumé du PC
L'armée en état d'alerte

Arrêtés lundi à Manille, M. Rodolfo Salas, accusé d'être le chef de la NAP (Nouvelle Armée populaire, aile armée du PC clandestin), son épouse et son garde du corps ont été formellement inculpés, jeudi 2 octobre, de rébellion. Ce motif d'inculpation interdit toute libération sous caution.

Dès mercredi, à la suite de ces arrestations, saluées comme un *« succès »* par Mme Aquino, les forces armées ont été placées en état d'alerte pour parer à toute éventualité, mais *« ne feront rien, à moins d'un acte manifeste des rebelles »*, a déclaré le porte-parole de la présidente, M. Teodoro Benigno.

Selon ce dernier, le chef de l'Etat philippin a précisé que son gouvernement gardait *« la porte ouverte à un cessez-le-feu »*. Il reste que l'arrestation et l'inculpation de M. Salas – dont la tête avait été mise à prix 250 000 pesos (12 500 dollars) – sont présentées comme un obstacle majeur à un accord sur une trêve par les négociateurs communistes. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Angkor de nouveau ouvert aux touristes

Bangkok *(AFP)*. – Les touristes vont bientôt pouvoir à nouveau visiter les temples d'Angkor au Cambodge grâce à un accord conclu entre les autorités cambodgiennes et vietnamiennes et des agences de voyages thaïlandaise et australienne. Diethelm Travel, une agence de Bangkok, qui, depuis cinq ans, organise des voyages dans la région de Ho-Chi-Minh-Ville au Vietnam (l'ancienne Saigon), va ajouter à son itinéraire des visites de Phnom-Penh et des célèbres ruines d'Angkor, dans le nord-ouest du Cambodge, a indiqué M. Chalandon Ussamarn, un représentant de l'agence. L'agence a obtenu, a-t-il précisé, le droit exclusif d'organiser une série de treize voyages au cours d'une période initiale de trois mois à partir de décembre.

La visite des temples était devenue pratiquement impossible depuis 1970 en raison de la guerre. L'annonce a été faite alors que, selon la radio des Khmers rouges, des combats se déroulent depuis une semaine dans la région. La résistance cambodgienne au régime soutenu par le Vietnam a affirmé avoir tué dix soldats vietnamiens et blessés sept autres au cours d'un accrochage aux environs d'Angkor, le 20 septembre.

Les réservations pour le premier voyage, d'une durée de huit jours, devraient être complètes d'ici la fin du mois, a indiqué le responsable de l'agence. Il a précisé que, aux termes de l'accord contracté avec les autorités vietnamiennes et cambodgiennes, les journalistes et les ressortissants de la Chine, des Etats-Unis, de Taiwan, d'Israël, de Corée du Sud et d'Afrique du Sud ne seraient pas admis.

INDE

M. Rajiv Gandhi a échappé à un attentat

(Suite de la première page.)

Selon les premiers éléments d'enquête fournis par un haut fonctionnaire de la police, M. Rajendra Mohan – le chef suprême des forces de l'ordre est en voyage à l'étranger, – le président de la République, M. Zail Singh, venu lui aussi rendre hommage à la mémoire du « Père de la nation », dont c'était, ce jeudi, le cent dix-septième anniversaire, venait juste de quitter l'endroit quand le tireur s'est débusqué.

Le premier ministre était accompagné de son épouse, Mme Sonia Gandhi, et de plusieurs ministres, dont M. Buta Singh, un Sikh, responsable de l'intérieur. L'assaillant était vêtu d'un uniforme militaire vert olive et d'un béret rouge. Un photographe de presse se serait vu confisquer son appareil après avoir pris un cliché du suspect. On ignore donc encore s'il s'agit d'un membre des services officiels de sécurité ou, comme ne l'exclut pas la police, d'un *« maniaque »*. Agé d'environ vingt-cinq ans, rasé de près et sans turban, l'homme n'a pas, selon les témoins, l'apparence d'un Sikh.

Eviter toute réaction violente

S'exprimant sans doute sur ordre des plus hautes instances, M. Rajendra Mohan a indiqué que, selon l'interrogatoire préliminaire, il n'y avait *« aucun lien entre le tireur et les terroristes du Pendjab »*. Cette rapide précision, officielle et formelle, qui devra être confirmée par l'enquête confiée au Central Bureau of Investigations (CBI, le FBI indien), a clairement pour objet de prévenir toute réaction violente de la majorité hindoue contre la minorité sikh. Après l'assassinat d'Indira Gandhi par ses gardes du cops sikhs, il y a exactement deux ans (le 31 octobre 1984), au moins cinq mille Sikhs, dont la moitié à New-Delhi, avaient été massacrés par des foules hindoues en folie plus ou moins manipulées.

En fin de matinée cependant, la foule, traditionnellement nombreuse le 2 octobre de chaque année – fête nationale chômée en Inde – dans les jardins du Raj-Gath, où se trouve la plate-forme de pierre élevée sur le lieu de l'incinération du corps de Mahatma Gandhi – lui-même assassiné par un extrémiste hindou en 1948, – la foule, donc, allait et venait autour de stands dressés pour le souvenir, sans manifester de nervosité particulière. De fait, nombre de spectateurs ignoraient ce qui s'était passé sur les lieux quelques heures plut tôt.

D'après les indications officielles et les témoignages recueillis sur place, le suspect arrêté, armé d'un revolver de fabrication artisanale, semble avoir passé la nuit sur place caché dans un buisson. La police affirme avoir trouvé près de lui une cruche d'eau et... un tube de dentifrice. Plusieurs éléments de l'attentat manqué demeurent extrêmement confus.

Inexplicable

On ne s'explique pas, entre autres, comment les deux cent cinquante hommes armés de la sécurité – dont cent commandos spécialement entraînés à la protection du premier ministre, – chargés de passer au peigne fin les jardins de Raj-Gath deux heures avant l'arrivée des dignitaires du régime, ont pu passer à côté d'un homme situé à cent mètres de la plate-forme où se tiennent habituellement, les pieds nus comme l'exige la tradition, les officiels.

D'autre part, selon un témoignage confirmé par M. Rajendra Mohan, un premier coup de feu a été entendu à l'arrivée même de M. Rajiv Gandhi, ce qui a motivé une seconde fouille *« en profondeur »* de l'endroit en présence du premier ministre. Ces apparentes « bavures » suscitent d'antant plus l'interrogation générale que le Raj-Gath, situé sur une berge de la rivière Yamuna, à la lisière de la nouvelle et de la vieille Delhi, est à cinq cents mètres du quartier général de la police. Le porte-parole des forces de l'ordre a indiqué que ses services étaient notamment « affectés » par un gros déploiement d'effectifs autour d'un stade de la capitale où se joue jeudi un match de cricket entre l'Inde et l'Australie.

Invitant la presse à ne pas se livrer à trop de spéculations, M. Rajendra Mohan a également précisé que les services de renseignements militaires ou civils n'avaient fourni aucune indication laissant prévoir un attentat ce jour-là. On sait cependant, depuis l'assassinat d'Indira Gandhi, que plusieurs organisations terroristes sikhs ont juré qu'elles attenteraient également à la vie de son fils. M. Rajiv Gandhi, qui ne sort jamais sans un gilet pare-balles et qui s'exprime toujours en public derrière une vitre antiballes, a été la cible du premier attentat connu de sa carrière à la tête de l'Inde. Le premier ministre devait néanmoins s'envoler vers 13 heures, jeudi, comme prévu, pour le Maharashtra, au centre de l'Inde. Seul le ministre de l'intérieur a annulé ses déplacements pour superviser l'enquête et les éventuelles conséquences de l'attentat.

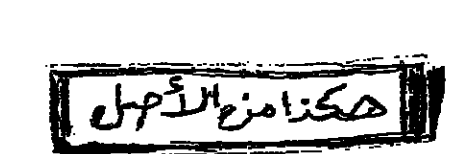
PATRICE CLAUDE.

La « Pravda » fait état d'une « perceptible amélioration » des relations sino-soviétiques

La *Pravda* a salué, mercredi 1er octobre, à l'occasion de la fête nationale chinoise, *« l'actuelle et perceptible amélioration des relations soviéto-chinoises »*, tout en notant que la coopération entre Moscou et Pékin *« est loin d'avoir atteint ses limites »*. *« L'actuelle et perceptible amélioration des relations soviéto-chinoises permet de poser de bonnes fondations pour leur futur développement dans tous les domaines. Aussi bien à Moscou qu'à Pékin, on croit qu'il y a des réserves – somme toute considérables – pouvant être utilisées à cette fin »*, a souligné le quotidien du Parti communiste soviétique.

D'autre part, la Chine et l'URSS ont discuté de l'ouverture de six nouveaux consulats au cours de la visite du premier vice-premier ministre soviétique Nikolai Talyzin, le mois dernier, dont plusieurs dans des zones stratégiques des deux pays, a-t-on appris, ce jeudi, de source diplomatique. Les deux parties ont ainsi envisagé l'ouverture de consulats soviétiques en Chine à Shenyang (Nord-Est), Canton (Sud) et à Urumqi (Nord-Ouest) et de consulats chinois en URSS à Kiev (Ouest), Alma-Ata et Khabarovsk (Asie centrale et Extrême-Orient soviétiques), a-t-on ajouté de même source. Pékin et Moscou sont déjà tombés d'accord en mai 1986 pour la réouverture de consulats à Shanghai (Est) et à Léningrad (Ouest). Ces deux consulats sont les premiers rouverts depuis la rupture entre les deux pays au début des années 60. – *(AFP)*.

● **IRAN : M. Ali Khavari élu premier ministre du Toudeh.** – Le parti populaire iranien Toudeh (communiste) a tenu, selon la *Pravda* de Moscou, une conférence nationale – à une date et en un lieu non précisés – qui a élu M. Ali Khavari, premier secrétaire du parti. M. Khavari assurait l'intérim à la tête du Toudeh depuis l'arrestation de son premier secrétaire, Noureddine Kianouri, en 1983. – *(AFP.)*



Europe

GRÈCE : le scrutin municipal du 12 octobre

Les désarrois de l'électorat

ATHÈNES
de notre correspondant

Le premier tour des élections municipales doit avoir lieu en Grèce le 12 octobre et la campagne électorale étonne par son calme. Les affiches et les panneaux ont fleuri, quelques haut-parleurs diffusent le message des partis, quelques maigres réunions se tiennent dans les quartiers, mais le cœur n'y est pas.

C'est peut-être que l'enjeu n'apparaît pas encore clairement aux électeurs. Après une année d'austérité économique, de revirements en matière de politique intérieure et étrangère, de remous au sein des partis, et en premier lieu de celui qui gouverne, on pouvait s'attendre que ces élections municipales soient politisées à l'extrême. Surtout lorsque le principal parti de l'opposition conservatrice, la Nouvelle Démocratie, a annoncé qu'il soutiendrait les candidatures de quatre de ses députés aux mairies de quatres villes importantes, à savoir Athènes, le Pirée, Salonique et Volos. Les néo-démocrates semblaient vouloir faire de ces élections un test. Si les candidats soutenus par le Parti socialiste (Pasok) étaient battus, des élections *législatives anticipées devraient suivre*, disait-on à droite.

Mais très vite, et sous la pression des candidats eux-mêmes, on a corrigé le tir. Ceux-ci ne demandent aux électeurs de se prononcer que sur leurs programmes municipaux et leur capacité de les réaliser, au besoin en coopérant avec le gouvernement, selon les affirmations du candidat à Athènes, M. Evert, député et ancien ministre de l'économie.

Du côté de l'opposition de gauche, c'est la même évolution. Le Parti communiste orthodoxe avait initialement annoncé son intention de constituer des listes de *« large coopération »* avec les autres forces de gauche, y compris les dissidents du Pasok, afin de *« donner une gifle »* au parti de M. Papandréou et si possible de lui ravir une ou plusieurs des grandes mairies qu'il dirige. Cette invitation a été entendue par plusieurs groupes et personnalités, mais non pas par le PC « de l'intérieur » qui en était le principal destinataire. Ce petit parti non dogmatique refuse de s'engager dans une « polarisation » systématique en s'alliant partout avec le PC orthodoxe (pro-soviétique). Il présente des candidatures autonomes dans quatorze villes, y compris Athènes et le Pirée, et participe ailleurs à des listes communes soit avec les communistes orthodoxes, soit avec les socialistes.

Un pouvoir limité

Position contradictoire mais qui a contribué à modérer les ambitions du PC orthodoxe. On n'y parle plus de *« gifle »* pas même de *« leçon »* à donner au Pasok. C'est tout juste un *« message »* que l'on veut faire passer au gouvernement grâce aux listes d'union. Cela facilite la vie de ceux qui les dirigent et qui sont presque partout, non pas des membres du PC, mais des dissidents, anciens ou très récents, du Pasok.

Dans la capitale, c'est un préfet de la région athénienne ayant quitté ses fonctions il y a à peine quelques mois, que le PC a mis à la tête de sa liste. Il ne cesse de déclarer qu'il est *« fier »* de son œuvre passée et qu'il garde foi dans le *« changement »* auquel le Pasok a renoncé. Une lutte radicale contre le Pasok serait pour lui délicate. Alors que s'engager dans une politique « municipale » ne pose de problème à personne. D'autant moins que les municipalités n'ont en Grèce qu'un pouvoir tout à fait limité ; à titre d'exemple, le budget total des municipalités est de l'ordre de 5 milliards de francs, soit quatre-vingt-quatre fois moins qu'en France.

Quant au Pasok, il clame que ces élections ne sont pas un enjeu de politique nationale.

Un certain désarroi de l'électorat paraît donc assez justifié. Les principales questions sont de savoir si les candidats conservateurs qui se présentent sans alliés verront croître leur influence au premier tour, et si le report des voix de la gauche se fera ou non au profit du Pasok au second tour, le 19 octobre. Il sera aussi intéressant de comparer les scores des listes de collaboration entre les deux PC et celui des listes autonomes du PC intérieur. La stratégie du nouveau parti, qui devrait être lancé au printemps prochain à *la place du PC intérieur, en dépendra* largement.

THÉODORE MARANGOS.

● **L'interdiction d'une réunion de parlementaires d'extrême droite.** — M. Jean-Marie Le Pen a annoncé qu'il porterait plainte devant la Cour de justice européenne après l'interdiction par les autorités grecques d'une réunion de parlementaires d'extrême droite qui devait se tenir le mercredi 1er octobre à Salonique. Le porte-parole du gouvernement grec a déclaré que cette réunion présentait un danger pour l'ordre public alors que le pays est en période pré-électorale ; les autorités craignaient des manifestations violentes de l'extrême gauche.

Au cours d'une réunion privée avec six députés d'extrême droite au bureau athénien du Parlement européen, M. Le Pen a qualifié l'interdiction d'illégale. Selon le chef du Front national, M. Papandréou est en train de monter *« une campagne de terreur »* pour essayer de chasser l'extrême droite de Grèce. M. Le Pen a également qualifié d'inhumain l'emprisonnement des membres de la junte militaire qui a été renversée en 1974. Il a appelé à leur libération. — *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : le congrès de Blackpool

Le Parti travailliste se prononce pour l'abandon de l'énergie nucléaire... au vingt et unième siècle

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

Décidément, tout au long de ce quatre-vingt-cinquième congrès annuel du Parti travailliste, le principal sujet de débat aura été le nucléaire, à usage militaire ou civil. On s'attendait, ce jeudi 2 octobre, que, lors d'une séance consacrée à la défense, l'assemblée confirme le « non » du Labour à la « bombe ». Mercredi, les délégués ont dit non aussi à l'atome, source d'énergie pour l'industrie. Mais là le refus est moins net. Une large majorité s'est prononcée pour l'arrêt des centrales nucléaires, mais à très long terme.

Paradoxalement, l'abandon de la force de dissuasion semble moins faire problème au sein du parti. Pourtant, tous les observateurs *s'accordent* à *souligner que ce choix* risque d'être jugé par trop irréaliste et de coûter aux travaillistes une victoire autrement fort probable. L'écrasante défaite du Labour en 1983 était déjà due à la même raison.

Une campagne antinucléaire dans le domaine civil est certainement beaucoup mieux admise dans l'opinion publique britannique. Non seulement l'effet Tchernobyl joue ici comme ailleurs, mais encore une série d'incidents graves survenus auparavant dans des installations nucléaires en Grande-Bretagne ont causé un profond émoi, renforcé actuellement par de vives protestations contre la prospection de quatre sites pour le stockage en sous-sol de déchets radioactifs. Cependant, c'est sur ce sujet que l'on a assisté au débat le plus animé de ce congrès.

Condamné à de plus en plus de discrétion depuis l'échec de la grève qu'il avait déclenchée dans les houillères et depuis l'offensive menée contre l'extrême gauche par M. Neil Kinnock, leader du Labour, M. Arthur Scargill, président du Syndicat des mineurs, a fait, à cette occasion, un *come back* remarqué. Il a en effet présenté une motion réclamant la fermeture *« en cinq ans »* de toutes les centrales nucléaires. Alors que, en dehors de la salle du congrès, des représentants des cent quarante mille employés de l'industrie nucléaire manifestaient bruyamment pour la défense de leur emploi, plusieurs dirigeants d'autres syndicats ont dénoncé une exigence aussi radicale et *« hâtive »*. De plus, le texte de M. Scargill est en désaccord avec la résolution adoptée en mars dernier par le congrès de la centrale syndicale unique, le Trades Union Congress (TUC), qui avait préféré se donner le temps de la réflexion.

C'est l'une des raisons pour lesquelles M. Kinnock et le comité central avaient d'abord envisagé de s'opposer à la motion de M. Scargill. Considérant ultérieurement que celle-ci avait de grandes chances d'être acceptée, ils ont finalement préféré recourir à une tactique d'apparent compromis, qui s'est révélée habile et payante. Ils ont recommandé l'adoption du texte, mais en y apportant, au grand dam de M. Scargill, des *« réserves »* de taille...

Selon l'amendement du comité central, la fermeture des usines nucléaires devient une affaire de *« décennies »* et la construction en *cours d'un nouveau centre de retraitement* ne devrait pas être arrêtée par un gouvernement travailliste. La motion Scargill a donc été adoptée, mais elle n'a pas recueilli les deux tiers des voix qui en auraient fait un élément de la politique « officielle » du parti. C'est-à-dire que M. Kinnock, s'il devient premier ministre, conservera une importante marge de manœuvre. *« On en reparlera au début du siècle prochain »*, remarquait avec ironie l'un des partisans du maintien de l'industrie nucléaire.

FRANCIS CORNU.

URSS

Le comité central dénonce les « obstacles aux changements »

Moscou *(AFP)*. — Les changements dans la société soviétique préconisés par M. Mikhaïl Gorbatchev depuis son accession au pouvoir il y a un an et demi se heurtent à de fortes résistances, a reconnu le comité central du PC soviétique dans une résolution publiée, mercredi 1er octobre, en première page de la *Pravda*.

Le document dresse un bilan de la tournée effectuée à la mi-septembre par le secrétaire général du PCUS dans les régions de Krasnodar et Stavropol (sud-ouest de la Russie), où M. Gorbatchev avait évoqué avec insistance les lenteurs de la refonte des structures économiques et sociales du pays.

Cette restructuration *« pèche par un manque de dynamisme »*, constate le comité central. *« Bien que la société dans son ensemble soit favorable aux changements, ce processus s'effectue avec complexité, de façon contradictoire et inégale. Il se heurte à des obstacles sociaux, psychologiques et d'organisation et à l'opposition de ceux qui, mus par des intérêts égoïstes, s'efforcent de préserver des structures dépassées ainsi que leurs propres privilèges »*, souligne le texte.

Le comité central explique ces difficultés par des *« déformations bureaucratiques dans l'appareil de gestion »*, l'*« indiscipline »* et l'*« irresponsabilité »* de ses membres.

Face à cet état de choses, le comité central du PCUS préconise une plus grande *« transparence »* des activités du parti et de l'Etat et le développement de l'*« initiative des masses »*, de la critique et de l'autocritique.

Dans ses derniers discours, M. Mikhaïl Gorbatchev avait déclaré que, pour évincer ceux qui s'opposent à sa politique, il comptait sur l'appui de larges couches de la population.

A l'adresse de *« ceux qui se tiennent encore à l'écart »*, il avait ainsi lancé, le 18 septembre à Krasnodar : *« Je suis persuadé que, si vous m'apportez votre soutien, nous réussirons. »* Critiquant les éléments rétifs et le *« conservatisme »* de l'appareil gouvernemental, il avait dit : *« Les travailleurs voient tout et donneront à chacun ce qu'il mérite, que ce soit maintenant ou un peu plus tard. »*

M. Gorbatchev a aussi évoqué les résistances au changement en prenant la parole, mercredi 1er octobre, devant les chefs des départements de sciences sociales de l'enseignement supérieur soviétique. *« Les idées, les mentalités et le comportement sont en train de s'affronter de manière aiguë, pas toujours ouvertement mais sans merci, dans le cadre de la transformation de la vie, de sa rénovation*, a estimé le secrétaire général du PCUS. *Le vieux, l'obsolète, ne se rendent pas sans résistance et tentent souvent de s'adapter à la nouveauté. Dans la lutte pour la nouveauté, la pratique doit être aidée par la théorie. »*

Pour sa part, M. Ligatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, chargé de l'idéologie, a évoqué les difficultés auxquelles se heurte le travail de « refonte » dans les domaines de l'économie, de la politique, de l'idéologie. *« Le virage abrupt que prend actuellement la société soviétique est révolutionnaire par essence »*, a-t-il dit. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Haïti

Le Conseil national de gouvernement est de plus en plus contesté

Port-au-Prince *(AFP)*. — Le mécontentement populaire s'accroît en Haïti contre le Conseil national du gouvernement (CNG), dont la démission a été réclamée ces derniers jours par une vingtaine de partis appuyés dans la rue par plusieurs centaines de manifestants.

Au moment où, selon l'un des principaux leaders du pays, M. Leslie Manigat, *« la faim atteint une dimension de tragédie »* et où la population se demande comment elle va pouvoir faire face aux frais de la rentrée scolaire, prévue pour lundi prochain, le CNG est accusé d'*« immobilisme »* et d'*« d'indifférence à l'égard des revendications populaires »*.

La contestation est particulièrement forte dans les partis de tendance social-démocrate ou démocrate-chrétienne, qui exigent le remplacement immédiat du CNG par un gouvernement provisoire révolutionnaire formé de civils et de militaires. La désignation par le CNG d'un *« conseil consultatif »* chargé de *« canaliser les revendications populaires »* et d'assister le gouvernement a accru le mécontentement de ces partis, qui reprochent au CNG de les tenir à l'écart de toutes les décisions. Les quarante-cinq membres de ce conseil, dont quinze ont été directement nommés et trente autres choisis au sein des diverses communautés, mais sans consultation, ont prêté serment mardi 30 septembre devant le commissaire du gouvernement. Des élections pour l'Assemblée constituante sont prévues le 19 octobre. Quarante et un membres doivent être élus et vingt désignés par les autorités. La nouvelle Constitution doit être adoptée en janvier 1987 et ratifiée par référendum le mois suivant.

Italie

Les débris du DC-9 tombé en mer en 1980 seront repêchés

Rome. — L'Italie va récupérer les débris du DC-9 italien tombé en mer avec quatre-vingt-un passagers après une explosion en juin 1980, non loin des côtes siciliennes, pour tenter de déterminer les véritables causes de la catastrophe, a annoncé, mardi 30 septembre, le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, M. Giuliano Amato.

Un point lumineux avait traversé, sur les écrans radars, la route de l'avion, assurant la ligne Bologne-Palerme. La commission d'enquête penche pour l'hypothèse d'un missile. La récupération des restes de la carcasse devrait permettre de savoir notamment en quel point l'explosion a touché l'appareil et de retrouver peut-être d'autres traces de l'explosif utilisé. L'opération devrait coûter environ 10 milliards de lires (7 millions de dollars). — *(AFP.)*



Politique

Les journées parlementaires du RPR

Les remèdes du docteur Chirac

VITTEL
de notre envoyé spécial

Tous les députés et les sénateurs RPR et UDF entonnant, debout, une vibrante *Marseillaise* à l'invitation de M. Jacques Chirac : le spectacle avait quelque chose d'inédit et même d'un peu insolite, mercredi 1er octobre, dans le grand hall du Palais des congrès de Vittel. Il est vrai qu'étaient absents de cette cérémonie de communion païenne quelques-uns de ceux dont le nom pouvait rappeler certains souvenirs moins oecuméniques : Barre, Giscard, de Gaulle. Tous les présents, en revanche, semblaient, eux, avoir bien *« jeté la rancune à la rivière »*, du moins si l'on en jugeait par leurs voix mêlées et leurs applaudissements communs.

MM. Jean Lecanuet, Pierre Pflimlin, Jacques Barrot, Edgar Faure, se tenaient dans un coude-à-coude sans rancune avec les Debré, Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer et autres pourfendeurs du « régime des partis » et des « comités Théodule », mais ils étaient noyés dans la masse des plus jeunes des deux bords. M. Chirac a, en tout cas, saisi cette solennelle occasion pour tirer le meilleur profit de la situation, six mois après la victoire électorale de la droit et après sa nomination à la tête du gouvernement.

Il a habilement utilisé l'occasion offerte à la fois par les résultats des élections sénatoriales et de la législative de Haute-Garonne pour souligner que, la différence de ce qui s'était passé dans le semestre qui avait suivi la victoire de la gauche en 1981, la conjoncture politique n'était pas défavorable à la nouvelle majorité.

Enfin, il a su avec promptitude réagir aux interrogations de l'UDF, qui, la veille à Nancy, avait fait éloge de ses troubles. Le premier ministre s'est en conséquence comporté devant cet aréopage éclectique comme le véritable et unique chef de la majorité et comme un évident présidentiable. Du moins l'a-t-il proclamé en fait, sans le dire expressément. Mais sa détermination et sa confiance étaient bien celles d'un homme qui ne doute pas d'être le chef naturel de la coalition. Aura-t-il convaincu ? Il n'a en tout cas négligé aucun argument pour cela.

Aux députés qui contestaient le bien-fondé du découpage de certaines circonscriptions, il a promis que chaque sortant serait le candidat unique de la majorité dans la circonscription de son choix. Comment, après une telle promesse, ne pas voter un projet de loi si le président de la République refuse de signer les ordonnances concernant ce découpage ? Ces perspectives d'investiture garantie ne sont-elles pas aussi une discrète invite faite à d'autres — et notamment à des élus du Front national — à rallier l'aile salvatrice de la majorité ?

Pour l'élection présidentielle de 1988, le problème, à entendre M. Chirac, serait déjà réglé : les deux candidats de la majorité au premier tour concluront un code de bonne conduite pour le second tour. Qui donc oserait remettre en cause la « solidarité » de la majorité et le « soutien unanime » au candidat qui assurera la victoire ? M. Lecanuet lui-même, ravi, n'espérait pas que M. Chirac s'engagerait si loin et si franchement, bien qu'ils se fussent concertés à ce sujet auparavant. Les dissidents, les réticents, les timides et même les silencieux sont par avance dénoncés comme des fauteurs d'échec.

Aux ministres en exercice, chefs de formation ou de tendance au sein de l'UDF, M. Chirac a fait l'honneur d'une citation personnelle à l'ordre de l'union sur le front des troupes majoritaires. Lequel oserait désormais se montrer un tant soit peu indiscipliné à l'égard du père du régiment ?

Union, combat, mobilisation

Parlant de la cohabitation par prétérition, M. Chirac a mis l'accent sur l'ampleur de l'action que conduit le gouvernement pour mieux faire apparaître que la coexistence ne l'empêche pas de réaliser son programme. S'il a affirmé qu'aujourd'hui encore le président de la République poursuit comme ses prédécesseurs la politique définie par de Gaulle à l'égard du Proche-Orient, il n'a jamais cité le nom de M. Mitterrand, et il a brossé un noir tableau de la gestion socialiste entre 1981 et 1986. Quel meilleur argument pour appeler de nouveau à l'union, à la mobilisation, au combat ceux dont la victoire du 16 mars n'est pas encore assurée de pérennité ?

M. Chirac a ainsi voulu répondre à toutes les questions que se posaient plus ou moins ouvertement les élus de l'UDF, alors qu'au RPR les états d'âme avaient, apparemment, été rangés au vestiaire.

Le premier ministre a aussi voulu pousser ce jeu de la vérité jusqu'au domaine du terrorisme et de la diplomatie proche-orientale. Il n'a donc pas éludé les questions portant sur le séjour de Mgr Capucci à Paris, sur le voyage de M. Aurillac à Damas, sur la responsabilité des FARL dans les attentats. Toutefois, en cette matière délicate où le non-dit a souvent plus de poids que les affirmations, M. Chirac s'est réfugié dans l'ambiguïté. Il a compensé son refus de dénonciation des Etats complices par la fermeté des menaces brandies. Dans ce domaine, la résolution et la gravité du ton n'ont pas pu suppléer à l'absence de décision et ont donc laissé ses auditeurs sur leur faim.

Mais tous convenaient qu'en cette matière la tâche du gouvernement était bien rude, qu'il ne pouvait pas tout étaler sur la place publique et qu'il serait malséant d'entraver ses efforts par des querelles politiciennes. La cure de Vittel aura été brève, mais ses effets apparents, spectaculaires dans l'immédiat. Le remède prescrit par le docteur Chirac à ses patients de la majorité sera-t-il durable ? Il ne fait guère de doute que des « remontants » du type de ceux qu'il a utilisés le 1er octobre devront de nouveau leur être prescrits pour que la confiance se maintienne.

ANDRÉ PASSERON.

Vent arrière

(Suite de la première page.)

Que ce recul se confirme et en sera fait de l'hypothèque principale du second tour, celle que fait peser sur M. Chirac un électorat Le Pen « interclassiste », comme disent les spécialistes, gage d'un mauvais report des voix pour le candidat de la droite.

De ce point de vue, M. Le Pen a raté le coche : le terrorisme lui donnait l'occasion d'atteindre à la respectabilité qu'il recherche en se fondant dans le consensus national. Tenté par la radicalisation, il a fait le contraire.

M. Chirac, lui, ne manque jamais une occasion de saisir son avantage et de capitaliser à son profit les faiblesses de ses adversaires comme celles de ses partenaires. Il prononce le bon discours au bon moment, engage un pacte majoritaire au moment où l'UDF flotte et où l'union nationale interdit aux autres chefs de file possibles de la droite de faire entendre leur différence.

Confiance de l'opinion, bonnes perspectives électorales, majorité ficelée : M. Chirac a un autre atout dans sa manche, en la personne de M. Edouard Balladur. Ce dernier, incontestablement, tient la maison gouvernementale. Grâce à lui, M. Chirac peut donner le sentiment qu'il est épaulé par quelqu'un capable, aux yeux de l'opinion, de faire pièce à M. Raymond Barre. Cet homme hier si discret fait d'ailleurs une entrée brillante au hit-parade des personnalités de la majorité : il se place, avec 28 %, au sixième rang de celles-ci (1). Pendant que M. Chirac joue au président, M. Balladur est premier ministre : cet attelage-là ne méritera-t-il pas, comme le dit M. Chirac, de *« poursuivre l'œuvre accomplie »* ?

Il y a un peu moins d'un an, les deux hommes avaient bâti une stratégie risquée, reposant sur un double pari : 1) la cohabitation peut fonctionner pour peu que l'on s'accorde avec le président sur une autre lecture de la Constitution ; 2) l'avance prise par M. Barre peut être effacée par les avantages de la victoire législative et du pouvoir. Cette stratégie imposait à M. Chirac d'accepter le poste le plus exposé, celui de premier ministre (2).

Aujourd'hui, l'action de M. Chirac n'est pas seule responsable d'une situation devenue exceptionnellement favorable. Le président et... la chance y sont aussi pour quelque chose.

Le président a donné le signal de l'union nationale — *« en matière de lutte contre le terrorisme, nous marchons la main dans la main »*, avait-il dit, le 15 septembre, au premier ministre, — et le climat de cohésion qui s'est instauré facilite la tâche de M. Chirac. Ce dernier a d'ailleurs remplacé, pour quelques jours, dans l'esprit des Français le président (qui, lui, représentait la France en Indonésie). Grâce à son allocution télévisée (le 18 septembre), il a créé ce phénomène d'identification avec le pays grâce auquel il est aujourd'hui si haut dans les sondages.

Dans le même temps, le comportement de M. Mitterrand, guidé par un principe — *« le gouvernement gouverne »*, — conduit (provisoirement) à ce prodigieux paradoxe que le PS — qui reste, qu'il le veuille ou non, le parti du président — se trouve davantage déstabilisé que la droite.

En outre, dans le contexte actuel, M. Barre est coincé : il lui faut attendre en silence que les faits lui donnent raison. Et il lui faudra bientôt faire face à des mécanismes de solidarité partisane, mis au point, à l'intérieur de la majorité, par et pour M. Chirac.

La chance de M. Chirac réside, bien sûr, dans l'effondrement de l'UDF. Celle-ci est plus que jamais une somme de rivalités personnels qui, tous, facilitent le processus de vassalisation engagé dès le 16 mars avec le concours de M. Léotard.

Si bien que, à la limite, la question pourrait être de savoir si l'UDF sera capable de désigner (et de soutenir) « son » candidat à l'élection présidentielle. Elle est surtout de savoir si le premier ministre n'a pas intérêt aujourd'hui, à précipiter l'échéance, en clair à mettre fin à la cohabitation. Pourquoi attendre, en effet, de s'user à nouveau (une fois le climat d'union dissipé, les *« conditions d'existence »* des Français, comme dit M. Jospin, reviendront au premier plan de leurs préoccupations) ?

Mais on voit mal comment M. Chirac pourrait donner une réponse positive à cette seconde question. Car la formidable pression de l'opinion, qui ne veut pas entendre parler de crise politique, est toujours là. M. Chirac lui-même y perdrait sans doute le bénéfice d'une longue patience, celle qui lui permet de ne plus faire figure d'agité. Enfin le président reste maître du calendrier.

Or, comme toujours, le temps reste l'atout-maître de M. Mitterrand. Et le tempérament de M. Chirac, son principal handicap. Ce tempérament qui le pousse à promettre tout et son contraire, quand il ne joue pas chaque jour à quitte ou double. Témoin le jeu ambigu qu'il entretient avec la Syrie. *« Son problème »*, disait Georges Pompidou, *« sera de mûrir »*. En fait, la présence à ses côtés de M. Balladur, et, au-dessus de lui, de M. Mitterrand l'oblige à faire comme s'il avait mûri. Mais a-t-il vraiment changé ?

(1) Selon le baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine*.

(2) « Jacques Chirac : 1986-1988. Comment écarter Raymond Barre puis François Mitterrand » (*le Monde* du 14 nobembre).

M. Colin (CDS) contre M. Léotard

M. Jean Colin (UDF-CDS) qui a été réélu le dimanche 28 septembre sénateur de l'Essonne à la tête d'une liste d'union de la majorité officiellement investie par le RPR et l'UDF, a adressé mardi une « lettre ouverte » à M. François Léotard.

Dans ce département, outre la liste de M. Colin, étaient en lice, à droite, celle de M. Pierre Ceccaldi Pavard, sénateur sortant UDF qui n'a pas retrouvé son mandat, celle de M. Jean Simonin (RPR), président du conseil général, élu, et, qui bien que non investi par le RPR n'a pas été l'objet de sanction de la part des instances de son parti, et celle d'un autre RPR non investi, M. Alain Josse, sur laquelle figurait M. Gérard Nevers (UDF-PR), cible des critiques de M. Colin.

Dans cette lettre ouverte, M. Colin écrit notamment à M. Léotard : « Vous avez aidé, dans des conditions scandaleuses, M. Nevers qui, se recommandant constamment de vous avec une liste dissidente, m'a couvert d'injures à quelques jours du scrutin. Le démenti que je vous ai instamment demandé, je l'attends encore.

» Treize voix nous ont manqué dimanche pour arracher leur deuxième siège aux socialistes : ces treize voix, c'est votre silence complice qui nous les a fait perdre (...).

» Vous opposez l'union bénéfique dans le Var au désordre funeste en région parisienne. Vous parlez de trahison. Pour l'Essonne, je tiens à proclamer que le premier des traîtres, ce fut vous. »

POINT DE VUE

Et si les députés faisaient la loi ?

par Alain Lamassoure
député UDF
des Pyrénées-Atlantiques

LES adversaires de la cohabitation redoutaient un abaissement de la fonction présidentielle. L'expérience vécue depuis le 16 mars conduit plutôt à se demander si, pour le moment, notre système politique ne pèche pas surtout par l'affaiblissement du rôle du Parlement.

Au cours de la session de printemps, l'Assemblée nationale a adopté vingt-six textes de lois. Une seule — la loi sur la presse — était d'origine parlementaire. Cinq projets ont été réputés adoptés sans vote en application de l'article 49-3 de la Constitution : pour la loi d'habilitation sur la réforme électorale, le couperet est tombé avant même la discussion générale ; et pour la loi sur la liberté de communication, aucun des cent onze articles du projet, ni aucun des cent dix-huit amendements acceptés par le gouvernement au Palais-Bourbon n'a fait l'objet d'un débat en séance publique. Le projet supprimant l'autorisation administrative de licenciement a donné lieu à un vote bloqué. Et un texte aussi important que le statut de la Nouvelle-Calédonie a été adopté sans un seul amendement à l'Assemblée nationale : il ne comportait pas moins de quarante-quatre articles.

En définitive, les textes qui ont été substantiellement enrichis par le débat parlementaire ont été peu nombreux : l'Assemblée a pu apporter vingt et une modifications au projet relatif aux étrangers, et elle a voté soixante-dix amendements au texte sur le logement, tandis que le Sénat exerçait sa sagesse sur la liberté de communication.

Ainsi, déjà encadrée par les dispositions très contraignantes de la Constitution de 1958, l'Assemblée pâtit aujourd'hui des conditions politiques de la cohabitation : une majorité parlementaire étroite, un gouvernement pressé par le calendrier électoral, une opposition décidée à utiliser toutes les ressources de la procédure. Si bien que le Parlement n'exerce plus un vrai pouvoir de décision : il tend à devenir un organe de conseil, rendant un avis politique après l'avis technique du conseil économique, l'avis juridique du Conseil d'Etat, éventuellement l'avis éthique d'une commission des sages et avant la décision finale du Conseil constitutionnel, qui, par uson dynamisme jurisprudentiel, participe désormais au pouvoir législatif.

Les députés qui ne renoncent pas complètement à jouer leur rôle de législateurs ne sont guère encouragés par la manière dont les médias rendent compte de cette part de leur activité. La presse nationale concentre son intérêt au pire sur les petites phrases et au mieux sur les gros amendements ; et, en règle générale, les médias régionaux ne s'attachent qu'aux activités locales de l'élu. Ce qui permet aux parlementaires chevronnés d'enseigner aux benjamins que leurs chances d'être réélus sont inversement proportionnelles au travail fait au Palais-Bourbon.

Cette évolution ne saurait se poursuivre sans conséquence grave pour le bon fonctionnement de notre démocratie. Elle compromet la qualité des textes sur lesquels se penchent trop de jurisconsultes et trop peu de législateurs. Elle affadit le zèle des élus de la majorité à soutenir sur le terrain l'application des lois qui, parfois, n'ont été ni conçues, ni discutées, ni même votées par eux. Elle contribue enfin à l'antiparlementarisme de l'opinion qui compare le trop-plein des élus dans les banquets locaux et les vides persistants dans les travées parlementaires.

Les remèdes ne passent pas forcément par de vastes réformes. La retransmission télévisée de tous les grands débats ferait plus, pour l'assiduité parlementaire, que toutes les modifications du règlement. Fort de l'expérience de six mois de cohabitation, le gouvernement pourrait proposer à l'opposition un *modus vivendi* dans lequel il renoncerait à utiliser les procédures coercitives des articles 38, 44 et 49 en contre partie d'un renoncement parallèle aux méthodes d'obstruction. Enfin, les députés eux-mêmes s'honoreraient en appliquant le règlement qui interdit la délégation de votes, au moins pour le vote d'ensemble d'un projet, sinon pour les articles eux-mêmes.

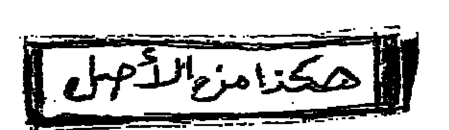
En attendant une véritable réhabilitation de la fonction législative, à laquelle il faudra procéder en 1988 lorsqu'on pourra tirer tous les enseignements de la cohabitation, voilà quelques bonnes résolutions à prendre un jour de rentrée des classes parlementaire.

M. Chirac : l'union fait la force

M. Chirac, dans son discours de Vittel, a tout d'abord déclaré : *« Le gouvernement détient sa légitimité de sa majorité et d'elle seule. L'action du gouvernement est uniquement fonction de la solidarité de sa majorité tout entière. C'est parce que nous resterons unis que nous gagnerons. La solidarité de la majorité s'exprimera le moment venu aux élections législatives de la façon la plus claire. »* Le premier ministre a assuré alors les députés sortants *« qui pourraient avoir le sentiment que le nouveau découpage les désavantagerait »*, qu'ils *« auront à l'évidence une priorité absolue pour être candidats uniques de la majorité dans les circonscriptions de leur choix »*.

Il a déclaré : *« Notre majorité se porte bien et a plutôt tendance à se renforcer. C'est un phénomène nouveau. En 1986, nous avons trouvé une France engoncée dans ses égoïsmes et dans des contraintes de toutes natures, de plus assistée, repliée sous l'aile tutellaire de l'Etat, une France engagée dans une sorte de processus de décadence. Nous avons redonné du souffle au pays. »* M. Chirac a évoqué l'élection présidentielle en disant : *« La majorité, fière de ce qu'elle aura accompli pendant deux ans, soutiendra deux candidats au premier tour. Et son soutien unanime, spontané et sans réserve assurera au deuxième tour, j'en suis sûr, l'élection d'un candidat qui poursuivra l'œuvre engagée. »* Il a affirmé : *« L'union fait la force. »*

Dressant le bilan de l'action de son gouvernement puis ses objectifs, il a indiqué : *« Il faut obtenir plus de solidarité entre les Français. La priorité n'est pas d'améliorer la situation de ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, mais de ceux qui cherchent un emploi. Si chacun veut préserver l'essentiel il faut être raisonnable sur l'accessoire. »*



هكذا من الأصل



OCTOBRE 86

Politique

Les journées parlementaires du PS

M. Joxe se pose en chef de guerre

MACON
de notre envoyé spécial

Offensif, M. Pierre Joxe l'est par nature. Il n'est donc pas étonnant que le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ait tenu à donner le ton à ses collègues, le mercredi 1er octobre à Mâcon, à la veille de la rentrée parlementaire, au moment où, justement, les dirigeants du PS affirment en chœur la nécessité de contre-attaquer tous azimuts sur le terrain électoral conquis par la nouvelle majorité, sans se laisser paralyser par les effets pervers de la « cohabitation ».

Décidé à passer personnellement à l'action, M. Joxe a aussitôt indiqué qu'il déposera, dès ce jeudi devant le Conseil d'Etat, un recours contre la décision prise par le gouvernement de transférer au secteur privé 11 % du capital de la société nationale ELF-Aquitaine, « *dans d'inacceptables conditions de sous-estimation financière* » (*le Monde* du 23 septembre). Il demandera le « sursis à exécution » de cette opération de privatisation.

M. Joxe estime qu'en la circonstance le gouvernement viole la règle fixée par le Conseil constitutionnel selon laquelle la vente au privé des actions des sociétés nationales doit intervenir à des prix conformes à leur valeur réelle. « *A l'irrégularité juridique s'ajoute une tentative de spoliation de la communauté nationale* », a souligné l'ancien ministre de l'industrie.

Mais c'est surtout à l'occasion de la discussion du projet de budget pour 1987 que les parlementaires socialistes veulent se distinguer, « *forts de l'expérience et de la compétence accumulées* » de 1981 à 1986. « *Nous n'allons pas nous contenter de ferrailler contre un gouvernement inefficace*, a précisé M. Joxe ; *nous allons chercher à le remplacer, en proposant aux Français de recommencer* [avec nous] *et encore mieux.* »

D'accord avec cet objectif, M. Laurent Fabius a, lui aussi, invité les députés socialistes à « *préparer méthodiquement le retour au pouvoir* », en mettant en évidence, dans leurs contre-propositions, « *la différence entre la gauche et la droite* ».

Quatre groupes de travail ont déjà préparé les amendements que les socialistes défendront. Au nom de la « *justice fiscale* », les députés du PS proposeront notamment de réduire de 5 % (au lieu de 3 %) l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables, « *car le système mis en place par le gouvernement est fait de telle sorte que les prélèvements sur les revenus moyens vont s'accroître* ». Ils préconiseront de réduire la taxe d'habitation de 50 % pour les neuf millions de foyers qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Ils demanderont la suppression du plafonnement établi sur la demi-part supplémentaire pour les femmes seules, « *parce que les mesures annoncées pour la famille ne doivent pas se faire au détriment d'autres familles* ». Bien entendu, ils réclameront également le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Au nom de l'« *efficacité économique* », les députés du PS proposeront aussi l'abaissement à 40 % (au lieu de 45 % de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis et son relèvement à 50 % pour les bénéfices distribués. De même, ils demanderont la suppression des avantages prévus pour les donations-partages, car « *tout avantage supplémentaire ne se justifie pas* ».

« *Nous devons nous affirmer, nous, les socialistes, comme ceux qui défendent le mieux les classes moyennes* », a souligné M. Fabius. L'ancien premier ministre a suggéré, au passage, que le PS écrive à tous les contribuables pour leur présenter ses contre-propositions.

En outre, les parlementaires socialistes entendent faire un sort particulier au programme gouvernemental de lutte contre le chômage. Conscients de l'impact produit en ce domaine par le travail personnel de M. Séguin, plusieurs d'entre eux ont souhaité « *opposer les réalités aux paroles du ministre des affaires sociales et de l'emploi* », qualifié de « *formidable mystificateur* ». Ils s'emploieront à prouver, en particulier, que le budget de M. Seguin traduit « *un abandon de la politique de solidarité* ».

Dans tous les domaines, ils essaieront d'ailleurs de convaincre l'opinion publique que « *le gouvernement de M. Chirac souhaite instaurer une société à deux vitesses qui tourne le dos à l'objectif de justice sociale, qui constitue une priorité pour les socialistes* ».

« Parler au nom de la France »

M. Joxe, toutefois, ne veut pas que les députés socialistes se bornent à ce travail de riposte constructive. Désireux, visiblement, de faire de son groupe l'avant-garde de la contre-offensive du parti contre la majorité, l'ancien ministre de l'intérieur pose des jalons à plus long terme. Il estime, par exemple, que les socialistes auraient intérêt à analyser collectivement le bilan de leur propre gestion passée. Il propose ainsi que les membres du comité directeur et du groupe parlementaire tiennent une ou plusieurs séances communes de réflexion, destinées « *à examiner*, dit-il, *notre pratique du pouvoir d'Etat au cours de la précédente législature, ce qui nous aidera à préparer pour l'avenir notre pratique au gouvernement, au Parlement et dans le parti* ».

Il insiste également pour que le PS consacre plus de temps aux affaires internationales. Chaque réunion du groupe comprendra dorénavant un échange de vues sur la politique étrangère. Une fois par mois, une réunion exceptionnelle permettra de traiter « *des enjeux intérieurs et internationaux de la politique étrangère de la France* ». « *Quand on est candidat au gouvernement de la France*, a expliqué M. Joxe, *on doit se préparer à parler en son nom.* »

Enfin, le président du groupe socialiste s'est dit d'accord avec M. Jospin, qui avait souligné, la veille, la nécessité de « *projeter le parti sur le terrain dans les mois qui viennent* », afin de préparer sans délai la reconquête dans les communes, les départements et les régions. M. Joxe a demandé aux députés socialistes de harceler la majorité sur le terrain de la décentralisation, en se faisant les champions du développement de la démocraie locale, dans la perspective des échéances des municipales de 1989, des cantonales de 1988, 1991 et des régionales de 1992. « *Six ans, c'est court pour préparer des victoires, car six ans c'est long pour digérer les défaites* », s'est exclamé le président du groupe socialiste, qui s'est ainsi posé en chef de guerre du PS.

ALAIN ROLLAT.

Chassez le débat...

MACON
de notre envoyé spécial

Un débat, une fois qu'il est lancé, cela peut devenir de l'eau vive. Il vous file entre les doigts, vous échappe, *devient* impossible à canaliser, à normaliser. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, en a fait l'expérience lors des journées parlementaires de Mâcon. A peine avait-il indiqué, le mardi 30 septembre, que le débat sur le rôle du parti trouverait sa place au prochain comité directeur que MM. Mauroy et Poperen, le lendemain, ressortaient cet énervant petit lapin de leur chapeau, avec plus d'aplomb que jamais.

Pas question, ni pour l'ancien premier ministre ni pour le numéro deux du PS, d'avoir l'air timide, ou gêné, de celui qui vient parler d'argent dans une fête de famille. Toulouse ou pas Toulouse, élection partielle à demi gagnée ou pas, tous deux enfoncent le clou avec une parfaite bonne conscience. « *Nous devons*, a dit M. Mauroy, *aller au bout de notre débat.* » « *L'air du temps est à un certain débat*, renchérit M. Poperen, *et ce débat, il faut le mener.* »

Le maire de Lille et celui de Mezieu font de parfaits duettistes : tous deux rencontrent des militants qui « *n'attendent qu'un mot pour passer à l'offensive* » (M. Mauroy) ou qui « *veulent en découdre* » (M. Poperen). Ils pensent tous deux que des « *réserves* » existent à gauche, qu'il faut « *ébranler* », car « *elles ont encore moins donné cette fois* » que le 16 mars.

Aller maintenant aux élections reviendrait à les perdre, leur dit-on ? *Sans doute, mais si* les socialistes ne se préoccupent pas de «*faire évoluer le rapport de forces*» (M. Poperen), personne ne le fera à leur place. C'est pourquoi, pour le numéro deux du PS, les socialistes ne doivent pas «*se laisser enfermer dans une analyse institutionnelle*», mais au contraire aller de l'avant. «*Quand les militants sont prêts*, lance M. Mauroy, *le devoir, c'est de passer progressivement à l'offensive.*» Cela suppose, dit-il, une «*réévaluation*» du PS sur des « *bases militantes*». Ou bien, si le PS n'est pas capable de rassembler toute la gauche, il faut alors que «*le PC reste à un niveau suffisant*» pour que la gauche ne perde pas les élections. «*Tant que je lirai*, tonne le *maire de Lille, qu'on peut faire une assimilation entre la politique de Philippe Séguin et celle de Michel Delebarre, nous n'aurons pas fait notre travail.*»

Quant au numéro deux du PS, il est ravi de voir M. Olivier Stirn citer, pour le reprendre à son compte, le «*théorème de Poperen*», qui dit à peu près ceci : «*Toute gauche qui veut attirer à elle le centre doit d'abord être forte et se rassembler elle-même.*» Ce n'est pas M. Mauroy qui dirait le contraire. Il faut d'abord «*occuper toute la place de l'opposition*», c'est-à-dire *toute la gauche.* «*Le réajustement au centre*», ajoute, patelin, l'ancien premier ministre, les socialistes y parviendront toujours, quand il sera temps...

Une concurrence traditionnelle

M. Poperen se paye même le luxe de reprendre de volée le premier secrétaire du PS, qui incrimine volontiers, depuis le début de cette affaire, des «*positionnements*» personnels. Quand on fait de la politique, lui répond en substance *son numéro deux*, il est vain de vouloir dissocier une argumentation de fond du positionnement personnel qui l'accompagne. M. Stirn lui-même, qui se coule à merveille dans sa nouvelle peau, tente déjà une synthèse, en affirmant que les socialistes doivent à la fois «*rassembler*» et élaborer un projet.

Au-delà de la polémique, ces journées parlementaires auront montré le visage tout neuf des députés socialistes modèle 86 après six mois d'opposition. Si l'on débat plus de projet et d'idéologie que de coutume, si les travaux, selon *plusieurs* participants, s'apparentent plus à une session du comité directeur qu'à des journées parlementaires « à l'ancienne », c'est bien parce que le groupe, après cinq ans de pouvoir, a changé.

Fier de faire défiler des troupes impeccables, M. Pierre Joxe détaille à l'envi le nombre *d'anciens ministres* que compte le groupe, souligne les compétences accumulées, forme, pour ses troupes, de vastes projets.

En dévoilant son ambition que les socialistes en arrivent à reconnaître « *la politique internationale comme une dimension majeure de* [leur] *action politique* », en réaffirmant, par là-même, une *identité française*, M. Joxe joue une petite musique qui a chatouillé agréablement les oreilles des amis de M. Chevènement. Mais le président du groupe socialiste, s'il parvient à concrétiser ses projets, participe à sa manière, et peut-être sans l'avoir cherché, au débat sur les insuffisances du parti : dans la traditionnelle concurrence entre le parti et le groupe, c'est le second qui, depuis les élections du 16 mars, l'emporte d'une bonne longueur. Précisément à cause du potentiel intellectuel qu'il capitalise et que le parti, en dépit de la relance du groupe des experts, ne parvient pas à égaler. En renforçant ce potentiel, M. Joxe ne rend-il pas encore plus évident ce déséquilibre ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Selon un sondage

Le président de la République et le premier ministre distancent leurs rivaux

En cas d'élection présidentielle anticipée, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac se présentent comme les meilleurs candidats, dans leur camp respectif, en distançant de plus en plus leurs rivaux. Selon le sondage réalisé par BVA et publié dans *Paris-Match* le 2 octobre (1), le président de la République est le meilleur candidat de gauche, aux yeux de 41 % de ses électeurs, tandis que 25 % lui préfèrent M. Michel Rocard. Le premier ministre, pour sa part, reçoit l'aval de 43 % de ses sympathisants, M. Barre ne comptant que 26 % de partisans.

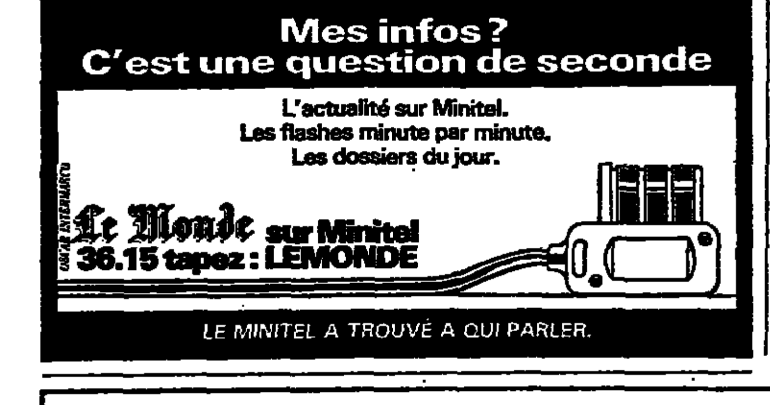
En ce qui concerne les hypothèses de deuxième tour de ce scrutin, les candidats de droite reprennent l'avantage sur ceux de gauche par rapport au mois de juillet dernier. M. Laurent Fabius est donné perdant quel que soit le rival qu'on lui oppose : face à M. Barre, il obtient 44,5 % de suffrages (au lieu de 49 % en juillet) et 47 % face à M. Chirac (47 % en juillet). M. Michel Rocard, s'il continue à battre le premier ministre avec 51 % des voix, perd, en revanche, face à M. Barre, en ne recueillant que 49,5 % (le rapport était inversé en juillet). Enfin, si M. Mitterrand l'emporte toujours face au député du Rhône, avec 51 % des suffrages, il est tenu en échec par le maire de Paris (50/50), alors qu'il en était vainqueur en juillet avec 52 % des voix.

Au baromètre des cotes de confiance, le premier ministre (47 % d'avis favorables) gagne 4 points, et rejoint ainsi le peloton de tête, qui, avec 49 % de bonnes opinions, est composé de MM. Rocard (– 1), Barre (+ 1) et Mitterrand (+ 1).

Selon le dernier baromètre SOFRES-*Figaro Magazine* publié le 4 octobre (2), 61 % des personnes interrogées font confiance au chef de l'Etat, qui gagne ainsi 6 points par rapport au mois de septembre, tandis que 34 % (40 % en juillet), la lui refusent. Mais c'est M. Chirac qui enregistre le gain le plus important, puisque avec 58 % d'opinions favorables, il obtient 12 points de mieux que le mois dernier, alors qu'il ne recueille que 387 % d'avis négatifs (au lieu de 48 %). Seule entrée notable dans ce baromètre, celle de M. Edouard Balladur qui recueille 28 % d'avis favorables.

(1) Sondage effectué du 15 au 20 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 979 personnes.

(2) Sondage réalisé du 19 au 24 septembre, auprès d'un échantillon de mille personnes.



Journée d'étude des élus du PCF

Les « réserves » de M. Lajoinie

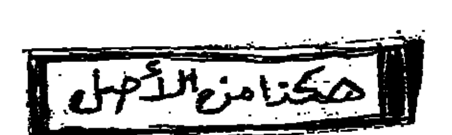
A l'issue de la journée d'étude des parlementaires communistes organisée le mercredi 1er octobre à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie a affirmé la volonté du PCF d' « *aider au rassemblement pour imposer d'autres choix politiques* ». « *Il ne faut pas se contenter de rapetasser les vieilles recettes* » a dit le président du groupe communiste du Palais Bourbon.

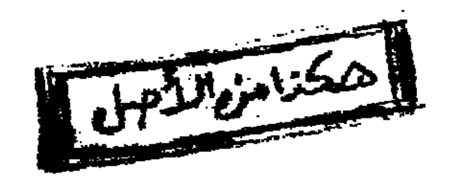
Interrogé sur l'analyse que font les parlementaires communistes – députés, sénateurs, représentants à l'Assemblée européenne – du scrutin législatif du 28 septembre en Haute-Garonne, M. Lajoinie a constaté que « *les quartiers populaires continuent de s'abstenir massivement* » en l'attribuant « *à la déception de la période 1981-1986* » dont ces abstentionnistes font porter, selon M. Lajoinie, « *une part de responsabilité* » au PCF. Néanmoins, il a souligné qu' « *il y a des réserves pour le PCF, car ces gens-là n'ont pas voté pour un autre parti* ».

Une déclaration adoptée par les parlementaires communistes au cours de cette journée d'étude dénonce le budget 1987 qui poursuit « *la logique du précédent* » et « *constitue une véritable agression contre les familles modestes* ». Par rapport au texte initial qui leur était soumis, les parlementaires ont gommé une attaque contre « *la commission Delors* » de la CEE et une autre concernant la politique sécuritaire du gouvernement.

● **PC : Un réquisitoire.** — Sous la mention «exclusif», le numéro 100 de *l'Evénement du jeudi*, daté 2 octobre, publie un document titré : « *Le réquisitoire secret d'un dirigeant contre la direction du PC* ». Il s'agit, selon l'hebdomadaire, d'extraits de l'intervention critique faite au cours de la réunion du comité central des 24 et 25 mars derniers, par M. Claude Poperen, membre du bureau politique du PCF (*le Monde* du 26 mars et du 29 mars). A la fin de cette session consécutive aux législatives du 16 mars, M. Poperen avait été l'un des cinq membres (MM. Damette, Juquin, Llabres, Rigout) à s'abstenir lors du vote sur le rapport présenté par M. Paul Laurent.







ROVER PRÉSENTE LA ROVER 800

La Rover 800 est bien née. Son allure parle pour elle. Sa réserve de puissance, elle ne la dévoilera qu'à son conducteur : quand il la lui demandera. Qu'il s'agisse du quatre cylindres au tempérament nerveux, ou du six cylindres, souple et puissant, la Rover 800 emmène toujours son pilote dans le même domaine réservé : celui du plaisir de conduire.

En avant-première, découvrez ci-contre les principales caractéristiques des 4 versions de la gamme Rover 800.

Présentation officielle de la Rover 800 au Salon de l'Automobile de Paris, du 2 au 12 octobre 1986.

MOTEUR - TRANSMISSION	820 i	820 Si	825 i Sterling	825 i Sterling Option Pack
4 cylindres, transversal, 2 litres, 16 soupapes, 2 ACT, injection, 103 kW CEE, 140 ch à 6000 t/mn, 9 CV (boite mécanique)	□	□		
6 cylindres en V, transversal, 2,5 litres, 4 soupapes par cyl., 2 ACT, injection, 127 kW CEE, 173 ch à 6000 t/mn, 12 CV (boite mécanique)			□	□
Allumage électronique programmé	□	□	□	□
Traction avant, boite mécanique 5 vitesses	□	□	□	□
Traction avant, boîte automatique 4 vitesses avec verrouillage		○	○	●
SUSPENSION - FREINAGE - DIRECTION - JANTES				
4 roues indépendantes, barre anti-roulis avant et arrière	□	□	□	□
Amortisseurs arrière à correction d'assiette			□	□
4 freins à disque, auto-ventilés à l'avant	□	□	□	□
Freinage ABS			○	□
Direction assistée	□	□		
Direction assistée progressive			□	□
Jantes en alliage		□	□	□
EQUIPEMENTS				
Air conditionné		○		□
Volant réglable en hauteur	□	□	□	□
Siège conducteur réglable en hauteur avec réglage lombaire	□	□	□	□
Sièges arrière individuels et inclinables			□	□
Assise des sièges en cuir "Connolly"				□
Ronce de noyer sur le tableau de bord	□	□	□	□
Ronce de noyer sur les portières			□	□
Volant cuir			□	□
Ordinateur de bord avec "check-control"			□	□
Rétroviseurs extérieurs électriques	□	□	□	□
Appuis-tête arrière réglables		□	□	□
Toit ouvrant et inclinable en verre avec store		□		
Toit ouvrant et inclinable électrique en verre avec store			□	□
Serrures haute sécurité	□	□	□	□
Condamnation centrale électrique des portes	□	□	□	□
Condamnation centrale électrique des portes avec commande à distance par infra-rouge		□	□	□
Lève-vitres électriques à l'avant	□			
Lève-vitres électriques à l'avant et à l'arrière		□	□	□
Pré-équipement radio	4 H.P.	6 H.P.	6 H.P.	6 H.P.
Vitres teintées bronze	□	□	□	□
DIMENSIONS : Longueur 4,69 m, largeur 1,94 m				
PERFORMANCES (Boîte mécanique)				
Vitesse maximum (sur circuit) km/h	203	203	214	214
de 0 à 100 km/h en secondes	9.4	9.4	8.3	8.3
1000 m départ arrêté en secondes	31.0	31.0	29.8	29.8
Consommation en litres aux 100 km (normes UTAC) : à 90 km/h	6.6	6.6	7.1	7.1
à 120 km/h	8.2	8.2	8.8	8.8
en cycle urbain	10.5	10.5	12.6	12.6
PRIX au 30.9.86 - Millésime 87.	111 000 F	129 900 F	159 900 F	191 500 F

□ Equipement de série. ○ Equipement en option. ● Equipement disponible sans supplément de prix.



Modèle présenté : Rover 825 i Sterling Option Pack.

LE SAVOIR VIVRE





Austin Rover pense Castrol   Financement Universel Austin Rover

Politique

En Nouvelle-Calédonie

Les dirigeants du FLNKS s'efforcent de modérer les réactions de leurs militants

NOUMÉA
de notre correspondant

Les consignes de grève lancées par le FLNKS, afin de protester contre le non-lieu rendu dans l'affaire de la fusillade de Hienghène, ont été observées dans le calme, le jeudi 2 octobre, sur l'ensemble du territoire. Les sièges des trois régions (Centre, Nord, îles Loyauté) et des municipalités contrôlées par les indépendantistes ont fermé leurs portes, tandis que divers mouvements de débrayage étaient enregistrés dans l'enseignement privé et dans une mine de nickel à Nakety (commune de Canala).

La journée a toutefois été marquée par un incident sur l'aéroport de Wanaham, à Lifou, où une quinzaine de Mélanésiens *« en état d'ébriété »*, selon la gendarmerie, ont lancé des projectiles sur une patrouille de gendarmes ; huit des manifestants ont été interpellés. A compter de vendredi, l'Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités (USTKE, un syndicat membre du FLNKS) envisage, pour sa part, d'entamer une *« riposte graduée »*. Cette organisation, qui revendique trois mille adhérents, est particulièrement bien implantée dans les secteurs de la santé, les transports aériens et l'administration.

Pour l'heure, la réaction du FLNKS peut donc être globalement jugée modérée, compte tenu de l'émotion suscitée en milieu mélanésien par la mise en liberté provisoire des auteurs de la fusillade de Hienghène, au cours de laquelle dix militants FLNKS, dont deux frères de M. Jean-Marie Tjibaou, furent abattus en décembre 1984. La direction du mouvement indépendantiste s'est employée toute la journée de mercredi à dissuader de nombreux «comités de lutte» d'engager des actions dures dans certaines régions de brousse. De source FLNKS, on indique qu'un regain de tension sur l'île ne pourrait que contrarier les démarches actuellement menées par M. Tjibaou auprès de l'Assemblée générale de l'ONU, mais que, pour autant, *« il ne faut pas laisser passer ce genre de scandale »*. De nouvelles décisions pourraient être prises dès le retour à Nouméa du président du FLNKS, la semaine prochaine.

Deux propriétés occupées

En marge des réactions à l'ordonnance de non-lieu, la situation reste cependant tendue dans les secteurs du Pouembout et Ponérihouen, où des conflits fonciers opposent des tribus canaques à des éleveurs européens. A Pouembout, sur la côte ouest, une soixantaine de Mélanésiens de la tribu d'Oundjo occupent depuis une semaine une propriété appartenant au territoire, mais revendiquée par eux, afin de s'opposer à la décision du Haut Commissariat d'y réinstaller un éleveur, M. Gérald Orcan. Dans la région de Ponérihouen, sur la côte est, la tribu de Monéo occupe également la propriété de M. Bouteiller, un éleveur résidant aujourd'hui à l'extérieur de la commune, mais qui avait autorisé un ami à la gérer en son absence. Dans les deux cas, la justice est saisie afin d'ordonner l'expulsion des *«occupants illégaux»*. Face à ces occupations de terres, on notait, jeudi, un début de mobilisation dans le camp anti-indépendantiste : le Comité d'action patriotique (extrême droite) se déclarait, en effet, disposé à *« prêter main forte »* aux broussards en butte aux revendications des Canaques.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● *La réaction du FLNKS en France.* — Le comité représentant le FLNKS en métropole et l'Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak ont diffusé, mercredi 1er octobre, une déclaration commune indiquant notamment, à propos du non-lieu prononcé en faveur des auteurs de l'embuscade de décembre 1984 à Hienghène : *« Cette scandaleuse décision ne vise qu'à conforter l'opinion anti-indépendantiste dans l'idée qu'en Nouvelle-Calédonie la force prime le droit. Dans un territoire français, en principe régi par l'Etat de droit, il est donc permis d'assassiner les Kanaks sans avoir à craindre de poursuites judiciaires. Qui peut imaginer que les problèmes calédoniens puissent être raisonnablement réglés de cette façon. Au-delà de cette question il vient d'être porté atteinte à l'idée même de justice. »*

Président du Congrès juif européen

M. Klein souhaite développer les rapports avec la communauté soviétique.

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a donné une conférence de presse, le mercredi 1er octobre, à l'occasion de son accession à la présidence du Congrès juif européen (CJE). M. Klein a rappelé que la création du CJE avait été l'aboutissement de trois années de négociations entre le CRIF et le Congrès juif mondial (CJM). Pour que la communauté juive française, représentée par le CRIF, ne soit plus absente du CJM, celui-ci a admis la création d'une structure européenne qui lui est affiliée, mais reste autonome.

L'accord, conclu en janvier dernier lors de l'assemblée plénière du CJM à Jérusalem, prévoyait que la présidence du nouvel organisme reviendrait à la communauté française en octobre, après avoir été exercée, dans une phase de transition, par la communauté britannique. Avec le CJE, dont il est membre sans s'intégrer pour autant au CJM, le CRIF peut s'engager davantage dans une action internationale.

M. Klein a rappelé qu'une des particularités du CJM — c'est-à-dire, à présent, de son organisation européenne — est de réunir des représentants de l'Ouest et de l'Est, à l'exception de l'Union soviétique. L'un des objectifs du nouveau président est, d'ailleurs, de parvenir à ce que les juifs soviétiques soient représentés au CJE, ce qui pose, entre autres problèmes, celui de l'absence d'une organisation communautaire dans ce pays.

Le CJE doit aussi, selon M. Klein, établir des relations avec les communautés des pays maghrébins, et donc avec ces pays eux-mêmes. Le rôle joué par les juifs marocains dans les pourparlers qui avaient abouti à la rencontre d'Ifrane entre M. Shimon Pérès et le roi Hassan II montre, a dit le président du CRIF et du CJE, les *« possibilités d'ouverture »* qui peuvent exister dans cette région.

Au sujet du terrorisme, d'autre part, M. Klein s'est déclaré *« choqué »* par les propos du représentant de la France à l'ONU, demandant le retrait des forces israéliennes du sud du Liban mais omettant d'identifier et de condamner les auteurs des attentats contre les soldats français de la FINUL.

● **Juifs d'extrême droite.** — M. Jean-Charles Bloch, océanographe en retraite, et Robert Hemmerdinger, conseiller régional (Front national) de Paris, ont annoncé, le mercredi 1er octobre, la création du Comité national des Français juifs, mouvement d'extrême droite qui entend lutter contre le communisme et contre l'islam.

La chambre d'accusation de Pau donne un avis favorable à l'extradition d'un réfugié basque espagnol

BAYONNE
de notre correspondant

Debout, les poignets ramenés dans le dos par des menottes, Txema Bereciartua a écouté sans broncher M. Hébert, président de la chambre d'accusation de Pau, donner lecture de l'avis favorable à son extradition vers l'Espagne (*le Monde* du 2 octobre). Jusqu'à présent la France n'a jamais extradé d'étranger en possession du statut de réfugié politique, dont bénéficie Txema Bereciartua (1).

Ce statut avait été largement accordé aux citoyens espagnols jusqu'en 1977. M. Giscard d'Estaing, président de la République avait alors décidé de le leur retirer, *« en raison de la démocratisation de l'Espagne »*. Depuis, le Conseil d'Etat a rétabli dans leurs droits une vingtaine de réfugiés basques, dont Bereciartua, après qu'ils eurent apporté la preuve qu'ils avaient été l'objet d'attentats ou de menaces de mort de la part de nostalgiques du franquisme. Et les nationalistes basques n'ont cessé de réclamer depuis, au cours de multiples manifestations, le rétablissement de ce statut, qui, pensaient-ils, excluait la possibilité d'extradition.

Pour les juges palois, la Convention de Genève sur le droit d'asile, qui prescrit *« qu'aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera un réfugié politique »* n'interdit pas l'extradition. En fait, le texte précise *« de quelque manière que ce soit »*, ce qui, selon l'association France terre d'asile, englobe toutes les procédures possibles.

Le caractère politique des crimes reprochés doit aussi être pris en compte. Or, pour Me Jacques Vergès, avocat de Bereciartua, les crimes dont on accuse son client et que l'ETA a revendiqués, sont poursuivis par les autorités espagnoles comme des *« atteintes à la sécurité de l'Etat »* ; ils sont donc politiques. Etant donné qu'il s'agissait du meurtre d'un policier, la chambre d'accusation a rejeté l'argument politique.

Enfin, sur le risque évoqué par la défense, d'une aggravation des peines qui pourraient être prononcées contre le prévenu, en raison de son appartenance à un groupe indépendantiste, la cour de Pau a évoqué les trois relaxes ordonnées par le tribunal de Madrid dans les quatre affaires d'extradition concédées par la France il y a deux ans.

Restait un dernier argument soulevé il y a une semaine par Me Vergès et qui avait entraîné le report à huitaine de l'arrêt de la chambre. Ayant apporté la preuve, confirmée par le ministère public, que Bereciartua était en 1979, à Valensole (Alpes-de-Haute-Provence), sous la garde de gendarmes, alors qu'on l'accusait d'un meurtre en Navarre à la même époque, l'avocat demandait qu'on n'accordât pas plus de crédit aux autres dossiers. Si les éléments recueillis à propos de ce meurtre *« laissent planer un doute sur la sincérité des autres accusations portées*, lui a répondu la chambre, *il ne sauraient cependant aller à l'encontre des quatre autres affaires »*.

En dehors de quelques journalistes, de l'épouse et des parents de Bereciartua, la salle d'audience était vide. Indifférence qui contraste avec les mobilisations contre les extraditions de l'été 1984. Banalisation ? Non. En fait, Bereciartua avait pris, depuis quelque temps, ses distances avec ses camarades. Il avait épousé une Basque français il y a deux ans, terminé des études techniques et avait sollicité la citoyenneté française au début de cette année. Pour ses anciens compagnons de combat, c'est un déserteur. Mais pour Madrid, il reste un terroriste.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

(1) Il appartient, désormais, au premier ministre de signer (ou non) le décret qui rendrait l'extradition exécutoire.

Communication

M. Ussey nouveau président de la BBC

Un profil « thatchérien »

LONDRES
de notre correspondant

La British Broadcasting Corporation (BBC) a un nouveau président : M. *Marmaduke Ussey, soixante-trois ans*, administrateur d'entreprise de presse depuis 1949 et ancien directeur général du *Times*. Remplaçant M. Stewart Young, décédé en août dernier, il entrera en fonction le mois prochain.

Comme tout ce qui touche à la BBC, institution nationale d'audience internationale, très jalouse de sa mission de service public, de son prestige et aussi de sa tradition d'autonomie (bien que son président et son directeur général soient nommés par le gouvernement), cette *nomination revêt*, en Grande-Bretagne, une importance particulière. D'autant que, depuis un an, certains programmes de télévision font l'objet de vives controverses et que le fonctionnement de la maison vient d'être quelque peu remis en cause par une commission d'enquête gouvernementale (rapport Peacock). Personne n'ignore que Mme Thatcher nourrit depuis longtemps une grande méfiance à l'égard de cette entreprise d'Etat, véritable bastion échappant à ses conceptions.

Une rumeur persistante *laisse* entendre que la dame de fer aurait préféré nommer à ce poste un homme *« de plus grand poids »* qui puisse influencer la direction. Elle pensait, dit-on, à Lord King, actuellement président de British Airways, forte personnalité qui, au prix de nombreux licenciements, a assuré un spectaculaire redressement de la compagnie aérienne avant sa privatisation prochaine. Mais d'autres membres du cabinet auraient fait comprendre à Mme Thatcher qu'il convenait, surtout en période préélectorale, de ne pas donner l'impression de vouloir peser sur les orientations de la BBC, et risquer de choquer la majorité de l'opinion publique.

Toutefois, M. Ussey a un profil très «thatcherien», *notamment une* réputation de fermeté à l'égard des syndicats qui lui vient de l'époque où, directeur du *Times*, il avait pris (en 1978) la décision de suspendre les activités de l'entreprise — pendant un an, — à la suite d'un conflit l'opposant au personnel technique sur la modernisation. Ce n'est pas un hasard si Mme Thatcher a placé un «gestionnaire» à la tête de la BBC, même si le président a essentiellement un rôle d'arbitrage et de surveillance, tandis que les décisions principales appartiennent au directeur général. Le premier ministre a été déçu par le rapport de la commission Peacock (*le Monde* des 14-15 septembre) qui, selon elle, ne va pas assez loin... en tout cas pas jusqu'à recommander l'introduction de la publicité sur les chaînes de la BBC. Mme Thatcher souhaite, en effet, que la BBC devienne plus autonome financièrement et se soumette davantage aux «lois du marché». M. Ussey serait favorable à ce genre d'idées que redoutent la plupart des employés de la société.

Mais il y a aussi le problème du contenu des émissions. L'an dernier, le personnel de la BBC s'était mis en grève parce que le gouvernement avait paru tenté de censurer un reportage sur l'Irlande du Nord. Récemment, une dramatique sur la première guerre mondiale a provoqué la colère de certains conservateurs. Et, actuellement, c'est un programme sur le conflit des Malouines qui est contesté par des membres du personnel parce que, selon eux, il épouse trop le point de vue de Mme Thatcher.

Un porte-parole du Parti travailliste a déclaré que la désignation de M. Ussey était une *« provocation »* et le Labour, en cas de victoire aux prochaines élections, essaiera d'obtenir le remplacement du nouveau président.

FRANCIS CORNU.

« La Voix du Nord » prend le contrôle de « Nord-Littoral »

Le quotidien lillois *la Voix du Nord* a pris une participation majoritaire dans le capital (500 000 F) de la société éditrice du quotidien *Nord-Littoral* (Calais), ont annoncé mercredi 1er octobre les directions des deux journaux. Le *quotidien calaisien avait déposé son* bilan le 5 novembre 1985, mais avait été autorisé par le tribunal de commerce de Calais à poursuivre son exploitation après nomination d'un syndic (*le Monde* du 17 janvier).

Selon le directeur de *Nord-Littoral*, M. Jean-Jacques Baratte, *la Voix du Nord* détient désormais 70 % du capital de la nouvelle société, 30 % revenant à plusieurs actionnaires. M. Baratte n'a pas indiqué s'il demeurait à la tête du quotidien calaisien, fondé en 1944 par son père, M. Jean Baratte, et dont il détenait la majorité des parts.

Le quotidien régional de Lille indique, après que son plan de relance a été agréé par le tribunal de commerce de Calais, que *« la nouvelle entité assurera de façon indépendante l'édition de* Nord-Littoral *(7 500 exemplaires quotidiens) et sauvegardera la totalité des emplois »*, soit quarante-neuf salariés, dont sept journalistes. Les ventes de *Nord-Littoral* avaient régressé ces dix dernières années de près de 10 000 *exemplaires*. Le président-directeur général de *la Voix du Nord*, M. René Decock, devient le gérant de la nouvelle SARL.

Le communiqué du conseil des ministres

***Le président** de la République* a réuni le conseil des ministres à l'Elysée le mercredi 1er octobre. A l'issue du conseil, le communiqué suivant a été diffusé :

● DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONCENTRATIONS DANS L'AUDIOVISUEL ET LA PRESSE

Le ministre de la culture et de la communication a présenté au conseil des ministres un projet de loi complétant la loi du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

Afin de répondre aux objections que le Conseil constitutionnel a formulées dans ses décisions du 25 juillet *et du 18 septembre 1986*, le projet institue un dispositif aussi complet que possible de limitation *des concentrations dans les* domaines de l'audiovisuel et de la presse. (Le *Monde* du 2 octobre).

La loi interdira à toute personne de se trouver en position potentiellement dominante sur plus de deux des quatre grands médias que sont la *télévision*, *la radio*, *le câble et* la presse, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional et local.

En ce qui concerne la presse, est interdit le cumul des titres de quotidiens d'information politique et générale au-delà d'un seuil de diffusion *fixé* à 30 % de la diffusion nationale.

● AMÉNAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE

Sur proposition du ministre de l'agriculture, le conseil des ministres a adopté un décret portant extension de la concession octroyée par décret du 14 avril 1960 à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne pour l'exécution de travaux d'hydraulique.

Ce décret a pour objet d'inclure dans le périmètre de la concession deux communes situées dans le département du Gers, afin de permettre la construction par la compagnie du barrage-réservoir de Lunax sur la Gimone. Cet ouvrage, inscrit dans le contrat de plan passé entre la région *Midi-Pyrénées et l'Etat*, complètera les ressources locales en eau et permettra l'irrigation de 10000 hectares.

● FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET BANQUE MONDIALE

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a rendu compte au conseil des ministres du déroulement des réunions qui se sont tenues à Washington en prélude à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Les perspectives de l'économie mondiale pour 1987 ont été jugées favorables dans leur ensemble, avec le maintien dans les pays industrialisés du taux de croissance de 1986 et une inflation faible estimée à 2,5 %. Toutefois, la persistance de déséquilibres des balances des paiements et d'un taux de chômage important apparaît préoccupante.

Aucune décision immédiate n'a été prise pour agir de manière concertée sur les taux d'intérêt ou sur les taux de change. Il a toutefois été convenu que les grands pays industrialisés se tiendraient prêts à agir de concert si la nécessité s'en faisait sentir, du fait en particulier d'un ralentissement de la croissance. En outre, la communauté d'analyse des pays européens et la solidarité qui s'étaient exprimées lors de la dernière réunion informelle des ministres des finances des Douze demeurent et constituent un des aspects positifs de la conjoncture actuelle.

A été retenue la proposition française d'étudier les conditions dans lesquelles le franchissement de certains seuils par des indicateurs significatifs (taux de change, balance des paiements, taux d'intérêt) pourrait déclencher de manière automatique des procédures de consultation.

S'agissant de la dette, les participants se sont accordés, comme la France le demandait, pour ne pas réduire les limites d'accès des pays en développement au Fonds monétaire international. Enfin, la décision de procéder à une nouvelle reconstitution des ressources de l'Agence internationale du développement à hauteur de 11,5 milliards de dollars a été reportée à la fin de l'année.

● ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats des élections sénatoriales qui se sont déroulées le dimanche 28 septembre.

● ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager devant l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, la responsabilité du gouvernement sur le vote du projet de loi complétant la loi no 86-897 du 1er août 1986 *portant réforme* du régime juridique de la presse et la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

MM. Bonnefous et Wibaux sont nommés conseillers diplomatiques du gouvernement

Au conseil des ministres du mercredi 1er octobre, MM. Marc Bonnefous et Fernand Wibaux, ont été nommés conseillers diplomatiques du gouvernement. Ils remplacent dans cette fonction — qui ne comporte pas d'attributions précises et qui est dévolue pour un an, éventuellement renouvelable — MM. Luc de La Barre de Nanteuil, récemment *nommé ambassadeur à Londres, et* Claude Arnaud.

Ancien directeur d'Afrique du Nord-Moyen-Orient du Quai d'Orsay, M. Bonnefous avait été nommé, cet été, secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères, poste qu'il conservera. M. Wibaux a notamment été ambassadeur à Beyrouth et haut commissaire en Nouvelle-Calédonie. L'un et l'autre sont donc des spécialistes du Proche-Orient.

Le Quai d'Orsay a par ailleurs annoncé, mercredi, que M. Jean Gory, ambassadeur de France à Wellington (*le Monde* daté 16-17 mars), était désormais accrédité aussi auprès du gouvernement des Samoa occidentales.

(Publicité)

FORUM DE L'INVESTISSEMENT

SALON OUVERT AU PUBLIC

AFP-FINANCES L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN DIRECT SUR MINITEL

À CHAQUE INSTANT, L'INFORMATION ÉCONOMIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE À PORTÉE DE VOTRE MAIN.

■ Une information financière exhaustive et diversifiée de 8 à 23 heures, chaque jour (vie des sociétés françaises et étrangères; marché français des capitaux; bourse, changes, taux d'intérêt, métaux précieux, en direct des 16 places financières qui comptent).

■ Une sélection des faits marquants de la vie économique quotidienne.

■ Un système d'alerte qui annonce les grands événements de la journée, en direct de l'AFP.

D'UN ACCÈS SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE, AFP FINANCES EST DIFFUSÉ PAR LE CENTRE SERVEUR DUPLEX, DIDOT BOTTIN.

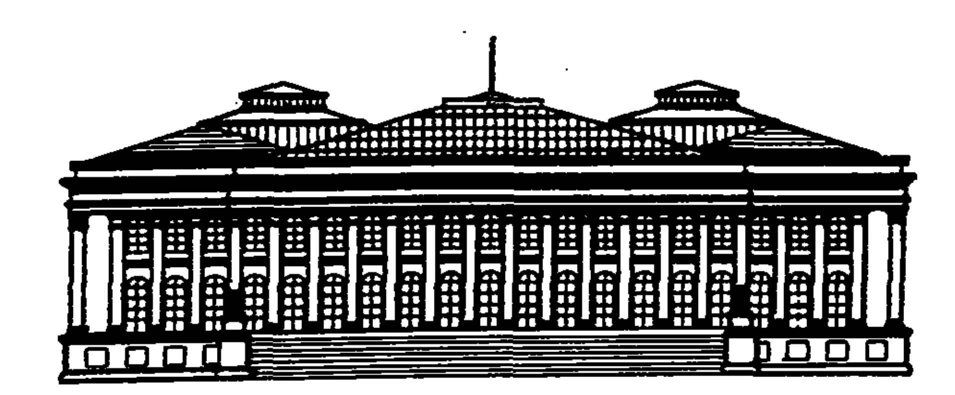
Contacts :
AFP Philippe Donzel 42 33 44 66 p 4254
DIDOT BOTTIN 45 78 61 66 p 257

AFP, LA VOLONTÉ D'INFORMER



BEBA

J.F.A. Buisson et Cie



AGENTS DE CHANGE

UN CONSEIL

- pour « optimiser » vos placements ?
- pour bénéficier des avantages de la fiscalité boursière ?
- pour souscrire aux Fonds communs de placement ?
- pour résoudre vos problèmes de trésorerie ?

Envoyez ce coupon à J.F.A. BUISSON, agents de change
▶ 92, rue de Richelieu 75002 PARIS - Tél. : (1) 42.96.15.13
▶ 54, rue Paradis 13006 MARSEILLE - Tél. : 91.33.22.28
▶ 57, rue Saint-Jean 54000 NANCY - Tél. : 83.35.03.02
▶ 17, bd Tauler 67000 STRASBOURG - Tél. : 88.36.40.54

NOM (en capitales) ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... LOCALITÉ ....
TÉL. ....

LE SALON DE L'ÉPARGNE ouvre ses portes le 4 octobre au Palais des Congrès de Paris (porte Maillot). Pendant 3 jours, ce Salon attend 50 000 visiteurs. Ces investisseurs auront à leur disposition 150 stands où leur seront prodigués des conseils gratuits par des experts en investissement.

Ils auront également toute une palette de jeux et d'animations sur l'épargne (voir ci-après). Les débats seront animés par le Groupe AGEFI-LA VIE FRANÇAISE, LA TRIBUNE DE L'ÉCONOMIE, qui assure le patronage de cette manifestation.
Le développement considérable de ce Salon, créé en 1980 par la Sté WIN, prouve la maturité grandissante du public en matière d'investissement.
Le Salon de l'Épargne, faisant partie de la liste officielle des Salons autorisés, bénéficie d'un comité de parrainage, sous la présidence de Monsieur Édouard BALLADUR, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation.

DES STANDS ET DES ANIMATIONS
Sont prévus pour répondre aux questions et prodiguer des conseils financiers et fiscaux.
Notons par exemple le BILAN RETRAITE sur ordinateur proposé par la CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE, la consultation gratuite sur LES SUCCESSIONS proposée par le CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT, L'EXPERTISE DES PIÈCES D'OR par le CRÉDIT DE LA BOURSE.
Enfin pour ceux qui veulent tenter leur chance : le loto de l'Investissement. (Fonds communs, pièce d'or et placements divers à gagner !).



FORUM DE L'INVESTISSEMENT

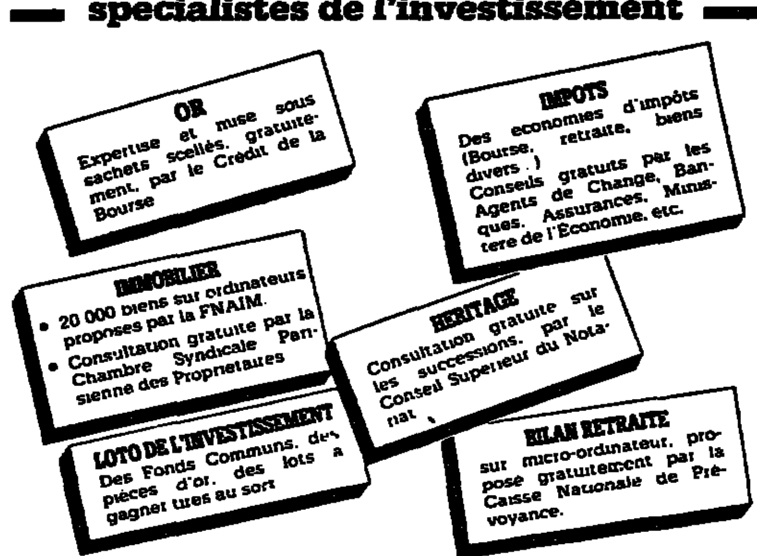
Sous le patronage du
GROUPE AGEFI
LA VIE FRANCAISE - LA TRIBUNE

INAUGURATION OFFICIELLE
Samedi 4 octobre à 12 h 00
par M. Alain JUPPÉ
Ministre Délégué auprès du Ministre d'État, Chargé du Budget

SALON de L'ÉPARGNE

150 STANDS : Banques, Agents de Change, Assurances, La Poste, Or, Immobilier, SCPI, Multipropriété, Conseillers Financiers, Forêts, Matières Premières, Franchises, Journaux Financiers, Caisses d'Épargne, etc.

conseils gratuits par les plus grands spécialistes de l'investissement



9 GRANDS DEBATS PUBLICS :

• Samedi 4 octobre, 10 h 00 à 12 h 00
LA BOURSE EN 1987
Inauguration officielle, samedi 4 octobre à 12 h 00 par M. Édouard BALLADUR, Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation.

• Samedi 4 octobre, 14 h 00 à 15 h 30
FAUT-IL INVESTIR DANS LES VALEURS INTERNATIONALES ?

• Samedi 4 octobre, 16 h 30 à 18 h 00
LES PERFORMANCES DES PLACEMENTS COLLECTIFS (SICAV, Fonds Communs...).

• Dimanche 5 octobre, 10 h 00 à 12 h 00
COMPLÉTER VOTRE ÉPARGNE RETRAITE : LES COMPAGNIES D'ASSURANCE VOUS AIDENT-ELLES VRAIMENT ?

• Dimanche 5 octobre, 14 h 00 à 15 h 30
RÉUSSIR LA GESTION DE VOTRE PATRIMOINE

• Dimanche 5 octobre, 15 h 30 à 18 h 00
L'OR, LE DOLLAR ET LES TAUX D'INTÉRÊT EN 1987

• Lundi 6 octobre, 10 h 00 à 12 h 00
LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET LA DÉSINFLATION
Avec l'intervention de M. Pierre MÉHAIGNERIE, Ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports.

• Lundi 6 octobre, 14 h 00 à 15 h 30
LA NOUVELLE FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE
Avec l'intervention de M. Alain JUPPÉ, Ministre Délégué auprès du Ministre d'État, chargé du Budget.

• Lundi 6 octobre, 16 h 30 à 18 h 00
LA PERCEPTION FINANCIÈRE DE LA FRANCE DANS LE MONDE

LES Flash DU FORUM

Samedi 4 octobre 1986
11 h 00 : Donations et successions : les notaires vous conseillent
14 h 30 : Comment investir et placer sans impôts ?
17 h 00 : Comment négocier avec votre banque ?

Dimanche 5 octobre 1986
11 h 00 . Les crédits immobiliers
14 h 30 : Quelles valeurs pour votre portefeuille-titres en 1987 ?
17 h 00 : Douze bonnes idées pour votre argent en 1987

Lundi 6 octobre 1986
10 h 30 : Dix façons de compléter votre retraite
14 h 30 : La gestion internationale de votre patrimoine
17 h 00 : Les nouvelles donnes de l'immobilier

PARIS

4, 5, 6 OCTOBRE

Création et organisation
Sté WIN Tél 42 96 64 50
46, rue Ste-Anne - 75002 PARIS

CLOTURE OFFICIELLE
Lundi 6 octobre à 17 h 45
par M. Édouard BALLADUR
Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation

PALAIS des CONGRÈS de PARIS Porte MAILLOT
(4e Niveau) 10 h à 19 h **Entrée 40 F**

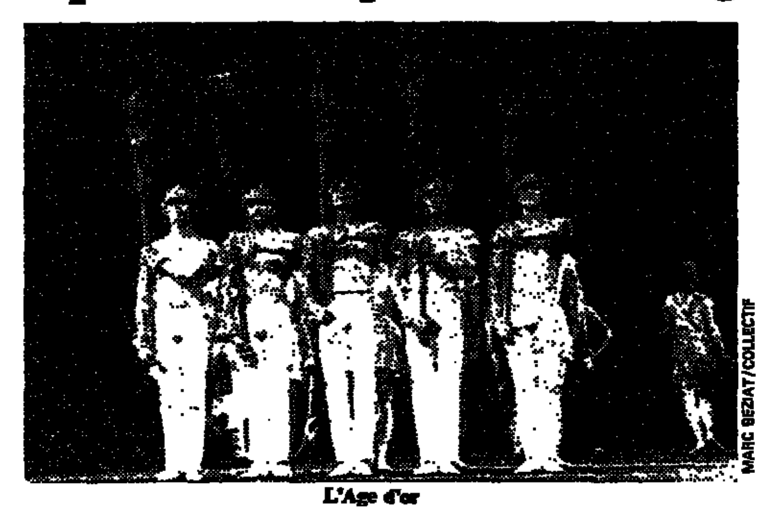
Culture

DANSE

Le Ballet du Bolchoï au Palais des Congrès

Un spectacle splendide et gelé

Parti à la conquête de l'Occident dans les années 50, le Ballet du Bolchoï n'a pas évolué d'un pouce en trente ans. Mais c'est toujours une splendide machine à danser.



L'Age d'or

Le Ballet du Bolchoï, c'est d'abord le directeur de la danse, le tout-puissant et diplomatique Youri Grigorovitch, qui règne sur la production et assure la plupart des créations depuis 1964. C'est aussi une pléiade de superbes danseurs (cent cinquante artistes, dont quarante solistes), entraînés par deux femmes exceptionnelles : Galina Oulanova et Marina Semyonova.

Après dix ans d'absence, la compagnie est revenue à Paris avec un programme de répertoire et une production récente, *l'Age d'or*, dans une nouvelle version de Grigorovitch. A l'origine, une partition composée en 1930 par le jeune Chostakovitch sur un livret de Vaïnonen et Jakobson. Il s'agissait là d'un ballet « moderne » traitant un sujet actuel. Mais déjà le mouvement de libération artistique qui avait saisi la peinture, la musique et la danse avant la révolution entrait en conflit avec les règles et l'idéal du socialisme.

L'Age d'or, qui est une glorification de la jeunesse soviétique face aux courants décadents, annonce le *grand gel, le repli hors du temps*. Grigorovitch a décidé de reprendre ce ballet oublié. Il a remanié le livret, modifié la partition par l'adjonction de fragments de Chostakovitch – *plus lyriques* – adapté aux besoins de l'action. Au Palais des Congrès, le spectacle s'ouvre sur un décor abstrait en camaïeu de Simon Virsaladazé composé de triangles mobiles rappelant les tableaux constructivistes. Passé le premier effet de surprise – le défilé des sportifs bannières au vent, – on entre dans les aléas d'une action très morale. Le couple candide et lumineux (Boris et Rita) est opposé au chef de bande Jachka et à sa complice Ljusska. Opposition aussi entre la plage où se réunissent les gentils pêcheurs et le sombre repaire de Jachka, le restaurant l'Age d'or voué aux danses décadentes, tango, charleston, fox-trot. L'utilisation de *Tea for two* par Chostakovitch reste un morceau de bravoure et ménage un très beau lever de rideau.

L'intrigue du ballet, assez voisine de celle de *l'Opéra de quat'sous* (humour en moins), n'est pas d'un intérêt palpitant. Mais Grigorovitch a réussi à créer un climat grâce à un découpage très cinématographique. L'action, assez lente à démarrer, s'accélère à partir du deuxième et surtout du troisième acte, avec des séquences brèves en fondu-enchaîné, des parcours en diagonale qui se court-circuitent, des poursuites *folles dans des éclairages contrastés*, des panoramiques, des gros plans, comme dans les films muets ; même le jeu outré des bandits entre dans ce style expressionniste.

La faiblesse vient du vocabulaire chorégraphique. La gestuelle utilisée par Grigorovitch, figée dans la tradition, est en inadéquation avec un sujet qui n'a rien d'épique ou de grandiose. Ses danses rétro sont bien en deçà de tout ce qu'avait pu proposer les ballets de Diaghilev voici cinquante ans. Elles sont à la traîne d'une musique alerte et sautillante. Les protagonistes ne peuvent exprimer des comportements simples, actuels, que par l'emphase ou la danse de caractère.

Le jeune couple Boris et Rita est voué aux grands « adages » classiques qui permettent à Natalia Bessmertnova de planer comme un fétu de paille dans les portés acrobatiques prodigués par le solide Irek Moukhamedov. Tatiana Golikova, qui a minci, assume le rôle de Ljusska avec ce qu'il faut de nostalgie dans l'œil. L'emploi le plus intéressant est celui de Jachka. Alexeï Lazarev l'assume avec vivacité et l'arrache de l'imagerie.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des Congrès : *l'Age d'or*, 3, 4, 5, 23, 24, 25, 26 octobre; *Raymonda*, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15 octobre; *Giselle – Mozart et Salieri*, 16, 17, 18, 19, 21, 22 octobre.

Douglas Dunn à Beaubourg

Un chorégraphe ludique

Toujours aussi vif argent, Douglas Dunn revient dans une grande débauche de frusques et s'accroche au fil ténu d'une musique d'Alvin Lucier aussi aride qu'un fil de fer barbelé.

Douglas Dunn, une des têtes chercheuses de la « post modern dance », ne risque pas de se complaire dans un académisme figé. Pourtant on avait presque réussi dans les années 80 à identifier son style, un baroque flamboyant très agréable à l'œil.

Sa nouvelle création, *Dances for men, women, and moving door*, déconcerte. Il s'agit d'une suite de solos, duos, ensembles, dont les entrées, exécutées par une porte spéciale, perturbent la vague sonore émise par quatre hauts parleurs. Douglas Dunn a imaginé une tribu urbaine fébrile et chahuteuse où les groupes, les sexes, s'opposent dans des jeux de mains, des gags un peu puérils, des parades amoureuses, agrémentés d'un marathon vestimentaire dont le goût est laissé à l'appréciation de chacun (costumes de David Ireland).

Le chorégraphe comme toujours se montre inventif et imprévisible dans la direction et l'enchaînement des mouvements. Imprévisible aussi sa gestuelle qui mêle des figures de danse, de sport et de petits attouchements façon Gallotta. L'ensemble, pour reprendre sa propre définition, *« est à la fois formaliste et expressionniste »*. Il y a aussi Douglas Dunn qui bouge comme personne et se paye un numéro de danseur (ou danseuse) étoile assez saignant.

On retrouve – *sous l'humour typiquement américain* – l'élève de Cunningham. Pourtant, au bout d'une heure, une certaine fatigue naît de cette activité vibrionnante et l'environnement sonore d'Alvin Lucier n'arrange rien.

M. M.

★ Centre Georges Pompidou, 20 h 30, jusqu'au 5 octobre. A Gennevilliers, les 28, 29 et 31 octobre. Représentation de *Futurities*, spectacle créé au Festival de Lille en 1984 par Douglas Dunn et Elsa Wolliaston sur une musique de Steve Lacy.

ARTS

L'authenticité de deux Rembrandt est contestée au Metropolitan Museum de New-York

Deux toiles de Rembrandt, *Portrait d'un homme* et *Portrait d'une femme*, accrochés sur les cimaises du Metropolitan de New-York ne sont plus considérés comme des œuvres du peintre. *« Il ne s'agit pas de faux »*, a souligné Philippe de Montebello, le directeur du Met, *« mais d'œuvres d'atelier. Rembrandt était sans doute près du chevalet quand les peintures ont été faites. »* Aussi les tableaux continueront-ils d'être exposées.

Le Metropolitan Museum a pris la décision de faire cette annonce lundi dernier après la remise d'un rapport d'experts *faisant remarquer que certains* éléments stylistiques des tableaux tranchaient avec ceux du peintre, et en particulier que la façon dont sont peints les yeux *« trahit une préférence pour un effet de couleurs qui semble presque de la coquetterie »* et qu'*« une telle préférence ne se retrouve pas dans les portraits de Rembrandt de 1632 »*.

Les experts estiment à quatre cents le nombre des œuvres de Rembrandt. Une révision nettement en baisse par rapport aux années 20, où l'on pensait qu'il en existait plus de sept cents.

THÉATRE

« La Comédie sans titre », d'Italo Svevo

La mise au rancart des « vieux jeunes »

Dans son théâtre mouchoir de poche de la vieille rue Volta, Jacques Mauclair reprend la pièce d'Italo Svevo : la Comédie sans titre, *qu'avait créée en France Robert Gironès en 1976, à Lyon, dans une traduction de Ginette Herry.*

La vie du théâtre, à Paris, est tout de même aberrante. A grand ramdam de télés, de radios, d'interviews dans nos journaux, sont présentées cette rentrée, avec des vedettes à l'affiche, nombre de pièces même pas médiocres, attristantes de faiblesse, et cela dans de beaux grands *théâtres. Et une pièce superbe*, émouvante, drôle, un sommet du théâtre, comme cette *Comédie sans titre* de Svevo, est montée pour trois sous, devant six rangs de chaises, dans un quartier mort le soir, par un vieil ouvrier impénitent de la scène, qui a le feu sacré, mais qui ne dispose pas de l'argent, de l'espace, de l'équipement technique, qu'exigerait ce chef-d'œuvre. C'est à pleurer de rage.

Tout se tient

Mais tout se tient, d'ailleurs, dans cette aventure. Il n'est pas une jeunesse, Mauclair, et Italo Svevo n'en était pas une non plus lorsqu'il écrivit cette pièce, presque en même temps que son roman *la Conscience de Zeno*.

Soit dit en passant, le titre *la Comédie sans titre n'est* pas de Svevo. Il avait planqué dans un tiroir cette pièce, sa treizième pièce, qui ne fut ni jouée ni imprimée de son vivant, tout comme les douze autres. Quand plus tard elle fut imprimée, l'éditeur l'appela *la Comédie sans titre*, ce qui lui donne un caractère un peu intello, un peu *tordu, disons* assez « pirandellien », qui n'est pas juste du tout.

En fait, il n'avait que soixante-deux ans, à ce moment-là, Svevo, mais il « faisait » plus, et quand il fit le tour des revues, des journaux, des maisons d'édition, pour essayer de faire parler de *la Conscience de Zeno*, le roman, il se fit éjecter, on ne le connaissait pas, on ne savait pas qu'il avait écrit, trente ans auparavant, deux autres romans, *Une vie* et *Sénilité*. Et un vieux bonhomme qui apporte un manuscrit, personne n'en veut, s'il n'est pas célèbre (regardez les chroniques des livres, des « premiers » romans, ces semaines-ci, c'est tous des jeunes, des plus ou moins jeunes).

Justement, le propos de la pièce, *la Comédie sans titre* – pardonnez-moi de mêler tout le temps le roman *la Conscience de Zeno* et cette pièce, *mais ils datent des mêmes* jours, – oui, le propos de cette pièce, c'est la cruauté des gens envers les vieux bonshommes, cette façon de les ficher au rancart, à partir d'un certain âge, même s'ils ne sont aucunement diminués, s'ils sont des *« vieux jeunes »*, comme dit Svevo, cette façon de les éjecter de leur travail, et même de leur vie de tous les jours, à la maison.

Alors le vieux Giovanni, dans *la Comédie sans titre*, se laisse persuader par son neveu, un jeune interne en médecine, de tenter une opération de « rajeunissement ». Une histoire d'hormones. Et il va devenir plus fringant, en apparence, mais dans son for intérieur il va éprouver que c'est plus sinistre encore (il *l'avait prévu, à vrai dire*).

Les idées fixes, les thèmes obsessionnels de toute l'œuvre de Svevo sont là, bien présents, dans cette *« pièce en trois actes et trois rêves »* : le sentiments d'échec de tout un chacun, dans sa vie. Dès qu'un personnage de Svevo fait son « examen de conscience », il doit convenir qu'il a plus ou moins raté son métier, qu'il n'a pas fait le bonheur de sa femme parce qu'il aurait mieux fait d'en épouser une autre, et ainsi de suite.

« Comique de l'horreur »

Il y a pas mal de suicides dans les écrits de Svevo, mais pas chez tout le monde, parce que dans ces moments-là, de retour sur soi, il y a quand même des sorties de secours, par exemple les souvenirs d'enfance, ou des espoirs idiots de faire autre chose. Mais à l'âge de notre Giovanni et à l'âge de Svevo quand il écrivit cette pièce, lorsqu'on est humilié et blessé du matin au soir par les plus jeunes, c'est fichu : les souvenirs d'enfance et les rêves d'un *futur se confondent* dans une sorte de chagrin, presque de dégoût.

La pièce est magnifique, et en même temps elle fait rire beaucoup, car Svevo, surtout dans son théâtre, a un sens très personnel du « comique de l'horreur », un comique abrupt, très violent. Et puisqu'il s'agit, dans *la Comédie sans titre*, de cogner à bras raccourcis sur les vieux, allons-y, disons que la présentation de cette pièce par Jacques Mauclair n'est pas le rêve.

Attention, comment ne pas l'aimer, Mauclair, lui qui avec rien continue de monter de vraies grandes pièces très belles, avec beaucoup de droiture, de pénétration, de talent et d'enthousiasme. Mais il a un défaut : il se laisse presque chaque fois emporter par sa passion, et chez lui, dans son théâtre minuscule, à peine plus grand qu'une chambre à coucher, devant des spectateurs qui sont à cinquante centimètres, ou à peine plus, il fait « surjouer » ses acteurs, il les fait *hurler, et lui-même* suit le mouvement. Et c'est beaucoup trop de gestes et de bruits dans si peu d'espace, et les pièces en souffrent.

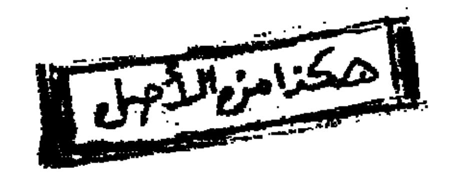
Il y a un acteur, André Thorent, qui jouait déjà chez Mauclair dans *le Misanthrope*, qui n'obéit pas à cet excès démonstratif : il joue très finement, d'une voix tempérée, il a une grande *richesse* subtile d'imagination, il est très bien dans cette pièce de Svevo. Et, presque tout le temps, la grande Monique Mélinand (l'une des actrices de l'Athénée de Jouvet) est très juste aussi dans le rôle de l'épouse du vieux Giovanni (qu'elle avait d'ailleurs créé à Lyon chez Gironès). Il faudrait que les autres acteurs s'alignent sur le jeu mesuré de ces deux-là, y compris le maître des lieux, Mauclair lui-même (mais Jean-Damien Barbin, qui joue le jeune médecin, soyons juste, reste très calme).

Voilà. Ajoutons qu'il faut lire les livres de Svevo, publiés chez Gallimard surtout, et au Seuil. C'est immense, c'est passionnant. Et merci à Jacques Mauclair. Oui, *merci sans réserves : il est l'honneur* de son métier, il monte sans arrêt du vrai grand théâtre, de tout son cœur, et c'est bouleversant de le voir jouer, tout illuminé par l'amour de son art. Tous comptes faits, allez voir *la Comédie sans titre* : vous rirez beaucoup, vous ne vous ennuierez pas une seconde, et puis c'est une question d'honneur, de savoir-vivre : il faut rendre hommage à Svevo et à Mauclair, à ce qui est beau et propre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Marais, 20 h 30.

● Le spectacle « Elvire-Jouvet 40 », avec Philippe Clevenot, se joue à l'Athénée depuis le 1er octobre à 20 h 30 et non à partir du 10 octobre à 21 heures comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 2 octobre.



Culture

MUSIQUE

L'orchestre symphonique du Bolchoï à Pleyel

Alexandre Lazarev et Stanislas Bounine

L'orchestre symphonique du Bolchoï a donné un concert salle Pleyel dirigé par un chef impressionnant bien que peu connu en France : Alexandre Lazarev.

On répète à l'envi que les symphonies de Tchaïkovski sont usées à force d'être ressassées. Il y a longtemps cependant qu'elles ne figurent plus qu'exceptionnellement au programme des concerts symphoniques. On voit encore passer parfois la quatrième plus « Brillante » que les autres, presque jamais « Pathétique » parce qu'elle finit pianissimo et que les chefs d'orchestre n'aiment pas cela (1). L'orchestre symphonique du Bolchoï, qui donnait un concert à la salle Pleyel, avait annoncé jusqu'au dernier moment la *5e symphonie* de Chostakovitch ; dès les premières mesures, il s'est révélé que celle de Tchaïkovski lui avait été substituée...

Les raisons de ce changement n'ont pas été dévoilées, mais nul ne saurait se plaindre d'entendre à l'improviste un chef-d'œuvre aussi irrésistible de lyrisme et d'orchestration, surtout par de tels interprètes. Dans cette partition où tous les instruments sont sollicités tour à tour, en soliste ou par groupes, il est aisé d'apprécier les qualités individuelles des chefs de pupitre – clarinette, cor, flûte et basson particulièrement, – le velouté des cordes et la rondeur des cuivres, selon l'expression consacrée, mais aussi les qualités collectives : l'irréprochable ensemble du quatuor et l'équilibre qui règne entre les pupitres, dans les *tutti* où les timbres se mettent en valeur les uns les autres, chacun apportant son exacte contribution.

Science et sensibilité

Il est vrai que le compositeur a réglé ces choses avec une rare subtilité. Qui plus est, cette science de l'orchestration est au service d'une sensibilité mieux adaptée qu'on ne l'a dit à la forme symphonique nourrie par les conflits des lignes et des timbres. C'est à cela sans doute que pensait Schoenberg lorsqu'il désirait, en 1947, qu'on le prenne *« pour une espèce de Tchaïkovski, un tant soit peu meilleur »*.

Mais un orchestre excellent et une grande partition ont encore besoin d'un chef inspiré pour se faire valoir mutuellement. On ne connaît guère Alexandre Lazarev ; il ne doit pas avoir quarante ans et dirige régulièrement au Bolchoï. Il semble que l'opéra soit un domaine de prédilection car sa précision, jointe à un tempérament chaleureux, produisent un résultat impressionnant.

Cela convient idéalement pour une œuvre comme celle-là aussi bien que pour le *Concerto en mi mineur* de Chopin donné en première partie. Le soliste en était Stanislas Bounine, qui remporta le concours Marguerite-Long en 1983 et le concours Chopin en 1985. Tour à tour brillant et extrêmement nuancé, son jeu allie la douceur du toucher de l'école russe à un éclat plus occidental. Dans la première valse de *l'Opus 69*, donnée en bis, il a laissé libre cours à une fantaisie pleine d'imprévu et de charme, mais il a dit le concerto comme un conte aux mille péripéties tendres et héroïques. C'est sans doute ainsi que Chopin l'entendait.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Lorin Maazel dirigera la *Deuxième Symphonie*, plus rarement exécutée encore, avec l'Orchestre national de France, le 21 février 1987.

ROCK

Les Woodentops à l'Elysée-Montmartre

Du neuf avec du vieux

Un groupe anglais né en même temps que les Sex Pistols mais qui a su durer.

Les Woodentops sont à peu près la meilleure chose qui soit arrivée au rock depuis deux ans, époque de leur formation. Un groupe anglais flambant neuf, fulgurant sur scène, inventif en studio et furieusement déterminé. Tout juste sortis de l'adolescence, ils sont cinq dont un élément féminin aux claviers, un batteur dingo qui joue debout et un leader, Rolo McGinty, qui chante et qui tient la guitare acoustique. Une graine de star, celui-là, avec une belle petite frimousse et des idées bien faites, une voix (pleine de morgue et de vigueur) qu'on n'oublie pas et un jeu de jambes au diapason.

Un concert des Woodentops est un choc. De ceux, on l'imagine, que provoquaient les Rollings Stones à leurs débuts. Une poussée d'adrénaline permanente, un court-circuit électrique et cinglant, un tourbillon sensuel, une fraîcheur de ton et d'attitude. Petits tous les cinq (ils ne dépassent pas 1,70 m), ils sont nerveux et ramassés, tout à leur musique : des mélodies pop, simples et fruitées, qu'ils pervertissent dans la forme avec une batterie psychotique et un traitement particulier des guitares acoustiques. *« Nous n'utilisons pas l'électronique,* dit Rolo McGinty, *mais nous essayons d'en retrouver les pulsions et les sonorités spécifiques avec les instruments acoustiques. D'ailleurs, n'importe qui peut jouer nos morceaux avec une guitare acoustique, c'est l'élément essentiel et les structures sont simples. »*

Leurs premières secousses sont millésimées 1977, avec la découverte des Sex Pistols. Pas une influence mais un déclic. On les a beaucoup comparés au Velvet Underground et à Suicide, ils préfèrent les Doors : *« Surtout pour la place qu'ils occupaient et cette façon différente et risquée qu'ils avaient d'appréhender une musique classique, accessible et dansante. Ce n'était pas la musique mais ce qu'elle transportait qui était inédit et novateur. Notre ambition est d'arriver à ça. Sauf que je n'ai aucun désir de mourir comme Jim Morrison dans la drogue et l'alcool. Nous ne sommes pas de ces groupes qui érigent les poncifs du rock en mode de vie. Si l'un de nous saccageait sa chambre d'hôtel en tournée, plus personne dans le groupe ne lui adresserait la parole. La présence d'une fille est d'autant plus importante que pour rien au monde nous ne voudrions la choquer. »*

C'est la « faim », disent-ils, qui les a fait démarrer. la faim d'apprendre, de découvrir, de voyager ensemble et de communiquer. Ils se veulent un groupe enthousiaste et optimiste, sain de corps et d'esprit, porté par la spontanéité et l'énergie. *« Au début, nos chansons étaient surchargées : expérimenter était une obsession. A présent, en plus, nous jouons. »* Leur musique, ils la définissent comme un point de rencontre entre rockabilly et high tech, *« et nous passons d'une extrême à l'autre »*.

Le premier album est une aubaine d'astuces et d'audace, de chansons attachantes et de sons entêtants. Il a pour titre *Giant* (le précédent était en réalité la compilation des 45 tours) : *« Choisir le mot « Géant » comme indicatif d'un premier album, c'est une manière de pied-de-nez pour dire que, chez les Woodentops, c'est la musique qui est grande. Les petits s'attaquent à gros, mais il faut prendre ça avec humour, ce n'est pas un disque prétentieux »*. En tout cas, les Woodentops ont du culot, ils font du neuf avec du vieux. Et pour une fois, c'est franchement réussi.

ALAIN WAIS.

★ Ce jeudi 2 octobre à 20 heures à l'Elysée-Montmartre ; le 3 à Rennes.

★ *Giant* : Virgin, 70446.

CINÉMA

La reprise de « Sur les quais », d'Elia Kazan

L'ambiguïté de la délation

Trente-deux ans après sa sortie, où il fut largement couronné de huit Oscars, que reste-t-il d'actuel, de vivant, du fameux *Sur les quais*, d'Elia Kazan ? Surprise, presque tout.

L'histoire de Terry, jeune boxeur déchu qui travaille sur les docks de New-York et ne veut pas qu'on l'appelle « tocard », est toujours juste, même si le contexte a changé. Le frère de Terry est l'avocat du méchant Johnny, qui tient le racket des docks et roule en limousine en fumant de gros cigares. Un jour, Terry est compromis dans le meurtre déguisé d'un docker récalcitrant. La sœur du mort, la blonde Edie, lui demande de l'aider à découvrir la vérité et c'est l'engrenage : se taire, comme le veut la loi du milieu et des victimes elles-mêmes, c'est perdre Edie. Parler à la police, c'est garder Edie, aller dans le sens de la vraie justice, mais risquer sa vie et celle de son frère... Heureusement, un prêtre courageux et bagarreur va réveiller la conscience de Terry.

Certes, on se passerait volontiers de la musique de Leonard Bernstein, outrageusement dégoulinante, et le prêtre pèse un peu lourd à l'écran (Karl Malden et son nez en patate, bien sympathique par ailleurs), même si, ces jours-ci, avec *Mission* entre autres, la religion reprend du muscle.

Mais Marlon Brando est évidemment inoubliable, comme Eva Marie Saint, alors à ses débuts. La mise en scène, qui tient le juste milieu entre le reportage (Kazan tourna vraiment sur les quais, protégé par des gardes contre les gangsters qu'il dénonçait) et le maniérisme, dégage une beauté puissante. Surtout, on regarde aujourd'hui avec moins de prompte sévérité ce film sur l'ambiguïté de la « délation », qui choqua beaucoup en 1954, trois ans après les dépositions de Kazan devant la commission du sénateur McCarthy.

Brando est un mouchard christique qui sacrifie son honneur personnel pour le salut du groupe. Ce serait trop ironique de croire que Kazan s'est tout à fait représenté dans ce rôle. Du moins commençait-il une explication qu'il poursuivra plus tard dans ses écrits, une expiation épuisante et féconde.

MICHEL BRAUDEAU.

MODE

Le 52e Salon du prêt-à-porter

En attendant demain

Crise et peur des bombes, le Salon du prêt-à-porter qui a fermé ses portes le 1er octobre a reçu moins de visiteurs que les précédents, mais les commandes sont nombreuses. Les industriels suivront-ils ?

Le Salon du prêt-à-porter, c'est une sorte d'avant-première aux défilés printemps-été 1987 des créateurs (qui vont avoir lieu du 15 au 22 octobre). Mais ce n'est ni la même organisation ni la même fonction. Il s'agit moins de faire passer une image qui va être reconnue par la presse et l'ensemble des professionnels que de vendre des produits. C'est-à-dire d'exposer des modèles que les dizaines de milliers de boutiques de mode pourront vendre à leurs clientes. Des produits portables, abordables et néanmoins séduisants. Ils sont plus de mille, stylistes et fabricants, à avoir loué des stands pour 1 800 francs le mètre carré.

Quelques-uns ont disposé un petit podium pour des défilés miniatures. Le groupe des Halles s'en offre de vrais, mais rien n'est installé pour, et on ne peut pas voir grand-chose. A côté, une douzaine de jeunes stylistes se sont réunis sous le parrainage Woolmark et ont aménagé un salon dans le Salon. Manière de partager les frais annexes et surtout de se situer dans un créneau haut de gamme. Car on trouve de tout au Salon, depuis le tout-venant jusqu'au luxe, du sport à la paillette venue tout droit d'Asie du Sud-Est.

Le nombre d'exposants est impressionnant. On a le sentiment d'un formidable émiettement peu favorable à l'organisation fonctionnelle d'une industrie. Se regrouper, c'est seulement une manière de faire face, pour un temps, à des problèmes matériels. Chacun garde son autonomie de fonctionnement et, bien entendu, d'inspiration.

L'art de l'inconstance

Mais, finalement, la mode, c'est moins « être à la mode » que trouver comment se définir individuellement, de la manière la plus exacte, sans se figer, comment annoncer extérieurement un état d'esprit en perpétuel changement. Les industriels se méfient de cette instabilité naturelle, et les créateurs s'en plaignent. Mais si la mode est un métier d'art, elle a besoin des prolongements d'une industrie qui, elle, a bien besoin d'apprendre que la mode, c'est l'art de l'inconstance.

COLETTE GODARD.

Safari porte de Versailles

Shorts de brousse, sahariennes, robes-chemisiers kaki, beige ou orange passé. Du 27 septembre au 1er octobre, un vent africain a soufflé. On allait porte de Versailles, on s'est retrouvé dans un safari. Hélas, la chasse à l'antilope et aux papillons a, semble-t-il, été boudée par beaucoup d'aventuriers du costume : 37 270 visiteurs, soit une diminution globale de 19,58 %. Les étrangers, découragés par la peur du « Bombing Paris », ont annulé leur voyage : – 30 % d'Italiens, – 41 % de Britanniques, – 45 % de Scandinaves, – 52 % d'Américains. Seuls les Japonais ont héroïquement triomphé de leurs angoisses : leur fréquentation a augmenté de 15 %.

Sur le terrain, on a pu observer beaucoup d'hôtesses abouliques ruminant leur ennui à l'ombre d'un portant. Les mannequins en jogging allaient s'acheter des glaces ou slalomaient entre les stands, émerveillés par les caracos campagnards, les jupes fluides à la Suzanne Lenglen et les nageurs en Lycra satiné. L'ambiance était tantôt celle d'un grand magasin aux heures creuses, tantôt celle d'un dancing dévasté.

Spectacle cruel que cette grande fille blonde de chez Karting arborant un pull pailleté argent pour trois spectateurs. Au niveau 2, Jeanine Zeitoun, alias Poupette (créatrice de robes de mariée), imaginait déjà une solution : *« Je vais prendre la route pour aller présenter ma collection aux provinciaux. Je compte même offrir des billets d'avion à mes plus gros clients étrangers... »*

Il reste que la désaffection du public n'a pas traumatisé tout le monde. Au contraire, Pierre Lasselin, PDG de Carole Laure (la « mode color »), parle d'un salon record : 98 000 robes vendues, *soit l'équivalent du chiffre qu'il réalise en un an à l'exportation : « Les gros détaillants sont venus. D'habitude, on compte beaucoup de touristes. »*

Même discours du côté des créateurs des Halles. *« Cette année, les visiteurs, moins nombreux, étaient plus professionnels, plus motivés »*, remarquait-on chez Etienne Brunel, où le « féminin habillé » (robes bustiers bouillonnées de taffetas synthétique) a convaincu *« les boutiques les plus pointues, lassées par le dépouillement des Japonais »*. Chez Peter Kea, on sablait presque le champagne : ses robes-chemisiers à panneaux toniques lui ont valu une quinzaine de nouveaux contrats avec des boutiques du Koweït, de Belgique, et même de Tahiti.

Négatif, ce salon ? Les plus fiers disent qu'ils n'ont rien ressenti parce que, pendant qu'ils paradaient, leurs représentants et leurs filiales ne chômaient pas. *« Et puis Milan, c'est pour bientôt. »*

LAURENCE BENAIM.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELVIRE/JOUVET-40, Athénée (47-42-67-27), 20 h 30.
LES CHIENS DE PLUIE, Tintamarre (42-87-33-82), 21 h 30.
ADAM ET ÈVE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.
PERROTIN-LURTECHE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 22 h.
VOLTAIRE, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.
PIERRE DESPROGES, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h 30.
LE VESTIAIRE, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h 30.
TUEUR SANS GAGES, Neuilly, Athletic (42-58-27-63), 20 h.
ON NE MEURT PAS AU 34, Huchette (43-26-38-99), 21 h 30.
BABY SITTING, Déchargeurs (42-36-00-02), 20 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (Palais Garnier) (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.
CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30 : la Clé, d'Eugène Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40.
BOUFFES DU NORD : voir Festival d'automne.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Buddy et Fladdo brûlent les planches.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - *L'Histoire du tigre.*
CHATEAUROUGE (42-52-44-94), 20 h : Vibrations posthumes.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DEUX PORTES (43-61-23-52), 20 h 45 : Tortilla Flat.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla.
ESPACE CARDIN (42-66-27-81), 20 h 30 : la Villa bleue.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Ducks for one ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Marx loutre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester.
PETITE SALLE (42-25-20-74), 24 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac ; Petite salle 21 h : Violences.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Un amour de Punk.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 21 h : B 29.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), *21 h : Tel quel.*
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle 20 h 30 : le Bain de Diane.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; *22 h 15 :* Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées (à partir du 5).
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fo.

Music-hall

LA COUPOLE (43-20-14-20), 19 h 30 : Eclats de nuit.
FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), 24 h : Marie-France.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 48 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : C. Lara.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 20 h 30 : Th. Le Luron.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : M. Sergent.
THEATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-08-80), 20 h 30 : Ch. Dumont.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.
DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94), 20 h 30 : Ballet Bolchoï.
PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), 22 h 30 : A. Ailey.

Les concerts

La Table verte, 22 h : D. Poray, N. Sigot (Schubert, Poulenc, Duparc...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Laval (Mendelssohn, Liszt).
Eglise St-Roch, 20 h 30 : Chœur des solistes, Orchestre français d'oratorio, dir. : H. Reiner (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Bon Bon Tropical.
KISS (48-87-89-64), 23 h : Moustic, Pompon et Jumboz.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : E. Le Lann.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : R. Franc.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J. Headricks.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : High Society Jazz Band.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : High Society Jazz Band.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Waters.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot 19 h : Ballade Chengs ; 21 h : Marionnettes Palanche.
Bouffes du Nord 20 h 30 : le Discours aux animaux.
Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.
Créteil, Maison des arts, 20 h 30 : Compagnie Bagouet.
Centre G.-Pompidou, 20 h 30 : Images Dance Company.

En région parisienne

Voir aussi Festival d'Automne

MARNE-LA-VALLÉE, Troisième Festival de jazz, Chapiteau, 21 h : Trio gitan ; D. Lockwood Quartet ; Ferme du Buisson.

Jeudi 2 octobre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h : Trois Artilleurs à l'Opéra, d'A. Chotin ; 19 h : le Ciel de Lit, de I. Reis ; 21 h : Dillinger est mort, de M. Ferreri (v.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h : le Kid en Kimono, de F. Tashlin (v.f.) ; 17 h : l'Echiquier de la passion, de W. Petersen ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain ; 19 h : Malabrigo, d'A. Durant.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Espace Gaité, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRITTERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassien, 14e (43-20-32-20) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It. v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOUSE (A., V.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A. v.f.) : La géode, 19e (42-45-66-00).
L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.f.) : Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-19) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).
MELO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MOME (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA RAGE DE VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme (le mat.), 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio Médicis (h.sp.), 5e (43-54-42-34).
RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
LE SEXE DU DIABLE (Esp., v.o.) : *Latina, 4e (42-78-47-86).*
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi.
BUSTER KEATON, Utopia, 5e (43-26-84-65), 16 h 20 : Steamboat Bill Junior, la Croisière du navigator.
CYCLE DU COURT MÉTRAGE, Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33), 20 h 30.
L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : la Dame de Shangaï.
FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) : l'Année des treize lunes (**).
LAUREL ET HARDY (v.o), Action Écoles, 5e (43-25-72-07) : C'est donc ton frère.
MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Jabberwocky.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : *To be or not to be.*
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : le Faucon maltais.
HOMMAGE A A. RESNAIS, Le Latina, 4e (42-78-47-86) : La vie est un roman.
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 19 h : Pauline à la plage ; 17 h : Ma nuit chez Maud ; Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h 20 : le Beau Mariage.
TARKOVSKY (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h : l'Enfance d'Ivan + le Rouleau compresseur.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o. et v.f.), Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94). Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : l'Homme qui aimait les femmes.
VIVE LA REPRISE (vo), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 10 : le Voyeur ; 18 h 10 : Magliari ; 20 h 10 : Cette sacrée vérité ; 21 h 50 : Pâques sanglantes.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 16 h 15.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit, v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 19 h.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : *Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 20.*
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), 21 h 40.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON, film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). - V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DE L'ARGENTINE, film français de Werner Schroeter, v.o. : 14-Juillet Parnasse (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DEMONS (**), film italien de Lamberto Bava, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). - V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).
831, VOYAGE INCERTAIN, film français de Jean-Louis Ligneraт : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MISSION, film britannique de Roland Joffé, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23)) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). - V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).
TAROT, film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lyncoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES, film italien de Duccio Tessari, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
WELCOME IN VIENNA, film autrichien d'Axel Corti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AVANT-PREMIÈRE

PEKIN CENTRAL, film français de Camille de Casabianca : Studio de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 OCTOBRE

« Hôtel de Sens et hôtel d'Aubray de Brinvilliers », 15 heures, s'inscrire 42-60-71-62, après 18 heures, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« La Bourse en activité », 15 heures, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Boucher », 12 h 45, métro Champs-Elysées-Clémenceau (M.-G. Leblanc).

« Le village Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail église Saint-Germain-des-Prés, et « L'ancienne halle au blé et la colonne astrologique », 15 h 15, 2, rue de Viarmes (angle rue du Louvre) (Paris et son histoire).

« Du boulevard du crime au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

« Nouveau quartier de Bercy : le ministère et sa maquette », 11 heures, sortie principale du métro Bercy (Mme Allaz).

« Les imagiers du Moyen Age : l'art de la pierre », 14 h 30, Musée des monuments français (Mme Demory).

« Art russe, religion orthodoxe : la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski », 15 heures, 12, rue Daru (Mme Hulot).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, entrée de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Mme Vermeersch).

« Des Nymphéas de Claude Monet à Picasso à l'Orangerie des Tuileries », 14 h 30, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Les hôtels de l'île-Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 6, bd Henri-IV (Vieux Paris), ou 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame-de-Paris, franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« La Cour des miracles et Saint-Eustache », 15 heures, métro Sentier (C.-A. Masser).

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des voleurs et des mendiants, des malingreux, des Francs Mitoux, du Grand Coesre et des archisuppôts », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle (devant la poste) (M. Ch. Lasnier).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie Lobau) ou sortie métro Saint-Paul ou 14 heures sortie métro Saint-Paul.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Feuilleton : Tous les fleuves vont à la mer. D'après le roman de Belva Plain, réal. Fielder Cook. Avec Lesley Ann Warren, A. Assante, I. McShane...

21 h 45 Magazine : Infovision. Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Lainé. *Au sommaire : sous les palmiers, de la poudre (dans la maternité du plus grand hôpital de Miami, un enfant sur cinq naît en état de manque de cocaïne) ; sauvez les meubles (le marché du meuble ancien) ; FINUL : les « casques bleus » s'enterrent au Liban.*

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Signé Caroline chérie ■ Film français de Richard Pothier (1950), d'après le roman de Cécil Saint-Laurent, avec Martine Carol, Jacques Dacqmine, Pierre Cressoy, Jacques Clancy, Marie Déa, Raymond Souplex. *Une jeune aristocrate aime un homme qu'elle n'a pu épouser. Prise dans la tourmente révolutionnaire, elle connaît des aventures dramatiques et galantes.*

22 h 50 Le magazine. Préparé par Jean-Louis Saporito. *Spécial drogue : différents reportages (sur la drogue dans un lycée, les produits, la toxicomanie en prison, les modes de « sevrage » des toxicomanes, etc) illustrent un grand débat sur la drogue, auquel participeront deux médecins thérapeutes, deux psychologues et Mme Monique Pelletier, ancienne secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice jusqu'en 1978. M. Albin Chalandon, garde des sceaux ; Mme Michèle Barzach, ministre déléguée auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, et Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ont pourtant refusé de participer au débat. Mme Grenier, juge d'instruction, représentera le ministère de la justice. Des parents et des jeunes toxicomanes y témoigneront et les téléspectateurs pourront dialoguer avec les invités du plateau.*

0 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Alice ou la dernière fugue ■■ Film français de Claude Chabrol (1976), avec S. Kristel, C. Vanel, J. Carmet, A. Dussolier, F. Ledoux.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Série : Témoins.

23 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Dust ■ film de Marion Hansel ; 21 h 55, Flash d'informations ; 22 h 5, Cinéma : Bras de fer ■■ film de Gérard Vergez ; 23 h 50, Cinéma : l'Amour en douce ■ film d'Edouard Molinaro... ; 1 h 20, Série : Espion à la mode.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : Lou Grant ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 30, Série : Thriller ; 0 h 50, Série : Lou Grant ; 1 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'enfant-Silence, de Jean-Marie Laclavetine, avec François Marthouret, Nadia Barentin, Nathanièle Esther.

21 h 30 Semaine thématique : Roulez les mécaniques. Machine ou pas machine ? *Pièce de rechange pour orgue mécanique,* de Martial Solal, avec Pierre Charial, à l'orgue Odin 56 touches.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre Antique d'Orange le 2 août) : *Macbeth,* opéra en quatre actes de Verdi, livret de Francesco Maria Piave, d'après Shakespeare, par l'Orchestre national de France.

23 h Les soirées de France-Musique.

Vendredi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier.

22 h 30 Feuilleton : Shôgun (rediff.).

23 h 20 Journal.

23 h 35 Rubrique information.

23 h 50 TSF (Télévision sans frontière).

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Deux flics à Miami.

21 h 25 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. *Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Régine Deforges et Geneviève Dormann* (le Livre du point de croix) ; *Kjell Espmark* (le Prix Nobel) ; *Philippe Labro* (l'Etudiant étranger) ; *Jean Lacouture* (De Gaulle — T. III : le Souverain) ; *Patrick Meney (Même les tueurs ont une mère).*

22 h 40 Journal.

22 h 50 Ciné-club : Saint François, ménestrel de Dieu ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1950), interprété par des moines franciscains (v.o.). *Onze épisodes de la légende dorée de François d'Assise empruntés au recueil des « Fioretti », traduit en dialecte toscan après sa mort. En une suite de fabliaux, avec une caméra en liberté, Rossellini a capté l'esprit de la pensée franciscaine, des actes de foi. Le film, admirable, n'a pas été présenté à la télévision depuis vingt ans et n'est pas ressorti en salle.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Les jeux à Condom.

20 h 35 Série : Le petit docteur. D'après l'œuvre de Georges Simenon. *La piste de l'homme roux.*

21 h 25 Magazine : Taxi. De Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson. *Troisième volet de l'enquête sur l'Egypte : la montée de l'intégrisme ; rétroviseur, de Michel Naudy ; Zorro : Jean-Edern Hallier.*

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels.

23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

15 h 30, Cinéma : les Chaussons rouges ■■ film de Michael Prowell ; 17 h 40, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, Les Triplés ; 21 h, Cinéma : Retour de manivelle ■ film de Denys de La Patellière ; 22 h 55, Flash d'informations ; 23 h 5, Cinéma : Blessure ■ film de Michel Gérard ; 0 h 20, Cinéma : la Clé □ film de Tinto Brass ; 2 h 10, Cinéma : Bras de fer ■■ film de Gérard Vergez.

LA « 5 »

16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 25, Série : K 2000 ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : Kojak ; 22 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6, invité : Nu Shooz ; 19 h, NRJ 6, invitée : Rose Laurens ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Henri Moore à Much Hadham, par Pierre Descargues.

21 h 30 Musique : Black and Blue. La musique des steel-bands.

22 h 30 Nuits magnétiques.

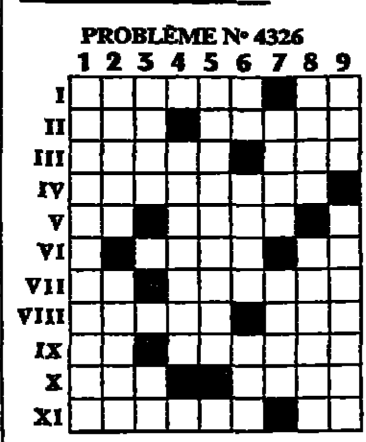
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie n° 3,* de David ; *Introduction et allegro appassionato en sol majeur, pour piano et orchestre, op. 92,* de Schumann ; *Todtenfeier,* poème symphonique de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart.

22 h 20 Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles : Te Deum, Troisième symphonie avec chœurs, de Milhaud ; Danses concertantes, de Stravinski ; Deuxième concerto pour piano et orchestre, de Bartok ; à 0 h 30, Mefi-Melodame.

Informations « services »

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Devait certainement connaître le problème des cellules, s'y étant attaché toute sa vie. Alternative. – II. Reste isolée malgré son attachement à la Société. Oreilles sourdes. – III. Garniture de bas de colonne. Patrie d'un Germain courtois. – IV. Clou semé sur la route. – V. Préposition. Façon de parler pour bien s'entendre ou s'invectiver. – VI. Vivante lumière des ténèbres. Démonstratif. – VII. Interjection. Se montre orfèvre en la matière. – VIII. Honore ou dégrade, selon l'accent. Possessif. – IX. Note. Va de fil en aiguille. – X. Grande, dans une bande à John Ford. Certain n'a pas bonne mine au fond. – XI. Distributeur de jetons. Lie.

VERTICALEMENT

1. Travail de Romains. – 2. Sujet d'amères expressions. Un tel travail ne peut être léché, mais brossé. – 3. Il est volontaire pour tout. Dans un certain sens, est l'objet d'adorations. – 4. Elle est collée avant même l'examen. – 5. Les tomates ne lui paraissent jamais mûres. – 6. Préposition. Certaines furent millionnaires dans le temps. Une des conditions *sine qua non* de la réussite. – 7. Spécialité du Doubs. Distributeur d'essence en gros. – 8. Son initiale révèle sa forme. Ouvrage précieux. – 9. Hors service. Pratiquent par exemple une élévation sur un sol trop bas.

Solution du problème n° 4325

Horizontalement

I. Parapluie. – II. Ruiné. N.N. – III. Et. Trieur. – IV. Cécité. Se. – V. Olive. Lit. – VI. Nô. Cuti. – VII. Epelé. Bec. – VIII. La. Frisé. – IX. Cas. Fée. – X. Litre. Sot. – XI. Eté. Tu. Ne.

Verticalement

1. Précoce. Clé. – 2. Antel. Plaît. – 3. Ri. Cinéaste. – 4. Antivol. – 5. Perte. Effet. – 6. Ie. Ré. – 7. Une. Lubies. – 8. Inusités. On. – 9. Réticente.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 2 octobre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1073 du 30 septembre 1986 relatif à l'intervention des organismes débiteurs des prestations familiales pour le recouvrement des créances alimentaires impayées.

● N° 86-1076 du 24 septembre 1986 portant publication du protocole de 1973 sur l'intervention en haute mer en cas de pollution par des substances autres que les hydrocarbures, fait à Londres le 2 novembre 1973.

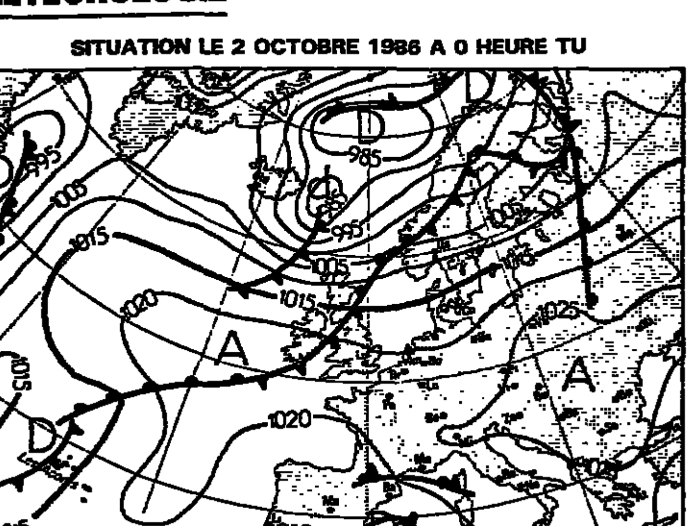
● **SANTÉ : la semaine du cœur.** – Les maladies cardiovasculaires sont responsables chaque année de 37 % des décès (contre 23 % pour le cancer, 9 % pour les accidents et 31 % pour les autres causes). Toutes les vingt minutes environ, un Français meurt subitement d'une crise cardiaque. Ces chiffres impressionnants sont communiqués par la Fédération française de cardiologie qui organise du 6 au 12 octobre une campagne de prévention et d'information : « Ligne de cœur, ligne de vie ». Tous les jours de 11 heures à 19 heures, des cardiologues animeront des débats et répondront aux questions du public à la station de métro Miromesnil. Une carte du cœur sera proposée au prix de 25 F. Les recettes seront consacrées à la prévention et à la recherche.

★ Renseignements : Fédération française de cardiologie, 50, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 45-22-52-51.

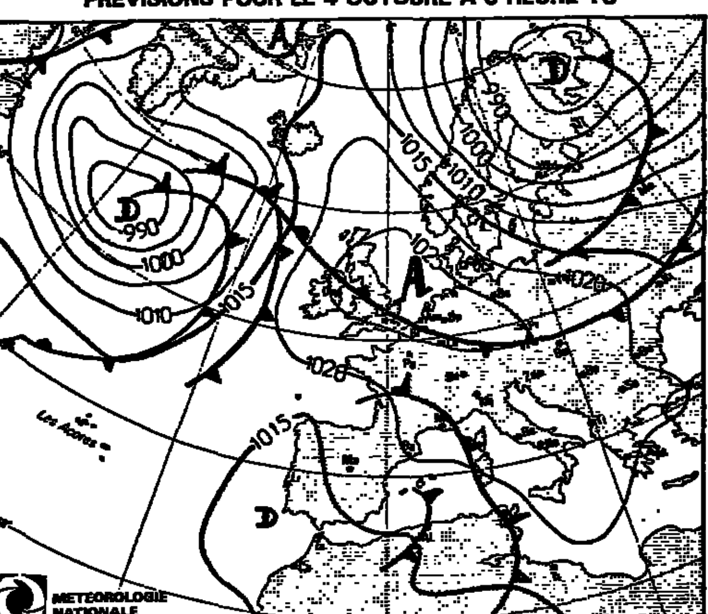
● **SOLIDARITÉ : Journée des aveugles.** – Les diverses associations qui s'occupent des non-voyants ont besoin d'un soutien financier pour continuer à mener à bien leurs diverses actions. Une Journée nationale des aveugles est organisée le 5 octobre au profit des associations agréées. On peut aussi envoyer ses dons au Comité d'entente des associations d'aveugles, 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-25-16-76. – CCP 8044-03 G Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 octobre à 0 heure et le vendredi 3 octobre à 24 heures.

Tandis que l'anticyclone se renforce sur le nord de la France, le minimum situé à 00 heure sur l'est de l'Espagne s'éloigne vers le sud du Portugal, où il se maintiendra vendredi.

Les remontées d'air chaud et instable qu'il dirige sur sa face orientale vont progressivement s'atténuer, donnant sur nos régions méditerranéennes des ondées de moins en moins fréquentes.

Vendredi : les régions situées au nord de la Loire et à l'est du Rhône connaîtront une belle journée d'automne. Après dissipation des brumes et brouillards matinaux parfois denses, s'établira un temps chaud et largement ensoleillé.

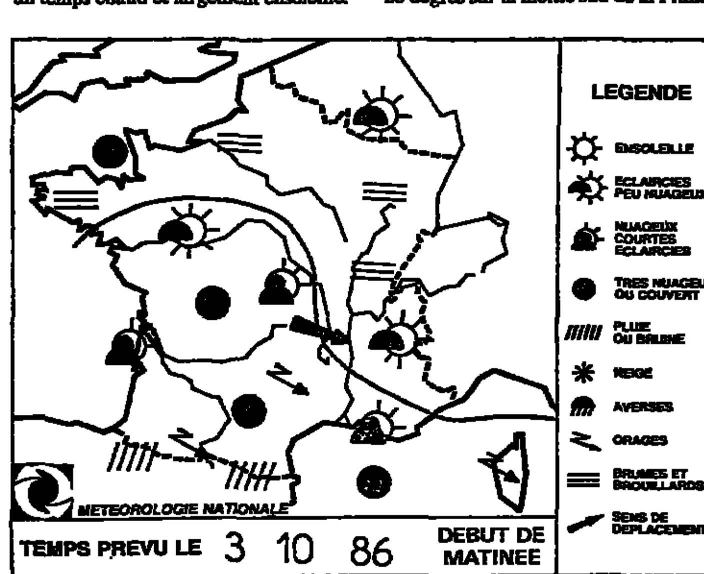
Du Centre au Limousin et au Massif Central, des nuages élevés parfois très abondants voileront le soleil.

Quant aux régions méridionales, elles subiront encore un temps instable et très nuageux : des ondées localement orageuses se déclencheront en effet des Pyrénées au sud du Massif Central et au golfe du Lion. Elles deviendront plus rares et plus faibles en cours de journée.

Un vent faible à modéré de secteur est à sud-est soufflera sur l'ensemble du pays.

Les températures minimales avoisineront 9 à 12 degrés sur la moitié nord du pays, 12 à 15 degrés sur la moitié sud, localement 17 degrés dans le Midi.

Les températures maximales accuseront une baisse de 1 à 2 degrés, avec 18 à 22 degrés sur la moitié nord et 22 à 26 degrés sur la moitié sud de la France.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-10-1986 à 6 h TU et le 2-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 2-10-1986 à 6 heures TU

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	29	16	N
BIARRITZ	24	16	N
BORDEAUX	26	15	S
BOURGES	26	12	S
BREST	22	10	B
CAEN	24	10	B
CHERBOURG	19	12	B
CLERMONT-FERR.	26	8	S
DIJON	22	7	B
GRENOBLE St-M-H	24	9	N
LILLE	22	10	B
LIMOGES	26	15	S
LYON	23	9	S
MARSEILLE-MAR.	29	17	P
NANCY	21	8	B
NANTES	25	13	S
NICE	27	17	N
PARIS-MONTS.	24	13	B
PAU	25	12	N
PERPIGNAN	21	17	P
RENNES	24	11	B
ST-ÉTIENNE	24	9	S
STRASBOURG	21	7	B
TOURS	26	13	S
TOULOUSE	24	17	P
POINTE-A-P.	26	23	S
ÉTRANGER			
ALGER	26	17	N
AMSTERDAM	19	9	P
ATHÈNES	22	16	S
BANGKOK	28	24	C
BARCELONE	23	17	C
BELGRADE	20	5	S
BERLIN	22	8	S
BRUXELLES	21	12	N
LE CAIRE	30	19	C
COPENHAGUE	15	7	B
DAKAR	31	22	A
DELHI	31	22	S
DJERBA	33	25	S
GENÈVE	20	8	B
HONGKONG	27	23	S
ISTANBUL	18	13	S
JÉRUSALEM	20	12	P
LISBONNE	28	18	S
LONDRES	16	12	N
LOS ANGELES	24	16	S
LUXEMBOURG	18	9	B
MADRID	24	13	N
MARRAKECH	29	17	S
MEXICO	25	14	B
MILAN	24	10	B
MONTRÉAL	25	11	C
MOSCOU	7	5	P
NAIROBI	27	13	S
NEW-YORK	31	18	A
OSLO	15	9	P
PALMA-DE-MAL.	27	19	A
PÉKIN	23	9	S
RIO-DE-JANEIRO	23	20	S
ROME	26	14	S
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	18	11	C
SYDNEY	28	16	C
TOKYO	22	18	N
TUNIS	28	23	C
VARSOVIE	14	4	B
VENISE	23	9	S
VIENNE	20	8	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Médecine

Le professeur Bernard Serrou est nommé à la tête du Comité français d'éducation pour la santé

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, a nommé, jeudi 2 octobre, le professeur Bernard Serrou délégué général du Comité français d'éducation pour la santé.

Le poste qu'occupait précédemment le docteur Jean Martin Cohen-Solal (*le Monde* du 13 septembre) n'aura donc pas été laissé vacant très longtemps. A ce médecin généraliste, membre du Parti socialiste, succède donc un médecin cancérologue de quarante-huit ans, membre du RPR depuis 1981, conseiller municipal de Montpellier, conseiller général de l'Hérault et conseiller régional de la région Languedoc-Roussillon.

Le professeur Bernard Serrou est chef d'un service de cancérologie et a dirigé un laboratoire (INSERM, CNRS) de recherche en pharmacologie anticancéreuse. C'est un familier des problèmes d'éducation sanitaire et, tout particulièrement, de prévention. Preuve en est l'association Vin et Santé dont il s'occupe, une véritable gageure dans cette région viticole. De même, son projet de création d'un centre de prévention et d'information en matière de cancer, qui devrait voir le jour à Montpellier au début de l'été 1987. Entièrement financé par le conseil général – à majorité socialiste – de l'Hérault, ce centre aura pour vocation première la recherche en épidémiologie et en prévention des cancers, ainsi que l'éducation sanitaire par le biais de l'information du grand public.

Mais le choix de Mme Barzach a également une *signification* politique. Le professeur Serrou est un proche non seulement de l'actuel ministre chargé de la santé mais également de M. Alain Juppé et de M. Jacques Toubon. Chiraquien convaincu, il affirme d'ores et déjà viser la mairie de Montpellier, actuellement occupée par le socialiste Georges Frêche. Il reproche à celui-ci de n'avoir pas tenu sa promesse électorale de faire construire une nouvelle faculté de médecine et deux hôpitaux, un pour la mère et l'enfant, l'autre consacré à la médecine cardio-pulmonaire.

Voilà donc lancée la campagne pour les élections municipales de 1989 à Montpellier.

F. N.

● **Progression des maladies sexuellement transmissibles, aux Etats-Unis.** – Selon une étude publiée par la compagnie d'assurances Metropolitan Life, les maladies vénériennes sont de plus en plus *répandues aux Etats-Unis. Ainsi,* en 1984, 880 000 cas de gonorrhées ont-ils été enregistrés, un chiffre d'ailleurs probablement très sous-estimé. Cette même année, 90 000 cas de syphilis avaient été recensés, *le nombre de personnes* atteintes de syphilis congénitale ayant augmenté de 16 % entre 1980 et 1984. Chaque année, entre 200 000 et 500 000 nouveaux cas d'herpès sont diagnostiqués, de *même que trois à quatre millions* d'infections à chlamydiae. Ces chiffres contredisent de précédentes estimations selon lesquelles la peur du SIDA avait provoqué aux Etats-Unis une diminution sensible de la fréquence des *maladies sexuellement* transmissibles.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le reglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 400519 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille	000519 100519 200519 300519	500519 600519 700519	gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
410519	401519	400019	400509	400510	15 000,00 F
420519	402519	400119	400529	400511	
430519	403519	400219	400539	400512	
440519	404519	400319	400549	400513	
450519	405519	400419	400559	400514	
460519	406519	400619	400569	400515	
470519	407519	400719	400579	400516	
480519	408519	400819	400589	400517	
490519	409519	400919	400599	400518	

Tous les billets se terminant par	0519	gagnent	5 000,00 F
	519		1 000,00 F
	19		200,00 F
	9		100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 1er OCTOBRE 1986 84e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	881	tous signes	F. 400
	6 741	lion	10 000
		autres signes	1 000
	03 701	lion	50 000
		autres signes	5 000
	27 381	vierge	50 000
		autres signes	5 000
2	32	tous signes	200
	132	tous signes	600
	4 092	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 252	verseau	12 000
		autres signes	1 200
3	43	tous signes	200
	6 933	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	1 863	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
4	0 714	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	00 164	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	13 804	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	02 874	lion	4 000 000
		autres signes	125 000
5	45	tous signes	200
	285	tous signes	400
	8 295	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	13 275	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	26 165	verseau	50 000
		autres signes	5 000
6	7 636	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3 636	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	15 866	poissons	50 000
		autres signes	5 000
7	297	tous signes	F. 400
	3 147	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 837	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 517	balance	12 000
		autres signes	1 200
8	208	tous signes	400
	2 328	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	4 158	cancer	22 000
		autres signes	2 200
	5 928	lion	12 000
		autres signes	1 200
	8 818	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	9 768	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	09 308	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	21 468	balance	50 000
		autres signes	5 000
9	3 889	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 469	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9 729	taureau	10 000
		autres signes	1 000
0	590	tous signes	400
	6 480	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1 070	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	7 800	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	05 860	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	17 630	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	21 460	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



VIERGE VERSEAU LION GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 40 TIRAGE DU MERCREDI 1er OCTOBRE 1986

3 7 15 24 25 46 — 36 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 8 OCTOBRE ET SAMEDI 11 OCTOBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 83e
TIRAGE DU MERCREDI 1er OCTOBRE 1986

Le Carnet du Monde

Décès

– C'est avec une très grande tristesse que
Le président,
Les membres du comité de patronage et du conseil d'administration du Centre d'information civique,

font part de la mort de

Raymond LABELLE-ROJOUX,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
vice-président et co-fondateur du CIC.

242 *bis*, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– M. et Mme Gérard Souham,
M. Yan Souham,
M. et Mme Philip Souham,
Mme Dayle Haddon,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,

dans sa trente-cinquième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 29 septembre 1986.

Une messe sera célébrée le mardi 7 octobre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 1, rue de l'Annonciation, à Paris-16e, et simultanément à la Holy Trinity Church, 3514 « O » Street (at 36th Street),
Washington, DC. 20007 (USA).

– M. Serge Zebrowski,
M. et Mme Michel Zebrowski et leurs enfants,
M. et Mme Claude Zebrowski et leurs enfants,
Le docteur Anne Zebrowski,
M. et Mme Yan Zebrowski,
leurs enfants et petits-enfants,

font part du décès de

Marguerite ZEBROWSKI,
née Schultz,
ancien médecin des dispensaires,
visiteuse des hôpitaux.

Avec l'accompagnement des siens, elle s'est éteinte dans la paix du Seigneur.

Une cérémonie œcuménique a lieu le jeudi 2 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Talence.

Ceux qui le désirent peuvent envoyer des dons à l'ACAT, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e, ou aux Petits Frères des pauvres, 33, avenue Parmentier, à Paris-11e.

24, résidence Ciel-de-Mai,
Rue du Général-Bordas,
33400 Talence.
24, rue Montsarrat,
33800 Bordeaux.
14, boulevard Alsace-Lorraine,
64000 Pau.
Puy-Saint-André,
05100 Briançon.
16, avenue du 159-RIA,
05100 Briançon.
05240 La Salle-des-Alpes.

Remerciements

– *Josette Acher et Luce Laurentie,* nées Bénaich,
remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de leur mère et de leur cousin Paul.

– Emus par les nombreux témoignages de compassion reçus depuis le jeudi 25 septembre 1986, date du décès de

Alix de LA BARDONNIE,
née Armendia d'Hestreux,

Guy de La Bardonnie,
Ses enfants, Mathilde, Jean, Julie, Pierre, Luc,
Et ses huit petits-enfants,

remercient tous ceux qui s'associent à leur peine.
Alix avait cinquante-neuf ans et venait de passer un bel été dans sa maison.

« Heureux les doux. »

Priez et plantez des arbres pour elle.

Saint-Aubin-de-Cadelech,
24500 Eymet.

Anniversaires

– Le 3 octobre 1983

Pierre BERTIN (X 55)

nous quittait.

Il est demandé une pensée amicale à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, et demeurent fidèles à son souvenir.

– Le 3 octobre 1983

Bernard BRIQUET

choisissait de se donner la mort.

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

M. Pierre Louis LAJUGIE de LA RENAUDIE,

que son souvenir soit souvent évoqué par ceux qui l'ont aimé.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, à Paris-7e, le mercredi 8 octobre, à 18 heures, à l'intention du capitaine de vaisseau

Charles de GUITAUT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des TOE,

rappelé à Dieu et enlevé subitement à l'affection des siens, le 2 septembre 1986.

Communications diverses

– Danielle Salomon-Chatelot présente en octobre ses peintures récentes. Restaurant café-théâtre Au bec fin, 6, rue Thérèse, à Paris-1er.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

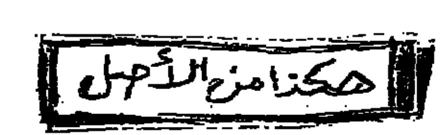
– Université Paris-I, vendredi 3 octobre, à 10 h 45, salle 308, Mlle Isabelle Seguy : « Les pratiques funéraires en Grèce centrale et en Thessalie au bronze récent III. »

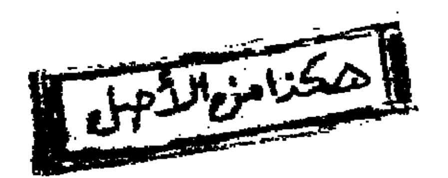
– Université Paris-IV, mardi 7 octobre, à 14 h 30, salle 405, Mme Marie-Christine Aubry : « Les visages de Djibouti à travers les récits de voyage. »

– Université Paris-V, mercredi 8 octobre, à 14 heures, salle 224, M. André Guichon Lezao : « L'évolution de l'orientation professionnelle en France et les objectifs et pratiques sous-jacents : analyse à partir des congrès de l'Association des conseillers d'orientation de France (ACOF). »

– Université Paris-XII, mercredi 8 octobre, à 14 heures, salle G 100, faculté de droit de Saint-Maur, M. Bruno Rajaln : « Les grands travaux d'urbanisme et le régime de la construction dans la Rome antique. »

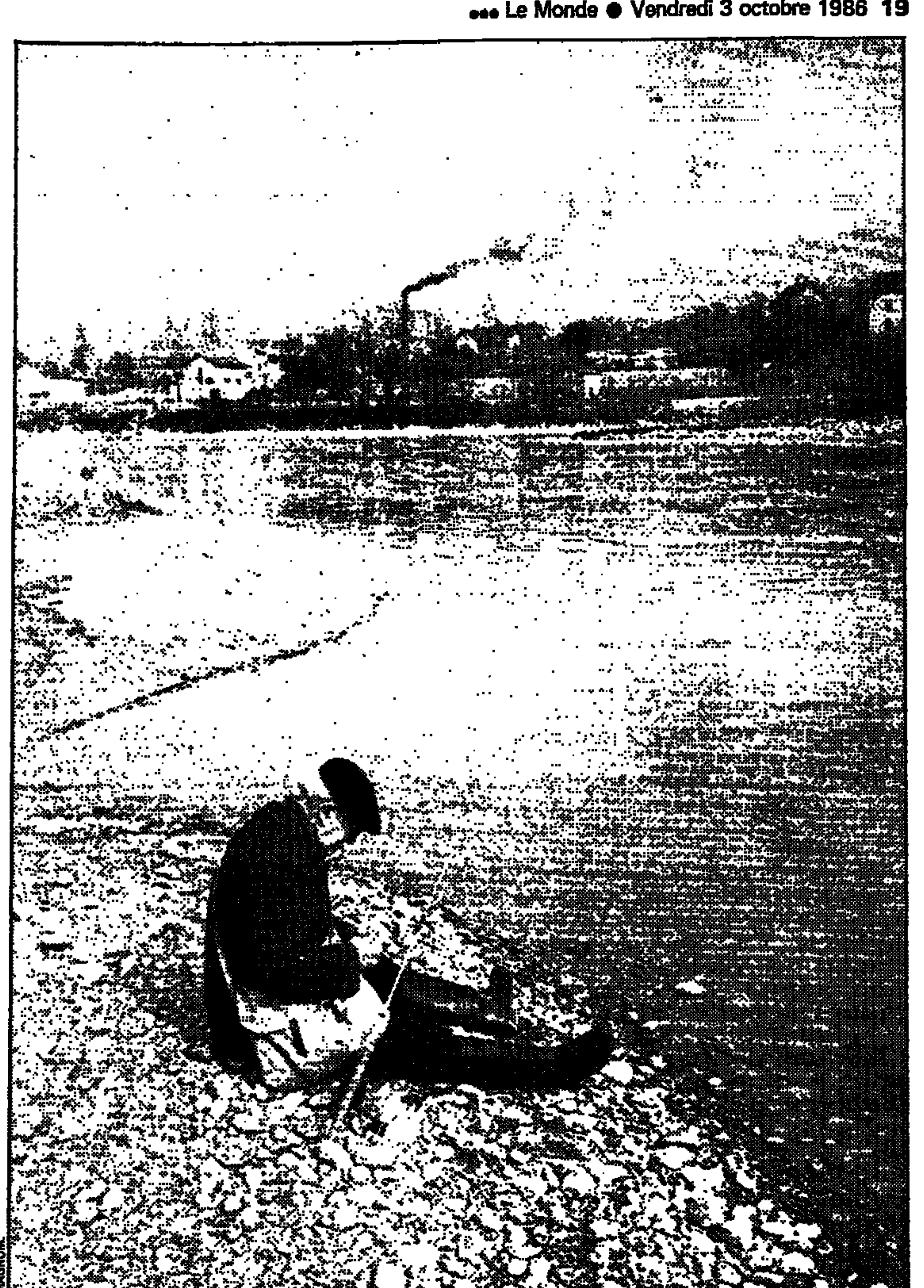
– Université Paris-X Nanterre, lundi 20 octobre, à 16 heures, salle 614, M. Gaye Daffe : « Le problème de la valeur internationale dans l'échange inégal : essai de définition de la logique de mise en valeur du capital financier international. »





ÉCONOMIE ET TERRITOIRE

La crise, la concurrence accrue et plus « libérale », mais aussi, pour la France, la nouvelle redistribution des pouvoirs locaux résultant des lois de décentralisation conduisent aujourd'hui les élus, les entrepreneurs, les financiers, les universitaires à s'interroger sur ce que les économistes appellent « les nouvelles dynamiques locales. Le développement ».
C'est à leur intention que la Caisse des dépôts et consignations – banquier principal des collectivités locales – organise les 8 et 9 octobre prochains, à la Maison de l'UNESCO à Paris, un colloque sur ce thème.
Ces débats, auxquels participeront des responsables politiques, des spécialistes de l'aménagement, des élus locaux et des chefs d'entreprise, s'appuieront sur des témoignages et des enquêtes comme ce « palmarès des belles provinciales », qui est publié dans les pages suivantes.
En introduction, les points de vue des représentants du patronat et des maires.



Le sens d'une rencontre

AMÉNAGEMENT du territoire et métropoles d'équilibre, développement local et technopoles... Le vocabulaire change; l'objectif demeure : il est économique. Aujourd'hui comme en 1960, il s'agit de mieux localiser les activités, d'attirer ici des emplois, d'éviter ailleurs qu'ils ne meurent.

Pour autant, le problème ne se pose plus dans les mêmes termes. Les politiques d'aménagement, les procédures et les incitations qui ont longtemps soutenu la croissance et organisé sa répartition dans l'espace sont inadaptées pour régler les crises locales d'aujourd'hui, et surtout pour créer la dynamique d'un nouveau développement. Car une nouvelle donne s'est mise en place : les entreprises, comme les économies régionales ou locales, s'internationalisent; services et réseaux prennent un rôle décisif, et poussent volontiers à la « délocalisation » de l'activité; le succès d'un pôle d'activités se joue moins sur l'implantation d'une usine que sur la fertilisation du tissu local ou en termes de potentiel scientifique et de formation, d'équipements culturels et de cadre de vie.

Dans le même temps, la décision est moins souvent parisienne; les pouvoirs décentralisés y ont une part accrue. Les collectivités tiennent en effet de la loi des responsabilités élargies dans l'économie locale. Par ailleurs, beaucoup de questions se décident désormais sur place : on voit naître, à quelques kilomètres de distance, des zones en détresse et des sites en expansion.

Mais ces pouvoirs locaux, même épaulés par l'Etat, ne s'en sortent pas s'ils n'apprennent pas à travailler avec d'autres : les entreprises, la recherche et les banques, comme les acteurs du cadre de vie ou des loisirs, de l'enseignement, de la culture ou des médias.

Sur ce registre plus complexe, certains, en France, sont partis du bon pied. Il y a ici des scénarios gagnants, comme on en trouve ailleurs en Europe, au Japon, aux Etats-Unis.

ROBERT LION,
Directeur général de la Caisse des dépôts et consignation.

(Lire la suite page 22.)

LES ENTREPRISES ET LEUR RÉGION

LE CNPF : Question d'environnement

L'ENVIRONNEMENT des entreprises change. Les régions ne sont plus seulement ces « circonscriptions d'action économique » voulues par les pouvoirs publics en 1955. Elles sont devenues des collectivités territoriales à compétence d'attribution et à vocation essentiellement économique.

Les entreprises, créatrices de richesses et par conséquent d'emplois, sont, en tant qu'acteurs économiques, attentives à l'évolution des régions, sans a priori dogmatique ou partisan.

Leur souci est d'approcher l'institution régionale sous l'angle exclusif de son apport à la compétitivité des entreprises. En effet, il ne saurait y avoir d'entreprises compétitives dans un environnement régional qui ne le serait pas.

Pour le CNPF, le moment est venu de se déterminer sur l'environnement régional des entreprises et d'esquisser une stratégie économique d'ensemble respectueuse de la spécificité de chaque région, mais suffisamment coordonnée pour être en cohérence avec celle conduite au plan national.

L'efficacité économique voulue par l'Etat et les chefs d'entreprise commande la cohérence. Il ne peut pas y avoir moins d'Etat au niveau national tandis qu'on observerait davantage d'interventions au niveau local. Pour éviter ce risque, trois principes doivent être respectés, visant à « moins d'Etat... partout ».

Premier principe, l'intervention des régions doit rester subsidiaire comme doit rester subsidiaire l'intervention de l'Etat. Cette subsidiarité est, d'ailleurs, contenue dans le droit de la décentralisation. L'intervention économique est une faculté que les collectivités territoriales peuvent refuser.

Deuxième principe, l'Etat doit garder son rôle de garant de l'unité du droit. Les entreprises prennent acte de la modification de leur environnement immédiat créée par la réforme de la décentralisation et de la modification des procédures et des pouvoirs de décision qu'elle a entraînée. Les débats sur la justification de l'existence de conseils régionaux et le risque de les voir s'ériger en « petits parlements » n'entrent pas directement dans le champ de leur préoccupation.

Toutefois, et d'un point de vue strictement économique, les entreprises sont attachées au rôle de l'Etat, comme garant de l'unité du droit. Cette unité du droit, condition de l'égalité civile, trouve son application dans la vie des entreprises soumises à la concurrence. La concurrence, l'économie de marché, ne se conçoivent que dans un Etat de droit et non dans des « états de droits ». Elles ne s'accommoderaient pas d'une France juridiquement morcelée, engendrant entre ses régions des distorsions de concurrence.

Dans cette perspective, les entreprises s'attachent à ce que l'Etat joue tout son rôle et, notamment, son rôle d'arbitre entre les différentes personnes publiques qui peuvent intervenir dans le domaine économique.

Troisième principe, la clarification du rôle des différentes personnes publiques au plan régional est indispensable.

Le droit de la décentralisation a défini ou tenté de définir la vocation des différentes collectivités territoriales. Ainsi, et schématiquement, la région a une mission économique, le département une mission sociale et la commune la responsabilité de la vie quotidienne. Cette répartition « fonctionnelle » des responsabilités a pour objet de pallier l'absence de hiérarchie entre les communes, les départements et les régions et tient compte de l'histoire déjà longue des communes et des départements.

La fin des aides ?

Les entreprises n'ont pas d'objection à cette répartition des tâches et savent que les différentes personnes publiques sont contraintes à une coopération inévitable. Encore faut-il que cette coopération ne soit pas le prétexte à l'irresponsabilité, au formalisme et, en dernier lieu, à un abandon de l'Etat comme gardien de la règle de droit.

Le respect de ces principes de cohérence est capital pour l'avenir des régions elles-mêmes. Si celles-ci veulent rester efficaces au plan économique, et c'est là leur seule chance d'exister, elles doivent s'attacher au strict respect de leur vocation en contribuant à mettre au point un environnement favorable à la compétitivité des entreprises.

Cela dit, la définition du projet économique régional des entreprises devrait reposer sur trois idées-forces.

La première tient à la priorité que les entreprises accordent à leur environnement plutôt qu'à une action économique directe de la région.

Les aides directes impulsées et distribuées par les régions sont souvent coûteuses, parfois inutiles, et, en tout état de cause, il est impossible d'en mesurer les effets. Une réflexion sur la suppression pure et simple de ces aides directes, sans produits de substitution (bonification d'intérêts, garantie d'emprunts), doit être conduite. Elle le sera. C'est là l'apprentissage dans le concret d'une politique libérale engageant une baisse des prélèvements obligatoires.

La deuxième idée-force consistera à considérer que, si la région est devenue une institution (collectivité territoriale), elle est avant tout un « espace économique », intermédiaire entre les départements et les communes, d'une part, et le territoire national, d'autre part.

Enfin, la troisième idée-force qui guidera la mise en œuvre d'un projet économique régional est celle d'une coopération entre les élus régionaux et les chefs d'entreprise, entre les chefs d'entreprise et la fonction publique territoriale.

Talleyrand recommandait à ses collaborateurs d'« *avoir du futur dans l'esprit* ». La région est à faire en pensant à l'avenir. Elle sera une œuvre de longue haleine sans doute, mais c'est maintenant, dans ce moment d'incertitude, que s'esquisse son profil. A ceux qui ont les responsabilités économiques de s'employer à ce qu'elle devienne sans technocratie une valeur ajoutée pour la nation.

MICHEL MAURY-LARIBIERE.
Vice-président du CNPF, président de la commission d'action territoriale.

LES MAIRES : Question de confiance

« TOUTE entreprise plongée dans un corps contraignant subit un frein allant de haut en bas, proportionnel au poids des contraintes instituées. »

Ce théorème d'Archimède revu et corrigé schématise les relations entre l'entreprise et son environnement. Pour les chefs d'entreprise, ce n'est pas véritablement une découverte. Pour les élus – du moins certains d'entre eux, – ça l'est ou l'a été récemment.

Rien d'étonnant. Depuis toujours, les relations entre la collectivité publique et l'entreprise ont été mal posées, mal cernées, mal vécues. Chef d'entreprise et élu moi-même, je suis à même de témoigner.

Au début était l'ignorance. Ou la défiance répondant à l'insouciance. L'élu traitait souvent l'entreprise comme sa vache à lait ; le chef d'entreprise considérait la collectivité publique comme une cité interdite où il ne pouvait que perdre son temps et son âme. C'était la coexistence-chiens de faïence.

Vinrent les chocs pétroliers, la crise économique.

Les élus, animés de bonnes intentions, cherchèrent alors à jouer les conseilleurs, les pères Noël ou les pompiers. De mois en mois, on complétait la panoplie : subventions, participations, primes, avances, garanties d'emprunts... La peur des dépôts de bilan et de leurs cortèges de licenciements, alliée parfois à la volonté de se donner, publiquement, bonne conscience, poussait bon nombre de responsables publics à interférer de plus en plus dans la gestion des entreprises privées. Certains commirent même l'erreur dramatique de maintenir artificiellement en vie, sous assistance respiratoire, des entreprises en état de coma dépassé, comme si, dans un monde marqué par l'ampleur et la rapidité des mutations économiques, l'arbitrage de la collectivité publique pouvait neutraliser la sanction du marché.

Le fait de l'avoir cru favorisa – une raison parmi tant d'autres ! – l'arrivée au pouvoir des socialistes. Pendant cinq ans, avec incohérence d'abord, avec prudence ensuite, ceux-ci cherchèrent à codifier et à systématiser les aides et l'interventionnisme public. Ils ne pouvaient que renforcer le mélange des genres : des collectivités qui se prennent pour des entrepreneurs – dont elles se méfient – et des entreprises qui se bureaucratisent sous le poids de l'administration – qu'elles redoutent. Cette situation engendre, inévitablement, l'inefficacité et l'asphyxie du tissu industriel, en même temps que l'épuisement de la collectivité. C'est la confusion-insouciance.

Aujourd'hui, l'on prend conscience du rôle fondamental des PME-PMI pour la santé du pays. Certains socialistes l'admettent, enfin !

Le problème est simple : si l'on veut gagner la bataille économique, il faut arriver à la coopération-confiance. Cela veut dire la distinction raisonnable et rigoureuse et respectée des missions entre l'Etat, les collectivités locales et les entreprises. Ce n'est, en tout cas, pas en conviant, au nom d'une décentralisation dévoyée, les régions, les départements, les communes à l'interventionnisme direct, que l'on aboutira à ce résultat. C'est tout autant comme chef d'entreprise que comme président de région que je l'affirme.

La voie à engager, c'est celle du partage des responsabilités et des libertés. A chacun sa place selon sa propre vocation. A l'Etat d'assurer la maîtrise des grands équilibres – budgétaire, monétaire, commercial. Aux collectivités locales – à la région, notamment – de faciliter le travail des entreprises, grâce à la mise en place d'équipements publics qui permettent de créer le bon environnement économique (transports, routes, urbanisation...), et grâce à la mise à disposition de services (formation professionnelle, services communs ou conseils en matière de technologies nouvelles, d'exportation, en liaison avec les organismes professionnels et consulaires).

MICHEL GIRAUD,
président de l'Association des maires de France.

(Lire la suite page 22.)

(Communiqué)

Palmarès Caisse des dépôts et consignations - Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie

"LES BELLES PROVINCIALES"

des entreprises performantes contribuent au développement local

Organisé conjointement par la Caisse des dépôts et l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (APCCI), ce Palmarès met en avant, sans établir de classement, des entreprises petites ou moyennes qui contribuent de façon *exemplaire au développement* local ou *régional*.

Quatre critères ont été utilisés pour apprécier cette contribution :

C - Croissance de l'entreprise et son influence sur l'environnement local.
E - Effort de création ou de maintien de l'emploi.
F - Politique de formation qualifiante.
I - Politique de recherche et d'innovation.

Dans chacune des 22 régions métropolitaines et les DOM-TOM, *des jurys composés d'une dizaine de personnalités régionales ont* été constitués pour sélectionner, sur ces bases, plus de 800 entreprises.

Ces jurys ont réuni, selon les régions, des représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie, des services économiques des Régions, de la Banque de France, de l'ANVAR, du CEPME, des banques, des Sociétés de développement régional, des Directions régionales de l'industrie et de la recherche, des Commissariats à l'industrialisation, des Comités d'expansion, des Directions régionales de l'INSEE...

***La préparation et la synthèse de leurs travaux ont été assurées* par une vingtaine de Junior-Entreprises d'Ecoles supérieures de Commerce et d'Universités.**

ALSACE

F - TRW Jeudy Inc. (67)
Fabrication de soupapes pour moteurs
F - Superba S.A. (68)
Machines à tricoter
F - Endress et Hauser S.A. (68)
Vente en gros d'appareils de précision
F - Polysar France (67)
Caoutchouc synthétique
F - Tempe et Fils S.A. (68)
Charcuterie industrielle
F - Caspugel (68)
Produits pharmaceutiques
F - Cuivre et Alliages S.A. (68)
Transformation des metaux non ferreux
F - Alsacienne de gestion et d'informatique (68)
Services en informatique
F - Hager Electro S.A. (67)
Appareillage électrique
F - Sadamec (67)
Appareils de levage
C - Les Vergers d'Alsace REA (67)
Jus de fruits
C - Stoeffler (67)
Charcuterie
C - Transco (68)
Transports, déménagements
C - Roposte (67)
Plats cuisinés
C - Cical (67)
Ingenierie en cybernétique industrielle
C - Illbruck (68)
Transformation de mousses cellulaires
C - Ritzenthaler S.A. (67)
Equipements de sécurité
C - Manufacture de confection (68)
Habillement
I - Société Togum (67)
Machines pour l'industrie alimentaire
I - Socafix (68)
Fabrication de fils métalliques
I - Somex S.A. (68)
Machines spéciales d'usinage
I - Sireix S.A. (68)
Conteneurs, conditionnement
I - Fameca S.A. (68)
Materiel de sécurité
I - Automobiles Dangel S.A. (68)
Construction automobile
I - Telmat S.A. (68)
Matériel électronique et informatique
I - Emile Pfalzgraff EPB (67)
Machines-outils
I - Télématique Vidéotex Française (67)
Materiel informatique
E - Manufacture d'Impression sur Etoffes (68)
Impression sur tissus
E - Lohr S.A. (67)
Véhicules industriels
E - Paul Hartmann S.A. (67)
Pansements
E - Centrale de Charcuterie Alsacienne (68)
Charcuterie
E - L'Alsacienne de Restauration (67)
Restauration pour collectivités
E - Gelcom (67)
Produits pharmaceutiques
I - Baumert et Fils (67)
Constructions métalliques

AQUITAINE

I - Barland (64)
Mécanique génerale
C-E-I - Bioluz (64)
Produits pharmaceutiques
C - Buffalo S.A. (33)
Habillement
F - Carretier et Robin S.A. (47)
Fermetures de bâtiments
I - Ciris (33)
Services a l'industrie du bois
E - Cirma Entreprise (33)
Electronique, electricité
F - Comptoir du Sud-Ouest (33)
Commerce de gros de matériel électrique
F - Copalma (47)
Commerce de gros de produits agricoles
F - Evic-Ceba (33)
Produits pharmaceutiques
F - Exameca Monedi (64)
Travail des metaux, robotique
C-E - Grégoire (24)
Menuiserie
C-F - GT Location (33)
Location de véhicules
I - 12S (33)
Cameras et traitements d'images
E - Imbert S.A. (47)
Chaussures
C-E - Inoxyform (64)
Matériels en inox
C-E - Ets Robert Labeyrie (40)
Conserverie de poissons
C - Laboratoires UPSA (47)
Spécialités pharmaceutiques
C-E-F-I - Lectra Systèmes (33)
Matériel de découpe à laser
F - Legrand Pyrénées (64)
Appareils électriques d'installation
C - Marie Brizard France (33)
Boissons et alcools
C - Martine Spécialités (24)
Patisserie industrielle surgelée
I - Neuhaus (64)
Signalisation routière
C - Papeteries Soustre et Fils (33)
Fabrication de papiers et cartons
E-F - Plateau S.A. (33)
Articles de pêche
I - Power Compact (33)
Composants électroniques
C - Ets Salmona (40)
Pisciculture
E-I - Sanotec (33)
Matériel électronique dentaire
E - SERA (33)
Ingenierie industrielle
I - START (64)
Services informatiques
I - Tekelec Airtronic (33)
Matériels électriques et électroniques

AUVERGNE

F - Franvil-Socopa (03)
Viandes
C - Dapta-Mallinjoud (63)
Décolletage
C-E - Courtanne Bois Gevaplast (43)
Fabrication de cercueils
I - Nergeco (43)
Matériel de manutention
C-E - AMIS (03)
Travail des métaux
C-E-F - Serica (15)
Conditionnement de cosmétiques
C-E-I - Société Générale de Chimie Française S.A. (03)
Produits d'entretien
C - Durol S.A. (63)
Coutellerie
C-F - Mairal S.A. (03)
Tranformation de matières plastiques
I - Entreprise Matière (15)
Canalisations
F - SICHO (03)
Fabrication de chaux et ciments
C-E-F-I - Scierie de la Dore (63)
Scierie
I - Biophysic Médical (63)
Appareils d'ophtalmologie
I - Petits Prototypes de Précision-3P (43)
Mécanique de precision
C - Barbier et Cie (43)
Tranformation de matières plastiques
I - Thermi-Centre (03)
Traitement des métaux
E - Uti-Saisie (15)
Mécanographie, informatique
C - Deville et Cie (43)
Mecanique générale
C-E - Ets Descours Père et Fils (43)
Habillement
I - Brea S.A. (03)
Fonderie de métaux non ferreux
C-E-I - Wichard et Cie (63)
Accastillage

BOURGOGNE

F - Automatisme du Centre Est (21)
Automatismes industriels
E - GMT (21)
Meubles
E - Matenin (58)
Materiel de travaux publics
E - France Plastiques Distribution (71)
Commerce de jouets
E - Neuvitex S.A. (71)
Habillement
C-E - Senoble S.A. (89)
Fromagerie
F - Ecri Automation Bourgogne (71)
Ingenierie assistée par ordinateur
C - Ronic (71)
Appareils ménagers
I - Promozing (89)
Valorisation de déchets industriels
F - Soleil Vert (Ets Baudry) (89)
Matériaux de construction
F - Gagnier Cartonnages (89)
Cartonnages
C-I - Lhomme S.A. (89)
Emballages
E - Hohner Electronique (21)
Electronique musicale
F - Giepac Bourgogne (21)
Emballages
E - Fournier S.A. (21)
Specialités pharmaceutiques
E - Imprimerie Fillber (21)
Imprimerie
F - Escofier Technologie (71)
Machines-outils, formage à froid
E - Epigril (21)
Farine conditionnée, panification fine
I - Microtype (21)
Services à l'imprimerie
C-I - Axytel (21)
Services informatiques
E - Bayer Pharma (89)
Spécialités pharmaceutiques
C - Machines Bertrand (58)
Machines pour l'industrie alimentaire
E - Boisset Grands Vins (21)
Négociant-éleveur en vins
C-E-F - Bouzerand Frères (71)
Habillement
E - Cavel (71)
Ameublement
C-E-F-I - Cermex S.A. (21)
Matériel d'emballage
I - Charlatte S.A. (89)
Chaudronnerie
C-F - Clayeux S.A. (71)
Bonneterie
I - Conserves Morvandelles (71)
Conserverie
E - DPF Berner (89)
Commerce de gros industriel
E - SOCLA (71)
Robinetterie industrielle
C - SMF International (58)
Matériel de forage
C - Ozen S.A. (71)
Moulage par injection
I - Proteor (21)
Protheses, orthopédie
I - Rical S.A. (21)
Bouchons plastiques
C - Imprimerie Roualet Etiquettes (21)
Imprimerie

BRETAGNE

I - Photogravure de l'Ouest (35)
Photogravure
C - Coudemaille (35)
Habillement, bonneterie
C - Ets Furic (29)
Conserverie de poissons
I - Samovie S.A. (56)
Materiel de manutention
C-I - Bigard et Cie (29)
Viandes
I - Ets Mailleux (35)
Machines agricoles
C-E-I - Société Lustang (29)
Plats cuisinés
C - Laiterie Nouvelle de l'Arguenon - LNA (22)
Laiterie
I - Centrale Laitière Malouine (35)
Laiterie
C-E-I - Sofrel (35)
Surveillance électronique
C-I - Delta Dore Electronique (35)
Matériel électronique
C-I - Saumon P.C. (29)
Poissons fumés et en tranches
C - Seifel (35)
Tranformation de matières plastiques
C-E-F-I - Goemar (35)
Produits à base d'algues marines
C-F-I - Ets Sulky Burel S.A. (35)
Semoirs-distribution d'engrais
C-I - Conserverie Jean Henaff (29)
Conserverie a base de viande - plats cuisinés
C-E-I - Hema Développement (29)
Doseurs pour produits semi-solides
I - Bollore Technologies (29)
Papiers spéciaux - films métallisés
C-I - Armor Equipement Scientifique (35)
Materiels pour l'industrie chimique
I - Valori (56)
Traitement du sang, héparine
C - Brit Air (29)
Transports aériens
C-E-I - Sté des Aromes de Bretagne (35)
Production d'arômes naturels
C-E - Noël France (35)
Chaussures
C-E-I - Société d'Etudes et de Réalisations de Protections Electroniques (56)
Equipements de protection électronique
C-E - Société Fougeraise de Ceintures et Bretelles - SFCB (71)
Bonneterie
I - Labbe S.A. (22)
Carrosserie industrielle
C-E-I - Sorep S.A. (35)
Micro-électronique
C-I - Imprimerie Raynard (35)
Imprimerie et edition
C - Ets Stalaven (22)
Charcuterie industrielle
C-I - Ouest Standart Télématique (35)
Télématique
C-E - Houdebine (56)
Surgelés - Plats cuisines
C-E-I - Cobral (22)
Patisserie industrielle
C - Ets Max Sauer (22)
Brosserie, pinceaux

CENTRE

C - Cabrit (45)
Découpage, emboutissage
C - Poutrait-Morin (45)
Pièces pour cycles
C - Ateliers Electriques et Metallurgiques du Loiret (45)
Decoupage, emboutissage
C - Bel (45)
Menuiserie industrielle
C - Larousse Emballage (45)
Emballage
C - Starec (36)
Matériel electrique
C - Gillet-Contres (41)
Conserverie
C - Avon et Ragobert (18)
Conserverie
C - Jamain-Celavol (18)
Abattage et conditionnement de volailles
C - Lestra Sport (37)
Articles de sport
C - Ets Anselme (37)
Jouets
C - Megalit (18)
Matériel electrique
E - Centrair (36)
Fabrication de planeurs
E-I - Poirier S.A. (37)
Equipements pour handicapés
E-I - Allaire S.A. (37)
Habillement
C-E-I - Sayag Electronic (45)
Matériel électronique, journaux lumineux
C-E - Deret (45)
Transports
E - Veissière et Fils (45)
Meubles
E - RLB (45)
Présentoirs publicitaires
E - AMCI (45)
Electronique industrielle
F - Imprimerie Maury (45)
Imprimerie
F - Atelier 28 (28)
Bois, panneaux
F - Expanscience-Pharmascience (28)
Parfumerie
F - Coopérative Agricole de Bonneval (28)
Commerce de gros de semences et céréales
F-I - G2M Lepetit (45)
Machines automatisées
F - Photorush (18)
Photographie
F - Guinard Centrifugation (36)
Essoreuses, décanteuses
I - Ets Caillau (41)
Quincaillerie
C-I - Acial (41)
Mobilier metallique
F-I - Dubuis (41)
Usinage électrochimique
I - Nardeux S.A. (37)
Matériel électronique et radio-électrique
I - Clen (37)
Mobilier de bureau
I - Galor (37)
Aviculture
I - Kulker S.A. (45)
Matériel d'irrigation
I - Bellegarde Electronique (45)
Matériel électronique et radio-électrique
I - Baudin-Châteauneuf S.A. (45)
Bâtiment
I - Sofinel (45)
Société financière

CHAMPAGNE-ARDENNE

C-E-I - Dubix de Souza (10)
Machines pour l'industrie textile
C-I - Tecnoma S.A. (51)
Matériel agricole
C-E-F - La Fonte Ardennaise (08)
Transformation des métaux ferreux
C-E-I - Thierion (51)
Materiel pour l'industrie agro-alimentaire
F - Papeterie de l'Est (52)
Transformation du papier
F - Vynex S.A. (08)
Conditionnement d'articles de quincaillerie
F - Secomam (08)
Produits du découpage et de l'emboutissage
F - Dore-Dore (10)
Articles chaussants de bonneterie
I - La Buvette (08)
Commerce de matériel agricole
I - Ets J. Maire (52)
Matériel médico-chirurgical et prothèses
I - Vachette (10)
Quincaillerie
C-I - Pierlot S.A. (51)
Conditionnements métalliques
C - Station Oenotechnique de Champagne (51)
Equipements œnologiques
C-F - SIDA (10)
Impressions sur tissus
I - Ste Metz-Robert-Bressolier (10)
Embouteillage
C-E-I - Technoplast (10)
Sanitaires en matière plastique
C-E-I - Cogemo-Kinetec (08)
Appareillage orthopédique
E - Ets Marie (52)
Travail des métaux
F-I - Axon'Cables (51)
Fils et câbles
E - Marcucci S.A. (51)
Papeterie, produits adhésifs
C-E-I - Tonna (51)
Electronique, câbles et fibres optiques
I - Euroflex (52)
Flexibles en caoutchouc
F - Bongrain (52)
Fromagerie
C - Pellerin S.A. (52)
Charpente et menuiserie de bâtiment
C-F - Aciéries Hachette et Driout (52)
Produits moulés en métaux ferreux
C - SEDECA (08)
Constructions électriques et électroniques
E - Laboratoires du praticien (08)
Spécialités pharmaceutiques
E - Locagraph (08)
Emballage
E - Sodery (08)
Appareils de chauffage
I - Thouraud (51)
Bâtiments industrialisés en béton armé

CORSE

C-F-I - ALD Laboratory (20)
Consoles d'enregistrement
E - Ciabrini Guillaume S.A. (20)
Travaux publics et bâtiment
C-E-I - Corse Composites Aéronautiques (20)
Matériaux composites
C-E-I - SATI Pierre (20)
Matériaux de carrière
C - SOVICAP (20)
Liqueurs et apéritifs
C-I - SAAETAM (20)
Scierie
C-I - Etablissement Pinilloni (20)
Charcuterie et conserves de viande
C - Ste Antoniotti et Natali (20)
Travaux publics, terrassements
I - Sté Corstyrène (20)
Matériaux isolants pour bâtiment
C - Sté Electricité Industrielle Allegre (20)
Electromécanique
C - Ste Fusella (20)
Construction métallique
C-E-F-I - Sté Emmanuelli (20)
Menuiserie Aluminium

FRANCHE-COMTÉ

C - France Ebauches (25)
Produits pour l'horlogerie
I - Papet et Morel (39)
Lunetterie
F-I - Cottez S.A. (39)
Traitement des métaux
C - Dinger S.A. (39)
Outillage
C-I - Imprimerie Gresset (39)
Imprimerie
C - Monneret Jouets (39)
Jouets
F - Neo Typo (25)
Imprimerie
E - Soferba (90)
Menuiserie métallique
C-E - Guillin (25)
Emballages
C - Socalfram - Airax (25)
Ressorts pneumatiques
E - Fromagerie Schweiter (25)
Fromagerie
C-E-F - Streit (25)
Mécanique générale pour l'automobile
C-E-F - Auge Découpage (25)
Connecteurs, circuits intégrés
I - Fresard Panneton (25)
Micro-mécanique et électronique
F - Pratic Chegnion (25)
Découpage, emboutissage
C - Jacot (25)
Equipement automobile
C-E - Model S.A. (25)
Découpage, emboutissage
C - Peugeot Japy et Cie (25)
Mécanique automobile de précision
C-F - R. Bourgeois (25)
Découpage, emboutissage
C-I - Cheval Frères S.A. (25)
Produits pour l'horlogerie
I - Plastival S.A. (25)
Profilés plastiques
I - Statice S.A. (25)
Bureau d'études en mécanique de précision
F - Ets Amyot (25)
Outillage
F-I - Cartil S.A. (39)
Mécanique de précision
I - Christian Dalloz S.A. (39)
Verres de lunettes solaires
C - Juragruyère (39)
Fromagerie
C-E-I - Smoby (39)
Jouets
C - Bourgeois S.A. (39)
Montures et verres de lunettes
C - Ste d'exploitation des Ets V33 (39)
Peintures et vernis
C - Signaux Girod (39)
Supports de signalisation
C - Clairbois Jouets S.A. (39)
Jouets
F-I - Ets A. Bourbon et Fils (39)
Transformation de matières plastiques
C-I - L'Amy S.A. (39)
Montures de lunettes
E-F - Cebe International S.A. (39)
Lunettes de ski
C - Chevassus et Cie (39)
Charnières pour lunettes
C - SIOBRA (39)
Fonderie de métaux spéciaux
C-E - CTAA (90)
Equipement automobile
C-E-I - Saplest Productions S.A. (70)
Emballages
F - Vetoquinol (70)
Spécialités vétérinaires
C-E - Les Créations LTN (70)
Habillement
F - Ets Milleret (70)
Fromagerie

LANGUEDOC-ROUSSILLON

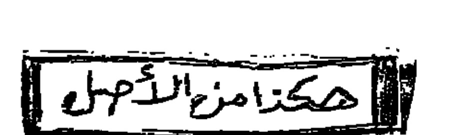
E - Robbez-Masson (48)
Transformation de métaux précieux
E - LOR Biscuiterie Confiserie (66)
Biscuiterie confiserie
C-E - Alphamérie (30)
Matériel informatique
C-I - Furnon (30)
Habillement
C - Conserves du Gard (30)
Conserverie
I - Hytec Hydrotechnologie (34)
Electronique et vidéo sous-marine
C-E-I - Royal Canin (30)
Aliments pour animaux
C - Chocolaterie Cantalou (66)
Chocolaterie
E - La Bédaricienne (34)
Produits en béton, tuilerie
C-E - Desselles S.A. (11)
Habillement
C-E-I - Daniel Houard S.A. (34)
Cardage
I - Sobel (11)
Electricité pour le bâtiment
I - Jallatte (30)
Chaussures de sécurité
C-E-I - Difiater (34)
Produits d'hygiène
F-I - Boye (34)
Habillement
F - Bertin S.A. (34)
Mécanique générale de précision
F - Roustan-Paros (34)
Cheminées
F - Michel Frères S.A. (34)
Matériel de levage
I - Caustier France (66)
Calibreuses de fruits
I - Imeca Oenologie (34)
Matériel œnologie
E - Clin Midi-Sanofy (34)
Recherche pharmaceutique
I - Valorga S.A. (34)
Valorisation des déchets
I - Chauvin Blache (34)
Spécialités pharmaceutiques
C-E - Cogesex (30)
Articles chaussants de bonneterie
I - Wauters S.A. (66)
Emballages en bois

LIMOUSIN

F-I - Contant S.A. (19)
Engins de travaux publics
C-I - Bizac (Les Fils de Léon) (19)
Conserverie
C-I - Vialard Père et Fils (19)
Habillement
C-E - Sothys (19)
Cosmétiques
C-I - Mecalim (19)
Mécanique générale de précision
I - Brugeaud S.A. (19)
Construction de maisons individuelles
C - SICAME (87)
Matériel électronique
I - Codechamp S.A. (23)
Codeurs optiques
C - Ateliers maître (23)
Transformation du granit
E - DITO-SAMA (23)
Matériel de cuisines pour collectivités
C-E-F - SOCOMEC (23)
Découpage, emboutissage
F-I - Lacaux Frères (87)
Carton ondulé
C-E-F-I - Ets Coquet et Cie (87)
Porcelaines
C-E-I - LM Salaisons (87)
Charcuterie
I-C - Elmetherm (87)
Machines pour l'industrie de la céramique
I-C - Cedepe (87)
Electronique, robotique
C - Joints Meillor (87)
Joints pour moteurs automobiles
C - Ets Henry Broussaud (87)
Articles chaussants de bonneterie
C-I - Fabregue et Cie (87)
Imprimerie
C - Papeterie de Châteauneuf-la-Forêt (87)
Papeterie, cartons ondulés
I-E - Eric Maville S.A. (87)
Meubles
C - MNP Porcelaines (87)
Articles cadeaux en porcelaine
C-E - Weston (87)
Chaussures
I-E - Eraphe (19)
Productique et automatismes
C-E - Sté Nouvelle des Maroquineries de Bort (19)
Produits de Maroquinerie

LORRAINE

C-I - Atelier Mécanique Limbach-AML (57)
Equipements aéronautiques
C-E-I - SCOP Anc. Ets. Maunest (88)
Meubles de cuisine
C-E - Glaces Thiriet (88)
Produits surgelés
C-E - SNA Collot (54)
Chaudronnerie
C - Hanau - La Couverture Piquée « Dodo » (57)
Literie
C-E-I - La Moderne (55)
Commerce de détail
C-E - Chardin et Krum (54)
Mécanique de précision
C - Efuba - Negele (57)
Produits pour le bâtiment
C - Ets Cable (88)
Récupération
C-F-I - Ferco (57)
Quincaillerie bâtiment
C-E-F-I - Cimulec S.A. (57)
Matériel électronique
F-I - Société Construction et Montage - SCM (57)
Matériel de mines et forages
C-F-I - Marioni - Constructions mécaniques des Vosges (88)
Mécanique
C-F-I - Lorraine Lait (57)
Coopérative laitière
C-F-I - Diceep S.A. (54)
Commerce de gros électrique et électronique
E-F - Garrett S.A. (88)
Propulseurs aéronautiques
F-I - Tréfileries et Ateliers de Commercy (55)
Matériel de soudage
C-E-F-I - Neuhauser S.A. (57)
Boulangerie et pâtisserie
C-E-I - Techniques Nouvelles de Signalisation-TNS (54)
Signalétique urbaine
C-E - Ets Jullien et Cie (54)
Habillement
E-F - Ets Decouvelaere (88)
Tissage
C-E - Roto-Frank S.A. (57)
Menuiserie pour le bâtiment
C-E-F - Valrupt Industrie (88)
Tissage
C-E - Emulec (88)
Matériel électrique
C-I - Halberthal Electronique (57)
Electronique
C-I - Société Nouvelle des Etablissements Huot (55)
Robinetterie industrielle
C-I - Laser Industrie (57)
Découpage des métaux
E-I - TMA (54)
Equipements d'automatisation
C-I - Realmeca (55)
Machines-outils
C-E-I - Weisrock (88)
Charpentes en bois
C-I - MEUSONIC (55)
Matériel électronique
C-I - Laboratoires Lehning (57)
Spécialités pharmaceutiques



MIDI-PYRÉNÉES

I
C-E - Action Informatique (31)
Informatique et électronique
F - Acoustique du Languedoc (31)
Acoustique et électronique
C - Espalux (12)
Meubles
F-I - Master Peintures (09)
Peintures
C - Michel Thierry S.A. (09)
Tissage
F - Arcométal (31)
Matériels thermiques industriels
F - Ateliers de Marignac (31)
Chaudronnerie
I - CSM Bessac (31)
Travaux souterrains, forages
I - Biomidi (31)
Produits pour l'industrie pharmaceutique
I - Cayla (31)
Conservateurs microbiens d'ensilage
E - CDV Electronique (31)
Electronique, micro-informatique
C-F - CEIS Espace (31)
Electronique, électrotechnique, informatique
E - Sté Diététique et Santé (31)
Produits diététiques
I - Mikros-Rama (31)
Services en informatique
C - Milan (31)
Edition
C - Guichard et Cie (31)
Bonneterie
F - Sarramon et Cie (31)
Habillement
E - Setram Automation (31)
Automatismes industriels, signalisations électroniques
E - Sté Industrielle de Mécanique de Précision Aéronautique (31)
Pièces pour l'aviation et l'armement
I - Spot Image (31)
Diffusion des images du satellite Spot
F - Technofan (31)
Matériel aéraulique et thermique
C-I - Verilog (31)
Vérification et qualification de logiciels
C-E - Gers Electronique S.A. (32)
Matériel électronique
F - Systèmes Automatisés de Production-Exploitation (65)
Informatique industrielle
E - Sté d'Etudes et de Production d'Appareillages mécaniques (65)
Mécanique générale, moules et modèles
I - Dytec (81)
Chauffage par rayonnement basse température
E - France Alfa (81)
Grès émaillés
E - Fas Europ (81)
Habillement
C-E - TEEE (81)
Connecteurs pour l'électronique.
C - Ets Paul Bouyer. (82)
Electro-acoustique, sonorisation
C-E-I - Biscuits Poult (82)
Biscuiterie
F - Etablissement Rous (82)
Fermetures pour le bâtiment
E - Talco (82)
Alarme, radio-téléphone

NORD PAS-DE-CALAIS

C-E-F-I - Reydel S.A. (59)
Equipement automobile
C - Ets Jean Moreau (59)
Matériel agricole
C - Caves Saint Arnoult (62)
Négoce de boissons
C - Vanderpere S.A. (59)
Biscuiterie boulangerie industrielle
C - Eurofours (59)
Fours pour boulangerie
C - HDG Industrie Solaire (59)
Capteurs solaires
C - Engiplast (59)
Thermoformage et moulage plastiques
C - Textinox (59)
Chaudronnerie
C - Graphic Color (59)
Photogravure
C - Catteau Fils (62)
Commerce de gros alimentaire
C - Entreprise Sauterne (62)
Installations électriques
C - Cheminées Philippe (62)
Cheminées
C - Société d'Etudes et d'Equipements de Forages (62)
Equipements de forage
C - Graphic Service (59)
Photogravure
C-I - Micropross (59)
Micro-informatique industrielle
C-E - Noyon (62)
Dentelles, tulles, broderie
C-E - SR Industrie (62)
Planches à voile
C-E - Filature Saint-André (59)
Textile
C-E - Celatose (59)
Transformation du papier
E - Claeys-Luck (59)
Semences
E - Laboratoires Sarbec (59)
Cosmétiques, huiles essentielles
E - Escaut Energie (59)
Traitement des terrils et carrières
E - Cristallerie d'Arques (Durand et Cie) (62)
Verrerie
E - Société Continentale de conserves (62)
Conserverie
E-F - SEGIN (59)
Ingenierie informatique
F - Darty-Nord-Pas-de-Calais (59)
Distribution électro-ménager
F - Crédit Général Industriel (59)
Services financiers, leasing, crédit-bail
F - SAMIIA (59)
Matériel de mines et de forage
F - Peignage Dumortier (59)
Cardage et peignage de fibres synthétiques
F - Dufour S.A. (59)
Automatismes, électronique
C-I - Lémoral (59)
Micro-informatique, télématique
I - Erpac (59)
Produits chimiques
I - Velec (59)
Electronique, fibres optiques
I - Bauguet (62)
Travaux publics
I - Brunet Sicap (62)
Matériaux composites
I - LC Chimie (62)
Chimie organique de synthèse
I - Optrolas (59)
Optique, électronique

I - Dilor (59)
Electronique, automatismes

BASSE-NORMANDIE

C-F-I - Syrelec S.A. (14)
Composants pour automatismes
C-I - Normerel (50)
Micro-ordinateurs
C-I - Maisonneuve et Cie S.A. (50)
Matériel pour laiteries
C-I - Clips S.A. (14)
Cloisons industrialisées
C-I - Papeteries Hamelin (14)
Papeterie
C-I - Société Nouvelle d'Equipement du Calvados - SNEC (14)
Electricité, électronique
C-I - Ets Cailloud (61)
Viandes
C-E-F-I - Cuisimer (50)
Plats cuisinés
C - Transports Noyon (14)
Transports déménagements
C-I - Ouest Conditionnement (14)
Conditionnements
C - Carter (61)
Imprimerie
C-E - Croisées Inter - Ets Jean Plante (14)
Menuiserie industrielle
C-I - Gouvec S.A. (61)
Matériel agro-alimentaire
C-I - Ryckeboer (50)
Légumes sous vide
C-I - Fleckard (61)
Abattoirs de volaille
C-I - Lajoie (50)
Mécanique de précision
C-I - Benoist Girard et Cie (14)
Implants et prothèses orthopédiques
C-I - Dupont d'Isigny (14)
Confiserie
C-I - Lecapitaine S.A. (50)
Carrosserie pour camions frigorifiques
C-I - Ateliers et Chantiers Maritimes d'Honfleur (14)
Chaudronnerie, soudure
C-F-I - Equipement Industriel Normand - EIN (14)
Chaudronnerie, compteurs industriels
C-I - Fermicalva (50)
Fabrication de Calvados
C-I - Manviel S.A. (50)
Matériel de cuisine
C-I - Green S.A. (50)
Automatismes industriels
C-I - Yaourts Jean-Jacques (14)
Produits laitiers
C-I - Pastispain S.A. (14)
Produits surgelés
C-I - Templeu Spriet (14)
Commerce de gros d'équipements industriels
C-I - Sté d'Exploitation des Sources Roxanne (61)
Exploitation de sources
C-F - Castel'h (50)
Habillement
C-I - Coriet (14)
Imprimerie
C-I - Laboratoire Aurilège (50)
Produits cosmétiques
C-E-I - Laboratoire Gilbert (14)
Produits pharmaceutiques

HAUTE-NORMANDIE

C-E - Ets Baille et Cie (76)
Epicerie et vins en gros
F - Laboratoires Fisons S.A. (76)
Spécialités pharmaceutiques
C-E-I - Ferrero (76)
Chocolaterie confiserie
C-I - Mecafibles (76)
Chemins et échelles à câbles
C-E-F - Novacel (76)
Pellicules adhésives
C-E-I - David Fils S.A. (76)
Commerce de gros alimentaire - Poissons congelés
C-E-F - Laboratoires Glaxo (27)
Spécialités pharmaceutiques
C-E-F - Agence Protection et Sécurité (76)
Gardiennage et installations d'alarme
C-F-I - Asselin (76)
Machines textiles
C-E-F - La Commande Electronique (27)
Logiciels, informatique
E-I - Cryo Diffusion (27)
Réservoirs cryogéniques
C-I - Dalmine-Isotherma Calorifuge (76)
Isolation
C-I - Distillerie de l'ancienne Abbaye de Fécamp-Bénédictine (76)
Liqueurs
F-I - Dosapro Milton Roy (27)
Pompes doseuses de précision
C-E-I - Toufiet Frères (76)
Patisserie et boulangerie industrielles
C-E - Ets Valois (27)
Pompes et valves (parfumerie et pharmacie)
E-I - Sigma Contrôle (27)
Contrôles techniques et de salles blanches
C-E-I - SP Métal - PTL (76)
Emballage
F - Quille (76)
Bâtiment - Génie civil
C-I - Pépinières Derly (27)
Pépinières-cultures in vitro
C-E-I - Gewy S.A. (76)
Produits surgelés
E-F - Unieco Educatel (76)
Enseignement par correspondance
E - Société Générale d'Entretien - SOGEN (76)
Matériel de distribution d'hydrocarbures
C - Société Lillebonnaise de Caoutchoucs (76)
Equipement automobile
F - Oxona - C. Mauvet S.A. (76)
Bonneterie
E - Conditionnement et Industrie - CEISA (27)
Emballage
F - Ets Trouvay-Cauvin (76)
Equipements pour l'industrie
I - Ets Compin (27)
Sièges
I - Artec (27)
Mannequins et gants de boxe
F - Carnaud Kerplas (76)
Emballage
I - Garçonnet Frères (76)
Mécanique de précision
E - Webert Ricoeur (76)
Abattage gros et demi-gros
E-I - Erlab - Xlab (27)
Tables techniques de laboratoire
C - Parfums Jacques Bogart (27)
Parfums et cosmétiques

PAYS DE LA LOIRE

I - Brissonneau et Lotz Marine S.A. (44)
Equipement de manutention et de levage
I - Ets Bodet Père et Fils (49)
Horlogerie
E - Anciens Ets Bouyer (85)
Chaussures
E - STMP S.A. (53)
Matières plastiques
C-I - Lumiplan S.A. (44)
Signalisation électronique
C - Pilote S.A. (44)
Camping-cars
C - Sté Chereau Carré S.A. (44)
Commerce de gros de boissons
C - Duarib S.A. (44)
Construction métallique, matériel médical
I - Leleu et Fils (49)
Sièges
C - Brioches Pasquier (49)
Patisserie industrielle
C-E - Laiterie de Craon (53)
Laiterie
C - Quo Vadis (44)
Agendas
C-I - SEG Samro S.A. (85)
Carrosseries industrielles
C-F - Société de Transports Gravleau - STG (85)
Transports routiers
C-E - Ets Maugin S.A. (49)
Habillement
F-I - Manufacture européenne de vêtements - MEV (85)
Habillement
C-E-I - Téléplastics Industries (72)
Conditionnements de parfums
C - Moulages plastiques de l'Ouest - MPO (53)
Disques compacts
C - Menuiserie Clissonnaise S.A. (44)
Menuiserie
C-I - Ordo S.A. (85)
Mobilier de bureau
C-E-I - Chantiers Beneteau (85)
Bateaux de plaisance
C-I - Société d'Applications Hydrauliques Leduc - SAHL (44)
Machines hydrauliques et pneumatiques
C - Dirickx S.A. (53)
Tréfilerie
I - BRC S.A. (44)
Transformateurs pour appareils ménagers
C - Albert S.A. - Ucla (85)
Habillement
C - Entreprise Générale de Serrurerie et Bâtiment - EGSB Duval (72)
Serrurerie, menuiserie métallique
C - Goubault (44)
Imprimerie
C - Barphone (49)
Matériel téléphonique
C - Société d'Exploitation des Ets Papcart - Rineau et Cie (44)
Cartonnages
E - Sté Nouvelle Languepin S.A. (49)
Matériel de soudage
C - Société Nazairienne de Textile - SONATEX (49)
Tissus synthétiques

PICARDIE

C-E-F-I - Société Française d'Extrusion et de Calandrage - SFEC (02)
Matières plastiques
C-I - Laboratoire Pérouse (60)
Matériel médico-chirurgical
C - Société d'Exploitation des Ets H. Michel (02)
Habillement
E-F - Fichet-Bauche S.A. (80)
Serrurerie
C-E-I - Teinturerie de la Chaussée romaine (02)
Teinture sur fils.
C-I - Demler S.A. (60)
Machines pour la fabrication du béton
C-E - Eurolysine S.A. (80)
Alimentation animale
C-I - Plastirémo (60)
Pièces en matière plastique
C-I - Ets G. Duflot (02)
Tôlerie fine
I - Ets Cornilleau (60)
Tables de ping-pong
I - I.T.A.C. (60)
Traitement de surfaces
E - Bourjois S.A. (60)
Cosmétique
C-E-I - Vico Chips (02)
Produits alimentaires
C-E-I - France Pinceaux S.A. (02)
Brosserie, vannerie
C-F-I - Lajous Industries S.A. (60)
Mécanique industrielle et automobile
C-I - Flodor S.A. (80)
Produits alimentaires
E - Coparel S.A. (80)
Sérigraphie
C-I - Dargent S.A. (02)
Machines asservies, robotique
C-I - Moch S.A. (02)
Matériaux composites
F-I - Favi (80)
Fonderie sous pression
C - Tecal (60)
Traitement des métaux
C-I - Decayeux S.A. (80)
Articles de quincaillerie
C-E-F-I - Techni-Pisste Industrie (60)
Emballages
C-E-I - Landry Plastiques Nord S.A. (80)
Pièces en matières plastiques
C-E-F-I - Laboratoire Récréation (02)
Produits cosmétiques
C - Delsey S.A. (02)
Bagages
C-E-I - Fileca (60)
Fils et câbles électriques
I - La Hotte aux Jouets (02)
Jouets
E - Duolite International (02)
Résines
C-E - La Précision Plastique - LPP (60)
Matières plastiques
C - Ets Quesender (80)
Machines industrielles spéciales
E - Vimplast S.A. (80)
Pièces en matières plastiques
E - Sopem et Morvillers (80)
Emballages
C-I - Ateliers de Construction de Vaux Andigny - ACOVA (02)
Matériel thermique
C-I - Biosys S.A. (60)
Produits chimiques
E - Société Laitière de la Vallée de l'Ourcq (02) Laiterie
C - Macra - Sté Paul Journée S.A. (60)
Equipement automobile
C-I - Roboplast S.A. (80)
Robotique

POITOU-CHARENTES

C-E-I - Tuilerie Briqueterie française - TBF (16)
Tuiles et briques
C-I - Foggini - France (17)
Pièces en matières plastiques
C-I - Bellot (79)
Minoterie
C-E-F-I - Minibel (79)
Chaussures
C-E-I - CEE - Schisler (79)
Emballages
C-I - Gerstens Isodelta (86)
Pièces en matières plastiques
C-E-I - Gorcy S.A. (86)
Produits surgelés
C-I - Laboratoires pharmaceutiques de la Roche Posay (86)
Produits pharmaceutiques
C-E-I - Richard Laleu S.A. (86)
Emballages
C-E - Ideatec (16)
Equipements industriels
C-I - SCOPIC (16)
Emballages
C-E-I - André Huault Néoplast - AHN (16)
Matières plastiques
C-I - Société Industrielle Forestière (17)
Menuiserie
C-I - Comatinox-Technal (79)
Machines-outils
C-E-F-I - Réalisations d'appareils et de machines-outils (79)
Machines-outils
C-I - SEPCO (79)
Mobilier professionnel
I - CELSA (86)
Matériel médical
C-E-F-I - Duvivier-Durev (86)
Literie
C-E - Sofpo (16)
Emballages
C-E-I - La Confection du Bocage (79)
Confection
C-E-I - Bréchoire S.A. (79)
Transformation de la viande
C-E-I - Deshoulières S.A. (86)
Porcelaine industrielle
C-E-F - Fabris (86)
Equipement automobile
C-E-F - ARCO (86)
Sacs et bagagerie de luxe

PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

E-I - Automatisme et Techniques Avancées - ATA (13)
Produits électroniques et robotiques
C-I - B Plus Développement (13)
Equipement industriel
C - Canavese Frères (13)
Travail des métaux
F-I - Compagnie Maritime d'Expertises - COMEX (13)
Travaux sous-marins
F - Construction Industrielle de Tuyauteries - CIT (13)
Produits du bâtiment et du génie civil
E-I - Cybernetix (13)
Fabrications mécaniques de précision
C - Constructions Navales et Industrielles de la Méditerranée - CNIM (83)
Construction navale
E - Ducros Frères (84)
Produits alimentaires
I - ECA (83)
Produits de la construction aéronautique
I - Ets Augier (06)
Matériel électrique
C-E - Gilles (13)
Ouvrages textiles, articles de bonneterie
I - Grands Moulins Storione (13)
Prduits du travail du grain
C-E - Laboratoires Arkochim (06)
Produits pharmaceutiques
C-E - Laboratoires Laphal (13)
Produits pharmaceutiques
C-E-I - Laboratoires Virbac (06)
Produits pharmaceutiques et vétérinaires
C-F-I - Liquéfaction de l'air (06)
Produits chimiques de base
F - Moteurs Baudoin (13)
Equipements industriels
C-E-I - Nanomask (13)
Matériel électronique professionnel
C - Outillage Scientifique et de Laboratoires - OSL (06)
Outillage
F - Plastiques Ervaf (84)
Transformation de matières plastiques
F - PMA/AMA (13)
Travail des métaux
I - Prologia (13)
Intelligence artificielle
F - Sapi Plastique (13)
Transformation de matières plastiques
F - Secomat S.A. (13)
Ingénierie
E - SEREL (06)
Etudes et réalisations électrotechniques et électroniques
C-F - Sfernice (06)
Matériel électronique professionnel
F - Soprogo-Boole Informatique (13)
Matériel informatique
E-F - Sté d'Exploitation Sud Optique - SESO (13)
Optiques de précision
C-E - Techniphone S.A. (13)
Matériel électronique professionnel

RHÔNE-ALPES

C - Agde - Scop (69)
Electronique
I - Assistance Industrielle Dauphinoise - A.I.D. (38)
Robotique
E - Ateliers Lyonnais d'Emboutissage Spécial - ALDES (69)
Ventilation industrielle
C - Allibe & Cie S.A. (38)
Machines pour l'industrie du papier
I - A.P.I. Assistance Proto Industrie (38)
Bio-électronique
I - Ateliers A.S. (69)
Impression sur soie
E - Ateliers Ruraux de Savoie - A.R.S. (73)
Circuits imprimés
F - Avyac Outillages et Machines (42)
Machines-Outils
F - Babolat - Maillot - Witt (69)
Articles de sport
C - Berthet Bondet S.A. (01)
Lunetterie
C - Brochier S.A. (69)
Tissage de fibres artificielles
C-E - Cegid S.A. (69)
Services informatiques de gestion
F - Construction Electrique du Vivarais - C.E.V. (07)
Electronique
F-I - C.N. Industries S.A. (69)
Ingénierie en productique
F - Ets Courbon (42)
Automatismes industriels
I - Demurger et Cie (42)
Outillages
I - Domilens Laboratoires (69)
Implants intra-oculaires
C - Escharavil Precis S.A. (07)
Instruments de mesure
F - Fasson - France (38)
Matériel adhésif pour art graphique
I - Hennequin - Henson (69)
Matériel électronique
C - Imaje S.A. (26)
Imprimantes à jet d'encre
F - Infogrames (69)
Services informatiques
E - Inoplast S.A. (07)
Pièces en matières plastiques
I - Industrie et Technologie de la Machine Intelligente - I.T.M.I. (38)
Robotique, intelligence artificielle
E - Kelian (26)
Chaussures
E - Le Clos du Moulin S.A. (69)
Imprimerie
F - Maison du Café - UFIMA (42)
Torréfaction
E - Marcelle Griffon S.A. (42)
Habillement
C - Meubles Grange (69)
Ameublement
E - Mobalpa - Fournier Frères (74)
Ameublement
E - Optelec Spirel (73)
Materiel électronique
I - Pomagalski S.A. (38)
Remontées mécaniques
C - Rochegude S.A. (26)
Soie et textiles artificiels
F - Roiret S.A. (69)
Electricité, automatismes
E - Skis Dynastar S.A. (74)
Articles de sport
C - Somfy (74)
Fermetures automatisées
C - Tivoly & Cie S.A. (73)
Outillage
I - Vape S.A. (01)
Transformation de matières plastiques
F - Vignal et Artru S.A. (26)
Instruments d'optique
C - Wirth & Gruffat (74)
Machines-outils
I - X Com/Option (38)
Micro-électronique audiovisuelle

ÎLE-DE-FRANCE

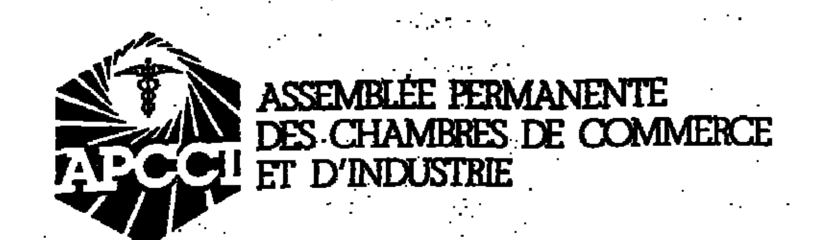
C-E-I - Alvar Electronique (93)
Appareils de radiologie et d'électronique
F - Andrieu Etude Electronique A.E.E. (78)
Etudes, réalisation circuits imprimés
E - AEM (93)
Bruleurs à gaz
C-E-I - AI Vision Systemes (92)
Vision artificielle
C - Berne Sodistrel (91)
Electronique
I - Cartonnages Guillaume (93)
Emballages
C - Cimlec S.A. (92)
Installations mécaniques et électriques
C-I - Cuisine Pratique (78)
Meubles en bois blanc
I - Debrie International (93)
Matériel électronique et radio-électrique
C-F-I - Delachaux S.A. (92)
Construction mécanique et électronique
C-I - Desgranges et Huot S.A. (93)
Appareils de pesage
C-E-I - Digital Design (91)
Ingénierie, traitement de l'image, robotique
C.I - Erom (92)
C-E - Esselle-Méto (78)
Commercialisation d'appareils de marquage
C-E-F-I - ERGECA (92)
Cablage électronique
C-E-I - Forme Industrielle S.A. (92)
Design industriel
C - Generim (91)
Commerce produits et matériel électronique
C-I - Hercule Production S.A. (93)
Fabrication de séchoirs à linge
C-I - Laboratoires Mayoli-Spindler (91)
Produits pharmaceutiques et cosmétiques
I - Les Condensateurs P.I. (93)
Composants et condensateurs
C-I - Machines Dubuit (93)
Machines à imprimerie, sérigraphie
C-F - Metanic (93)
Résistances industrielles
C - Paris-Eco (91)
Commerce d'habillemen et maroquinerie
C - Rabourdin S.A. (93)
Mécanique générale de précision
C - Racine S.A. (92)
Développement de photographies
C-E-I - Rambol S.A. (78)
Fromagerie
C-E-F-I - Riber Instruments S.A. (92)
Instruments scientifiques
C-E - S 3 I (78)
Systèmes informatiques et bureautiques
F-I - Seproja-Sopromex (92)
Traitements de surface électrolytiques, chimique
C - Sincoplas (92)
Transformation de plastiques
C - Société les Marbres du Condado France (78)
Négoces de marbres et granits
I - Société Techno 2000 (78)
Réparation, vente de systèmes à base de laser
C-E - Sté Armand parfumeur (92)
Cosmétiques et parfums
C-F-I - Sté CFP (92)
Electro-mécanique de précision
C-I - Sté Elsy (94)
Systèmes électroniques
I - Société Française de constructions navales SFCN (92)
Construction navale
C-I - Sté Griset (93)
Laminage de métaux non ferreux
C-E-I - Sté Locastyle (92)
Matériels pour réceptions et congrès
C-E-I - Sté Statec (93)
Appareils de contrôle et de régulation
C-F - Sté S.M. Electronique (92)
Electronique
C-E - Syrelec (93)
Appareils électriques
C-E-I - SETAM (92)
C-I - Transports rémis S.A. (93)
Transports, location de véhicules industriels
C - V.P. Electronique (91)
Négoce appareils électroniques et électriques
C-I - Sofdit (93)
Equipements de communication
C - Everlux (91)
Fauteuils de relaxation
C-E - Reboul SMT (94)
Emballages pour produits cosmétiques
I - Septodont (94)
Produits pharmaceutiques et dentaires
I - TEAM (94)
Communication aéronautique
C-I - Forum International (92)
Micro-informatique
C - Microlyl (77)
Transformation de matières plastiques
C - Rohde et Schwarz (94)
Appareillage électronique
C-E - Pier Import (91)
Meubles et produits exotiques
E-F - Ascenceurs Soulier (78)
Ascenseurs et escaliers mécaniques
E-F - Intertechnique (78)
Equipements aéronautiques
E-F - Sté Jobin Yvon (91)
Applications du laser
E-F - Labinal (78)
Fils et câbles
E-F - MB Electronique (78)
Matériel électrique et électronique
C - Asco (78)
Négoces divers
C - Copernique S.A. (78)
Traitements de l'information
C - Giga (91)
Matériel électronique et radio-électrique
C - Joints de l'Ile-de-France (95)
Equipement automobile
C - RSCI (78)
Informatique
C - Clesse Mandet (78)
Robinetterie
C - Hanuman (91)
Traitements de l'information
C - Kalix Dupuy (91)
Machines pour l'industrie alimentaire et chimique
I - CMG (91)
Etudes et conseil en informatique
I - Decad (78)
Conception assistée par ordinateur
I - Kortex (75019)
Informatique
I - Livratel (78)
Chariots pour supermarchés
I - Micralog (91)
Informatique
I - Remtech (78)
Automatiques industriels
I - SECM-DOL (95)
Mécanique générale
I - Sonilec (78)
Matériel électronique et radio-électrique
I - Vecsys (91)
Etudes techniques
C-E-I - Mikli Diffusion (75013)
Lunettes optiques et solaires
I - Multisoft (75015)
Ordinateurs vidéographiques
I - Visoptronic S.A. (75016)
Matériel électronique et télématique
C - Techmation S.A. (75019)
Négoce de matériel électrique et électronique
C-E - Bernas Médical S.A. (75018)
Négoce en gros de matériel hospitalier
C - Sté Kora L et Fils (75003)
Habillement
C-E-I - Hapa (92)
Habillement
C - Ets Knc et Cie(75011)
Maroquinerie
C-E - Sté Capital S.A. (75004)
Conception de produits de télécommunication
C-E - Cartonnages Publicitaires Martin et Cie - CPMC (75011)
Fabrication de cartonnages publicitaires
C-E - Calendrier Bouchut Grandrémy - CBG (75011)
Calendriers
C - Andrelux S.A. (75003)
Maroquinerie
C-E - Sté Française de Réalisations Techniques (75020)
Publicité, cartonnages
C - Sté Alombard (75011)
Petit appareillage électrique
C-E - Pictorial Service (75015)
Laboratoire photo
C-I - STPI (75010)
Relais électriques et électroniques
C-E - Sté Studec S.A. (75011)
Etudes industrielles
C - Sté Japa (75001)
Habillement
C - Kookai S.A. (75003)
Habillement
C - DPV International (75014)
Marketing direct
C - CMC Agnès B. (75001)
Habillement

DOM-TOM

(La Réunion)
C-E - Bourbon Bois (97)
Maisons à ossature bois, préfabrication béton
C-F - Compagnie Laitière des Mascareignes - CILAM (97)
Produits laitiers
I - Constr de Véhicules de l'Océan Indien - SOCOVOI (97)
Véhicules industriels et de transports
C - Ghanty Royal (97)
Commerce de détail de vêtements et textiles
C-E-F - Isaufer (97)
Charpente et menuiseries métalliques
I - J. Chatel (97)
Punchs et liqueurs exotiques
C - Nouvelle Imprimerie Dyonisienne - NID (97)
Imprimerie papeterie presse
C-E - Profilage de la Réunion (97)
Travail des métaux pour le bâtiment
I - SOVIPAR (97)
Patisserie industrielle

(Martinique)
C - Trefima - Sernets (97)
Produits métalliques pour le bâtiment
I - Dormoy (97)
Punchs et liqueurs
I - Proteal S.A. (97)
Produits diététiques
C - Sté Caraibe d'Industrie Chimique (97)
Fabrication d'engrais
I - Socomor (97)
Jus de fruits et flocons de bananes

(St Pierre et Miquelon)
C-E - Société Interpêche S.A. (97)
Pêche et transformation du poisson
C-E - La Miquelonnaise (97)
Pêche et transformation du poisson





LES ENTREPRISES ET LEUR RÉGION

RENNES ATALANTE

Une banlieue pour l'innovation

ASSOCIATION de promotion de la zone d'innovation et de recherche scientifique et technique de Rennes-Cesson, Rennes Atalante a réussi à imposer son image. Deux ans et demi après sa mise en place, elle est devenue la référence des industriels et des centres de recherche et de formation qui ont choisi de s'installer sur les 30 hectares formant, en bordure de la ville, le cœur du site de Coesmes-Beaulieu où sont regroupées la moitié des activités scientifiques de l'agglomération rennaise.

Inscrit au contrat de plan Etat-région, le projet Rennes Atalante a bénéficié d'un financement de *10 millions de francs. La maîtrise* d'ouvrage est assurée par le district urbain de l'agglomération rennaise qui a confié la coordination à l'agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, l'aménagement à la Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne, et la promotion à l'association Rennes Atalante.

La première tâche de cette dernière a été de faire connaître le projet rennais d'accueil d'entreprises de haut niveau. Plaquettes, expositions, affiches, film vidéo et participation au Club international des technopoles sont allés de pair avec les contacts multipliés auprès des entreprises existantes afin de valoriser les potentiels de recherche et d'accueil du site rennais qui, ainsi que se plaît à le souligner Edmond Hervé, maire de Rennes, *« est prêt à entrer de plain pied dans le XXIe siècle et à en relever les défis »*.

En novembre 1985 sont officiellement présentées les 13 premières entreprises dont les projets d'implantation sur le site ont été acceptés. Le CNFT, Copernique, le Cril, Djinntel Goéland, Gravi Productiors, 12 S, Megat, Pharmacia, Proxima, Caption, TITN, X Com. et SESA *représentent* 207 transferts d'emplois et la création de 200 emplois nouveaux en trois ans. Un an plus tard, 120 emplois nouveaux ont effectivement été créés. A ceux-ci s'ajoutent la création de 160 emplois dans les entreprises déjà existantes sur le site (Télédiffusion de France, Thomson Vidéo équipement, Transpac, la Société régionale de financement des caisses d'épargne) et une dizaine d'emplois dans les services divers d'accompagnement. Depuis, *15 nouveaux projets* d'implantation ont été agréés (70 emplois).

La présence sur le site de centres de recherche privés ou publics comme le Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunication a conduit à une occupation rapide des 2 200 mètres carrés de bureaux locatifs de l'immeuble Gallium, construit par le district face au *CCETT. Une nouvelle tranche de* 2 000 mètres carrés sera nécessaire pour répondre aux demandes d'implantations nouvelles.

Rennes Atalante, qui publie une lettre trimestrielle d'information, a décidé d'éditer des cahiers techniques thématiques, documents d'information-promotion présentant le potentiel formation-recherche-industrie du bassin de Rennes dans cinq secteurs d'activités. Les deux premiers cahiers, consacrés l'un aux bio-industries, l'autre à l'électronique et à l'informatique, sont disponibles. Trois autres seront publiés avant la fin de l'année et traiteront des domaines de la recherche, de l'image et de la chimie fine. Les 27 et 28 novembre 1986, Rennes Atalante accueillera un colloque organisé en collaboration avec l'INPI sur la propriété industrielle et la protection des innovations. Les 6 et 7 mai 1987, la section française du Club *international des technopoles* se réunira à Rennes.

Le district urbain de l'agglomération rennaise doit se prononcer à la mi-octobre sur la création d'un équipement de restauration interentreprises.

Autre dossier important dans les urgences de Rennes Atalante, la réalisation d'un système de communication entre les entreprises et les centres de recherche implantés sur le site, mais aussi vraisemblablement avec d'autres entreprises de pointe implantées en dehors de l'agglomération. Une première étude, achevée au printemps 1986, a porté sur un inventaire et une analyse des systèmes existants, et des négociations sont actuellement en cours avec la direction régionale des télécommunications en vue d'une décision devant être prise avant la fin de l'année. Le choix proposé porte sur l'utilisation du réseau câble existant à Rennes, enrichi de liaisons spécialisées en fonction des demandes, ou sur la création d'un réseau de vidéocommunication à usage professionnel spécifique.

Si le premier site de Rennes Atalante, implanté à l'est de la ville, concerne essentiellement les domaines de l'électronique, de l'informatique, de l'image et de la télématique, un second site est déjà envisagé en sortie ouest de Rennes pour rapprocher les chercheurs et les industriels travaillant dans l'agro-alimentaire et le génie biomédical. Des négociations portant sur des acquisitions foncières par le district sont en cours avec l'INRA et le centre hospitalier régional, et l'officialisation de la création du second site de Rennes Atalante pourrait avoir lieu le 17 novembre à l'occasion d'une journée bio-industrie organisée à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes.

CHRISTIAN TUAL.

LOT-ET-GARONNE

Des prunes qui valent de l'or

QU'UNE région de France édifie l'essentiel de son industrie — avec tout ce qui gravite autour, c'est-à-dire les services aux entreprises, la formation, la recherche, — à partir des produits de la terre, voilà qui n'est pas banal...

Sans complexe et de plain-pied dans son siècle où les hautes technologies excitent les appétits, le Lot-et-Garonne ne craint pas de dire et de montrer à ceux qui s'arrêtent dans cette « Gascogne de Cocagne » : *« Nos prunes, nos tomates, nos légumes, notre maïs, valent de l'or. Ici l'agro-industrie a un sens. »*

Quelques chiffres ? Ce département de dimension modeste (1) occupe le premier rang en France pour les haricots verts extra-fins, les fraises, les semences de betterave à sucre et évidemment les prunes, le deuxième rang pour les noisettes, le deuxième ou le troisième pour les tomates.

Proche de l'agriculture, l'industrie se structure autour d'un abondant et vivace réseau de PME, où le secteur coopératif commence à être sérieusement concurrencé *par les entreprises privées*.

Depuis que la décentralisation a propulsé sur le devant de la scène les communes, les départements, les régions, toutes les chambres de commerce de France ne manifestent pas un dynamisme débordant pour prendre en main le destin économique de leur circonscription ou de leur région. Celle du Lot-et-Garonne en tout cas pousse les feux. Elle cherche à associer plus étroitement le conseil général et les autres organismes consulaires à ses initiatives, *mais hésite sur l'opportunité* de créer des comités ou commissions mixtes et sur les modalités pratiques à mettre en œuvre — pourquoi pas un bureau de prospection dans trois ou quatre pays étrangers ? — pour ne vexer personne, surtout dans les milieux politiques, et pour ne pas succomber aux poisons de la bureaucratie et de la « réunionite ».

Parmi les entreprises *qui tiennent* le haut du pavé dans l'économie locale (sans oublier que d'autres, comme Pont-à-Mousson, à Fumel, ou l'ensemble du tissu industriel de Casteljaloux, donnent des signes de faiblesse), il en est au moins trois qui illustrent que la province innove, invente, recherche, et parfois gagne.

Les biscuiteries Gardeil — entreprise familiale — à Astaffort, sont « le roi du biscuit à la cuiller et du boudoir ». Les quatre chaînes de production — conçues dans l'entreprise elle-même — ont une capacité de trente-trois tonnes par jour. La société emploie quatre-vingt-cinq personnes, exporte le tiers de sa production, mais l'usine, presque totalement automatique, ne fonctionne qu'avec douze personnes. Introduit il y a un an sur le second marché boursier, Gardeil a vu son titre grimper de 40 %.

A Villeneuve-sur-Lot, la société Larroche, presque centenaire, a aidé à la création il y a quatre ans de la « SICA du maïs doux », dont elle commercialise la production. En Aquitaine, il est vrai, le maïs a acquis droit de cité depuis dix ans. Mais la culture et la transformation du maïs doux (celui qui est proposé à l'alimentation des hommes et des femmes et non aux vaches et aux cochons) exigent une coordination parfaite entre l'agriculteur et l'usine. Car le maïs ne reste à son niveau optimal de maturation que pendant six heures au maximum après sa récolte. La SICA produit plus de dix-huit millions de boîtes par an et elle est en train de réaliser un important programme d'investissement et d'innovation qui a pour but de proposer aux consommateurs dès 1987 des conserves « sous vide profond ». Le procédé permet d'éviter le blanchissement des légumes qui sont stérilisés en un minimum de temps par la vapeur. Ainsi, les produits sont peu cuits, ce qui permet d'obtenir des aliments d'une grande qualité, supérieure à celle des surgelés. La technique qui va être présentée au Salon international de l'alimentation dans quelques jours, pourra s'appliquer bientôt à toutes les conserves de légumes. Dans le maïs (qu'il soit destiné à la consommation humaine ou animale), tout, ou presque, est récupérable.

La société Agrifurane à Agen en fournit un exemple probant en extrayant tout ce qu'il est possible des rafles de maïs, c'est-à-dire des épis, une fois les grains enlevés. Elle fabrique du furfural et de l'alcool *furfurylique* utilisés par les industriels des résines (textiles synthétiques, revêtements spéciaux pour les travaux publics, *solvants pour vernis, etc.*). Les déchets peuvent être récupérés et vendus aux agriculteurs sous forme d'humus. Voilà la boucle *bouclée. La création d'un nouvel* atelier dans les mois qui viennent va ouvrir quatre-vingts embauches.

Les labos en première ligne

Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres, avec évidemment leurs limites. Ils trouvent appui sur des équipements de recherche de haut niveau qui, pour un département moyen, témoignent d'une vitalité réelle.

L'Institut de la filtration et des techniques séparatives (IFTS), créé sur l'initiative du conseil *général, de la chambre* de commerce et du district d'Agen, et l'Unité de formation et de recherche du troisième cycle concernant la chimie des procédés alimentaires (qui dépend de l'Institut national polytechnique de Toulouse) forment à leur échelle dans la banlieue d'Agen une « technopole » au service de toutes les industries agro-alimentaires dans les laboratoires desquels peuvent être analysées, étudiées, mises en valeur toutes les composantes d'un fruit (ou d'un légume) depuis le cœur de son noyau jusqu'à la moindre particule de son jus.

« Notre ambition ? Que des ingénieurs et chercheurs de haut niveau plantent ici leurs microscopes et leurs appareils de mesure et ne succombent pas nécessairement aux sirènes de Bordeaux et de Toulouse, les grandes et boulimiques métropoles », explique Jean-Alain Mariotti, vice-président de la Chambre de commerce.

D'autant plus que le Lot-et-Garonne ne manque ni d'atouts ni d'atours. Pour se reposer un peu de l'économie, lisons Stendhal : *« Entre Agen et Marmande, c'est un paysage aussi beau que l'Italie ; le charme des coteaux, la couleur de la terre, le costume, jusqu'au langage, évoquent les rives de Florence et de Sienne. Ce Lot-et-Garonne est la Toscane de la France. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 1 % de la superficie de l'Hexagone, 300 000 habitants.

Pour les créateurs alsaciens

LA préfecture de la région Alsace a lancé à Strasbourg un « concours de projets créateurs d'activité », doté de 500 000 F d'aides et ouvert aux jeunes de moins de vingt-six ans et aux demandeurs d'emploi sans condition d'âge.

Organisé en collaboration avec la direction régionale du travail et de l'emploi, ce concours a été organisé pour *« inciter et encourager, au niveau régional, la création de nouvelles activités porteuses de richesses et d'emplois ». Les auteurs des projets retenus recevront soit une aide financière directe, soit une assistance en amont (études de faisabilité, de marché, stages de formation, etc.), soit encore une aide en aval (conseil et suivi).*

D'autre part, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) accordera des prêts à taux préférentiel aux jeunes dont les projets auront été retenus.

Le sens d'une rencontre

(Suite de la page 19.)

D'autres, chez nous comme à l'étranger, sont moins bien partis; parfois, c'est l'impuissance, et des efforts coûteux n'enrayent pas la dégradation.

Il nous a semblé utile d'évaluer au grand jour certaines de ces expériences. Et de contribuer à la diffusion de quelques idées simples sur ces sujets nouveaux. En particulier à destination des collectivités locales.

Ces dernières s'appuient souvent, de longue date et sous diverses formes, sur la Caisse des dépôts, qui est leur banquier et leur conseil, comme sur ses filiales, qui sont des prestataires de services multiples. La Caisse des *dépôts est aussi en relation* avec les pouvoirs publics, les institutions financières, l'entreprise, de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

Elle peut donc offrir un lieu pour la rencontre ou le lancement de réflexions sur les nouvelles conditions de l'essor économique local. Elle peut contribuer à l'établissement de relations, différentes et plus efficaces, entre les acteurs du développement local.

Tel est le propos de ce colloque. La Caisse des dépôts, qui a pris cette initiative il y a plus d'un an, est sensible à l'appui qu'ont voulu lui apporter le gouvernement, la DATAR, l'Association des maires de France, de nombreux élus et de nombreux responsables de l'aménagement et du développement économique. Elle serait heureuse que les acteurs de l'économie locale qui vont y participer puissent s'y exprimer et y trouver quelques bonnes idées, c'est-à-dire des idées qui passent utilement dans les faits.

ROBERT LION.

Question de confiance

(Suite de la page 19.)

Aux collectivités locales de privilégier la concession sur la régie : la « démunicipalisation » renforce souvent les capacités de l'économie locale.

En revanche, à l'entreprise d'offrir l'emploi en créant les richesses qu'on ne peut songer à répartir qu'à partir du moment où elles sont générées. A elle de prendre les risques nécessaires dès lors qu'elle bénéficie de la considération et des attentions de la collectivité publique. On connaît désormais les effets pervers de la distribution sans création de richesses : c'est la paralysie. Les *entreprises le savent* bien, elles qui ont dû faire face aux « charges héroïques » des impôts et contraintes socialistes. Quel mauvais film que celui-là !

Bref, vouloir la coopération-confiance, c'est faire en sorte que chaque partenaire, connaissant bien son rôle, ne cherche pas à prendre le script du voisin. Se respecter pour se compléter, c'est la double partition à jouer pour assurer la prospérité et le rayonnement de la France de demain.

MICHEL GIRAUD.

PICARDIE

La fin des subventions

LA région Picardie, sur l'initiative de son président, Charles Baur (UDF-PSD) a été une des premières régions à supprimer les subventions aux entreprises pour les remplacer par un système de prêts. La mise en place a eu lieu en janvier de cette année.

Mais cette mesure n'est qu'une partie de la politique que mène la région en matière économique, par l'intermédiaire de l'un de ses services qui emploie une douzaine de personnes, l'Agence régionale de développement (ARD). Le but est de mettre le monde économique picard dans la meilleure situation possible pour affronter l'avenir, et l'on dit nettement que *« vouloir sauver à tout prix des entreprises non viables, ce n'est pas être tourné vers le futur »*.

L'action économique toute seule ne veut rien dire, répètent les responsables de l'ARD à leurs interlocuteurs. C'est pourquoi, en dehors des prêts, l'accent est mis à la région sur la formation des hommes et sur les moyens de communication (routes, télématique). D'autre part, le conseil régional ne peut pas offrir sans savoir ce que veulent les acteurs économiques, ou contre la volonté de ces acteurs.

Aussi faut-il un dialogue constant, une écoute et une aide à l'émergence des projets : *« Quand le projet prend tournure, alors on accompagne. C'est valable aussi bien pour une PME que pour un artisan ou pour un dispositif à mettre en place avec une organisation consulaire. »* D'autre part, il est bien évident que le conseil régional n'a pas un budget tel qu'il peut prêter à tour de bras. Par contre, il a un rôle incitatif. On appelle cela, à l'Agence régionale de développement, *« l'effet de levier »*. Il revient en effet à l'administration régionale d'animer, de fédérer, d'être au contact de tous les partenaires ayant un rôle à jouer dans le développement économique : établissements bancaires et financiers, organisations consulaires, comités d'expansion, organisations professionnelles, administrations locales, nationales ou même internationales.

Dans le même esprit de partenariat, la région Picardie mène une politique de recherche et de transfert de technologies. Différents organismes ont été créés, comme le Centre régional d'innovation et de transfert de technologique-polymères à Verneuil-en-Halatte (Oise), l'antenne régionale d'Albert (Somme) de l'Agence nationale pour le développement de la production automatisée (ADEPA), l'Agence régionale d'exportation (AREX), etc. A l'ARD, on ne s'obstine pas à vouloir entrer les dossiers dans des canaux prévus à l'avance. Ce serait le meilleur moyen d'arriver à un échec. Pour être efficace, nous confie Jean-Pierre Mader, *« il faut faire de l'ingénierie financière comme les banques, imaginer les meilleurs produits et la meilleure formule pour l'entreprise, quitte à faire changer l'entreprise d'idée »*.

Et il cite un exemple concret : la société Tecal, à Fresneaux-Montchevreuil, dans l'Oise (traitement et revêtement de métaux) sollicite un prêt. En y regardant avec attention, on s'aperçoit que le matériel qu'elle veut acheter est *« moyennement performant »*. On discute un peu plus avant avec le patron et on découvre alors que le projet est, en fait, très intéressant puisqu'il s'agit de la robotisation de la production. Mais le dossier envoyé à la région ne faisait état que d'une première phase. D'où l'intérêt des contacts. Dans ce cas précis, le dossier complet aurait permis à l'entreprise de bénéficier de procédures du Fonds d'industrialisation et de modernisation (FIM), de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), du prêt pilote productique de la région, etc.

Prêts à risques

Le conseil régional veut *« répondre aux besoins de l'entreprise à tous les stades de sa vie, sauf s'il est trop tard »*. A sa création, il propose un prêt participatif. Ensuite, dans les différentes phases de son développement, il prête pour des investissements qui peuvent être de natures très diverses, y compris immatériels, pour la force de vente notamment.

Les prêts sont en fait de trois ordres : pour la modernisation industrielle, pour la robotisation (opération pilote productique en collaboration avec le ministère de l'industrie), et, enfin, un prêt à long terme dit de politique industrielle mais qui est de moins en moins utilisé.

Ce qui intéresse surtout les *chefs d'entreprise, c'est que*, contrairement aux banques qui prennent des hypothèques, des nantissements et autres cautions, le conseil régional ne demande pas de garantie sur ses propres prêts. Il est lui-même affilié à un fonds de garantie régional.

Enfin, l'agence régionale de développement est là pour attirer l'attention des patrons sur l'existence de deux organismes de financement qu'elle a contribué à créer et qui prêtent « à risques » : Picardie Bail et Picardie Investissement.

Un industriel a tout misé sur ses machines et « coince » sur l'immobilier : Picardie Bail se charge à 100 % de l'opération immobilière.

Une entreprise est endettée et veut renforcer ses fonds propres : Picardie Investissement arrive au secours. Une histoire édifiante peut être racontée à ce sujet : une entreprise picarde connaît un développement régulier sur les marchés français et européen. Tout-à-coup se présente l'opportunité de racheter une société américaine. L'entreprise a bien un peu d'argent mais pas assez, même en faisant appel à des partenaires financiers. Picardie Investissement arrive alors en sauveur et fournit les fonds nécessaires à l'achat. Cette histoire est véridique. Quand on sait tout cela, on se dit que les industriels picards ont de la chance. Encore faut-il qu'ils frappent à la bonne porte. C'est pourquoi un des premiers soucis de l'agence régionale de développement est celui de la communication.

En ce qui concerne les entreprises extérieures à la Picardie, la politique économique de la région peut être incitative pour les faire venir en Picardie, zone verte entre Paris et Lille, carrefour de routes et de chemins de fer avec Londres, Bruxelles et les villes industrielles de la Ruhr. Il y a de la place et de la main-d'œuvre jeune.

MICHEL CURIE.

Made in Nord

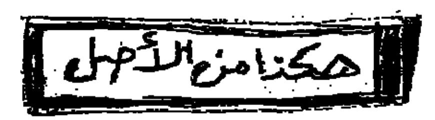
LA région Nord-Pas-de-Calais entend valoriser ses productions. A l'initiative du conseil régional, certains produits « made in Nord » pourront être commercialisés sous les couleurs, bleu et rouge, d'une marque collective régionale.

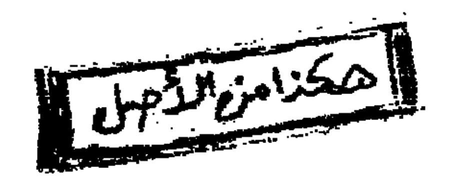
Cette marque collective régionale s'applique en fait sous trois formes : « label régional » pour les produits alimentaires régionaux ; un « certificat de qualification », garantie de qualité pour des produits non alimentaires ; une « marque approuvée », résultant d'un accord entre une entreprise et les organisations de consommateurs.

Pour l'heure, six produits bénéficient du label régional : quatre bières spéciales du Nord ; un fromage, la « mimolette du Nord », le « pain des beffrois », fabriqué avec du blé de la région.

D'autres produits sont en cours d'homologation, des fromages (Vieux Lille et le fromage de Bergues) et les Rollmops. A l'avenir, la marque collective régionale pourrait s'appliquer à des matériaux de construction typiques (tuiles, briques, ou à des services comme la vente par correspondance.

JEAN-RENÉ LORE.





Le Monde DES LIVRES



CARLOS FREIRE

Le sombre univers de John Mc Gahern

IL n'est pas impossible que la lecture de *la Caserne*, de l'Irlandais John Mc Gahern, donne à quelques âmes sensibles une irrésistible envie de sauter par la fenêtre ou d'ouvrir le gaz. C'est dire tout de suite la qualité d'un tel ouvrage et la maîtrise de son auteur. Il n'a que peu de lecteurs en France, 5 000 à 6 000, et c'est une honte, car rien de médiocre n'a paru sous son nom.

L'Obscur (1), nœud cruel d'amour et de haine entre un fils adolescent et son père, est introuvable (feu les Éditions de la Sphère pourraient peut-être lui lâcher la bride ?). *Le Pornographe* (2) – qui racontait les déboires d'un professeur de collège religieux obligé d'arrondir ses fins de mois en rédigeant des romans déshabillés, – *Journée d'adieu* (3) – où un autre professeur se voyait contraint de démissionner parce qu'il avait eu l'audace d'épouser une Américaine déjà divorcée deux fois, – ces deux romans admirables n'ont pas encore reçu en France l'accueil qu'ils méritaient. Il faut dire que Mc Gahern, né à Dublin en 1934, professeur, lui aussi, jusqu'au scandale que déclencha *l'Obscur*, vit la plupart du temps dans un trou perdu sans train ni téléphone, et qu'il n'est pas homme à battre le pavé pour sa réclame.

La Caserne, que publie avec courage et persévérance Tony Cartano aux Presses de la Renaissance, est le premier livre de Mc Gahern et date de 1963. D'emblée, il annonce la couleur : noir. Si l'on prend la précaution d'absorber quelques tranquillisants et un ou deux antidépresseurs, on apprendra la courte et triste histoire d'une femme, Elizabeth. Autrefois infirmière à Londres, maîtresse d'un médecin brillant et mélancolique, elle est revenue après la guerre dans son Irlande natale épouser un veuf, Reegan, père de trois enfants, policier dans un petit bled au milieu de la tourbe, sous un ciel bas.

Reegan n'est pas un mauvais bougre mais une tête de lard, et dans la caserne où il vit avec sa famille les conversations entre collègues volent encore plus bas que les nuées, tournent beaucoup autour du méchant commissaire Quirke, dont Reegan semble hanté jusqu'à l'obsession. Les plaisanteries ne sont pas souvent fines, les prières du soir sont longues, à genoux sur le carreau, l'argent est rare. Il pleut.

Chacun dans son gouffre

Ce ne serait déjà pas mal comme cela, mais – prenez une deuxième dose d'euphorisants – Elizabeth découvre qu'elle est atteinte d'un cancer du sein. Pis, elle s'y résout, comme au reste. Une douloureuse opération n'y changera rien ni les médicaments, et la mort ne viendra que sanctionner l'évanouissement de tout désir, du sens même de la vie, disparition ressentie de façon très aiguë par Elizabeth, mais partagée plus ou moins par tous les personnages. Les dernières pages nécessitent impérativement le secours d'un cordial, sans eau, cul sec. Rien à attendre des hommes, de la médecine, des prêtres ; on ne fait qu'errer de solitude en solitude parmi les autres, chacun dans son gouffre.

La bonne littérature est rarement gaie. Celle de John Mc Gahern est parfaitement lugubre. Bien avant les punks de Londres, il a murmuré « *No future* ». Mais qu'on ne s'y trompe pas : s'il faut lire John Mc Gahern, ce n'est pas pour le plaisir acide de se concocter en automne, au fond de son lit, un bon petit cafard, mais parce qu'il est tout simplement un des plus grands romanciers d'aujourd'hui, que son pessimisme est un chef-d'œuvre de style et de sobriété, son humeur d'encre, infatigable. Parce qu'il peint l'Irlande – et, au-delà, nous tous – comme personne depuis Joyce.

MICHEL BRAUDEAU.

★ LA CASERNE, de John Mc Gahern, *traduit de l'anglais par* Georges-Michel Sarotte. Presses de la Renaissance, 246 p., 120 F.

(1) Editions de la Sphère, 1980.
(2) Presses de la Renaissance, 1981.
(3) Presses de la Renaissance, 1983.

La chute du Prince

La biographie du Général par Jean Lacouture (tome III) : comment de Gaulle a gouverné avant d'être abandonné par les siens

DÉCIDÉMENT j'avais raison. Cet ouvrage de Jean Lacouture sur de Gaulle dont voici le tome III et dernier, il est bien tel que, dès sa première partie, je l'avais pressenti (1) : fondamental et de longtemps irremplaçable. Le type même de l'étude parfaite : une information sans défaut, accrue de documents inédits (textes de Flohic, de Jean Mauriac, de Mohamed Masmoudi, etc), enrichie par surcroît d'entretiens avec des personnages qui ont été mêlés de près aux événements sur lesquels de Gaulle a imprimé sa marque : Delouvrier, Messmer, Tricot, Debré, entre autres. Une note nous apprend, avec regret, que, si tant de précieux témoins ont généreusement aidé l'historien dans sa patiente investigation, en revanche et quant à lui l'amiral Philippe de Gaulle n'a pas accepté de le recevoir. Punition d'une insuffisante piété du portraitiste pour son modèle ? La valeur extrême de ce monument que nous devons à Jean Lacouture tient cependant, et pour une part primordiale, à l'esprit qui dirigea sa création : à égale distance de l'hagiographie et du harcèlement critique. L'obéissance rigoureuse à la loyauté : dire ce qui fut, comme il fut. Jamais ne serait-ce qu'une ombre de malveillance.

« Sous les pavés, l'abîme »

On peut même estimer que, dans le cas de Malraux par exemple, la gentillesse de Lacouture, son indulgence, sa mansuétude, vont loin ; alors qu'éclate à l'évidence le caractère factice des propos qu'attribue Malraux au Général dans *les Chênes qu'on abat*, Lacouture, en souriant, les qualifie de « *recréés* » ; mais sans doute perçoit-il, avec pénétration, une sorte de fraternité occulte, de complicité secrète, dans l'art du faire accroire entre celui qui voudra persuader l'univers d'une « *libération* » de Paris obtenue par la ville elle-même et l'autre, acharné à convaincre Trotski qu'« *il avait été, lui, Malraux, l'un des pionniers de la Révolution chinoise* ».

Qu'on ne m'en veuille pas de me répéter, mais le moyen de faire autrement avec de pareils bouquins ? En compagnie de Jean Lacouture, la joie de s'instruire se double d'une délectation de dégustateur. Le bon historien n'est pas forcément un bon écrivain. Mais Lacouture nous comble : il écrit aussi bien qu'il travaille. D'abord, il écrit juste. Chacun de ses trois volumes s'intitule on ne peut mieux : *le Rebelle*, *le Politique*, et cette fois *le Souverain*.

A quel point le mot est topique, ceci, du Général à Flohic, le confirme : « *J'ai rétabli la monarchie en ma faveur* » (mais cette monarchie était républicaine : désavoué par le suffrage universel, le monarque abdiquera). Et ces trouvailles ! Pour le titre du chapitre consacré au putsch des généraux d'Alger : « *Deux étoiles contre vingt* », et pour celui où mai 1968 déroule sous nos yeux son spectacle : « *Sous les pavés, l'abîme* ». Brefs, mais inoubliables, tels croquis : Ortiz et son « *masque d'imperator du bas Empire, nourri de Picon-grenadine* » (je ne me rappelais pas que l'individu avait créé un premier « *Front national* ») ; Gambiez, « *petit homme héroïque qui ressemble au professeur Nimbus* » ; Edgar Faure, « *multiple et miroitant* » ; Lecanuet avec son « *sourire de diacre diplômé* » ; Haïlé Sélassié « *au visage d'icône brun* », et Pompidou, ce « *jovial hédoniste* [jovial ? pas toujours] *planté dans un terreau irrigué par les crédits bancaires* », « *conservateur satisfait* », déclaré, offensif, mais qui est à l'avant-garde en peinture (abstraite) et en musique (concrète).

Si Lacouture admire en Olivier Guichard un « *virtuose de la litote* », c'est là une pratique dont il sait très bien user lui-même, à l'occasion.

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 28.)

(1) Premier tome : *De Gaulle. Le Rebelle* (Seuil). Deuxième tome : *De Gaulle. Le Politique* (Seuil). Voir « le Monde des livres » du 5 octobre 1984 et du 11 octobre 1985.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Etudiant étranger, de Philippe Labro

Fou d'Amérique

L'HISTOIRE des fascinations reste à écrire. Il y a eu la folie de l'Orient, des romantiques à Lawrence et Malraux. Il y a eu les pèlerinages des années 30 et 50 au « paradis » moscovite. Il y a eu l'attirance des Américains d'avant guerre pour Montparnasse, et sa réciproque après le conflit.

Les générations venues ensuite doivent savoir ce que représentaient les Etats-Unis pour les jeunes gens des *fifties* et des *sixties*. Il y avait peu d'années que l'US Army avait écrasé Hitler sous sa force, sa technique, sa richesse. Le cinéma d'outre-Atlantique déferlait, après cinq ans de censure. Le jazz revenait, « polars » et « comics » révélaient un nouvel humour, que Vian allait attraper au vol. Et sur les pelouses rases des campus, des filles en socquettes incarnaient la possibilité d'existences aussi insouciantes que des fins d'après-midi ensoleillées dans un club de tennis...

L'Etudiant étranger, c'est d'abord un reportage de l'intérieur sur ce coup de foudre. Nous sommes vers 1960, c'est-à-dire à une époque où le séjour de l'autre côté de la mare ne s'improvise pas encore pour un week-end. Les vieux « Constel » à hélices mettent une quinzaine d'heures à relier les deux continents, avec escales. Le rock, la vogue californienne, le charter et le téléphone à tout va n'ont pas encore banalisé le voyage, ni supprimé l'impression d'étrangeté, d'éloignement extrême, d'abandon. Dans l'*intelligentsia*, s'ajoute un certain terrorisme présentant l'Amérique comme la patrie du capitalisme, alors honni, et de l'anticommunisme primaire, nourri par le maccarthysme...

LE narrateur de *l'Etudiant étranger* n'a cure de ces obstacles. Quand son lycée propose aux élèves une bourse d'un an dans une université de Virginie, il lève le doigt avec l'enthousiasme de qui est gavé des livres, des films et des mythes américains ; avec l'ardeur des amoureux.

C'est d'ailleurs moins le pays qui va captiver ce puceau de dix-huit ans que ses jeunes filles. Le huis clos des campus et le retard personnel du narrateur expliquent cette obsession. En ce temps-là, le flirt règne, des deux côtés de l'Atlantique, avec ses aboutissements comptés et ses règles bizarres, compromis entre les interdits reçus, les caprices et les perversités de chacun. Dans les voitures, les mains baladeuses négocient des rectifications de frontières : ça, oui ; ça, non ; *come on, stop it*... Les automobiles tirent de cette pratique une importance spéciale. Elles tiennent lieu de nid d'amour. Notre boursier ébloui leur voue un culte de petit Européen habitué aux guimbardes et qu'étonnent ces banquettes-lits, ces volants d'onyx, ces carrosseries aux ailerons de squales...

La meilleure façon de ne pas souffrir du dépaysement est de se fondre dans le moule, *smoothly*, souplement, quitte à ne pas demander d'explication sur les mots et les mœurs qui vous échappent. L'étudiant français observe strictement les rites d'apprentissage, l'*honour system*, la règle des bonjours échangés, et la devise qui résume toutes les prescriptions : gagner, paraître, appartenir à un groupe.

DEUXIÈME découverte qui accompagne la première et la nuance : la belle machine sociale posée à même le gazon paradisiaque des campus a ses ratés, ses vices cachés, ses drames. Dès le début de l'année scolaire, un élève se pend aux barreaux de son lit, sans que sa fiancée y voie de quoi bousculer l'ordre... de ses bigoudis.

(Lire la suite page 26.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Quinze écrivains pour Nelson Mandela

Depuis vingt-quatre ans, Nelson Mandela est enfermé dans une prison sud-africaine. Depuis un quart de siècle aussi, en dépit de cet emprisonnement, sa figure politique et spirituelle n'a cessé de grandir. Quoi qu'il advienne dans les années à venir du régime de Pretoria et de l'apartheid, la dignité de l'espèce humaine tout entière conservera le visage de Mandela.

Pour rendre hommage à ce combat non partisan pour le respect et pour la liberté, quinze écrivains, venus des horizons géographiques et culturels les plus divers, publient, sous le titre *Pour Nelson Mandela*, un recueil collectif (Gallimard). Parmi eux, Jacques Derrida, Nadine Gordimer, Susan Sontag, Edmond Jabès, Heiner Müller, Juan Goytisolo, Mustapha Tlili, Kateb Yacine et Maurice Blanchot. Et Jorge Amado, dont nous publions ici en avant-première un extrait de la contribution.

Mandela au Brésil

par Jorge Amado

NOUS, Brésiliens, nous connaissons très bien Nelson Mandela. Et depuis très longtemps. Nous savons son intimité la plus secrète, le silence qui lui est imposé et ses vers d'une liberté toujours plus grande à travers le monde. En vérité, nous l'avons ici : il vit parmi nous depuis quatre siècles. On peut facilement le rencontrer dans les rues de n'importe quelle ville brésilienne, grande ou petite, on peut sans peine le reconnaître dans le visage d'un enfant au teint sombre, aux yeux de chat et aux cheveux crépus. Parce qu'il trouvait beau ce nom, imposant, son père – sainte ingénuité! – lui a donné comme prénom le nom d'un lord de l'amirauté anglaise, mais son nom de famille évoque une antique et fière nation africaine : mâle, mandinda, mandela.

Il est pauvre – presque tout notre peuple est très pauvre, – mais son rire est vif et vibrant, il est libre lorsqu'il court sur la plage et dans la montagne, lorsqu'il joue avec ses frères de sang aux différentes nuances de peau, tous faits du même mélange de sang noir, indien et européen, libre quand il s'engage dans l'aventure de sa propre existence. Héraut de cette condition humaine dont il est l'emblème, c'est lui qui, à partir du sol brésilien, de l'autre côté de l'Atlantique, crie pour la liberté, avec une profonde et juste conviction, pour la liberté sans restriction du poète africain, son ancêtre et son frère.

On le rencontre ici, partout, à tout instant. Dernièrement, intellectuels brésiliens et africains mêlés, nous visitions la Serra da Barriga, dans l'Etat d'Alagoas, au nord-est du Brésil. Quelques-uns de nos hôtes étaient de jeunes professeurs sénégalais, porteurs de la *négritude*, le mouvement lancé par Léopold Sédar Senghor, qui aujourd'hui a saisi le pays, et dont la ligne directrice est d'affirmer qu'un développement culturel autonome est la base de tout progrès social. Cet enseignement rend les hommes impatients de construire une civilisation originale dans un pays libre, moyennant des contacts avec les peuples frères. Ils voulaient toucher de leurs mains la terre de la Serra da Barriga et, quand ils arrivèrent là, ils restèrent immobiles, silencieux, émus. C'est que l'Africain est arrivé au Brésil enchaîné dans des navires négriers et est resté esclave durant quatre siècles. Mais l'histoire de l'esclavage au Brésil est celle d'une lutte ininterrompue contre l'opprobre, contre la terreur imposée par le colonisateur blanc.

J'ai retrouvé à nouveau Nelson Mandela la semaine dernière, lors d'une rencontre avec des étudiants de langue et de littérature espagnoles. Le thème débattu était la haine que portent les dictatures aux poètes et à la poésie. Je rappelai aux jeunes gens de ma terre que, précisément, il y a un demi-siècle, les sicaires du dictateur Franco réveillèrent au milieu de la nuit, à l'aube de sa courte vie, le tzigane andalou Federico Garcia Lorca et, au nom de cette haine aveugle, le fusillèrent. Un étudiant déclama les vers graves et sévères d'Antonio Machado : *El crimen fué en Granada, en su Granada!* Nous évoquâmes ensemble, les jeunes étudiants et moi, la poésie amoureuse, fraîche comme l'air de la montagne, de Miguel Hernandez, le doux gardien de chèvres qui surgit un jour à Madrid quand tombaient les premières bombes de la guerre. Miguel Hernandez joignit ses vers si puissants à ceux de Rafael Alberti, de Jorge Guillen, d'Antonio et Manuel Machado et de tant d'autres, atteignant un des sommets de la poésie de tous les temps. Il fut assassiné, lentement, dans une ignoble cellule espagnole. Mais une jeune fille brune se leva. Elle nous ramena au thème de la haine que toujours et maintenant les dictatures ont envers les poètes : elle lisait un poème de Nelson Mandela. La réunion se termina par la rédaction d'un bref télégramme à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Brasilia, un texte bref et fort comme un vers : *« Vous avez peur de Nelson Mandela ! »*

(Traduit du portugais par Alice Raillard)

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

● ARRABAL : *la Vierge rouge*. Homme de théâtre, cinéaste et peintre, Arrabal est aussi romancier. Ce roman, le premier qu'il ait écrit en français, narre la quête du mâle d'une bourgeoise vierge qui, après *« la nuit de l'ensemencement »* engendrera la nouvelle Eve, femme parfaite et enfant prodige. (Acropole, 256 p., 95 F.)

● JACK-ALAIN LÉGER : *Wanderweg*. Une fantaisie du voyageur dans le crépuscule des dieux, une randonnée poétique et politique où, derrière l'air enchanteur de la flûte, se dissimule l'ère du nazisme. (Gallimard, 539 p., 100 F.)

● NINA BERBEROVA : *le Laquais et la Putain*. Après *l'Accompagnatrice* (1985), le second roman de Berberova publié en français. A travers l'exil, l'errance et le déchirement, le sombre portrait d'une Russe sans joie. Traduit du russe par Lydia Chweitzer. (Actes Sud, 100 p., 48 F.)

● VERCORS : *le Tigre d'Anvers*. A quatre-vingts ans passés, l'auteur du *Silence de la mer* renoue avec des thèmes qui lui sont chers. Le calvaire moral et la résurrection par l'amour d'un *héros de la Résistance déchu à ses propres yeux*. (Plon, 261 p., 80 F.)

SCIENCE

● FRANCO SELLERI : *le Grand Débat de la théorie quantique*. Physicien de grand renom, professeur à l'université de Bari et membre de la New York Academy of Sciences, Franco Selleri retrace dans cet ouvrage l'histoire de la théorie des quanta et expose le problème fondamental qui a divisé les physiciens : *« Les objets atomiques existent-ils indépendamment de toute observation humaine ? »* Préface de Karl R. Popper. Traduit de l'italien par Françoise et Philippe Guéret. (Flammarion, 215 p., 110 F.)

● AMBROISE ROUX, STANLEY KRIPPNER, GÉRALD SOLFVIN : *la Science et les Pouvoirs psychiques de l'homme*. Chef d'entreprise, ancien directeur de la CGE, Ambroise Roux, aidé de deux scientifiques américains, se propose dans cet ouvrage de *« recenser les manifestations du paranormal à travers les âges... et tenter de faire le point sur ce qui peut être considéré aujourd'hui comme scientifiquement acquis »*. (Sand, 288 p., 89 F.)

CIVILISATION

● REGIS BOYER : *Le monde du double. La magie chez les anciens Scandinaves*. Spécialiste des mythologies nord-européennes, Régis Boyer étudie dans ce livre les rites magiques des anciens Scandinaves, le rôle du magicien, et aborde la question des origines de ce qu'il considère comme *« l'âme du paganisme scandinave »*. (Berg International, 219 p., 95 F.)

● PATRICK GRIOLET : *Cadjins et créoles en Louisiane*. L'auteur étudie la tradition francophone qui a marqué l'histoire de la Louisiane, tradition trop souvent et trop rapidement réduite à l'exotisme et au folklore. Ces traditions ont survécu à travers les contes, les chansons et toute la littérature transmise oralement. (Payot, 387 p., 180 F.)

RELIGIONS

● H. L. STRACK et G. STEMBERGER : *Introduction au Talmud et au Midrash*. Cet ouvrage est l'adaptation française du manuel consacré au Talmud et à la littérature midrashique par l'orientaliste allemand H. L. Strack au début du siècle. Maurice Ruben Hayoun a traduit la version refondue de ce livre, publiée en Allemagne par G. Stemberger, en 1982. (Cerf, 432 p., 196 F.) Dans le même domaine paraît le second volume du *Traité Pessahim*, qui fait partie du *Talmud de Babylone*. Cette édition est traduite et annotée par Israël Salzer. (Verdier, 393 p., 150 F.)

HISTOIRE

● PIERRE PIERRARD : *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*. De la Révolution française à *l'actuelle crise des vocations*, la figure du curé de campagne a traversé l'histoire de la France rurale et survécu aux bouleversements sociaux et spirituels. (Plon, 336 p., 100 F.)

● LÉO PALACIO : *1936, la maldonne espagnole*. La guerre civile espagnole considérée comme la *« répétition générale du deuxième conflit mondial »*... Léo Palacio, ancien correspondant de guerre en Espagne, puis correspondant du *Monde* pour la région Midi-Pyrénées, analyse les implications internationales de la guerre d'Espagne, véritable terrain d'expérimentation des diverses puissances. Préface d'André Fontaine. (Privat, 490 p., 170 F.)

PHILOSOPHIE

Wittgenstein lu sans idolâtrie

Il y a une dizaine d'années, on pouvait écrire sans trop d'erreurs que la pensée de Wittgenstein – objet de lectures et de débats passionnés chez les philosophes anglo-saxons – était à peine abordée en France. Ce temps est révolu. Les *traductions de ses livres et de ses* notes posthumes se sont multipliées, les études ont proliféré. Quoi qu'on pense de ses analyses, il ne fait plus de doute que cette œuvre constitue l'un des points de référence majeurs du vingtième siècle. Cela ne signifie évidemment pas qu'on en saisisse aisément le sens et la portée. Au contraire.

On lira donc avec intérêt l'ouvrage que vient de lui consacrer Sir Alfred Ayer. Né en 1910, professeur à Oxford jusqu'en 1978, ce philosophe a personnellement connu Wittgenstein à partir de 1932. Avec admiration mais sans idolâtrie, il esquisse la biographie de cet énigmatique moine sans monastère. Il retrace surtout l'évolution de sa pensée, à l'usage de lecteurs non spécialisés, depuis le *Tractatus logico-philosophicus* (1921) jusqu'aux *Investigations* de 1945 (traduites en français sous le titre *Recherches philosophiques*, elles marquent l'apparition du « second Wittgenstein »).

Eclairant et d'un accès aisé, le livre d'Alfred J. Ayer contient aussi les éléments d'une critique qui ne manquera pas de soulever bien des objections. Le dernier chapitre, en particulier, sur l'influence de Wittgenstein et sur les jugements acerbes de Russell en 1959, fera grincer quelques dents.

ROGER-POL DROIT.

★ **WITTGENSTEIN OU LE GÉNIE FACE A LA MÉTAPHYSIQUE, d'Alfred J. Ayer, Ed. Seghers, coll. « Philosophie », 240 p., 92 F.**

Une pensée à découvrir

Il n'est pas tout à fait inconnu. Son nom figure dans quelques dictionnaires et encyclopédies, accompagné d'une mince notice. Un institut international lui est consacré à La Haye, et une quinzaine d'ouvrages en langue allemande ont analysé son œuvre.

Pourtant, Constantin Brunner semble oublié, singulièrement en France. De ses nombreux livres, deux seulement ont été traduits : *Spinoza et Kant* (en 1932), *l'Amour* (en 1967). Ce ne sont pas les principaux. Et beaucoup de philosophes ignorent jusqu'à son nom.

C'est pourquoi le livre de Michaël Baraz est le bienvenu. Ce spécialiste de Montaigne et de Rabelais s'est trouvé transporté et transformé à la lecture de Brunner. Même si l'on ne partage pas d'emblée tant de ferveur, on lui saura gré de faire découvrir une œuvre d'une ampleur et d'un souffle peu communs.

Né en 1862 dans la région de Hambourg, mort à La Haye en 1937 (il avait fui l'Allemagne en 1933), Constantin Brunner a préféré la solitude à une carrière universitaire. Les axes de sa pensée paraissent mériter plutôt l'attention que le mépris. Une succession d'apparences et un mouvement incessant constituent selon lui l'univers comme corrélat de notre pensée, qui elle-même se confond avec l'absolu. Adepte d'une *philosophia perennis*, il *affirme l'existence d'une vérité* commune aux expériences spirituelles des mystiques, des philosophes et des artistes. A l'opposé de cette conception de la totalité, très marquée par la lecture de Spinoza, Brunner considère religion, métaphysique et morale comme des points de vue réducteurs engendrés par la pensée « superstitieuse ».

Il faudrait pouvoir donner de plus amples précisions. Qu'il suffise ici d'inviter chaleureusement ceux que lasse la scolastique – médiévale ou contemporaine – à découvrir grâce à Michaël Baraz cette pensée différente. En attendant – il faut le souhaiter vivement – les traductions françaises de quelques textes de Constantin Brunner.

R.-P. D.

★ **LA RÉVOLUTION INESPÉRÉE, CONSTANTIN BRUNNER, de Michaël Baraz, librairie José Corti, 352 p., 145 F.**

RELIGIONS

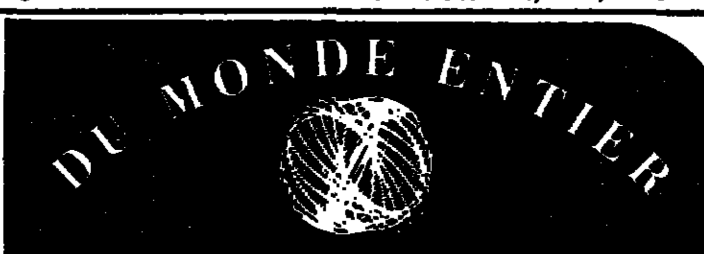
Un panorama de l'islam secret

A côté de l'islam officiel et légal, qui a vu le jour au septième siècle, s'est développé depuis le douzième siècle un islam parallèle, parfois clandestin, celui des ordres mystiques et des confréries. Cet islam des marabouts et des reliques, dans son expression populaire, et des soufis (mystiques), dans sa forme élaborée, s'est développé dans toute l'aire islamique, du Maghreb à l'Indonésie, de l'Asie centrale et de l'Europe ottomane à l'Afrique noire. Ce phénomène multiforme et partiellement secret demeure mal connu et méconnu, bien qu'il soit toujours très vivant et même en expansion.

Des spécialistes des différentes régions du monde musulman, réunis en colloque en 1982 à l'instigation d'Alexandre Popovic et de Gilles Veinstein, nous offrent dans le présent ouvrage, malgré quelques lacunes, le premier grand panorama de cet islam secret. Leur recherche part des régions et des phases d'implantation, analyse ensuite les écrits doctrinaux, les croyances, les rituels, les règles et les pratiques des confréries et, enfin, les étudiants en tant qu'organisations temporelles sous leur aspect politique, économique et social. Ainsi découvre-t-on, par exemple, que dans les pays communistes les confréries, bien qu'interdites, sont florissantes et servent parfois de relais au fondamentalisme.

PAUL BALTA.

★ **LES ORDRES MYSTIQUES DANS L'ISLAM. CHEMINEMENTS ET SITUATION ACTUELLE, d'A. Popovic, G. Veinstein et autres, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1986.**



LA VIE LITTÉRAIRE

Medicis : premières sélections

FRANCE : Francine de Martinoir : *Arrêt sur image.* (Gallimard.) François Weyergans : *la Vie d'un bébé.* (Gallimard.) Pierre Bergounioux : *la Bête faramineuse.* (Gallimard.) Jean-Philippe Toussaint : *Monsieur.* (Minuit.) François Bon : *le Crime de Buzon.* (Minuit.) Pierre Combescot : *les Funérailles de la sardine.* (Grasset.) Michel Host : *Valet de nuit.* (Grasset.) Raphaël Pividal : *Grotius.* (Grasset.) Patrick Reumaux : *le Visiteur de Gondal.* (Balland.) France Huser : *la Chambre ouverte.* (Seuil.) Natacha Michel : *Impostures et séparations.* (Seuil.) Claude Brami : *la Grande Sœur.* (Denoël.)

ETRANGER : Nina Berberova : *le Laquais et la Putain.* (Actes Sud.) Peter Handke : *le Chinois de la douleur.* (Gallimard.) John Hawkes : *Aventures dans le commerce des peaux en Alaska.* (Seuil.) Thomas Bernhard : *le Naufragé.* (Gallimard.) Georgio Manganelli : *Aux dieux ultérieurs.* (Editions W.) Botho Strauss : *le Jeune Homme.* (Gallimard.)

ESSAIS : Julian Barnes : *le Perroquet de Flaubert.* (Stock.) Gilles Deleuze : *Foucault.* (Minuit.) Elisabeth Roudinesco : *Histoire de la psychanalyse en France.* (Seuil.) Jacques Testart : *l'Œuf transparent.* (Flammarion.) Philippe Roger : *Roland Barthes, roman.* (Grasset.) Pierre-Yves Petillon : *l'Europe aux anciens parapets.* (Seuil.) Jean Lacouture : *De Gaulle.* (Seuil.)

Les prix seront attribués le 24 novembre.

Paul Valéry à Düsseldorf

Après « Victor Hugo sur les bords du Rhin » en 1985, « Paul Valéry et ses relations avec l'Allemagne » en 1986, une nouvelle exposition à l'Institut Heinrich-Heine de Düsseldorf (1) témoigne des malentendus et de l'ignorance réciproque qui, décidément, parsèment l'histoire des rapports littéraires *franco-allemands. Entre 1920 et* 1930, Valéry fait partie, en Allemagne, des écrivains français qui comptent. Rainer-Maria Rilke traduit lui-même certains de ses poèmes, s'entremet auprès de son éditeur Anton Kippenberg en faveur d'une édition allemande de ses œuvres.

Quant à Valéry, *qui ne parle pas* l'allemand et attendra l'âge de cinquante-cinq ans pour mettre les pieds outre-Rhin, ses jugements sur ses confrères germaniques sont plutôt nuancés. Goethe, auquel l'auteur de *Mon Faust* reproche de ne pas avoir eu la tête mathématique, se voit ainsi qualifié de *« roi des* impressarii ». Nietzsche est pour lui *« un chef d'orchestre danubien-furibond ».* Sa dernière visite chez Rilke, quelques mois avant la mort de celui-ci, nous vaut dans ses *Cahiers* une remarque désabusée sur l'incommunicabilité entre les individus et les peuples.

En 1936, au cours d'une réunion qu'il préside à Budapest du Comité permanent des lettres et des arts, l'enthousiasme suscité par l'intervention de Thomas Mann, hors de son temps de parole, pour décrire la *situation de l'Allemagne nazie,* ne suscite chez Valéry qu'un étonnement irrité. Une incompréhension due à l'ignorance de la langue, ou à celle de l'Allemagne elle-même ?

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(1) Heinrich Heine Institut, Bilker Str. 14 D, 4000 Düsseldorf. Jusqu'au 5 octobre.

« Loess » revue au regard perçant

C'est en 1981 que Jean-Pierre Roque, auteur de l'essai *l'Homme biochimique ou le désir du désir,* a créé *ex nihilo,* dans le Sud-Ouest, la revue littéraire et artistique *Loess* (en termes géologiques : limon). Elle vient de publier son vingt-cinquième numéro, consacré au *« peintre physicien »* Caïhol. Parallèlement *Loess* édite un cahier hors série consacré à Henri Langlois, à l'occasion du 50ᵉ anniversaire de la Cinémathèque française, avec notamment des textes de Jean Rouch et Georges Franju.

Loess s'est fait connaître auprès des amateurs en publiant des traductions inédites en français de Nietzsche, Rilke et Pasternak, des inédits de Joë Bousquet et Romain Rolland et de très remarquables numéros spéciaux que les spécialistes commencent à *rechercher, consacrés à Camus, à son éditeur* algérois Edmond Charlot (installé maintenant à Pézenas, Hérault), au poète égyptien francophone Edmond Jabes, à François Boujeau, *« témoin de l'islam »* dont les romans inspirés par les milieux religieux cairotes des années 1930 restent une description criante d'actualité. A signaler également le nº 24 d'avril 1986, bâti autour du peintre et urbaniste algérois Jean de Maisonseul, issu de la même école d'esprit que ses amis Camus et Jean Sénac, cet autre grand écrivain algéro-pied-noir, assassiné à Alger en 1973 : Maisonseul vit aujourd'hui à Cuers (Var). *Loess* donne sur lui des textes de Lorand Caspar *(le Monde* du 1ᵉʳ août), François Cheng ou Roland Simonnet, cet autre « Algérien » à qui on doit le musée Picasso à l'hôtel Salé, à Paris. Jean-Pierre Roque a l'œil perçant, qui balaie de la Méditerranée à la Seine.

J.-P. P.-H.

★ LOESS, Saint-Martin-de-Cormières, 12290 Pont-de-Salars (Aveyron). 4 numéros : France, 100 F ; étranger, 120 F. Le cahier spécial « Langlois » sera vendu 50 F.



• EN BREF

• LE PRIX ROBERT-CHRISTOPHE a été attribué à M. Arnould de Liedekerke pour son livre *Talon rouge, Barbey d'Aurevilly, le dandy absolu* (Olivier Orban).

• PREMIER PRIX 1987. – Pour la quatrième année consécutive, le Premier Prix récompensera en 1987 un roman inédit ou un recueil de nouvelles inédites.

Il s'agit d'un concours anonyme sur manuscrit dont le lauréat est édité chez Mazarine aux conditions classiques des contrats d'auteur. Les manuscrits sont sélectionnés par des jurys de bibliothécaires et les finalistes sont ensuite appréciés par un jury constitué des présidentes des jurys de sélection et d'écrivains. Clôture des inscriptions : le 15 décembre 1986. Le règlement complet est à demander (contre enveloppe timbrée) à : Fondation David-Kupfermann, 3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris.

• *Un colloque organisé par le* COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE sur le thème « Nouvelles technologies et mutations des savoirs » se déroulera les 24, 25 et 26 octobre dans l'espace de projection de l'IRCAM. Renseignements : Collège international de philosophie, tél. : 46-34-37-78 ; IRCAM, tél. : 42-77-12-33.

• *Le premier Festival mondial* de CONTES POPULAIRES se déroulera à Valensole, dans les Alpes-de-Haute-Provence, du 12 au 19 octobre. Placée sous la présidence d'honneur de Léopold Sedar Senghor, cette manifestation réunira plus de quarante écrivains et conteurs. Domaine d'Auronze, Saint-Martin-les-Eaux, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire. Tél. : *92-87-66-51.*

• L'association ENT'REVUES organise du 3 au 15 novembre, à Paris et en régions, la première Quinzaine de la revue. De nombreuses librairies et bibliothèques participeront aux diverses manifestations prévues dans le cadre de cette quinzaine : expositions, débats, rencontres... Pour tous renseignements, s'adresser à : Ent'revues, tél. 45-49-01-49.

• DORIS LESSING participera à une rencontre-débat au Centre culturel britannique le lundi 13 octobre à 18 h 30 à l'occasion de la parution de son roman *le Terroriste* (en anglais : *The Good Terrorist)* chez Albin Michel. (9, rue de Constantine, 75007 Paris.)

• PRÉCISION : La photographie de Fernando Pessoa que nous avons publiée dans « le Monde des livres » du 26 septembre était tirée de *Fernando Pessoa, poète pluriel* (Ed. BPI-la Différence).

• DERNIÈRE SÉLECTION pour le prix Paul-Léautaud, qui sera attribué pour la première fois le 7 octobre prochain : *la Perquisition,* de Michèle Laforest ; *Des gens impossibles,* d'Eric Neuhoff (Table ronde) ; *Lettres à Baudelaire, Chandler et quelques autres,* de François Bott (Albin Michel).

• JEUNESSE

La bonne bouffe

« *IL faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger »,* pensait Harpagon. Et si l'Avare avait raison ?... Non pas pour son avarice – puisque *le* caviar *demeure la* plus saine des nourritures, même s'il ne suffit pas (voyez la silhouette de Karen Blixen à la fin de sa vie lorsque les œufs d'esturgeon constituaient, avec les huîtres, l'essentiel de son alimentation !), – mais pour ses principes économes de diététique.

Il faut que les enfants apprennent dès leur plus jeune âge les (bonnes) règles de la nutrition, se sont dit les éducateurs, les médecins et les éditeurs de livres de jeunesse. La bouffe, la bonne bouffe, la petite bouffe, c'est aussi sérieux que l'hygiène des dents, ou la propreté des mains avant de passer à table. Et tout ça, si on réfléchit bien, c'est encore le domaine de la façon de se nourrir.

« Se nourrir, c'est aussi se construire. On peut se rendre très malade et abréger sa vie en mangeant mal », écrit Catherine Dolto-Tolich dans la préface de *Bon appétit la vie,* qui vient de paraître chez Hatier dans la collection « Grain de sel », qu'elle dirige. Écrit par Claire Trémolières (dont le mari, Jean Trémolières, a été un des premiers grands médecins à se consacrer à l'étude de la nutrition), ce manuel bon enfant de diététique junior a de l'estomac : il passe en revue tout ce qu'on peut faire avec des aliments et mêle hardiment l'histoire et la préhistoire (Prométhée et le vol du feu, le bassin méditerranéen, berceau de la civilisation du blé, les pays du riz, du maïs), la physiologie de la nutrition et le voyage des aliments dans le corps (bouche, estomac, intestin), les tactiques de la diététique (protéines, glucides et lipides, vitamines et sels minéraux), mais aussi la sociologie du repas, les rites, les bonnes manières, les fêtes, *« qui sont toujours prétexte à manger ensemble ».* Sous-titré *Diététique junior mode d'emploi,* l'album – dont le style ne se nourrit pas de Georges Perec – explique en langage clair et facile des choses compliquées et réunit utilement une quantité d'informations « prédigérées » à l'intention des adolescents et de leurs *parents.*

★ BON APPÉTIT LA VIE, de Claire Trémolières. Ill. de Volker Theinhardt. Album 19,5 × 26 cm. Hatier, 120 p., 79 F (à partir de onze ans).



Dans le même esprit, les Editions du Pélican ont publié un livre, traduit, qui vient de Grande-Bretagne et qui explique avec beaucoup de dessins en couleurs, *de schémas et de tableaux* comment grandir en bonne santé. Le texte, plus laconique, mais précis et drôle, est peut-être plus facilement assimilable pour de jeunes mangeurs. Un livre de fond pour apprendre en s'amusant et qui pourra être expliqué aux plus jeunes en observant les dessins.

★ APPRENDS A TE NOURRIR. *Quelques principes de diététique,* de Judy Tatchell et Dilys Wells. Album 17,5 × 25 cm. Editions du Pélican, 48 p., 48 F (à partir de huit ans).

Chez Hachette Jeunesse, *Manger, vivre, cuisiner...* est une initiation aux procédés de transformation des aliments *« transmis de bouche à oreille, de main en main, de génération en génération ».* Un traité parfaitement comestible sur « le cru et le cuit » à l'usage des jeunes générations.

Tout est expliqué à l'aide de photos en couleurs très parlantes qui permettront aux affamés de tout âge de se nourrir intelligemment : salades et poissons crus, conserves par dessiccation, salage, fumage, cuisson au feu de bois et, construction d'un four, fabrication du pain, recettes diverses... Tout est clair et intelligent. Connaissez-vous les beignets de fleurs de courge ? La gelée de cynorhodon (appelés plus communément poil à gratter ou gratte-cul) ? Ou encore les capons, ces choux provençaux farcis de figues, de raisins, de noix et d'écorce d'orange, et séchés au soleil ? Un régal.

★ MANGER, VIVRE, CUISINER. Numéro spécial de l'équipe de *Jeunes Années magazine.* Textes et photos de Françoise Lepeuve. Album 21,5 × 30 cm. Hachette Jeunesse, 80 p., 55 F (à partir de neuf ans).

Pour garder l'eau à la bouche, le mieux est encore de cuisiner. Ginette Mathiot, qui a été inspecteur général d'enseignement ménager de l'éducation nationale et a publié plus de vingt livres de recettes, le sait bien. Flammarion *vient de faire reparaître le Livre de cuisine* destiné aux jeunes enfants qu'elle avait publié en 1977. Les recettes sont à la portée des petits, et la narration suit le processus avec une grande fidélité (trop, parfois) à la première personne *(« Je m'occupe en premier lieu des pommes de terre. Je les lave, je les brosse puis je les mets dans la casserole, etc.).* C'est un peu long à lire, vieillot. Mais rassurant.

★ MON LIVRE DE CUISINE, de Ginette Mathiot. Ill. de Paul Durand. Album 20 × 26 cm. Flammarion, 64 p., 69 F (à partir de huit ans).

Enfin, pour les tout-petits, le Centurion reprend les aventures de Marceau Bonappétit, la petite souris gourmande. Protides rouges, lipides jaunes, glucides bleus, sont réunis pour la compétition, et Marceau apprend qu'il y a des gagnants et des perdants, et qu'il faut savoir ce qu'on mange pour être en forme.

★ LE MENU OLYMPIQUE DE MARCEAU BONAPPÉTIT, par le docteur Brigitte Boucher. Ill. d'Agnès Mathieu et Serge Bloch. Album souple 20 × 20 cm. Centurion Jeunesse, 32 p., 36 F (à *partir de quatre ans).*

N. Z.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Fou d'Amérique

(Suite de la page 23.)

Non loin des pavillons luxueux du collège s'étendent les *barracks* de Nigger town, la ville noire. En Virginie ségrégationniste, l' *honour system* veut qu'on n'y fréquente pas. L'étudiant français ignore ce préjugé. Il aurait même plutôt hérité du réflexe inverse, qui a longtemps conduit les jeunes bourgeois vers les chambres des bonnes. Un jour qu'il rend visite à un professeur absent, et qu'il fouille les placards non sans un troublant voyeurisme, il fait la connaissance d'une femme de ménage au teint d'ébène et aux yeux jaunes, April. C'est avec elle qu'il perdra son innocence tardive, sur fond d'Elvis Presley, et aussi de secret, de danger. A l'arrière d'une Buick verte empruntée, leurs rencontres auront le goût du défendu et du précaire. April le prévient : *« Même si tu n'as pas le « ton » des Blancs américains, tôt ou tard, la honte finira par s'installer... Alors viendra une quelconque fille du Sud ! »*

Au Texas, où il passe Noël, un ami remarque qu'il parle à la bonne noire « *différemment* ». « *Vous êtes drôle !* », lui dit-on. Il refuse de recourir aux prostituées noires. Est-il amoureux d'April ? Plutôt lié à elle par les sens, et par l'opprobre qui les entoure de tous côtés. Au retour en Virginie, les séances de Buick reprennent de plus belle.

Pour faire face aux frais de sa vie mouvementée, l'étudiant s'engage comme garçon de courses dans un journal local. Cela lui donnera l'occasion d'assister à une conférence de Faulkner, et de noter... la couleur de sa cravate, l'écrivain ayant confirmé ce jour-là sa réputation proverbiale de laconisme.

ENFIN survient la « fille du Sud » annoncée par April, laquelle s'effacera, sans vraie tristesse parce qu'elle était sans illusions. Elle s'appelle Elizabeth. Elle est blond-roux et bostonienne. Mais la naissance conforme ne garantit pas une adaptation heureuse à l'idéal américain, plus contraignant et contondant qu'il ne s'en donne l'air. Elizabeth ne trouve que singerie à la comédie sociale que lui impose une mère sans douceur. Quelques années plus tard, elle aurait trouvé une voie de refus dans le hippysme californien ou autre grève du consensus ; vers 1960, elle n'a d'autre moyen que de s'en prendre à soi, en « somatisant », comme on dit aujourd'hui. Symptôme choisi : l'anorexie vomissante. Comme quoi le rêve américain dont s'émerveillait le petit boursier français ne va pas sans accrocs ni éclopés.

Les troubles de l'appétit font bon ménage, semble-t-il, avec une rare maîtrise du langage et un humour pathétique, imprévisible. Elizabeth porte un regard acéré sur la comédie américaine du bonheur telle qu'elle culmine dans le bal de printemps au collège, avec canotiers, sirop d'érable et vieilles rengaines jouées par les frères Dorsey...

Les parents d'Elizabeth ne comprennent rien à ce qu'ils appellent la « démission » de leur fille. Comment peut-on renoncer aux premières places en classe, aux règles du jeu, comment peut-on se déguiser, maigrir, se couper les cheveux à la diable, lire Nietzsche ? *Le narrateur lui-même veut* guérir la déviante d'un si coûteux écart ; en vain, un psychiatre devant bientôt prendre le relais. Il se consolera de son échec, car il a au moins retenu de sa leçon américaine le sens des expériences accumulées (Malraux disait avec plus d'éloquence : *changées en conscience)* : *il ira bûcheronner au* Colorado pendant l'été, et rempilera pour une deuxième année de collège.

L'ÉTUDIANT étranger a des fraîcheurs de premier roman, d'adieux à l'adolescence. Philippe Labro n'y cherche pas à jouer les écrivains jaillissants et incoercibles, comme beaucoup d'auteurs cet automne. Il suit les préceptes de son professeur américain de journalisme, qui bannissait les adverbes et adjectifs, et recommandait une certaine sécheresse.

Sauf pour les odeurs, qui ont le don de délier sa plume et d'opérer des relais dans ses souvenirs (senteurs de lait, de *dogwood),* Philippe Labro reste le reporter « à l'américaine » de cette éducation sentimentale exactement datée : débuts de beaucoup de choses, de la guerre d'Algérie, du rock, des danses déhanchées, de l'unisexe, et du doute des jeunesses dorées du monde entier face aux codes qui les ont bercées.

On entre dans un livre comme dans une auto. *L'Etudiant étranger* ne sent pas le capiton des fiacres ni le ricin des formules 1. On pénètre très précisément dans une Buick 1960, avec son flottement particulier, son cercle de klaxon, son capot vaste qui rend les roues insoupçonnables, ses rengaines *du moment, ses soucis du jour...*

Un enfant de Descartes et de la quatre-chevaux ferraillante est au volant. Il biche, le regard embué par le bonheur de découvrir, et la tristesse de déchanter. Dans le rétroviseur : déjà du passé, des bouts d'échecs, des visions de *barracks* et de *redbud,* des hanches brûlantes et des forêts sans fin. Les pneus glissent dans un chuintement liquide. Le *fluid-drive* adoucit les reprises. Dans la radio en bakélite, Dean Martin chante, à propos : « *Memories are made of this* ».

★ **L'ÉTUDIANT ÉTRANGER, de Philippe Labro, Gallimard, 298 p., 82 F.**

Pascal Quignard, un romancier qui n'a plus peur

« J'ose réinventer ma vie »

LECTEUR, essayiste rigoureux, violoncelliste, romancier à la conquête de son public avec *le Salon du Wurtemberg*..., qui est donc Pascal Quignard ? Un homme blond au regard vif – à la fois ironique et aux aguets – qui, à trente-huit ans, est déjà un « vieux » lecteur. Membre du comité de lecture des Editions Gallimard depuis dix ans, il « *lisait pour la maison* » depuis le début des années 70.

En terminant ses études de philosophie à Nanterre, il avait écrit dès 1968 un essai sur Maurice Scève, *la Parole de la Délie* (1). Intellectuel exigeant, il a, depuis lors, publié seize volumes d'essais, contes, traductions, *Petits traités* (2) : parmi eux, une traduction de l'œuvre du poète Lycophron, *Alexandra*, un essai sur Leopold von Sacher-Masoch, *l'Etre du balbutiement* (3), et un sur Louis-René des Forêts, *le Vœu du silence* (4).

Parallèlement, Pascal Quignard a entrepris dès 1976 une œuvre de fiction, avec un récit, *le Lecteur*, et deux romans, *Carus* (Prix des critiques 1980) et *les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia* (1984) (5). D'un « *roman un peu cérébral comme* Carus » aux méditations érudites des *Tablettes de buis*, qu'il évoque aujourd'hui en critiquant « *le côté un peu pingre de la forme des fragments* », Pascal Quignard s'est acquis une réputation. Il est maintenant en train de gagner un public avec *le Salon du Wurtemberg*, un livre où il a voulu « *s'extirper de l'empreinte forte des romans abstraits pour faire passer l'émotion* ».

Un lecteur fou

Il refuse cependant qu'on fasse de lui un « *intellectuel repenti* ». « *Je ne sacrifie pas mes désirs*, proteste-t-il, *je veux seulement « élargir le champ ». Avant je cherchais refuge dans l'érudition, l'antiquité ; on ne peut sans doute pas créer d'univers romanesque à vingt ans. Désormais, j'ai conquis quelque chose de fluide.* « *J'y vais* », *sans crainte. J'ose réinventer ce qu'aurait pu être ma vie.* »

Pascal Quignard a bien mis « *quelque chose de sa vie* » dans celle de Charles Chenogne, ce violoncelliste (comme lui) dont la famille (comme la sienne) a perpétué pendant quatre siècles une tradition d'organistes et de facteurs d'orgues dans le Wurtemberg (chez les Quignard, c'était en Alsace). Dans ce beau livre où il a presque réussi à se trouver (voir la critique de Monique Pétillon), Pascal Quignard n'a plus peur de parler de ce qui fonde et met en cause la vie : « *L'émotion, dans ce roman, est toujours en désaccord avec l'instant, elle n'arrive jamais au moment où elle devrait.* » La mémoire, elle aussi, fait défaut. Les sentiments, les tendresses, les rancœurs, reposent sur des souvenirs faux. C'est sans doute ce qui fascine le plus dans *le Salon du Wurtemberg* : le salon rose était bleu, le biscuit sur la cheminée ne représentait pas la scène dont on avait gardé l'image, le plus beau souvenir d'une des maîtresses du narrateur était celui d'un lieu qu'ils n'avaient jamais visité ensemble.

Ecrivain heureux d'être reconnu (il figure sur les listes des meilleures ventes), promis peut-être à l'un des prix littéraires d'automne, Pascal Quignard reste, sans affectation, un lecteur fou : « *Je lis tous les matins, j'adore découvrir des manuscrits, me mettre chaque jour à l'intérieur de quelque chose de totalement neuf. On est un peu « fantômatisé », certes, mais je ne voudrais surtout pas me protéger de ça.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Mercure de France.
(2) Clivages.
(3) Tous deux au Mercure de France.
(4) Fata Morgana.
(5) Tous chez Gallimard.



BÉRÉNICE CLEEVE

Les impostures de la mémoire

TOUT ce qu'a vécu Charles Chenogne, – *le narrateur* – hante comme ces chansons lancinantes, à demi-oubliées, qu'on fredonne intérieurement. Ecrivant pour ranimer des images engourdies, il ramente des souvenirs dont la relecture de ses agendas semble garantir l'authenticité. Ainsi retrace-t-il un parcours nostalgique qui l'a amené, vers la quarantaine, à se retirer dans la propriété familiale de Bergheim dans le Wurtemberg.

Charles, ou Karl : ce déchirement entre deux prénoms, deux parents, entre la France et l'Allemagne, Chenogne y voit le « *nœud secret* » de la passion qui le porte particulièrement vers la musique baroque, si proche du langage.

Le début du roman baigne dans une extraordinaire lumière rose – celle éclairant la pièce que loue, dans une lourde demeure de Saint-Germain-en-Laye, Florent Seinecé, *ami du narrateur*, un archiviste-paléographe, obsessionnel, érudit, collectionneur de comptines et amateur forcené de bonbons en tout genre. A la fin de chaque semaine, sa femme, Isabelle, le rejoint avec leur petite fille.

La douceur de l'amitié, les longues conversations à voix basse... tout fait de ce lieu « *le jardin de l'Eden* », et de ce début des années 60 un moment privilégié où on a « *l'impression de vivre en naissant chaque jour* ». Quant à l'attrait qui pousse bientôt Isabelle et Karl à trahir ensemble Seinecé, c'est comme un éblouissement. Sans cesse le narrateur, si minutieux dans la description des objets, des détails, rappelle le caractère inexprimable de l'amour.

Le jour ambigu de la confession

C'est une passion violente, et sans lendemain, et qui laisse un goût amer de culpabilité. D'autres amours, par intermittence, lui succèdent, sans arracher Chenogne à sa solitude ombrageuse. Puritain mais gourmand, il se rappelle exactement le moindre mets ingurgité. Courtois mais acerbe, il égratigne dans d'impitoyables esquisses tel ou telle de ses semblables, sans d'ailleurs s'épargner lui-même, puisqu'il ironise en moraliste sur ses propres travers, sa vanité d'artiste, son égoïsme. « *Il est, conclut-il, assez difficile de partager avec quelqu'un l'amour qu'il se porte.* »

A travers ce même jeu ambigu de la confession, Karl dénonce la « *sentimentale et sotte étoffe* » dont il est fait, et son goût des larmes.

On pleure dans ces pages. On y meurt beaucoup : une mère, une sœur, un ami. Malgré cette légère emphase dans l'émotion, que contrebalance une certaine sécheresse, on ne peut qu'admirer dans ce livre l'étendue de son registre, l'attention extrême, scrupuleuse, portée à la langue et la subtilité de la construction romanesque que souligne un jeu constant d'échecs. Scandé par les allusions au baron de Münchhausen, « *saint patron* » du narrateur, l'ouvrage met en scène, à travers le passage des générations, l'éternelle répétition des amours et des divorces, des enfants tristes et des mères lointaines. Les objets aussi se répondent, allégoriquement, d'un « salon de musique » à l'autre.

Ce sont ces objets, ces lieux, si précisément remémorés, qui, une fois redécouverts, révèlent après coup l'imposture de la mémoire : tout est reconstruit, réinventé, ni plus ni moins vrai qu'un rêve. Seinecé, qu'obsédaient déjà les faux souvenirs, retrouve l'ami d'autrefois, mais quand ils se revoient, les « tu te souviens » n'amènent que malentendus et désaccords. Au terme de son anamnèse, Chenogne découvre qu'il est aussi difficile de partager un passé commun que de vivre à l'unisson un présent qui se dérobe.

MONIQUE PETILLON.

★ **LE SALON DU WURTEMBERG, de Pascal Quignard, Gallimard, 368 p., 85 F.**

● POÉSIE

La voix rugueuse d'André Frénaud

Nul ne s'égare, *ou l'énergie d'un poète de quatre-vingts ans*

ANDRÉ FRÉNAUD, qui aura *quatre-vingts ans* en juillet prochain, appartient à la même génération que Guillevic, Jean Tardieu, Jean Follain (mort en 1971), qui sont ou furent ses amis. Son œuvre – au même titre que celles de ses aînés Ponge et Michaux, auxquelles elle ne doit rien – l'a imposé comme l'un des poètes majeurs de notre temps. De ce temps, la voix de Frénaud, sans renoncer un instant à rester elle-même, a suivi et suit encore les dérapages, les contradictions, les épouvantes et les espoirs.

Dès 1943, date de publication par Pierre Seghers de son premier recueil, *les Rois mages*, la poésie d'André Frénaud rencontre un accueil plus que favorable parmi ses pairs. Ses premiers lecteurs se nomment Aragon, Eluard... Dans les vingt années qui suivent, Frénaud ne publie ses poèmes qu'en éditions séparées, à tirage limité, souvent en collaboration avec des peintres : Dubuffet, Léger, Fautrier, Ubac, Masson, Villon... Puis, en 1962, paraît *Il n'y a pas de paradis* (qui rassemble plusieurs de ces textes). Les recueils se succèdent ensuite à un rythme plus soutenu.

Depuis la fin des années 70, l'œuvre du poète bénéficie d'une reconnaissance plus large, officielle ou amicale : un important volume d'entretiens avec Bernard Pingaud en 1979 (1). Un colloque à Cerisy en 1981 (2) ; le Grand Prix national de poésie en 1985 ; un hommage, cette année, à la Maison de la poésie. En même temps, Frénaud poursuivait son travail. Il publie *Haeres* en 1982 chez Gallimard « Le Monde des livres » du 10 décembre 1982), et aujourd'hui paraît *Nul ne s'égare,* chez le même éditeur.

« Je me suis inacceptable »

Mais ce poète du non-espoir, ainsi que le qualifiait Sartre, qui a su dire la dignité de l'humain, envers et contre toute sa misère, reste pour beaucoup un inconnu.

André Frénaud est né à *Montceau-les-Mines, entre les crassiers* et les vignobles de Bourgogne. De son enfance, il gardera ce qu'il appelle lui-même « *l'expérience alternée de la mine et de la vigne* ». *Fils de bourgeois dans le pays du* prolétariat minier, il se révolte contre son milieu et restera sensible à toutes les formes d'injustice. Mais, au sein de cette révolte, Frénaud conserve pour son père une piété profonde dont témoigne l'admirable *Tombeau* qu'il lui a dédié. La figure du père est d'ailleurs centrale dans la genèse de l'œuvre poétique, commencée tardivement, en 1938, après *la mort* de celui-ci.

La dimension existentielle et tragique de cette révolte rejoint, dépasse sa dimension familiale et sociale. « *Je me suis inacceptable* », écrit-il au seuil de l'œuvre, avant d'épeler tous les motifs de cette détestation dans le « *murmure misérable du poème* ». La question de l'être, la quête du sens vécue dans l'angoisse éprouvée dans le « *malamour* », sont au centre des textes de Frénaud. Poète ontologique (3), « *poète-penseur* » selon Georges Limbour, Frénaud n'est cependant pas un philosophe égaré en pays poétique. Sa poésie garde toujours sa liberté par rapport à l'exercice de la pensée. S'il le faut, elle la gagne même contre elle.

« *J'avancerai douloureux dans l'homme que je deviens* », écrivait Frénaud dès son premier recueil. De cette avancée douloureuse, accomplie dans l'œuvre, exprimée par elle, son dernier recueil, *Nul ne s'égare*, témoigne encore. La voix rugueuse, l'ample énergie de l'inspiration, comme brisée par des sollicitations extérieures, s'y déploient dans des registres divers. « *Le temps du dépouillement des puissants / arrive. / Après les transports, l'énergie dévastatrice, / une seule journée, / le roi du piteux amour / triomphera dans la bonté.* »

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **NUL NE S'ÉGARE, d'André Frénaud, Gallimard, 138 p., 98 F.**

(1) *Notre inhabileté fatale*, Gallimard, 1979.
(2) Les actes de ce colloque ont été publiés par la revue *Sud*, nº 50-51, 1984.
(3) *André Frénaud poète ontologique* est le titre d'un plaquette d'Alain Suied, publiée par Dominique Bedou (54 p., 57 francs).

● SOCIÉTÉ

Les larmes aussi ont une histoire

LE 16 mars 1757, Rousseau écrit à Diderot : *« Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillais de mes larmes ma précédente lettre ; mais enfin la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs et mon cœur se resserre en vous écrivant. »* Diderot lui répond la semaine suivante : *« Oh ! Rousseau, vous devenez méchant, injuste, cruel, féroce, et j'en pleure de douleur. »* Dès le lendemain, Rousseau réplique : *« Homme insensible et dur ! Deux larmes versées dans mon sein auraient mieux valu que le trône du monde ; mais tu me le refuses, et tu te contentes de m'en arracher. »* Ainsi s'exprime une brouille entre deux grands écrivains : dans le code des larmes, dans la rhétorique lacrymale.

Un siècle plus tard, la correspondance de ces deux grands esprits eût passé pour du jargon de midinette. La source des pleurs paraît s'être tarie. C'est cette rapide révolution de la sensibilité et de ses manifestations extérieures qu'explique, avec finesse et savoir, Anne Vincent-Buffault dans son *Histoire des larmes* : le premier volume d'une collection dirigée par Arlette Farge.

Le dix-huitième siècle, l'ère des Lumières, inonde d'abondance. Rousseau, bien sûr, Diderot, évidemment, et Voltaire lui-même, tout en causticité et en ironie qu'il soit, font verser et versent des torrents de larmes ; ils ont le cœur au bord des yeux.

N'allez pas croire pour autant qu'ils soient sinistres ou amers, leurs larmes ne sont pas chagrines, bien au contraire : pleurer soulage, adoucit, réconforte ; les larmes partagées sont le langage d'une humanité qui communique et communie dans le même culte de la bienfaisance, de la pitié, de la solidarité, de la bonne nature qui, ayant doté femmes et hommes de glandes lacrymales, serait probablement offensée de ne les point voir servir. Les larmes participent de l'optimisme général sur l'avenir de l'homme et de sa société ; elles dissolvent les hiérarchies d'une société d'ordre.

On le voit bien quand éclate la Révolution : la larme descend dans la rue ; on a le pleur patriotique, on trempe son mouchoir en énonçant les articles de la Constitution. Anne Vincent-Buffault a un joli mot pour décrire cet émoi juridique : *« En fondant une société, ils fondent en larmes. »*

L'échec de l'espérance révolutionnaire, c'est aussi la fin de l'effusion collective. Le désert du dix-neuvième siècle commence ; à la douce rhétorique de l'humide va se substituer le discours sec de la circulation monétaire – ou encore le discours doloriste de la souffrance romantique qui en est le pendant exténué.

Les pleures des prolétaires

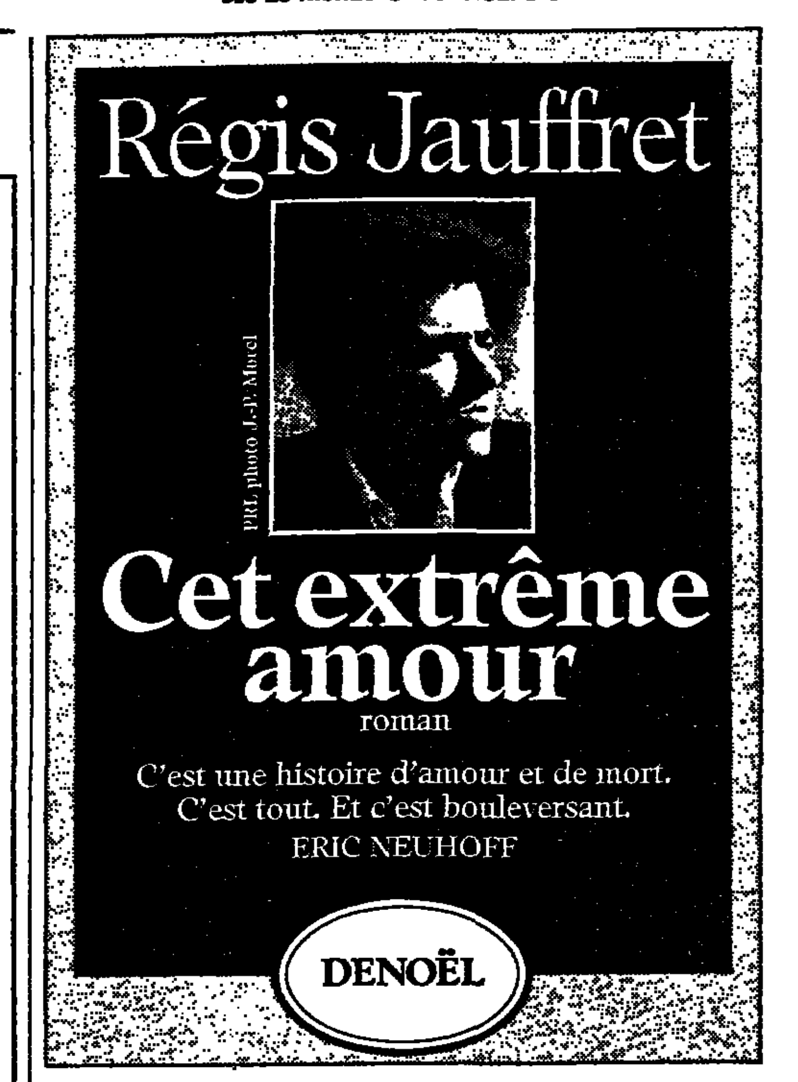
Les larmes cessent d'être un tendre liquide de sociabilité pour ne plus exprimer que le désespoir de l'individu solitaire, replié sur les démangeaisons plus ou moins douloureuses d'un vain moi. Un pas de plus, et elles seront réservées aux femmes et aux enfants, êtres inférieurs, bizarres ou *informes comme on sait*, les hommes se réservant les qualités nécessaires à la bonne marche des affaires et à la dignité bourgeoise : maîtrise de soi, pudeur, impassibilité. Vers le milieu du siècle, on va, pour s'amuser, chez les gens aisés, voir les prolétaires et les cousettes qui pleurent encore, les sauvages, aux représentations des théâtres populaires.

En bonne historienne, Anne Vincent-Buffault ne prend évidemment jamais parti pour une forme de sensibilité ou pour une autre. Il y aurait d'ailleurs un ridicule certain à le faire : l'histoire ne peut pas être un lieu de regret. On peut donc n'apprécier dans ce livre que l'extrême richesse des constats et des connexions qu'il établit, le joli filon de l'histoire des mentalités qu'il amène au jour : sur l'influence de la littérature dans la formation de la sensibilité collective, sur les reclassements sociaux et sexuels que souligne l'histoire des larmes, sur les représentations imaginaires du bonheur et du malheur à travers lesquels une société « voit » son existence et son avenir.

Mais, pour peu qu'on soit sensible à la tonalité des textes cités par l'auteur, il apparaît que la fin de la Révolution française – où le sang vient se mêler aux larmes – ouvre une longue période de deuil. La sensibilité se mue en nervosité et en hystérie, en pâleurs et en pâmoisons. La beauté elle-même exige que l'on ait l'air souffrant et épuisé, tandis que la puissance et la réussite vous veulent repu mais tout aussi sinistre. Quand les larmes ne coulent plus, le monde cesse d'être gai.

PIERRE LEPAPE.

★ **HISTOIRE DES LARMES, d'Anne Vincent-Buffault. Rivages. 260 p., 69 F.**



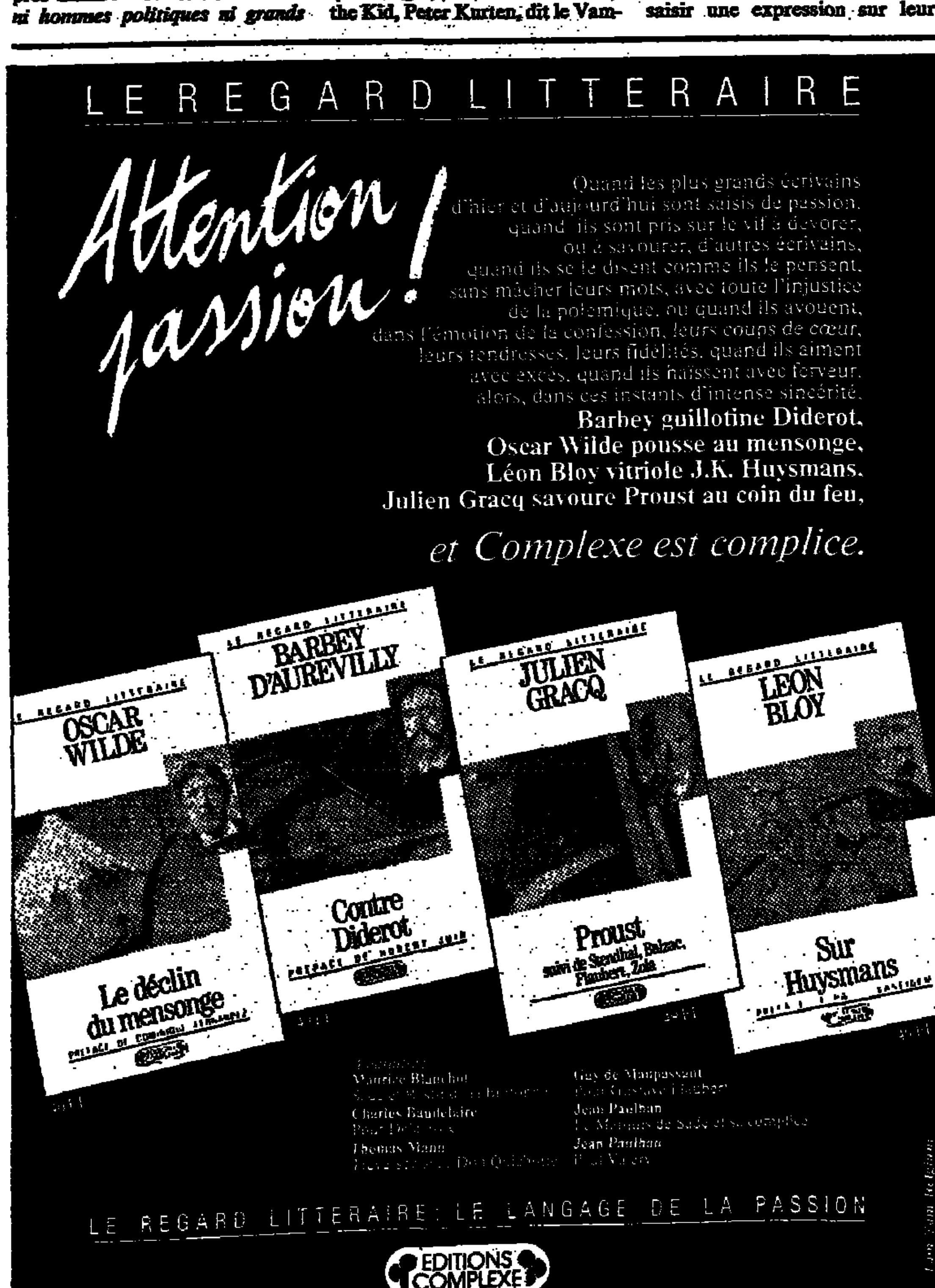
Le Who's who des assassins

Un dictionnaire où les Borgia côtoient Landru.

DANS son *Dictionnaire des assassins*, René Reouven (1) fait cohabiter nobles indéalistes, amants passionnés et sordides crapules. Mais, dans un domaine qui n'a jamais connu de crise de la vocation, l'auteur se devait d'avoir des critères de choix particulièrement sévères. Aussi n'ont accédé à ce « Who's who » que les hommes et les femmes qui, par leur talent ou leur originalité, ont marqué les imaginations et les mémoires. Par ailleurs, Reouven a exigé de ses élus qu'ils aient tué de leurs propres mains : *« On ne trouvera ici ni hommes politiques ni grands militaires, et cela vaut mieux, car Dieu sait jusqu'où de telles extrapolations pourraient nous entraîner. »*

Auteur de romans policiers (2), René Reouven ne s'est pas attaché à reconstituer les biographies complètes – souvent sans grand intérêt – des quelque six cents criminels qui ont trouvé place dans son ouvrage, mais il a tenté d'éclairer les circonstances qui les ont conduits à tuer.

On retrouve, bien entendu, quelques grandes figures du crime (les Borgia, la Brinvilliers, Billy the Kid, Peter Kurten, dit le Vampire de Düsseldorf, Landru, etc.), mais on en découvre bien d'autres, injustement méconnues : Albert Alsemi et John Scalise, deux tueurs à gages de Capone, qui frottaient leurs balles avec de l'ail afin que la gangrène terminât un travail éventuellement interrompu ; Mark Eastman, qui officiait selon un tarif précis : une oreille arrachée (15 dollars), une jambe cassée (19), une balle dans la cuisse ou un coup de poignard (25), une affaire complète (100) ; Harvey Glatman, un photographe insatisfait qui tuait des femmes pour pouvoir enfin saisir une expression sur leur visage ; Henri Girard, qui, dès 1911, mit au point le crime bactériologique en utilisant les bacilles de différentes maladies et mourut en prison, peu avant son procès, « victime » d'une tuberculose foudroyante ; et, enfin, Henry Lee Lucas, qui, avec trois cent soixante meurtres avoués, dont cent quatre-vingts prouvés, détient une sorte de record. Arrêté le 11 juin 1983 pour détention d'armes à feu non déclarées, ce petit industriel du crime attend patiemment, au fond de sa cellule, que tous ses assassinats aient été reconstitués et lutte contre les prétentions de son complice, Torle, qui en revendique deux cent cinquante !



Le dictionnaire de Reouven fourmille, aussi, de bons mots, vrais ou apocryphes, de condamnés à mort. Ainsi, le célèbre *« N'avouez jamais ! »* aurait été proféré, sous le Second Empire, par Jean-Charles Avilain au pied de l'échafaud ; l'anarchiste Callemin se serait contenté, lui, d'un *« C'est beau, hein ! l'agonie d'un homme »*. Quant à l'Allemand Johannes Bueckler, il aurait crié à une spectatrice de petite taille qui n'arrivait pas à jouir du spectacle : *« Un peu plus à gauche, madame, vous verrez mieux ! »*

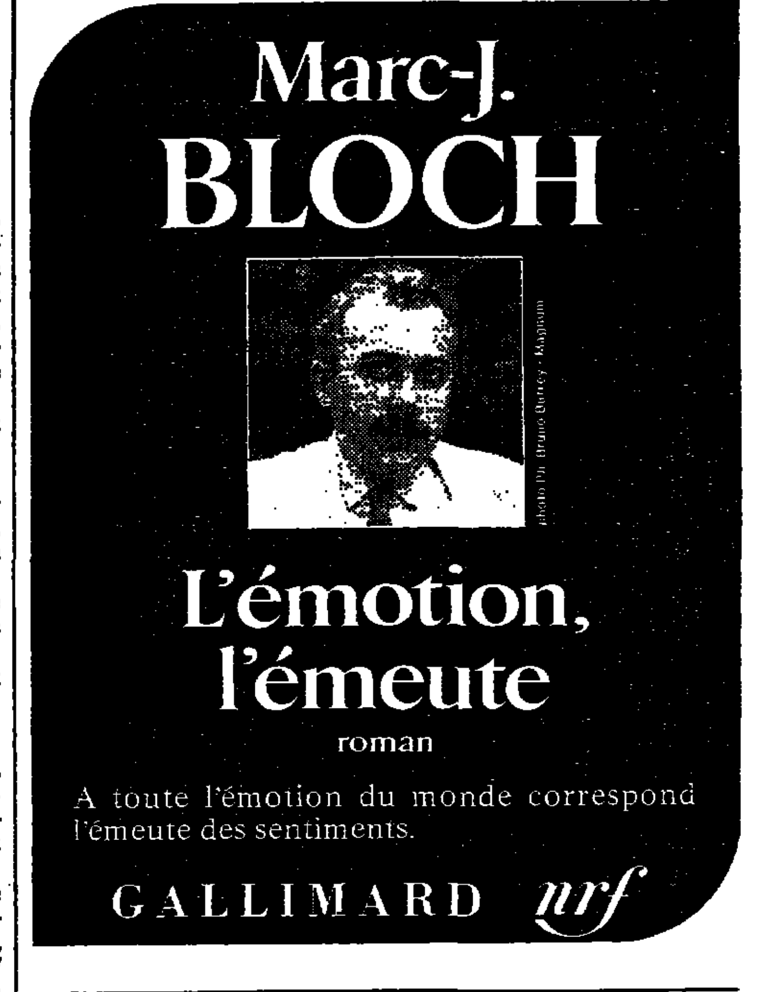
René Reouven manifeste, au fil de ses articles, un humour souvent plaisant. Néanmoins, ses jugements peu amènes sur les anarchistes du siècle dernier et sa fascination, non dissimulée, pour l'application de la peine capitale créent un certain malaise chez le lecteur. René Reouven devrait méditer cette citation de Raymond Callemin, dit Raymond la Science, qu'il nous donne à lire dans son ouvrage : *« Qu'est-ce que le crime ? Un attentat contre la vie humaine perpétré dans certaines conditions. Cela veut dire que, parfois, la suppression des vies humaines est récompensée de façon honorifique, tandis que, dans d'autres cas, on voue l'individu à l'exécration universelle… »*

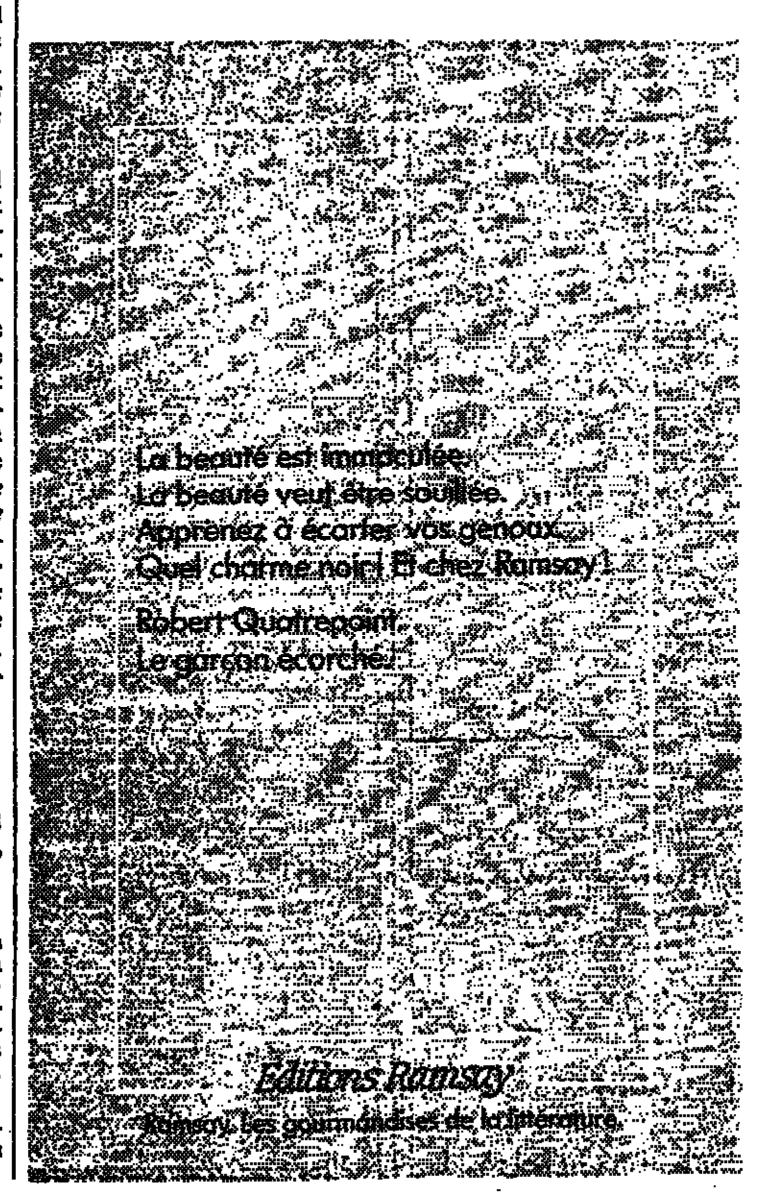
PIERRE DRACHLINE.

★ **DICTIONNAIRE DES ASSASSINS, de René Reouven, Denoël, 339 p., 198 F.**

(1) René Reouven avait dû, pour des raisons éditoriales, amputer de moitié la première version de son dictionnaire (1974). La présente édition comprend, en outre, la bibliographie de chaque assassin et le nom du ou des comédiens qui ont interprété le rôle à l'écran.

(2) *La raison du meilleur est toujours la plus forte* paraît également en septembre (Denoël).





● HISTOIRE

La chute du Prince

(Suite de la page 23.)

Tenez, à propos du même Guichard précisément, énergique ami de l'ordre : Lacouture préfère nous dire que *« le souci de changer le monde ne le démangeait pas outre mesure »*.

Dans le lot innombrable des épisodes dont est faite la trace des dix années passées par de Gaulle comme président-monarque, lesquels choisir pour concentrer sur eux l'attention lorsqu'on n'a devant soi que le bref espace d'un compte rendu survolant ? Que le hasard – ou presque – nous guide.

Alors, voilà de Gaulle, le 23 avril 1961 au soir, à la télévision, face au « quarteron » révolté, de Gaulle, *« les poings serrés posés de part et d'autre du micro, comme les colts des héros de western sur la table de jeu »*. De Gaulle foudroyant, avec des mots qui partaient *« comme des balles »*, qui jaillissaient comme d'un *« lance-flammes »*.

Voici *« la nuit d'horreur et de honte »* du 17 octobre 1961 qu'évoquait, en juillet dernier, Michel Winock (2), l'affreuse ratonnade à laquelle se livra une police où l'OAS était largement infiltrée ; et, pire, la journée du 8 février 1962, où la même police *« s'acharna avec une telle sauvagerie sur les manifestants bloqués dans un escalier du métro Charonne dont les grilles étaient fermées qu'on releva neuf morts, dont trois femmes et un très jeune enfant »*. Dans un cas comme dans l'autre, le ministre de l'intérieur s'épargna toute enquête sérieuse, et de Gaulle lui-même garda le silence. Pas une syllabe pour les victimes. Serrement de cœur. Et quelle tristesse, disons-le, de voir un homme de cette taille en conversation quotidienne – immuablement chaque soir – avec un personnage aussi gênant que le nommé Foccart, muni de sa double casquette « africaine » et des services spéciaux, et traînant où qu'il aille son *« halo de manipulations »*.

Mis à la porte

Mais j'ai hâte d'en venir à ce que l'enquête de Jean Lacouture a de plus saisissant : la chute du Prince. Les circonstances en sont singulières, et il est bon qu'un *plein jour soit porté sur elles*. Il s'agit, au vrai, d'une éviction. De Gaulle a été mis à la porte par une conjuration dont, finalement et sourdement, Pompidou avait pris la tête. Le général, réélu président de la République en décembre 1965, aurait voulu que, sous son second règne, la France connût – ce sont ses mots mêmes – une *« mutation »* profonde dans l'ordre économique et social, une véritable réforme de structures dont ses « nationalisations » de *1945 n'auraient été, dans son* esprit, qu'une ébauche, qu'un prélude.

Il entend organiser une *« participation »* concrète, effective, des travailleurs à la marche des entreprises. Il a fait une erreur, une très lourde erreur, en s'imaginant qu'il trouvera chez ce Pompidou par lequel il a remplacé Debré un collaborateur d'un loyalisme, d'un dévouement égal, sacrificiel au besoin. Il se trompe. Il n'a pas mesuré les conséquences fatales que comportait le danger – qu'un jour, pour une fois aigu, Lecanuet lui avait signalé – d'être allé chercher son premier ministre *« dans le coffre d'une banque »*. Le plan du général aurait abouti, comme écrit très exactement Lacouture, à la mise en application, avec *« quinze ans d'avance, des lois Auroux »*, et de Gaulle ne se rend pas compte de la muraille, infranchissable, que Pompidou est résolu à élever, devant lui, contre lui.

Dès le 21 mai 1968, l'abandon commence autour de l'Elysée. Ce 21 mai, à haute voix, Albin Chalandon s'exprime en toute franchise : le général *« doit prendre sa retraite »*. Tournoux (Lacouture rend hommage à cet incomparable collecteur d'informations sûres) a relaté les propos, plus fermes encore, fiévreux, impatients, du même Chalandon, le 29 : *« De Gaulle est en liquéfaction ! Qu'il s'en aille ! »*, qu'il disparaisse !

« Le pouce baissé du patronat »

Avec sa *« participation »*, le général a dressé contre lui aussi bien *« la droite conservatrice que de larges secteurs du gaullisme liés aux grands intérêts »*, que *« l'ensemble des milieux d'affaires »*. Pompidou, congédié en juillet et qui a troqué son statut *« de dauphin contre une posture de prétendant »*, dispose, pour barrer la route à un général délirant, d'une fine équipe dont Jean Lacouture *ne voit pas pourquoi* il tairait les noms ; il y a là Edouard Balladur, *« l'homme le moins favorable »* à une réforme des structures sociales ; il y a ce nouveau venu, Jacques Chirac, dont Pompidou a tout de suite repéré le dynamisme et l'appétit. (Il le *« félicitera publiquement »* d'avoir soutenu jusqu'au bout, jusqu'au conseil même du 23 novembre, cette dévaluation que, le 17 novembre, devant les Mauriac père et fils, il saluait d'avance avec gourmandise comme un *« désastre personnel »* pour de Gaulle.)

Quelle chance, ce référendum où le général a, certes, reculé, n'osant plus développer son plan, mais dont il n'a pas retiré l'article essentiel : à savoir que si jamais cette consultation *lui était* défavorable, à l'instant même il quitterait le pouvoir. Bonheur ! Un simple petit geste à faire, placer dans l'urne un bulletin « non », et le tour est joué. Quand de Gaulle apprend que Valéry Giscard d'Estaing a décidé de lui refuser sa confiance, il conclut : *« C'est cuit. »* Viansson-Ponté aura le mot de la situation : de Gaulle a vu de ses yeux, sous ses yeux, *« le pouce baissé du patronat »*. Exit de Gaulle.

Je voudrais finir sur une petite révélation que Jean Lacouture nous apporte. Saviez-vous que dans l'ultime budget que prépara le général, pour la première fois, *« les dépenses militaires le cédaient à celles de l'éducation nationale ; et* [que], *quelques mois auparavant, de Gaulle avait fait observer à ses deux ministres, des armées (Messmer) et de l'éducation (Fouchet), qu'il estimerait être sur la bonne voie quand le budget du second dépasserait celui du premier »* ? Rafraîchissant, non ? Bien entendu, lorsque, après avoir évincé le général, Pompidou occupa sa place, bien entendu, Pompidou, doué de son solide bon sens, mit bon ordre à cette aberration.

HENRI GUILLEMIN.

★ **DE GAULLE, de Jean Lacouture, tome III : *le Souverain*, Seuil, 870 p., 145 F.**

(2) *Le Monde* du 19 juillet.

CAGNAT

Un tête-à-tête russe avec l'empereur

Les « Mémoires » de Caulaincourt, grand écuyer de Napoléon, nous transportent sur la Berezina

DES quatre Caulaincourt qui servirent les deux Bonaparte, un seul est passé à la postérité : Armand-Augustin-Louis, grand écuyer de Napoléon Ier, qui ajouta à la noblesse de souche de son féal le titre clinquant et sentant le neuf de duc de Vicence. Son frère Auguste fut tué à la bataille de la Moskova en 1812 et ses deux fils, Armand-Alexandre et Olivier-Joseph, furent les plats domestiques de Napoléon III. La fermeté du caractère n'est pas héréditaire.

Armand de Caulaincourt avait deux raisons de passer à l'histoire : l'une honorable, ses *Mémoires ;* la seconde détestable, puisqu'il fut, dès l'époque des faits, accusé d'avoir trempé dans l'enlèvement et l'exécution du dernier des Condé, le duc d'Enghien (encore que son grand-père et son père lui eurent survécu, le premier jusqu'en 1818 et le deuxième jusqu'en août 1830). Le duc d'Enghien périt, comme chacun le sait, dans les fossés de Vincennes au matin du 21 mars 1804.

Horrible catastrophe

Caulaincourt se défendit jusqu'au bout de sa vie, d'une accusation dont il est clair qu'elle n'était pas fondée. Parmi d'autres, Thiers l'en lave dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* en écrivant : *« Le colonel Caulaincourt devait se rendre auprès du grand-duc de Baden pour lui présenter une note contenant des explications sur* (l'enlèvement) *qu'on venait de commettre »* (...) Il en *« était profondément triste bien qu'il n'eût pour sa part qu'une lettre à porter, et qu'il fût bien loin de prévoir l'horrible catastrophe qui se préparait »*. Enghien fusillé, *« M. de Caulaincourt poussait des cris de désespoir en disant qu'on avait voulu le déshonorer »*.

Mais, à l'exception de ce qui en est dit dans son testament (1), on ne sait rien, venant de lui, du sentiment de Caulaincourt sur cette erreur judiciaire dont les juges n'avaient pas eu à connaître mais dont il était la victime.

En effet, les *Mémoires* du duc de Vicence, telles qu'elles sont aujourd'hui publiées, ne portent que sur les dernières années de l'Empire, celles des revers. Encore sont-elles largement coupées, *ainsi que le montrent* les (...) fréquemment insérés dans le texte édité par la Librairie académique Perrin.

Celui-ci n'en perd pas de son intérêt puisque, privilège de sa fonction autant que sympathie de l'empereur, Caulaincourt va accompagner Napoléon Ier durant tout le temps de la retraite de Russie après le fameux et sinistre passage de la Berezina, désastre évitable et dû, selon le mémorialiste, à *« la fausse manœuvre du général Partouneaux »*.

Les souffrances du soldat

Etonnant et long tête-à-tête noté avec minutie par le confident et qui montre la majesté du souverain souvent mise à mal par la rudesse du voyage. Caulaincourt écoute l'empereur, parfois s'oppose à lui, regarde souffrir la troupe. Les détails alternent avec l'histoire. Napoléon jongle avec la planète, mais *« le clos-vougeot et le chambertin se burent à l'ordinaire »*. La générosité des hommes fait pendant à leur sauvagerie : *« Chacun pensait à soi et rien qu'à soi. »*

De cette narration découle une double réussite. L'autoportrait de l'auteur, d'abord, qui s'efface toujours devant les scènes qu'il rapporte, même lorsqu'il en est l'un des acteurs. Mais on voit aussi combien, en dépit de cette réserve, Caulaincourt, sans effets, s'afflige des souffrances du soldat et s'effare des aveuglements du chef. Contre toute raison, celui-ci continue de se voir en vainqueur du lendemain, ignorant la masse armée qui fond sur lui de toute l'Europe ; convaincu de l'enthousiasme des Français, mais en méconnaissant leur extrême lassitude.

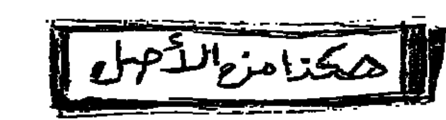
Caulaincourt n'a pas de style et parfois s'emmêle avec la grammaire. C'est ce qui fait la valeur de son récit. A aucun moment, le génie de l'écrivain ne repousse dans l'ombre la réalité de ce qu'il a vu.

Pour citer les plus notoires, il est des pages de Saint-Simon ou de Chateaubriand, où la phrase est si puissante que l'architecture masque la façade. Rien de tel avec Caulaincourt, qui va toujours au plus bas de la syntaxe. Celle-ci n'ayant pratiquement pas de nerf laisse tout le vif de l'événement et des paroles. Quel autre éloge pour le mémorialiste ?

PHILIPPE BOUCHER.

★ **MÉMOIRES DE CAULAINCOURT, GRAND ÉCUYER DE NAPOLÉON, présentation et choix des textes par André Castelot, *Librairie académique Perrin*, 374 p., 140 F.**

(1) *« On ne ment pas à Dieu, en présence de la mort : je jure que je n'ai jamais été pour rien dans l'arrestation du duc d'Enghien. »*





D'AUTRES MONDES

Le temps des Foires : (I) Barcelone

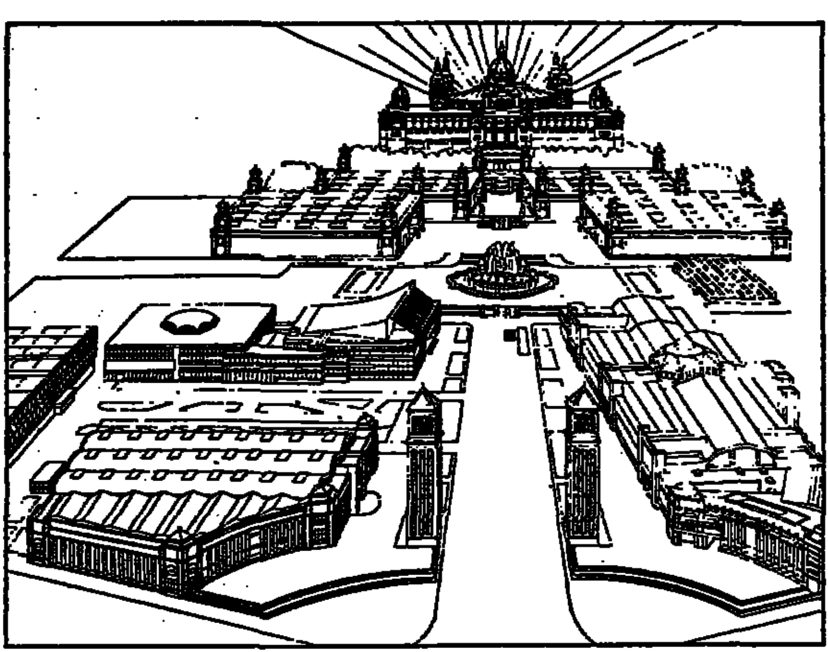
L'ÉDITION a deux têtes en Espagne : Barcelone et Madrid. Et « Liber », le Salon international du livre qui a été créé en 1983, observe soigneusement cette particularité : il a lieu alternativement dans l'une ou l'autre ville. Cette fois, Liber 86 vient de se tenir dans la capitale catalane : plus de mille cinq cents éditeurs de vingt-huit pays réunis sur les 8 000 mètres carrés du Palais de la métallurgie, sur les terrains de l'Exposition internationale de 1929, à Montjuich, près de la Plaza de Toros, où s'entendaient les applaudissements aux novilleros.

Le hasard du calendrier faisant bien les choses, l'ouverture de Liber 86 — inauguré par l'infante — coïncidait avec la grande fête de Barcelone, celle de la Vierge de *la Mercé, la patronne de la ville*, et l'on pouvait voir le premier jour — mercredi 24, jour férié chômé en Catalogne — des milliers de personnes sur la colline de Montjuich, venues non pas admirer des livres mais assister à l'arrivée de la course à pied à travers la ville (plus de 15 000 participants), puis, l'après-midi, à la corrida... Réservée les trois premiers jours aux professionnels de l'édition, la Foire paraissait, par contraste, toute calme et sereine, presque silencieuse.

Entièrement hispanophone, « castillanophone » pourrait-on dire, mais avec l'importante enclave linguistique du catalan et celle, moins importante, du galicien et du basque, Liber attire chaque année davantage d'étrangers. On notait la présence de stands de France, d'Allemagne, de Chine, d'Italie, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de Hollande, de Hongrie, d'Israël, du Japon, de l'URSS ; du Portugal aussi, mais pas du Brésil.

En trois ans, Liber est devenu, pour les pays de langue espagnole, un passage obligé, la dernière étape avant la Foire de Francfort (1) : on traite là, entre Espagnols et Sud-Américains, des droits et des productions en langue espagnole. En famille, ou presque. Les éditeurs d'Amérique latine, venus de si loin, ont pris l'habitude de faire en Espagne une halte avant d'affronter le monstre de Francfort, le monde entier de l'édition.

TOUT change très vite dans l'édition de l'Espagne : si Barcelone, avec plus de six cents maisons de toute taille et de toute spécialisation, en castillan et en catalan, reste le plus grand centre d'impression du monde hispanique, l'importance de l'édition madrilène croît chaque année. Sortie du cocon où Franco l'avait enfermée pendant trente-six ans, l'Espagne bouge, s'ouvre au monde et crée de grands groupes — madrilènes, — tels Alianza, Alfaguara (groupe Timon), Anaya, trois A qui jalonnaient l'allée centrale de Liber, puissants phares au-dessus des petits. Alianza, très dynamique, qui s'étend vers le Mexique et l'Amérique du Sud et se constitue un catalogue des grandes œuvres de littérature de tous les pays, des classiques espagnols et latino-américains, une bibliothèque de culture catalane, des dictionnaires, des collections de psychologie, d'informatique, sans oublier les livres de poche, les œuvres de Fernand Braudel *(Civilisation matérielle, économie et capitalisme, du quinzième au dix-huitième siècle)*, les œuvres complètes de José Ortega y Gasset (douze volumes) et de Federico Garcia Lorca (quatorze volumes parus).



Les terrains de l'Exposition universelle de 1929, à Barcelone. Sur la droite, le Palais de la métallurgie où a lieu le Salon du livre.

UNE rumeur avait couru, en Espagne, selon laquelle Hachette aurait proposé de racheter Alianza, mais, chez Hachette, on dément formellement.

Cependant, les multinationales s'installent. Ce sont les « grandes manœuvres de l'édition qui commencent », selon l'article de Jorge Herralde, directeur d'Anagrama

LA CHRONIQUE DE NICOLE ZAND

à Barcelone (dans *Diario 16* du 21 septembre). L'éditeur barcelonais se montre plutôt inquiet devant les changements qui se sont produits dans l'édition depuis quelques années : la réduction de la production littéraire dans plusieurs maisons, comme chez Argos Vergara ; la disparition d'une grande maison comme Bruguera ; le contrôle total de Plaza et Janès par Bertelsmann, le géant allemand ; l'achat d'Ariel-Seix Barral par Planeta ; le rachat de Labor par Alianza ; tandis que, selon des rumeurs, d'autres maisons de Barcelone en difficulté souhaiteraient également être rachetées.

« Le premier semestre de 1986 a été très défavorable à l'édition, écrit Herralde. *Aux facteurs négatifs endémiques (faible habitude de lecture, piratage, fragilité des marchés latino-américains, etc.) se sont ajoutés de nouveaux facteurs, comme la disparition du crédit à l'exportation et des dégrèvements fiscaux* (2). » Pour réagir, il faudrait qu'augmente l'aide à la presse, qu'on envisage de *« copier l'efficace programme français Apostrophes »*, etc. Pourtant, l'auteur de l'article croit l'époque actuelle *« pleine de promesses en ce qui concerne le roman barcelonais »*, avec des écrivains consacrés comme Juan Marsé ou les frères Luis et Juan Goytisolo, d'autres qui ont été révélés dans les années 70 comme Esther Tusquets (traduite chez Flammarion), Eduardo Mendoza (traduit au Seuil), Vasquez Montalban, Ana Moix, Alvaro Pombo dont Herralde a publié six titres (un roman, *le Héros des mansardes de Mansart*, a paru en français, chez Belfond), et des jeunes comme Ignacio Martinez de Pison (né en 1960), Jesus Ferrero (né en 1952), qui écrivent en espagnol, ou comme Quim Manzo (né en 1952), qui écrit en catalan (un de ses livres, *Olivetti, Moulinex, Chaffoteaux et Maury*, a paru chez Federop, et l'on annonce *Gasolina* chez Acropole-Belfond, dans la nouvelle collection catalane qui va voir prochainement le jour).

QUIM MANZO, mi-andalou mi-catalan, autodidacte qui a passé plusieurs années à New-York pour lire les écrivains qu'il aime (Coover, Barthelme, mais aussi Manganelli, Cortazar, Boris Vian), on peut le rencontrer en pleine répétition au Théâtre Victoria, auprès du metteur en scène Jérôme Savary. Il a écrit *Dom Juan-Tango*, une adaptation libre — chantée et dansée — d'après Tirso de Molina, Molière, Da Ponte et d'autres, qui va être créée, en catalan, à Hambourg avant Barcelone le 1er novembre, et Lyon au Théâtre du VIIIe. Le catalan est-il en train de devenir la langue de l'Europe ? *« Je ne suis pas nationaliste,* explique Manzo, *j'écris en catalan parce que je vis à Barcelone. C'est tout. »*

Barcelone, pourtant, continue d'affirmer sa spécificité, et il n'est pas de jour, depuis des mois, où l'on ne trouve une déclaration pour soutenir la candidature de la ville aux JO de 1992. *« Et le catalan devra être langue officielle »*, proclame-t-on. Madrid ou Paris ?... Depuis les attentats terroristes, Barcelone reprend espoir et croit à ses chances d'être, pour la première fois, ville olympique. Jusqu'au verdict, le 17 octobre, la pression va monter autour des Rambles, de la mairie et de la *Généralité*.

MAIS en attendant, tous les jours, pendant toute une semaine, la Fête de la *Mercé* continuait, avec ses parades de géants, ses concerts de chanteurs catalans et de jazz américain, ses clowns, ses feux d'artifice. Elle aurait pu empêcher de lire si l'on n'avait trouvé, sur le Paseo de Gracia, en plein air, d'immenses librairies qui disputaient leur place aux terrasses des cafés. Les éditeurs, eux, leurs affaires faites, se plaignaient de la chaleur humide — plus de 30° — sans oser espérer que le soleil les attendait là-bas, en Hesse, à Francfort, où, dès mercredi 1er octobre, ils se sont tous retrouvés hispaniquement confondus au Pavillon 4. Vendant et achetant des droits pour 300 millions de lecteurs... ■

(1) Sur 34 752 titres publiés en Espagne en 1985, la littérature représentait 6 369 ouvrages — dont 416 traduits du français et 1 184 de l'anglais. En hausse constante jusqu'à l'an dernier (plus de 22 % de la production en 1984), la littérature pour la jeunesse a représenté tout de même en 1985 16 % (soit 5 578 titres).

(2) Un Livre blanc destiné à lutter contre le piratage et la reprographie illégale a été présenté. On estime que, dans le domaine scientifico-technique, la vente et la reproduction clandestines représentent 60 % du chiffre d'affaires, soit une perte annuelle de 40 millions de pesetas ! De plus, on estime que les exportations de livres ont chuté de 16 % pendant le premier trimestre de 1986.

Société

Une conférence internationale à Bruxelles

Prostituées sans maquillage

BRUXELLES
de notre correspondant

Une prostitution de rêve, serait-on tenté d'écrire en assistant à *la* deuxième conférence internationale des prostituées, qui se déroule du 1er au 3 octobre à Bruxelles. Le but de cette réunion – la précédente avait eu lieu à Amsterdam en 1985 – est la décriminalisation de la prostitution, comme l'a proposé le Parlement européen dans sa résolution sur *« la violence contre les femmes »* adoptée en juin dernier. Cette *deuxième conférence* tient d'ailleurs ses assises dans les locaux bruxellois de l'Assemblée européenne, plus précisément dans les bureaux du groupe Arc-en-ciel, qui rassemble les alternatifs et les verts de tous les pays de la CEE. D'où la colère manifestée par certains parlementaires européens, dont le député d'extrême droite belge Luc Beyer, qui estimait déplacée la tenue d'une telle réunion dans les locaux du Parlement.

Elles sont pourtant bien sages, ces 120 représentantes du plus vieux métier du monde. A tel point que beaucoup d'entre elles ne déparaient pas dans le cadre feutré et technocratique de l'assemblée. Margo Saint-James, d'abord, présidente du Comité international pour les droits des prostituées et cofondatrice du *mouvement Coyote* (Call off your old tired ethics : débarrassez-vous de votre vieille morale fatiguée) aux Etats-Unis. Tout sourire, cette battante, à l'instar des adeptes des mouvements féministes des années 60 manie, un humour corrosif. Combien de prostituées y a-t-il dans le monde? lui demande-t-on. *« Combien de clients pensez-vous qu'il y ait? »* Pour elle, *« l'Etat est le proxénète qui nous inflige des taxes sans nous donner aucun droit ». « Nous utilisons le mot putain,* conclut-elle, *parce qu'il est utilisé contre toutes les femmes. Nous voulons le réclamer, le diffuser, et retirer ce label des mains de l'homme, qui l'utilise pour diviser et intimider les femmes. »*

Dans un anglais parfaitement châtié, Myriam, une Libanaise née à Chypre et qui exerce à Amsterdam – de l'avis unanime, la ville la plus accueillante, – déclare gagner sans l'aide d'aucun « boss » 50000 florins par an (environ 150000 francs français). Elle a commencé ce métier à seize ans, car *« ça lui trottait dans la tête »* et qu'en se prostituant elle *« règle certains de ses problèmes avec des hommes qui eux aussi tentent de régler les leurs »*. Pour Myriam, la prostitution appartient avant tout *« au domaine du spirituel »*. Autre vedette de la conférence : Norma Jean, qui se présente aux prochaines élections à Los Angeles avec le slogan *« Have a vice day »* (ayez un jour de vice. Après avoir passé dix années dans la police d'Hollywood, Norma Jean affirme en souriant être devenue prostituée pour... *« faire enfin un métier honnête »*.

Celles-ci parlent à visage découvert. Comme cette transsexuelle napolitaine ou ces prostitués mâles australiens et canadiens, qui estiment être mis, encore davantage que leurs « consœurs », au ban de la société.

Trottoirs dégradés

Plusieurs prostituées, de peur d'être reconnues, se présentent derrière de magnifiques masques de carnaval. Les Françaises et les Belges, elles, sont introuvables. Les Belges – leur pays est considéré comme un des plus répressifs – n'ont pas osé venir. Quant aux Françaises, elles auraient argué de la *nouvelle réglementation sur les visas* pour ne pas faire le voyage d'outre-Quiévrain.

Grisélidis Réal, une Suissesse de cinquante-sept ans, qui exerce depuis dix-huit ans, n'a pas, tout au contraire, cette appréhension. D'un ton posé, pimenté d'un léger accent genevois, elle parle de sa vie avec un calme et un humour déconcertants : *« Je suis toujours en activité mais j'exerce maintenant chez moi. Pendant longtemps, je me promenais toutes les nuits sur le trottoir avec des vêtements un peu fonctionnels... »* Pendant sept années, de 1973 à 1980, Grisélidis a arrêté de travailler. Définitivement, croyait-elle. Pour des raisons économiques, elle a repris ses activités : *« L'argent* – regrette-t-elle – *ne circule plus comme avant, sauf pour les call-girls de luxe qui vont dans les grands hôtels et travaillent principalement lors des conférences internationales. »* Grisélidis, elle, se flatte d'avoir toujours travaillé dans les milieux populaires. *« Les émigrés solitaires, privés d'affection, de relations sexuelles, de famille, eh bien, je suis là pour eux. D'accord, ce n'est pas le grand amour, mais ils trouvent malgré tout chez moi un peu de compréhension. »* Cette compréhension, elle la pousse même jusqu'à tenir compte de la dépréciation du franc français par rapport au franc suisse et à offrir à ses clients venus de l'Hexagone les mêmes prix qu'en 1980. *« Et puis je n'ai pas beaucoup de besoins, maintenant que mes trois enfants sont grands : de la musique classique, des livres, cela me suffit »*, ajoute Grisélidis, qui estime que la situation du trottoir *s'est* considérablement dégradée ces dernières années à cause notamment de la drogue.

« Les jeunes sont plus cyniques. Nous, les vieux chats de gouttière, nous sommes devenus plus humains. Les jeunes, si elles n'ont pas eu de foyer, arrivent souvent à la prostitution pour survivre ou par révolte, et les regards des gens — qui sont toujours comme autant de coups de couteau – provoquent de la rage chez elles. De plus, la drogue et la dépendance qu'elle crée n'arrangent rien, c'est horrible de les voir... mourir à la limite... pour avoir leur dose. Et quand je pense qu'il y a des clients qui les payent avec de la drogue ! Certes, avant, il y avait bien quelques alcooliques, mais quelle différence ! » Initiatrice d'un centre international de documentation sur la prostitution, Grisélidis Réal reconnaît qu'elle n'a *« plus une minute à elle »*, entre son travail et son centre. *« Si je voulais avoir une vie privée, si je tombais amoureuse, d'abord je n'aurais pas le temps, et puis le fait d'être prostituée ne simplifierait pas les choses avec l'homme que j'aimerais... » « Mes enfants me respectent comme je suis,* conclut Grisélidis. J'aimerais que les prostituées ne mettent plus jamais de masques. Les clichés misérabilistes confortent une certaine morale : non seulement « elles » vivent dans le péché mais, en plus, « elles » sont heureuses ! »

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le Syndicat des personnels de l'éducation surveillée critique la politique de M. Chalandon

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) craint une *« liquidation pure et simple »* du secteur chargé des mineurs délinquants. Le SNPES, qui est affilié à la FEN, proteste contre la suppression, prévue pour 1987, de deux cent sept postes d'éducateurs du secteur public.

Il proteste aussi contre la suspension du recrutement d'éducateurs déjà embauchés et qui, pour certains, avaient pris leurs dispositions pour rejoindre leur lieu d'affectation. Interrogé sur cette affaire, le mercredi 24 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Albin Chalandon a promis que l'argent nécessaire au recrutement de ces éducateurs serait prochainement débloqué.

Le SNPES proteste enfin contre l'audit de l'éducation surveillée que le garde des sceaux a commandé à M. Louis Langlais, inspecteur général de l'administration. Dans sa lettre de mission à M. Langlais, M. Chalandon met sévèrement en cause le fonctionnement de l'éducation surveillée (*le Monde* daté 21-22 septembre).

Dans un communiqué, le SNPES critique plus généralement le nouveau cours que le ministre de la justice entend donner à la politique éducative : *« L'orientation éducative* [de.ce] *secteur*, écrit le syndicat, *est fortement remise en cause par la volonté affichée du garde des sceaux de créer des « centres fermés » (en fait des prisons déguisées) pour jeunes délinquants. De plus, cette volonté se double d'une perspective de désengagement de l'Etat dans la prise en charge de l'enfance en danger, au bénéfice du seul secteur associatif. »*

« La prévention, ajoute le SNPES, *est abandonnée. Le traitement, les réponses spécifiques aux mineurs, seront de plus en plus à la charge des collectivités locales, qui devront assurer seules cette tâche pourtant incontournable de l'Etat : garantir l'égalité du traitement de tous les justiciables sur le territoire national. » « L'Etat libéral se désengage de l'économique,* conclut-il. *Il se désengage aussi de la réinsertion sociale des délinquants. »*

A l'appui de ses critiques, le SNPES produit un sondage réalisé au printemps dernier par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Ce sondage fait apparaître que 59,7 % des Français ne conçoivent l'emprisonnement des moins de seize ans que pour des actes graves (hold-up, meurtre) ; 30,5 % sont opposés à l'incarcération de ces mineurs *« dans tous les cas »*.

Ce sondage fait aussi apparaître que 82 % des personnes en désaccord avec l'incarcération des moins de seize ans maintiennent la même position à propos des seize-dix-huit ans.

Sur un autre point de polémique entre le SNPES et la chancellerie, ce sondage est plus nuancé : 55 % des Français rejettent le placement des mineurs délinquants dans un internat ou dans un foyer et 43 % le recommandent.

Dernier témoin de l'affaire Orsoni

Henri Rossi sera extradé de Suisse vers la France

BASTIA
de notre correspondant

Henri Rossi sera extradé de Suisse vers la France. Ainsi en a décidé, mercredi 1er octobre, en dernière instance, le tribunal fédéral de Genève, la cour suprême suisse.

Celui qui est considéré comme le dernier témoin de l'affaire Orsoni, ce militant nationaliste corse enlevé et probablement assassiné, et dont la disparition a été constatée le 21 juin 1983, avait été arrêté dans un hôtel de Genève le 19 janvier dernier, en possession de faux papiers. Ancien lieutenant du « parrain » marseillais Mémé Guérini, âgé de soixante ans, il était en fuite depuis 1983 et sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré en mars 1985. Mis en cause dans l'affaire Orsoni, Henri Rossi avait préféré quitter la France pour séjourner dans divers pays et notamment aux Etats-Unis puis en Suisse.

En première instance, la justice suisse, avait accepté, en juin dernier le principe de l'extradition tout en considérant néanmoins que l'affaire revêtait un aspect politique. Henri Rossi avait interjeté appel et son dossier avait alors été transmis au tribunal fédéral. Pour des raisons de sécurité, il exigeait, notamment, dans le cas où il serait extradé, d'être emprisonné et jugé sur le continent. Au terme du débat très serré de mercredi, les juges suisses ont finalement renoncé à assortir l'extradition de conditions particulières sur ce point.

Il faut dire que le 13 août dernier, le procureur général de Bastia a indiqué que toutes les mesures seraient prises pour assurer la protection d'Henri Rossi qui sera transféré à la maison d'arrêt d'Ajaccio pour une durée très courte. Henri Rossi, qui selon son avocat genevois, Me Jacques Barillon, a toujours contesté toute participation à l'affaire Orsoni, devrait être transféré ensuite dans une prison sur le continent.

NOEL FANTONI.

Trafic de documents à la préfecture de police

L'amie de Robert Ibrahim Abdallah

Robert Ibrahim Abdallah, soupçonné par la police d'être l'un des auteurs des récents attentats — notamment celui qui a été perpétré, le 12 septembre 1986, dans la cafétéria du Casino à La Défense, près de Paris, — n'a pas de chance : à peine proteste-t-il de son innocence, assurant aux journalistes, lors d'une conférence de presse à Tripoli, le 17 septembre, qu'il n'a pas mis les pieds en France depuis de longue années, qu'un témoin vient le contredire et affirme qu'il était encore à Paris à la fin du mois d'août dernier.

Ce nouveau témoin, Mlle Annik Vignaux, s'est fait connaître dans le courant du mois de septembre auprès des policiers de la Brigade criminelle. Sa démarche n'était pas tout à fait volontaire puisque ce sont les policiers d'un autre service qui, enquêtant sur une affaire de trafic de documents falsifiés, ont voulu l'entendre comme témoin. A leur stupéfaction, la jeune femme, secrétaire d'une avocate parisienne, leur a alors appris qu'elle avait fait la connaissance de Robert Ibrahim Abdallah dans le courant du mois de décembre 1985 et qu'elle l'avait fréquenté durant plusieurs mois. La dernière rencontre, a encore précisé la jeune femme, remontait à la fin du mois d'août dernier, époque où le plus jeune frère des Abdallah, âgé de vingt ans, a disparu... pour réapparaître au Liban quelques jours plus tard. C'est en voyant les photos diffusées par la presse qu'elle a appris l'identité véritable de celui qui n'était pour elle qu'un — séduisant — ami.

Pour les policiers, ce nouveau témoignage n'a rien apporté de décisif à l'enquête sur les derniers attentats. Tout au plus les a-t-il confortés dans leur conviction que les frères Abdallah prennent parfois quelques libertés avec la vérité lors de leurs déclarations publiques. En revanche, les révélations de la jeune femme ont permis de remonter jusqu'à un trafic de documents administratifs où sont impliqués... deux inspecteurs de police, qui ont depuis été inculpés de corruption et écroués.

L'affaire n'est pas la première du genre : Me Marie-Laure Affif, l'avocate parisienne dont la jeune amie d'Abdallah était *la* secrétaire, aurait « arrosé » deux fonctionnaires de police pour obtenir des cartes de séjour pour certains de ses clients turcs. Entendus par l'IGS, les deux fonctionnaires, MM. Bernard Derosier et Serge Durand, le premier affecté au commissariat du quatrième arrondissement, le second attaché à la 5e section des renseignements généraux parisiens, ont rapidement reconnu les faits. Mais, expliquent-ils, il s'agissait d'une ruse pour mieux pénétrer les milieux turcs et kurdes de la capitale.

L'argument ne semble pas avoir totalement convaincu le juge, M. Jean-Claude Vuillemin, qui, à la fin de la semaine dernière, a inculpé les deux hommes. *Petite angoisse pour* les enquêteurs : les deux compagnes des policiers travaillent toutes deux dans les services de la préfecture de police, l'une à la fondation Louis-Lépine, l'autre, qui a été longuement entendue par les enquêteurs de la brigade criminelle, dans l'équipe administrative du cabinet du préfet de police. Cette dernière audition, qui ne semble pas avoir été suivie d'effet, avait vraisemblablement pour objet de vérifier si la filière d'obtention des papiers avait pu servir aux frères Abdallah.

L'avocate, de son côté, a été inculpée de corruption, mais laissée en liberté sous contrôle judiciaire. Elle nie avoir une quelconque responsabilité dans toute cette histoire qu'elle, met sur le compte de la *« mythomanie »* de son ancienne secrétaire. Cette dernière sera à son tour entendue et pourrait être prochainement inculpée par le juge d'instruction.

Ag. Lo. et G. M.

L'affaire du Carrefour du développement

Un chef de bureau inculpé pour faux en écritures publiques

M. Jean-Pierre Michau, le magistrat du tribunal de grande instance de Paris chargé de l'affaire du Carrefour du développement, continue méthodiquement son instruction. Mercredi 1er octobre, ce juge a fait écrouer, à la prison de Fresnes, M. René Trillaud, soixante et un ans, chef du bureau de l'ordonnancement des dépenses au ministère de la coopération, après lui avoir signifié les inculpations de *« faux en écritures publiques et usage, et faux en écritures privées et usage »*.

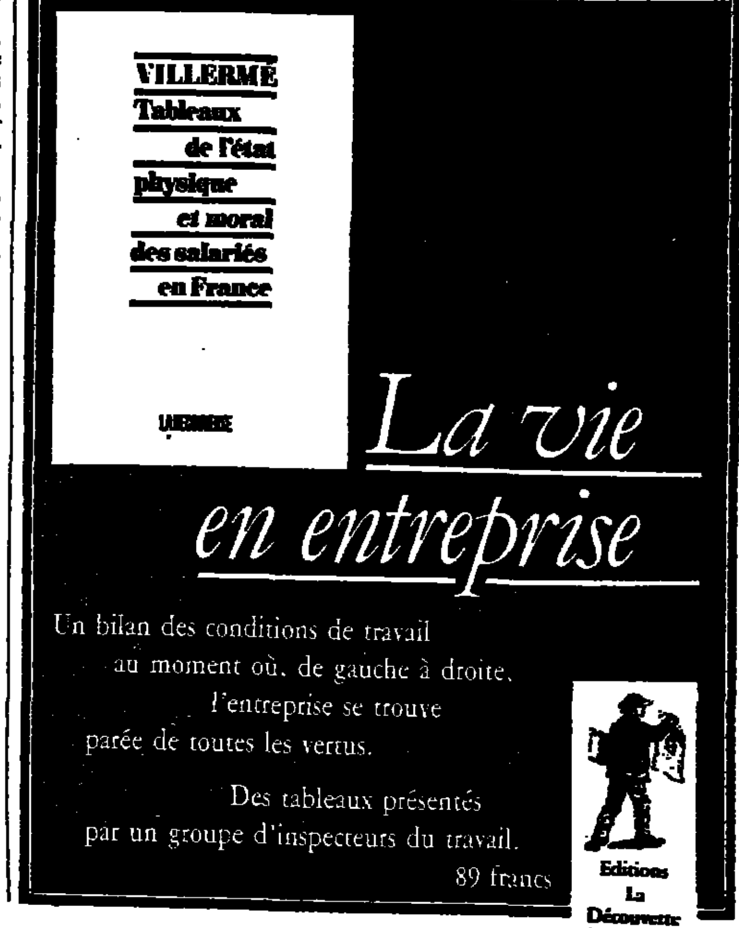
Commandant en retraite, employé contractuel par le ministère, M. Trillaud est accusé d'avoir adressé des lettres pour lesquelles il passait des commandes fictives à plusieurs sociétés. En outre, on lui reproche d'avoir permis à l'association Carrefour du développement de se faire attribuer des fonds du ministère de la coopération par le biais de fausses écritures comptables. Occupant un poste clé en matière d'attribution de crédits, M. Trillaud serait intervenu dans la plupart des opérations financières effectuées entre le ministère de la coopération et l'association Carrefour du développement.

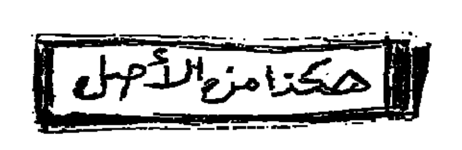
Une partie des sommes transférées à l'association, évaluées à 50 millions de francs, aurait été utilisée lors du sommet de Bujumbura en décembre 1984.

Tout comme le colonel Victor Tito, chef de la mission militaire au Burundi, inculpé le 19 décembre dernier, M. Trillaud – neuvième inculpé dans cette affaire – ne semble pas avoir bénéficié personnellement des manœuvres frauduleuses dont il est accusé.

M. P.







Voici des prix à faire réfléchir ceux qui ne pensent qu'à ça.



On ne voudrait pas avoir l'air d'en raj[illegible] mais nous, on ne pense qu'à ça... Comme on sait, c[illegible]ous la nuit dure 6 mois... Ça finit par donner des [illegible]ées toutes plus excitantes les unes que les autres.

1re idée, le style d'un lit est souvent re[illegible]eur des nuits qu'on veut y passer. Et oui... Chez I[illegible], il y a tous les lits dont vous avez toujours rêvé. Design, classique, ou pin massif, à vous de choisir. Vu leurs prix, vous ne pourrez pas dire que vos phantasmes sont chers à assumer.

2e idée, comme on ne met plus son argent sous son matelas, pourquoi le mettre dedans... Chez IKEA, il y a d'excellents matelas pas chers du tout, prêts à soutenir fermement vos ébats échevelés. Quant aux prix de nos sommiers, à ressorts ou à lattes, on aurait tort de ne pas se jeter dessus.

3e idée, autant éviter aux élans de tendresse de s'empêtrer dans les couvertures. Chez IKEA, il y a des couettes très câlines dont les prix sont aussi légers que les plumes qui sont dedans.

Autre idée, faire un peu de gymnastique avant de passer au lit. Chez IKEA, nous recommandons le montage d'un chevet, d'une commode, voire d'un meuble de rangement. C'est facile, Ça assouplit et vous savez combien ça descend les prix.

Des idées comme ça, nous en avons à revendre chez IKEA. Pas chères du tout, on vous laisse réfléchir.

PEYRAT & ASSOCIÉS

Ils sont fous ces Suédois IKEA®

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H - SAM. ET DIM. : 10-20 H - FERME LE LUNDI - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Religions

Jean-Paul II, hors les murs

(Suite de la première page.)

Porteuse de valeurs inestimables, elle peut proposer une morale à la société. *« Il faut réévangéliser votre culture »* dit Jean-Paul II aux foules qui l'acclament. Cet appel s'adresse particulièrement à l'Europe, qui doit être réunifiée, avec une Eglise servant en quelque sorte de médiatrice entre les Etats et les nations.

Avec de telles idées, on aurait pu imaginer un pape empereur, régnant à Rome à la tête d'une super-administration et cultivant le mystère autour de sa fonction. Jean-Paul II a fait exactement le contraire.

Les derniers reliquats d'un régime de cour ont été à peu près tous supprimés. *« Il est impossible de s'agenouiller devant le pape*, précise un cardinal français. *Il vous serre la main de façon à vous en décourager. »* Contrairement à ses prédécesseurs, Jean-Paul II n'est plus seul : il y a toujours des invités à sa messe de 7 heures et à sa table. *« Quand il entre dans la pièce*, dit un prêtre polonais, tranféré de Cracovie à Rome, *on se raidit instinctivement. Mais on se détend aussitôt : il n'a pas changé, c'est Wojtyla en blanc. »*

De le Terre à la Lune

Jean-Paul II n'est pas encore arrivé en France que ses collaborateurs travaillent déjà — à partir de ses notes manuscrites en polonais — sur les discours qu'il prononcera ensuite en Australie puis en Amérique latine. Ni l'attentat dont il a été victime en 1981, ni la contestation qui a marqué sa visite aux Pays-Bas l'an dernier, ne l'ont fait changer de rythme. A soixante-six ans, Karol Wojtyla accepte quasiment toutes les invitations des Eglises locales et dépêche sur place le Père Roberto Tucci — un jésuite tout en finesse, directeur général de Radio-Vatican — pour lui préparer ses voyages.

Avec Jean-Paul II, les vaticanistes sont devenus statisticiens. Ils ont enregistré, en huit ans de pontificat, trente voyages à l'étranger, dans cinquante-deux pays différents, soixante visites en Italie et plus d'une centaine dans les paroisses romaines où le pape va régulièrement passer ses dimanches après-midi. Selon leurs additions, ce *« saint Stakhanov »* prononcerait près de cinq mille pages de discours par an et aurait déjà parcouru une distance supérieure à celle de la Terre à la Lune...

Qu'est-ce qui fait courir Jean-Paul II ? *« Il adore ça »*, répond un religieux romain. Ne voyageait-il pas déjà aux quatre coins du monde quand il était archevêque de Cracovie ? Des voyages qui l'avaient d'ailleurs fait connaître, lui permettant d'être élu pape...

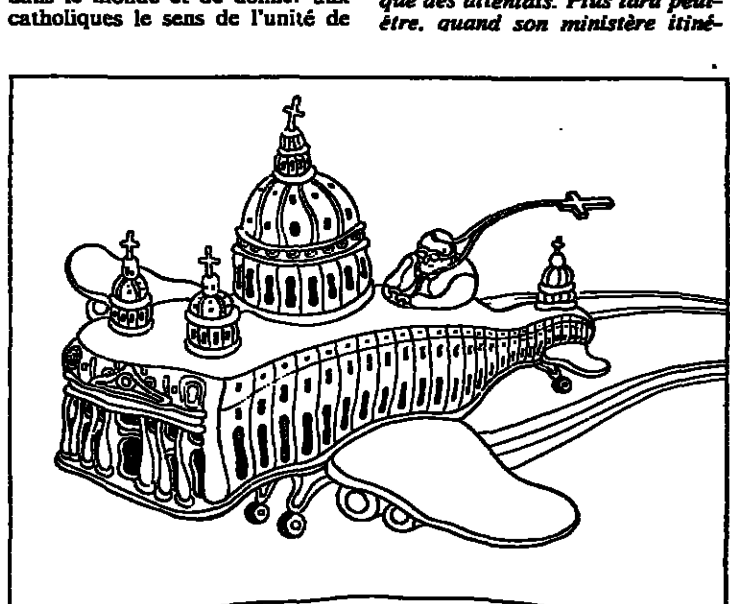
Sans être fausse, l'explication est évidemment un peu courte. Si Jean-Paul II n'arrête pas de sillonner le monde, c'est parce que les voyages, à ses yeux, font partie intégrante de sa fonction. *« Je suis le successeur de Pierre, mais aussi de Paul »* a-t-il lancé un jour sous forme de boutade.

On l'oublie souvent : ce n'est pas lui, mais Paul VI qui a « inventé » les lointains voyages pontificaux, rendus possibles par l'avion. Et l'enthousiasme des foules d'alors — à Bogota, à Manille ou à Kampala — n'était pas moindre que celui d'aujourd'hui. Mais en multipliant les voyages, en les marquant de signes très médiatiques, Jean-Paul II en a fait un moyen de gouvernement.

Pour lui, il s'agit d'abord de mobiliser les Eglises locales. De les amener, en préparant son voyage, à se faire connaître, à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses. Cette mobilisation est très nette depuis quelques semaines dans la région Rhône-Alpes. Jean-Paul II renvoie à ces communautés une image d'elle-même, parfois inattendue. Pour des catholiques qui sont minoritaires (au Japon, par exemple) ou pensaient être mal aimés (comme au Mexique, ou en Grande-Bretagne), la venue de ce pape superstar peut être un formidable stimulant.

Un autre objectif des voyages est de donner à Jean-Paul II le moyen de mieux connaître l'Eglise universelle. Ayant visité les coins les plus reculés de la planète, où aucun chef d'Etat ne songerait à s'aventurer, il a des communautés catholiques une expérience que ne possédait aucun de ses prédécesseurs. Ces contacts le conduisent parfois à rectifier le tir : n'avait-il pas écrit *en pleine nuit un discours aux évêques brésiliens*, en juillet 1980, après avoir été frappé par les propos de ses interlocuteurs ? Et si la Compagnie de Jésus jouit aujourd'hui d'une assez grande liberté après avoir subi un sérieux coup d'arrêt, *« c'est aussi*, constate un jésuite, *parce qu'en voyageant Jean-Paul II s'est aperçu que nous n'avions pas tous une mitraillette sous la soutane. »*

Les voyages permettent enfin au pape d'être *« un messager de l'Evangile »* et d'exercer une *« catéchèse itinérante »*. Ou si l'on préfère, de souligner de manière éclatante la présence de l'Eglise dans le monde et de donner aux catholiques le sens de l'unité de leur Eglise. Des conseils aussi et des directives. Jean-Paul II ne s'en prive pas, même si on constate à Rome que sa présence et ses gestes ont plus d'impact que ses discours : *« Les foules préfèrent le chanteur à la chanson. »*



Dessin de SERGUEL.

Un feu d'artifice ?

Il y a un chapitre qui pourrait s'intituler « Risques et méfaits des voyages de Jean-Paul II ». Les proches du pape connaissent par cœur ce genre de contestation et devancent les questions pour y répondre.

Les voyages perdent-ils leur impact à mesure qu'ils se multiplient ? « Pour les médias sans doute et pour nous aussi, gens de la Curie. Mais regardez les foules immenses que le Saint-Père attire, y compris dans des pays comme la France, qu'il visite pour la troisième fois. C'est toujours un formidable événement. »

Des voyages trop coûteux, avec d'énormes mesures de sécurité, qui donnent de l'Eglise une image de richesse, de puissance et de pouvoir ? *« Mais comment le pape pourrait-il se déplacer autrement ? Il faut le protéger des enthousiasmes de la foule autant que des attentats. Plus tard peut-être, quand son ministère itinérant se sera banalisé, il pourra voyager plus simplement et faire de vraie visites de travail. »*

Une mobilisation artificielle, due surtout à la curiosité, et qui ne laisse pas plus de traces qu'un feu d'artifice ? *« Tout dépend de la suite donnée par les Eglises locales. Leurs propos, répercutés par le pape, prennent une autre dimension. Le voyage de Jean-Paul II à Haïti, par exemple, a été déterminant dans la chute de Duvalier. »*

Mais, à l'inverse, le pape n'est-il pas *strumentalizzato* (utilisé) par les pouvoirs en place ? *« Nous l'évitons scrupuleusement*, répond-on à Rome. *Il n'est pas question, par exemple, qu'un chef d'Etat figure aux côtés de Jean-Paul II dans un quelconque cortège. »* M. Giscard d'Estaing avait réussi à tricher en 1980. Le Bon Dieu ne lui a pas encore tout à fait pardonné.

Les orphelins de la Curie

En réalité, la seule critique qui peut vraiment préoccuper le pape provient des *« orphelins de Montini »*, les responsables romains qui ne se sont pas consolés de la mort de Paul VI. *« Le pape*, disent-ils, *ferait peut-être bien de consacrer l'un de ses prochains voyages à la Curie romaine... »*. Une Curie qui se sent négligée, livrée à elle-même, sans véritable chef, malgré des hommes de grande qualité.

Fin diplomate, mais peu porté aux luttes de pouvoir, le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, se cantonne dans un rôle modeste. Son substitut, l'Espagnol Eduardo Martinez Somalo, ne mène pas l'administration à la baguette, comme le faisait l'efficace Mgr Benelli au temps de Paul VI. Seul le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, émerge un peu.

« Les Polonais de la curie » ? C'est un mythe. Le seul à jouer un rôle direct est le secrétaire particulier du pape, le Père Stanislaw Dziwisz. Mais son pouvoir ne s'exerce vraiment que dans le choix des personnes qui seront reçues par Jean-Paul II. Celui-ci n'a pas le petit cercle qu'on imagine autour de lui : ses conseillers sont souvent loin de Rome, comme le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

Karol Wojtyla est un homme de contacts personnels et de grandes foules. Ce n'est pas un manager. Pas plus qu'à Cracovie il ne s'intéresse à l'intendance. Il n'a donc pas imprimé sa marque à la Curie. *« Partant du principe qu'il n'y a pas d'administration idéale, il a préféré conserver celle qui était en place »*, souligne l'un de ses amis polonais.

Cette décontraction n'est pas du goût de tout le monde au Vatican. On reproche au pape de faire traîner les décisions. La réforme des finances, par exemple, est en panne. Or *« les finances sont un désastre »*, de l'avis d'un des rares prélats ayant accès aux livres de comptes.

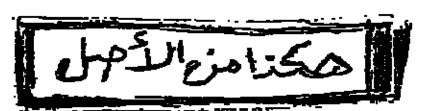
Ayant des orientations claires et des idées bien arrêtées, Jean-Paul II aurait pu s'appuyer sur une administration très efficace pour le relayer et mettre en œuvre sa politique. Mais y a-t-il place à Rome pour un autre « homme fort » aux côtés de Karol wojtyla ? Ce pape globe-trotter semble être intimement convaincu que ses voyages ont plus d'impact que toutes les directives romaines. Rome, c'est lui, et Rome se déplace.

En huit ans, Jean-Paul II a modifié le visage de l'Eglise. L'a-t-il transformée pour autant ? Les problèmes se posent à peu près dans les mêmes termes qu'en 1978, à la fin du pontificat de Paul VI. Même Mgr Lefebvre est toujours là...

Karol Wojtyla a accompagné et favorisé un glissement général vers des attitudes plus traditionnelles. Avec cette papauté plus visible, plus concrète, la plupart des catholiques pratiquants ont un plus fort sentiment d'identité. Les boulons ont été resserrés. Le pape a mis sous surveillance des religieux contestataires, rendu plus difficile le retour des prêtres à l'état laïc, malgré des cas très douloureux, et réclamé un catéchisme universel. Il a nommé des évêques d'un nouveau type — religieux, missionnaires ou curés de campagne — plus proche de ses idées. Et il a fait de l'Opus Dei une *« prélature personnelle »*, nommant l'un de ses membres directeur de la salle de presse du Vatican...

Cette Eglise plus rigide ne s'est-elle pas éloignée un peu plus des hommes et des femmes qui ne partagent pas ses dogmes et considèrent la vie quotidienne avec de tout autres yeux ? Karol Wojtyla le sait probablement. Mais cela le conforterait plutôt dans ses convictions et sa vision d'un Occident décadent, à l'aube d'un troisième millénaire qu'il voit venir à toute allure, comme un rendez-vous capital du premier pape slave avec l'histoire. En 2000, il aura exactement quatre-vingts ans.

ROBERT SOLÉ.



Sports

Interdit de rallye par la FISA

Peugeot sort ses griffes au tribunal

Le 2 mai 1986, Henri Toivonen et Sergio Cresto, équipage d'usine d'une Lancia Delta S 4 engagée dans le Tour de Corse automobile, sortaient de la route et mouraient dans l'incendie de leur véhicule. Ce tragique accident devait entraîner l'annonce, dès le 6 mai, par le comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), d'une modification des règlements du Championnat du monde des rallyes. A compter du 1er janvier 1987, les voitures dites du groupe B – celui de la Lancia Delta S 4 mais aussi celui de la Peugeot 205 turbo 16 – ne pourraient plus être engagées dans les épreuves comptant pour le Championnat du monde des constructeurs, que Peugeot avait précisément remporté en 1985 et vient encore de remporter pour l'année 1986. Cette exclusion est apparue à la société Peugeot comme un oukaze la visant particulièrement et malignement.

Aussi bien, demandait-elle, mercredi 1er octobre, au tribunal de Paris, l'annulation pure et simple des décisions prises, invoquant à la *fois leur irrégularité* dans la forme et un préjudice évalué d'ores et déjà à 30 millions de francs.

C'est pourquoi on plaidait devant la première chambre civile, présidée par M. Jean-Michel Guth. Procès assurément technique. Procès d'un homme aussi, de M. Jean-Marie Balestre, président aussi bien de la Fédération internationale automobile, de la Fédération française du sport automobile que de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et de son comité exécutif.

Pour Me Chresteil, avocat de Peugeot, il est donc celui *« qui dirige et régente tout en dictateur du sport automobile »*. Pourquoi, ont expliqué les avocats de Peugeot, la société s'est-elle impliquée dans la compétition automobile? Pourquoi a-t-elle préparé cette 205 turbo 16 aujourd'hui interdite de rallye? *Parce qu'il lui est apparu, en 1981,* qu'une stabilité de la réglementation du Championnat du monde des rallyes lui permettait de préparer, avec les moyens et le temps nécessaires, *cette voiture classée en groupe B et* pouvant développer une puissance de 500 chevaux, cette puissance dont aujourd'hui on ne voudrait plus entendre parler. Pour le constructeur, rien n'aurait dû être modifié avant cinq ans. Le comité exécutif de la FISA s'y était engagé d'ailleurs en avril 1982. Si l'on prévoyait alors l'éventualité d'une modification des dispositions prises, il avait *bien été précisé* que les constructeurs bénéficieraient en tout état de cause d'un préavis de deux ans.

Dans ces conditions, la société Peugeot considère qu'elle est victime d'une agression, *« d'une véritable voie de fait résultant d'un détournement de pouvoir »*. Que vaut, au reste, pour les avocats de Peugeot, la délibération d'un comité exécutif dont les membres n'ont même pas siégé et furent consultés simplement par télex pour dire s'ils étaient d'accord ou non avec les propositions de M. Balestre ?

La réplique de Me Bernard Loitron, avocat de la FISA, est simple. D'abord, la demande de Peugeot devrait être jugée irrecevable. Adhérent à la Fédération internationale automobile, il doit, comme tous les autres membres, se conformer aux statuts de cette Fédération, qui a prévu une instance internationale *pour connaître* des contestations de telle ou telle de ses décisions.

D'ailleurs, ce que Peugeot qualifie aujourd'hui de décision du comité exécutif n'est, en fait, qu'une proposition qui doit être soumise, le 3 octobre, à la conférence internationale de la FISA, qui seule pourra lui donner force de la loi. Quant à soutenir que M. Balestre a fait fi d'une stabilité des règlements, c'est oublier que les statuts prévoient une possibilité d'y porter atteinte pour des raisons de sécurité. Quant au préjudice invoqué par son adversaire, *Me Loitron assure qu'il* n'existe pas, car le succès commerciale de la 205 de M. Tout-le-monde, dû aux victoires du bolide qu'est la turbo 16, a permis d'amortir large*ment les dépenses qui ont pu être* engagées.

Jugement le 19 novembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

Toulouse se qualifie pour le deuxième tour de l'UEFA

Le football français n'aura que deux représentants au deuxième tour des coupes européennes. Après le Paris-SG en Coupe des champions, Lens et Nantes ont été éliminés, mercredi 1er octobre, en Coupe de l'UEFA. Les Lensois, vainqueurs de la première manche (1-0), se sont inclinés à Dundee (2-0). Les Nantais, sans illusions après leur défaite (4-0) sur leur propre terrain, ont obtenu un résultat nul (1-1) en Italie contre le Torino. En revanche, les deux clubs du Sud-Ouest ont connu une belle réussite. Après Bordeaux en Coupe des vainqueurs de coupe, Toulouse, qui *avait* bien résisté à Naples au match aller, a pu refaire son retard en Coupe de l'UEFA pour l'emporter (1-0) et se qualifier dans l'épreuve des tirs au but (4-3) contre l'équipe de Diego Maradona.

Maradona déchu en Ovalie

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Diego Maradona a laissé son habit de lumière dans l'arène du stade Azteca. De retour au pied du Vésuve, le « nino de Oro » argentin s'était retroussé les manches pour vaquer aux tâches ordinaires de son royaume napolitain. *« Le Mexique n'est plus qu'un merveilleux souvenir*, disait-il, *il s'agit maintenant de penser à Naples et à son devenir. »* Calcio et Europe étaient devenus pour le nouveau dieu du football les prochaines étapes d'un palmarès commencé par une apothéose mondiale.

Mais, après la traversée du paradis, la voie royale devient moins carrossable. Semée d'embûches. Dans l'étape de Toulouse, Diego Maradona a dû descendre en marche de son rêve de conquête européenne, victime de son ombre, un certain Benoît Tihy, qui ne l'avait déjà pas lâché d'une semelle au cours du match aller dans le cratère de San-Paolo. Cet inconnu, soldé en fin de saison par un Racing-Club de Paris nouveau riche, a maîtrisé le maître, sauvant même son nouveau club d'une désastreuse égalisation à la cinquante et unième minute, en repoussant sur sa ligne une balle de Carnevale.

Auparavant, Yannick Stopyra, la coqueluche du Stadium de Toulouse, avait honoré à sa façon le rendez-vous manqué de Mexico en ouvrant le score à la seizième minute. En treize matches de coupe d'Europe, c'était *le* premier but de cet avant-centre que l'on croyait à tout jamais timoré, mais qui est revenu métamorphosé de sa cure mexicaine. La revanche est encore *plus douce pour Beto Marccio*, un Argentin « oublié » par le sélectionneur Carlos Bilardo et qui fut à l'origine de toutes les actions dangereuses de Toulouse.

L'ombre d'une ombre

En fait, le Naples de Diego Maradona a été battu, mercredi soir, par une armée des ombres : Ruty, Durand, Despeyroux, Passi, Bellus, Lestage. De jeunes fruits mûris au soleil de Toulouse ou bien de nouvelles recrues proches de l'anonymat. Du deuxième choix trouvé sur le marché dément des transferts par un club en graves difficultés financières, condamné au plus chiche des recrutements. Cette victoire sur la prestigieuse équipe italienne est une aubaine pour les finances du TFC. Maradona a rempli le Stadium de quarante mille personnes, offrant au club toulousain un bénéfice net de 4 millions de francs, soit la moitié en une seule soirée de fête du déficit que le club a cinq ans pour éponger.

Dans son ultime et dramatique face-à-face avec Philippe Bergeroo, Maradona s'est-il souvenu que ce gardien était lui aussi présent à « son » Mundial ? Ombre d'une ombre. Doublure de la doublure de Joël Bats. Ici, leur recontre a tourné à l'avantage du modeste Toulousain. En repoussant le coup de pied au but de l'international italien Bagni, *puis en accompagnant* du *regard* le tir de Maradona sur son poteau droit, Bergeroo a reçu pour un seul match la récompense d'une carrière exemplaire.

Le héros de l'aventure toulousaine, Philippe Bergeroo, est un symbole de cette ville partagée entre rugby et football. Une capitale d'Ovalie qui est en train de réussir un mariage de raison avec le football. Basque de pure souche, Philippe Bergeroo est un rugbyman contrarié. Il est devenu « pousse-citrouilles » par l'accident d'un gardien qu'il lui a fallu un jour remplacer au pied levé dans un tournoi de quartier. Il confie d'ailleurs volontiers – aveu sacrilège – ne pas acheter *France-Foot*. La bible hebdomadaire du rugby, *Midi-olympique*, est, en revanche, sur son chevet. Evoquant la solidarité de l'équipe toulousaine, dont on ne donnait pas cher avant le match, il dit : *« Nous avons la mentalité rugby. »* Associée à un talent certain, elle a permis d'asphyxier les Napolitains, au point qu'avec un peu plus de réussite les Toulousains auraient pu se dispenser de l'épreuve des tirs au but.

Malgré le premier penalty raté de Stopyra, l'issue ne faisait pas de doute pour Philippe Bergeroo. Sous son beau maillot jaune, *« le Grand »* avait revêtu son maillot fétiche. Celui de l'équipe de rugby de Saint-Jean-de-Luz, cadeau de son épouse. *« Je le mets dans les grandes occasions*, dit-il. *Avec lui, j'ai souvent eu la baraka. »* Contre cela, toute la science footballistique de Marodona était impuissante.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Le championnat du monde de volley-ball

La France écartée des demi-finales

Le rêve entretenu depuis dix-huit mois par les volleyeurs français a *pris fin*, mercredi 1er *octobre* à Toulouse. Battue 3 sets à 1 (15-13, 6-15, 20-18, 15-5) par le Brésil, l'équipe de France ne disputera pas les demi-finales du championnat du monde, samedi au Palais omnisports de Paris-Bercy.

La tâche imposée aux coéquipiers d'Alain Fabiani n'était certes pas facile. Après leur défaite de la veille contre les Bulgares, ils devaient battre par 3 sets à 1 les vice-champions du monde et olympiques. Agressifs, concentrés, ils ont bien abordé ce match, menant même 11-5 dans le premier set. C'était compter sans l'expérience des Brésiliens, qui revenaient inexorablement au score pour l'emporter *in extremis*.

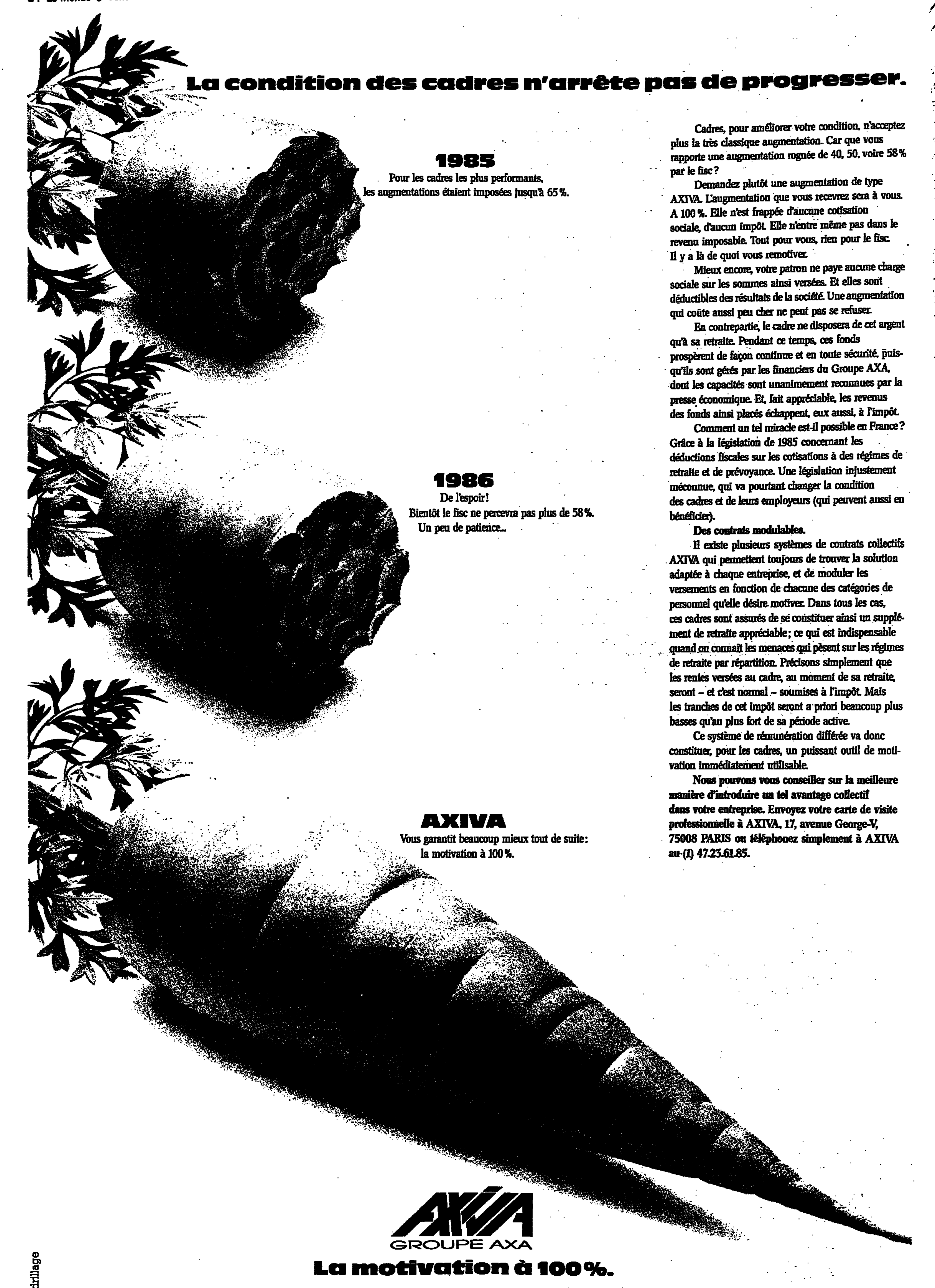
Ces derniers pouvaient se permettre de souffler un peu dans le deuxième set, mais les Français maintenaient leur pression dans le troisième, où ils menaient 14-7. Que se passa-t-il alors ? Ont-ils été trop confiants ou ont-ils été victimes de cette « peur de gagner » qui paralyse parfois les sportifs au moment d'assurer une victoire inespérée ? Moins agressifs au service, ils laissèrent alors les Brésiliens sauver... treize balles de set pour égaliser.

La chance des Français était passée. Malgré cinq nouvelles balles de set, le moral n'y était plus. Les Brésiliens l'emportaient 20-18, s'assurant ainsi une place en demi-finale contre les Américains. Le quatrième set n'était plus qu'une formalité, vite expédiée par les Sud-Américains face à des Français démobilisés et qui devront se contenter de disputer la poule de classement pour les places de cinq à huit.

G. A.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT




La condition des cadres n'arrête pas de progresser.
1985
Pour les cadres les plus performants, les augmentations étaient imposées jusqu'à 65 %.
1986
De l'espoir !
Bientôt le fisc ne percevra pas plus de 58 %.
Un peu de patience...
AXIVA
Vous garantit beaucoup mieux tout de suite : la motivation à 100 %.
Cadres, pour améliorer votre condition, n'acceptez plus la très classique augmentation. Car que vous rapporte une augmentation rognée de 40, 50, voire 58 % par le fisc ?
Demandez plutôt une augmentation de type AXIVA. L'augmentation que vous recevrez sera à vous. A 100 %. Elle n'est frappée d'aucune cotisation sociale, d'aucum impôt. Elle n'entre même pas dans le revenu imposable. Tout pour vous, rien pour le fisc. Il y a là de quoi vous remotiver.
Mieux encore, votre patron ne paye aucune charge sociale sur les sommes ainsi versées. Et elles sont déductibles des résultats de la société. Une augmentation qui coûte aussi peu cher ne peut pas se refuser.
En contrepartie, le cadre ne disposera de cet argent qu'à sa retraite. Pendant ce temps, ces fonds prospèrent de façon continue et en toute sécurité, puisqu'ils sont gérés par les financiers du Groupe AXA, dont les capacités sont unanimement reconnues par la presse économique. Et, fait appréciable, les revenus des fonds ainsi placés échappent, eux aussi, à l'impôt.
Comment un tel miracle est-il possible en France ? Grâce à la législation de 1985 concernant les déductions fiscales sur les cotisations à des régimes de retraite et de prévoyance. Une législation injustement méconnue, qui va pourtant changer la condition des cadres et de leurs employeurs (qui peuvent aussi en bénéficier).
Des contrats modulables.
Il existe plusieurs systèmes de contrats collectifs AXIVA qui permettent toujours de trouver la solution adaptée à chaque entreprise, et de moduler les versements en fonction de chacune des catégories de personnel qu'elle désire motiver. Dans tous les cas, ces cadres sont assurés de se constituer ainsi un supplément de retraite appréciable ; ce qui est indispensable quand on connaît les menaces qui pèsent sur les régimes de retraite par répartition. Précisons simplement que les rentes versées au cadre, au moment de sa retraite, seront – et c'est normal – soumises à l'impôt. Mais les tranches de cet impôt seront a priori beaucoup plus basses qu'au plus fort de sa période active.
Ce système de rémunération différée va donc constituer, pour les cadres, un puissant outil de motivation immédiatement utilisable.
Nous pouvons vous conseiller sur la meilleure manière d'introduire un tel avantage collectif dans votre entreprise. Envoyez votre carte de visite professionnelle à AXIVA, 17, avenue George-V, 75008 PARIS ou téléphonez simplement à AXIVA au (1) 47.23.61.85.
AXIVA
GROUPE AXA
La motivation à 100 %.
Quadrillage

REPÈRES

Commandes de biens manufacturés

Recul de 1,4 % aux Etats-Unis

Les commandes de biens manufacturés ont baissé de 1,4 % en août, leur plus fort recul depuis cinq mois, annonce le département du commerce. Les commandes de biens durables ont chuté de 3,4 % alors que celles de biens non durables augmentaient de 0,6 %. Ces résultats recouvrent une régression de 26,6 % des commandes militaires, une composante toujours très volatile de cet indice. Les commandes civiles restent en fait stables et ne font apparaître qu'une très modeste baisse de 0,1 %.

AFPA

15 % de stagiaires en plus en 1985

L'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) a accueilli 109 116 stagiaires en 1985, soit 14,8 % de plus qu'en 1984, selon le bilan publié par l'association. Le nombre de stagiaires formés a atteint 76 026 (+ 3,4 %), dont près des deux tiers (52 546) dans des formations donnant un titre professionnel. L'AFPA a continué sa réorientation vers de nouvelles formations (niveau et *métiers*) : *si les préparations* de niveau CAP (V et V bis) ont accueilli 88 % des stagiaires formés, et les niveaux technicien (III et IV) seulement 12 %, le nombre de stagiaires a augmenté de 21,8 % dans le secteur tertiaire (et informatique). 125 stages pour des formations nouvelles ont été mis en place et 6 000 postes de travail modernisés pour mieux répondre aux offres d'emploi.

Par ailleurs, les psychologues du travail de l'AFPA ont informé et orienté 271 647 demandeurs de formation. L'AFPA a aussi réalisé 4 680 interventions à la demande de l'administration pour le Fonds national de l'emploi (FNE).

Commerce extérieur

Moindre déficit aux Etats-Unis...

Le déficit commercial américain a représenté 13,32 milliards de dollars en août contre un record de 18,04 milliards de dollars en juillet. Les marchés financiers, qui craignaient des résultats beaucoup plus mauvais, ont salué cette relative amélioration en allégeant, provisoi*rement tout au moins*, leurs pressions à la baisse sur le dollar. Mais si le secrétaire au commerce a conclu qu'il pouvait s'agir d'un *« tournant »* pour le déficit commercial américain, les analystes restent très prudents. La baisse de 13,5 % des importations, qui sont tombées à 30,93 milliards de dollars, paraît refléter enfin la dépréciation du dollar vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis. En revanche, les exportations restant peu encourageantes et ont enregistré une baisse de 0,6 %, à 17,60 milliards de dollars, en dépit d'une progression de *10,7 % des ventes à l'étranger de* produits agricoles. Au total, le déficit commercial, avec un rythme annuel de 173 milliards de dollars en août, reste supérieur au record de 148,5 milliards enregistré pour *l'ensemble* de 1985.

Mort de l'économiste Nicholas Kaldor

Conseiller des gouvernements travaillistes durant les années 60 et le début des années 70, proche du leader actuel du Labour, M. Neil Kinnock, Nicholas Kaldor est mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, a *annoncé, le mercredi 1er octobre*, la famille de l'économiste. Né à Budapest en 1908, ce représentant de la réflexion post-keynésienne s'était rendu célèbre par ses travaux sur la croissance et la théorie de la distribution des revenus.

Il devait apporter sa contribution à de nombreux pays qui, comme l'Inde, Ceylan, la Turquie, le Ghana, l'Iran ou le Venezuela, s'engageaient dans les années 50 et 60, sur la voie des réformes fiscales. Des conseils qui lui ont parfois valu de violentes critiques. Mais il ne devait jamais changer d'avis, estimant que *« dans la plupart des pays sous-développés où l'extrême pauvreté coexiste avec de grandes inégalités de richesse et de consommation, la fiscalité progressive reste la seule solution de rechange à l'expropriation par la violence et la révolution »*.

Les Britanniques garderont de lui le souvenir mitigé des impôts qu'il a contribué à faire instaurer, comme la taxe sélective sur l'emploi, les primes régionales à l'emploi ou les allégements fiscaux sur les stocks. Anobli en 1974, lord Kaldor devait devenir un ardent opposant des monétaristes et par là même du gouvernement de Mme Thatcher.

Une nouvelle commande « du siècle »

L'Américain Northwest achète cent Airbus

La compagnie aérienne américaine Northwest Airlines a passé une commande pour cent Airbus A-320. Ce contrat représente pour le groupement européen un record tant en nombre d'appareils qu'en termes financiers, puisqu'il s'élèvera, s'il est mené à son terme, à 3,2 milliards de dollars (21,4 milliards de francs).

Northwest a commandé ferme dix biréacteurs A-320-200. Ces appareils *lui* seront *livrés* en *1990* et en 1991. Elle a pris une option sur quatre-vingt-dix autres exemplaires qu'elle pourra lever à partir de 1987 par séries de quinze avions et qui lui seront livrés de 1991 à 1995.

La compagnie n'a pas encore choisi le type de réacteur qui équipera ses Airbus. Sont en concurrence le moteur CFM 56-5 *du groupement CFM international*, qui associe l'américain General Electric et le français SNECMA, et le moteur V 2 500 du consortium International Aero Engines (Pratt et Whitney, Rolls Royce, MTU et trois sociétés japonaises). Le V 2 500 serait, à l'heure actuelle, mieux placé que son concurrent.

L'Airbus A-320 est un biréacteur de cent cinquante places qui effectuera son premier vol en mars 1987. Utilisant les dernières technologies de l'électronique et des matériaux composites, il consommera 50 % de carburant de moins que les appareils actuels courts et moyens courriers. La version 200 commandée par Northwest est équipée d'un réservoir de carburant supplémentaire dans le caisson central de la voilure et peut franchir une distance de 5 850 kilomètres. A la mi-août, Airbus avait vendu ferme cent trente-quatre A-320 et, en *option, cent trente-trois autres* à douze clients parmi lesquels figurent Air Inter, Air France, British Caledonian, Panam, Lufthansa et Indian Airlines. La première livraison interviendra en 1988.

Northwest, qui a racheté en juillet dernier Republic Airlines, se classe à la quatrième place des compagnies aériennes américaines derrière le conglomérat Texas - Air - Eastern - People Express *et* derrière United et American. Northwest effectuait surtout des vols internationaux. Son installation à Minneapolis et sa bonne santé financière (76 millions de dollars de bénéfices en *1985, soit 510 millions* de francs) lui ouvrent les portes de l'énorme marché domestique américain au moment où les faillites et les concentrations se multiplient dans le monde de l'aviation civile.

La bataille avec Boeing

Il y a un an, Northwest avait signé avec Boeing un autre contrat *spectaculaire portant sur* dix quadriréacteurs 747-400 et dix biréacteurs 757 pour la somme de 2 milliards de dollars. En annonçant l'accord passé avec Airbus, M. Steven Bothmieir, président de la compagnie, s'est félicité de la souplesse de ses conditions. *« La flexibilité de cet accord nous permettra*, a-t-il dit, *de multiplier notre offre ou de remplacer nos vieux Boeing 727 et DC-9 selon les besoins du marché, selon la conjoncture générale et selon nos capacités financières. »*

Pour Airbus, cette commande record vient à point nommé dans la bataille qui l'oppose à Boeing. Le dernier grand contrat annoncé par le consortium européen remonte à septembre 1984 lorsque Panam programma l'achat de 91 Airbus A-300 et A-320. Depuis lors, McDonnel-Douglas et surtout Boeing avaient enregistré des commandes spectaculaires, la dernière en date étant l'achat, en 1985, de cent dix 737-300 par United. La percée confirmée d'Airbus sur le marché américain laisse augurer la prochaine rentabilité du programme A-320 et aidera au lancement des nouveaux modèles A-330 et A-340.

ALAIN FAUJAS.

Changement à la tête de Schlumberger

M. Evan Baird remplace M. Michel Vaillaud

Un an après sa nomination à la tête de Schlumberger, numéro un mondial des services pétroliers, M. Michel Vaillaud quitte le groupe. Le conseil d'administration de cette société, qui passe pour être l'une des entreprises les mieux gérées au monde, a décidé, le mercredi 1er octobre, d'appeler à la présidence M. Evan Baird, directeur général adjoint, un Ecossais de quarante-huit ans entré dans le groupe en 1960 et dernièrement patron de l'activité reine chez Schlumberger, le *logging* (évaluation des gisements).

M. Baird était l'un des quatre candidats cités l'an passé pour remplacer Jean Riboud, l'un des plus célèbres patrons français dans le monde des affaires, décédé il y a moins d'un an après, avoir présidé le groupe à partir de 1965. Vingt ans au cours desquels il aura hissé l'entreprise au plus haut niveau de son secteur pour en faire l'un des fleuronsf de Wall Street.

Mais, aujourd'hui, « Schlum » n'est plus tout à *fait ce qu'elle était* : frappée par les difficultés de la conjoncture pétrolière et par la crise des composants, la multinationale traverse une crise d'identité. Elle a affiché au deuxième trimestre un *bénéfice net en baisse de 74 %*, tandis que son chiffre d'affaires n'était plus que de 1,41 milliard de dollars, contre 1,64 milliard un an plus tôt. Le chiffre d'affaires des services pétroliers, activité principale, baissait de 30 %, en raison de la contraction de l'activité d'exploration et de développement dans les champs de pétrole aux Etats-Unis, en Afrique et en mer du Nord. Celui de l'activité « mesure, régulation et composants », autre pilier du groupe, augmentait certes de 16 %, mais la filiale américaine, Fairchild, restait le point noir de ce secteur, avec un chiffre d'affaires inférieur de 3 % à celui de l'année précédente.

La chute du bénéfice net au premier semestre (203 millions de dollars, contre 516 millions de dollars en 1985) et la baisse du cours (230 F le 30 septembre à Paris, contre 547 F à la fin de 1983 et *373 F au 31 décembre 1984*) ont donc amené les actionnaires à réagir : les suppressions d'emploi et le recentrage sur les activités pétrolières prônés par M. Vaillaud ne les convainquaient pas.

Conformément aux règles de gestion « à l'américaine », ils ont donc opté pour un changement d'homme : contrairement à son prédécesseur, poulain de M. Riboud, c'est un homme du sérail qui prend les rênes de Schlumberger. Mais, surtout, contrairement à M. Michel Vaillaud. M. Evan Baird, polytechnicien ingénieur des mines, haut fonctionnaire passé par la direction des carburants, Evan Baird a débuté comme ingénieur sur le terrain, après un diplôme à Cambridge.

Pour la première fois, la présidence de la société Schlumberger échappe à un Français. La famille Schlumberger détient pourtant encore 25 % du capital et elle a été entièrement associée à la nomination de M. Baird, négociée par son homme de confiance au conseil, M. Paul Lepercq. Mais un Ecossais placé à la tête d'un groupe en moindre santé financière que naguère aura-t-il le même intérêt que Jean Riboud, pour certaines activités — telle la CLT — dans lesquelles Schlumberger était entré pour des raisons qui n'avait rien de financier ?

Renault a trois mois pour trouver 4 milliards de francs pour RVI

Renault, en raison de son statut exorbitant du droit commun, celui de régie, peut se permettre des situations qui ne sont pas tolérables, même pour ses filiales. Ainsi, la Régie vit-elle en position nette négative depuis plusieurs années — (– 15 milliards de francs en fin 1985) — sans pour autant que son PDG soit obligé d'aller déposer le bilan au tribunal de commerce de Nanterre. Il n'en va pas de même pour sa filiale poids lourds Renault Véhicules industriels (RVI). Celle-ci, comme toute bonne société anonyme, ne peut vivre plus de deux ans avec des fonds propres négatifs. Le 31 décembre prochain constitue l'échéance fatidique.

La société mère a donc trois mois pour trouver 4 milliards : la situation nette était négative de 2,2 milliards de francs à fin 1985, il faut compter 1,1 milliard de francs de pertes pour 1986 et 700 millions de francs pour doter RVI d'un capital convenable. Pour la moitié de cette somme, la réévaluation d'actifs pourrait faire l'affaire. Reste à dénicher deux autres milliards. Un apport en espèces sonnantes et trébuchantes paraît difficile, Renault n'ayant pas le moindre son vaillant... Sauf si l'Etat, qui a quelque peu rempli ses poches grâce à la vente de titres Elf, lui accordait finalement la rallonge de dotation évoquée dans le collectif budgétaire d'avril dernier. Renault pourrait alors reverser cette somme dans l'escarcelle de RVI. Encore faudrait-il qu'elle soit au moins de 2 milliards de francs.

Plus sûrement, Renault peut faire un apport de titres, pour le montant nécessaire, à sa filiale poids lourds : en l'occurrence, la participation de 42 % détenue par Renault Holding dans Mack, le constructeur américain de poids lourds qui représente 250 millions de dollars (soit un peu moins de 2 *milliards de francs*).

Après avoir apporté à sa filiale 2,86 milliards de francs en 1984 et en 1985, Renault paiera donc encore son tribut au camion en 1986. Mais *le redressement affirmé de* RVI est encourageant. Pour le cinquième semestre consécutif, RVI réduit ses pertes : de 800 millions de francs au premier semestre 1985 à 460 millions de francs au premier semestre 1986. Et ce malgré un chiffre d'affaires en réduction 3 % (de 8,7 milliards pour le premier semestre 1985 à 8,4 milliards de francs pour le premier semestre 1986. Cette baisse est due à la chute de la grande exportation (– 17 %), que ne compense pas l'amélioration du marché français (dont RVI vise 40 % pour 1986) et la croissance de certains marchés *européens*. Les exportations représentent, pour le 1er semestre 1986, 32 % du chiffre d'affaires contre 37,7 % en 1985.

En dépit de cette situation, mais grâce, notamment, au « plan d'amélioration de la compétitivité » actuellement mis en œuvre (2 624 suppressions d'emplois d'ici à fin *1987*, soit *12 % des effectifs*), M. Gras, le PDG de RVI, maintient son objectif : sortir son entreprise du rouge en 1988, voire dès les derniers mois de 1987.

CLAIRE BLANDIN.

ENTREPRISES

Alfa Romeo : proposition de Ford et contre-proposition de Fiat

L'intérêt pour Alfa Romeo, le constructeur automobile filiale de l'IRI, holding d'Etat italien, se précise. Le 1er octobre, l'américain Ford a remis officiellement sa proposition de rachat aux dirigeants de Finmeniccanica, branche de l'IRI dont dépend Alfa. Ceux-ci se sont accordés jusqu'au 7 novembre pour répondre. Bien que Ford n'ait pas donné officiellement de détails, on sait qu'il envisage de prendre 20 % d'Alfa Romeo immédiatement et 51 % dans les trois ans (*le Monde* du 25 septembre). De *son côté, Fiat, qui a déjà, par le passé, mené* des négociations avec Alfa, a annoncé qu'il présenterait une contre-proposition dès qu'il aurait *« eu connaissance de tous les éléments nécessaires à sa formulation »*. Fiat déclare vouloir prendre le contrôle d'Alfa Romeo tout en maintenant l'unité de l'entreprise, ce dont les dirigeants d'Alfa Romeo n'ont pas toujours été convaincus. En dernier ressort, il appartiendra au gouvernement de choisir entre la solution italienne et la solution américaine, et le Parlement sera sans doute consulté puisqu'il s'agit de la cession d'une entreprise du secteur public.

Perrier renforce son emprise sur les caves de Roquefort

Majoritaire avec 53 % des actions depuis quelques années, le groupe Perrier a décidé de faire *valoir tous ses droits à la Société* des caves de Roquefort. A la dernière assemblée générale des actionnaires le 26 septembre, l'ancien PDG, M. Dupuis, ne s'est pas représenté. Il a été remplacé *par M. Jean Pinchon, le candidat du* groupe Perrier. En 1971, après l'arrivée du groupe Perrier, la bataille avait été rude. Elle s'était terminée par un accord entre Perrier (25 % des actions) et la Sodagri (Société de développement agricole qui regroupe des responsables professionnels aveyronnais avec 15 %). Perrier et Sodagri s'entendaient pour se répartir les sièges au sein du conseil d'administration et mener une politique définie d'un commun accord. La Sodagri avait obtenu la nomination de M. Jean Dupuis, directeur du département juridique de la Caisse nationale du Crédit agricole, directeur de la société Unigrains, au siège de PDG.

Aujourd'hui, l'accord entre la Sodagri (26 % des actions) et Perrier (52,9 %) n'est apparemment plus d'actualité. M. Jean Pinchon, *soixante et un ans*, est bien connu des milieux agricoles. A Roquefort, il avait représenté Perrier au conseil d'administration de la Société des caves. M. Pinchon a été secrétaire du président de la FNSEA de 1954 à 1959, conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, *lorsque celui-ci était ministre des* finances, directeur de la Sopexa (Société pour la promotion des ventes des produits agricoles et alimentaires), directeur de cabinet de M. Edgar Faure ministre de l'agriculture, directeur puis administrateur du groupe céréalier Louis-Dreyfus. — *(Corresp.)*.

Total acquiert des réserves de gaz aux Etats-Unis

Total va doubler ses réserves de gaz en Amérique du Nord en achetant les actifs d'exploration et de production d'hydrocarbures détenus par la société américaine Lear Petroleum Partners. L'opération effectuée par Minatome Corp., filiale à 100 % de Total, s'effectuera au prix d'environ 115 millions de dollars. Lear Petroleum Partners détient des champs essentiellement en Louisiane et au Texas. Le groupe français entend saisir d'autres occasions qui se présenteraient aux Etats-Unis.

TRANSPORTS

Lufthansa supprime sa classe économique en Europe

A partir du 1er novembre, la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa supprimera la classe économique sur tous ses vols européens. Seules demeureront une première classe et une classe « affaires ». Des modifications seront apportées à l'espacement entre les sièges qui sera agrandi de 5 centimètres, au dessin du siège ainsi qu'à la restauration, servie même sur les liaisons les plus courtes. Cette réforme coûtera 66 millions de francs à la compagnie, qui a choisi de jouer à fond la cartes des hommes d'affaires qui représentent *67 %* de sa clientèle sur les cinquante et une villes européennes qu'elle dessert. Les personnes ayant payé des tarifs réduits bénéficieront de ces avantages, mais elles ne pourront choisir leur place à bord de l'avion au moment de la réservation.

Economie

CONSTRUCTION NAVALE

L'ordonnance créant des zones d'entreprises sur les sites de Normed sera présentée dans quelques jours

Le climat restait lourd, le jeudi 2 octobre, à La Ciotat, après les incidents violents de mardi, au cours desquels dix personnes ont été blessées. Les parlementaires communistes ont, à cette occasion, adressé à M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur un télégramme de protestation contre *« les violences policières dont viennent d'être victimes les travailleurs des chantiers navals »*.

FO, dont un responsable de Normed à La Ciotat a été *« agressé le 1er octobre par une bande d'excités »*, indique, pour sa part, que les manifestations, organisées à l'initiative du PC et de la CGT, *« ne parviendront pas à faire dévier la Fédération de la voie qu'elle s'est toujours tracée : la négociation et la défense des intérêts des salariés »*.

La direction de Normed a fait savoir, que les modalités pratiques d'application de l'accord signé mardi par FO, la CFTC et la CGC, seront mises en place dans chaque établissement dans le courant du mois d'octobre.

Achever les navires

Elle *« attire l'attention du personnel sur l'intérêt qu'il y a à poursuivre normalement les travaux d'achèvement des navires et à permettre ainsi l'application cohérente et progressive des mesures destinées à réaliser sur chaque site la reprise et la création d'un maximum d'emplois »*.

Enfin, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a annoncé que l'ordonnance créant les zones d'entreprises (impliquant des allégements fiscaux très importants) à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat, sera présentée prochainement au conseil des ministres.

La Commission de Bruxelles veut préserver le « noyau dur » des meilleurs chantiers

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Coïncidence ou volonté délibérée ? La Commission européenne, en tout cas, vient conforter pour la deuxième fois la position du gouvernement français au moment où la tension s'accroît autour du dossier Normed, notamment à La Ciotat.

En juillet dernier, alors que les ouvriers de Normed se heurtaient aux forces de l'ordre, Bruxelles lançait un appel aux États membres afin qu'ils s'engagent sur la voie d'une véritable restructuration de la construction navale. Les responsables européens ont traduit, le mercredi 1er octobre, leurs orientations sous la forme d'une directive applicable à partir du début de l'année prochaine.

Le projet, destiné à couvrir la période 1987-1991, recommande de réserver les subventions aux chantiers très spécialisés et susceptibles d'être performants à l'échelle mondiale. *« Ce noyau communautaire »* pourra bénéficier d'aides à la production jusqu'à concurrence d'un *« plafond maximal commun »*. Bruxelles précise que cette limite sera calculée tous les semestres à partir de la différence entre les coûts des chantiers les plus compétitifs de la Communauté et les prix pratiqués par les concurrents coréens ou japonais, qui sont les plus redoutables. Toutefois, la Commission s'engage à autoriser les aides au fonctionnement — y compris la couverture des pertes — à la condition que leur montant, ajouté à celui des subventions à la production, n'excède pas le *« plafond maximal commun »*.

L'objectif, à cinq ans, reste pour la Commission la disparition des surcapacités de production. Les subventions à la fermeture totale ou partielle pourront couvrir le coût social des plans de modernisation sous trois formes : indemnités versées aux travailleurs licenciés ou mis en retraite anticipée, charge résultant d'un recyclage professionnel des travailleurs, dépenses engagées pour reconvertir les chantiers vers de nouvelles activités.

MARCEL SCOTTO.

SOCIAL

La politique de l'emploi et l'UNEDIC

M. Séguin invite les partenaires sociaux à négocier

Les projets de M. Philippe Séguin sur l'emploi vont-ils redonner du *« grain à moudre »* aux partenaires sociaux ? Dans une lettre adressée le mardi 30 septembre aux organisations syndicales et professionnelles, le ministre des affaires sociales et de l'emploi leur propose d'engager une négociation sur quatre points qui recoupent une partie de son dispositif de lutte contre le chômage : les programmes d'insertion locale (PIL) pour les chômeurs adultes de longue durée, les « licenciements à mi-temps », l'indemnisation des agents non titulaires des collectivités locales et la création — maintes fois envisagée et maintes fois abandonnée — d'une « allocation différentielle » permettant à des chômeurs de reprendre une activité avec une rémunération inférieure à celle de leur emploi précédent.

M. André Bergeron avaint incité M. Séguin à ne pas se reporter au niveau de l'UNEDIC elle-même — par le biais de son conseil d'administration — pour discuter de ses projets, mais à encourager une négociation en bonne et due forme. Le secrétaire général de FO est toutefois hostile à ce que les quatre points évoqués soient « raccrochés » à la négociation en cours sur les conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Mercredi, l'UNEDIC a réuni sa commission paritaire nationale pour un examen technique des PIL, qui a conclu à un renvoi du problème à une négociation entre les partenaires sociaux. La commission, qui se réunira de nouveau le 25 novembre, a demandé un chiffrage précis des conséquences pour l'UNEDIC des quatre points proposés par M. Séguin. D'ores et déjà, l'UNEDIC a adressé aux partenaires sociaux une note technique sur les PIL qui fait apparaître que cette mesure, loin d'être neutre comme on le prétend au ministère, se traduirait par un léger surcoût pour le régime. Les PIL recevraient à la fois une indemnisation de l'UNEDIC et un complément de la collectivité locale ou de l'association d'accueil. Le coût pour le régime d'assurance-chômage est évalué à environ 1 000 F par allocataire pour un contrat de six mois et à 2 000 F pour un contrat de douze mois. Le chiffre de 240 millions de francs parfois avancé n'a aucune fiabilité — car il suppose que la totalité des 240 000 chômeurs de vingt-cinq ans à cinquante-cinq ans indemnisés en fin de droit, ou bénéficiaires d'une allocation de solidarité de l'Etat, soient employés pendant six mois par une collectivité, — mais l'UNEDIC part de l'hypothèse que les PIL aboutiront à un allongement des durées moyennes d'indemnisation.

M. Séguin a également écrit à M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne, au sujet de la protection sociale des porteurs de journaux à domicile, une initiative dont il attend une activité pour 5 000 personnes. Le ministre précise qu'un projet de loi va instaurer un seuil de revenu (aux environs de 22 000 F par an) au-dessous duquel les porteurs de journaux *« ne seraient pas obligatoirement assujettis »* à la cotisation d'assurance-maladie. Mais pour M. Séguin, en tant que non-salariés, *« ils seraient redevables d'une cotisation minimale à la Caisse nationale d'assurance-maladie des non-salariés de 5 250 F par an, charge à l'évidence insupportable pour des personnes qui tirent de cette activité des revenus annuels de l'ordre de 15 000 à 20 000 F »*. *« Une liberté de choix serait laissée aux intéressés de cotiser s'ils le désirent à hauteur de la cotisation minimale et d'obtenir ainsi une protection sociale dans des conditions bien moins onéreuses que celles de l'assurance personnelle. »* Un porteur de journaux n'ayant que cette activité pourrait être exonéré de cotisation ou disposer de la *« faculté d'obtenir une protection sociale dont le coût serait inférieur à la valeur du risque »*. De son côté, le Syndicat national de la vente et du service à domicile (SNVSD) a demandé au ministère la création d'un statut d'*« activités à temps choisi »* rendant possible la suppression de charges sociales. Ainsi 4 000 emplois pourraient être créés en 1987...

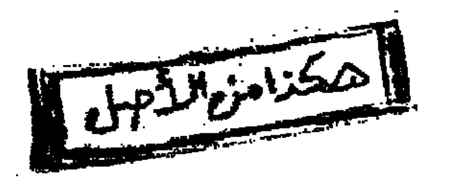
M. N.

Une semaine d'action de la CGT du 20 au 25 octobre

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a annoncé, ce jeudi 2 octobre, au cours d'une conférence de presse, que la commission exécutive de la Confédération, réunie mercredi, avait décidé d'organiser une nouvelle *semaine d'action* du 20 au 25 octobre, avec un *« temps fort »* le mardi 21. Cette semaine d'action toucherait le secteur privé comme le secteur public, alors que celle organisée à la même date par la FEN, la CFDT, FO, la FGAF, (Fédération générale autonome des fonctionnaires), la CGC et la CFTC (avec une grève le 21, mais seulement à l'appel de la FEN, de FO, de la CFDT et de la FGAF) ne concernera que la fonction publique et le secteur public et nationalisé. La réunion de la commission exécutive a été marquée par des débats parfois vifs sur l'unité d'action avec les autres centrales.

● **Arrêts de travail et manifestations à l'Aérospatiale.** — Près de 2 000 salariés de l'usine de l'Aérospatiale de Marignane (Bouches-du-Rhône) ont manifesté mercredi 1er octobre, à l'appel de FO et de la CGC, pour protester contre les 2 345 suppressions d'emploi prévues par le *« plan social »* de la société, dont 641 à l'usine de Marignane — qui construit des hélicoptères. La CGT seule avait appelé à un débrayage, comme à l'usine de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). A l'établissement de Nantes, un arrêt de travail a eu lieu à l'appel de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO), pour demander aussi le maintien du pouvoir d'achat. Les contacts doivent reprendre ce jeudi avec la direction générale qui a refusé l'application intégrale de l'accord salarial.

● **Gibert-Jeune : la CGT déboutée.** — Par jugement du tribunal de grande instance de Paris, en date du 30 septembre, la CGT a été déboutée de son action intentée à la suite de la décision de la direction de Gibert-Jeune de licencier, en février dernier, 81 salariés, malgré les propositions des pouvoirs publics, et de mettre 45 salariés en chômage partiel. Retenant l'essentiel de l'argumentation de Mᵉ Catherine Paley-Vincent, le tribunal a estimé que Gibert-Jeune se trouvait dans *« un cas de force majeure »* (un incendie consécutif à un attentat) qui lui permettait de mettre fin au contrat de travail des employés du magasin de la place Saint-Michel, sans avoir à observer les règles prévues pour les licenciements. Cependant, le tribunal a imposé à Gibert-Jeune l'engagement à l'égard de chaque salarié licencié de le réembaucher dès que la reprise de l'activité le permettra.



Economie

La reprise de l'investissement se confirme

Amorcée en 1985, la reprise de l'investissement devrait se confirmer en France cette année et l'an prochain, mais son profil devrait se modifier, d'après les diverses communications présentées lors d'un colloque organisé les 1er et 2 octobre à l'université de Paris-X-Nanterre. L'investissement productif des entreprises non financières, qui avait augmenté, en volume, de 2,2 % en 1985, devrait progresser de 4,6 % cette année et de 5,3 % en 1987, selon la direction de la prévision du ministère de l'économie.

Ce dynamisme de l'investissement traduit une reprise dans le secteur des services et du commerce (+ 7,2 % en volume en 1986 et + 7,7 % en 1987) ainsi que dans l'*agriculture, et le bâtiment et les* travaux publics. En revanche, dans l'industrie, les experts de la direction de la prévision, comme la plupart des autres conjoncturistes, prévoient une décélération sensible. Après avoir augmenté de 10,8 % en volume l'an dernier, l'investissement productif dans l'industrie ne devrait croître que de 6,9 % cette année et de 6 % en 1987.

Compte tenu des performances du premier semestre (une stagnation de l'investissement des entreprises au premier trimestre, une progression de 4,5 % au second d'après l'INSEE) et de l'état de leurs carnets de commandes, les fabricants de biens d'équipements français émettent quelque doute à l'égard de ces prévisions. *« La vigueur s'évanouit »*, estime-t-on à la Fédération des industries mécaniques.

Les prévisions du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), présentées à Paris le 26 septembre à l'occasion d'une journée organisée par Euro-Invest (un groupe d'instituts européens de conjoncture), retiennent également pour la France une reprise de l'investissement total (+ 0,9 % en 1986 et + 2,7 % en 1987). Leur calcul diffère des prévisions officielles pour l'industrie, où, après avoir augmenté de 3,1 % cette année, l'investissement devrait croître de 6,1 % l'an prochain. Alors que la progression de l'investissement industriel devrait se ralentir chez ses principaux partenaires européens (Allemagne, Belgique, Italie et Pays-Bas), elle s'accélérerait en France – comme au Royaume-Uni. La France enregistrerait ainsi une croissance de l'investissement industriel supérieure à celle de l'ensemble de ces six pays (respectivement + 6,1 % et + 5,7 %) l'an prochain, toujours selon Euro-Invest.

E. I.

AGRICULTURE

Agitation paysanne dans le Centre-Ouest

Les éleveurs de moutons dénoncent une « situation catastrophique »

LIMOGES
de notre correspondant

Turbulences dans le Centre-Ouest : tomates contre gaz lacrymogènes devant la sous-préfecture du Blanc (Indre), RN 20 Paris-Toulouse perturbée par des barrages filtrants, liaisons ferroviaires Paris-Limoges-Toulouse interrompues pendant plusieurs heures par des barricades enflammées de pneus et de bottes de paille en gare de Celon (Indre), sous-préfecture de Bellac occupée puis évacuée sur intervention des gendarmes mobiles. Les manifestants étaient venus d'une dizaine de départements du Limousin, du Poitou, des Charentes et du Centre. Tous, éleveurs de moutons, entendaient protester contre la situation qui leur est faite et exigeaient des mesures d'urgence pour sauver une production ovine qu'ils estiment délibérément sacrifiée par la Communauté économique européenne.

La tension s'est manifestée d'abord à la foire des Hérolles, point de jonction des plaines de l'Ouest et du Massif Central, centre géographique de la première région française pour la production des agneaux de boucherie. Cette foire est l'un des secteurs stratégiques de l'approvisionnement en viande ovine de la région parisienne et des grandes concentrations. La mévente prend des allures de catastrophe. Sur un apport de 35000 agneaux lundi 29 septembre, il y eut plus de 50 % d'invendus, à des prix de braderie : 12 F à 13 F le kilo vif alors que, selon les producteurs, les coûts d'élevage dépassent les 15 F le kilo. L'an dernier, déjà considéré comme une année déplorable, ces mêmes cours se situaient vers les 15 F ou 16 F.

Face à cette situation, les éleveurs de moutons du Centre-Ouest veulent imposer le contrôle des importations (en provenance de Grande-Bretagne et de la péninsule Ibérique) dans lesquelles ils voient l'origine de leurs maux.

Une telle revendication est évidemment contradictoire, *a priori*, avec la logique européenne. C'est pourquoi les éleveurs ovins du Centre-Ouest ne s'attendent pas à la voir facilement prise en compte par Bruxelles. Ils en déduisent qu'il faut maintenir la pression.

Ils devaient être reçus ce jeudi par le ministre de l'agriculture.

GEORGES CHATAIN.

ÉTRANGER

Selon l'OCDE

La Turquie ne peut pas se permettre d'abandonner la voie de l'austérité

Près de dix ans d'austérité ont permis à la Turquie d'améliorer sa situation économique. Mais, comme le soulignent les auteurs du dernier rapport annuel de l'OCDE consacré à ce pays, une croissance forte de 4,2 % en moyenne depuis le début des années 80, et sans doute de 6,5 % cette année, n'a pas empêché le chômage de s'aggraver et le revenu national par habitant – 1 000 dollars – de rester le plus faible de tous les pays membres de l'Organisation. Un double handicap que les autorités turques ont tenté de surmonter en libéralisant le commerce extérieur, en mettant en place un code d'investissement attractif pour les étrangers et en adoptant une politique de dépréciation continue du taux de change.

Mais, tant que les deux plaies de l'inflation et des déficits publics continueront de faire des ravages, limitant la crédibilité financière d'un pays confronté à une dette extérieure de 18 milliards de dollars, Ankara verra sa marge de manœuvre singulièrement limitée. Au point que les experts du château de la Muette préconisent un coup de frein supplémentaire à la demande intérieure, en dépit du coût social qu'une telle politique ne manquerait pas d'avoir.

Certains éléments de la conjoncture pourraient être favorables cette année : la production agricole, qui n'avait progressé que de 2,5 % en 1985, devrait profiter de bonnes conditions climatiques pour augmenter de 6 % à 7 % en 1986. De même, les primes à l'investissement et les subventions accordées depuis novembre 1985 aux secteurs et aux régions jugés prioritaires ont encouragé les investisseurs turcs, et le taux de croissance de la production industrielle pourrait dépasser 10 %.

En revanche, la Turquie sera défavorisée à l'exportation. Le rétrécissement de marchés aussi importants que ceux du Moyen-Orient annulera *« largement »*, selon les auteurs du rapport, les nouvelles perspectives qui se dessinent dans les autres pays de l'OCDE, et tout particulièrement dans la Communauté européenne, en raison de l'élargissement des contingents textiles dont disposera Ankara.

En outre, l'inflation devrait finir par s'apaiser quelque peu. Mais, dans un premier temps, les autorités turques ont choisi de limiter leur déficit budgétaire et de relever les taxes sur les produits énergétiques, annulant l'effet bénéfique de la chute des cours du pétrole. De 42,9 % en 1985, sans doute de près de 33 % cette année, la poussée des prix restera impressionnante.

Cette situation rend prudents les investisseurs étrangers. Les entrées de capitaux n'ont guère dépassé 100 millions de dollars par an. Cette réticence risque de durer tant que la Turquie n'aura pas réussi à éliminer le déficit d'une balance des comptes courants qui pourrait encore représenter 1,2 milliard de dollars en 1986, une très sensible amélioration cependant par rapport au niveau *« insupportable »* de 3,4 milliards de 1980. Mais cette amélioration sera difficile à conforter, compte tenu d'un déficit du commerce extérieur évalué à 2,6 milliards en 1986, qui illustre l'ampleur de la tâche restant à accomplir.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

Baisse du volume des grands contrats au premier semestre

Le volume de commande des grands contrats civils signés par la France avec les pays étrangers continue de fléchir. Au premier semestre 1986, ces contrats représentaient 30,9 milliards de francs, contre 39 milliards sur la moyenne de 1985. Le ministère du commerce extérieur souligne que la baisse est particulièrement sensible dans le secteur des complexes énergétiques (1,7 milliard de francs au premier semestre 1986, contre 4,2 milliards en moyenne semestrielle 1985), et dans les secteurs des prestations de services et des biens individualisés (5,6 milliards contre 10,4 milliards).

La chute des commandes des pays pétroliers n'est pas entièrement compensée par la reprise amorcée vers les pays de l'OCDE. Les commandes en provenance de ces pays représentent, pour ce premier semestre 35 % des commandes totales de la France avec une forte concentration sur le secteur aéronautique.

En 1981 et 1982, les commandes de grands contrats civils étaient de l'ordre de 50 milliards de francs en moyenne semestrielle. Elles ont presque diminué de moitié à partir de 1983 ne se redressant que légèrement en 1985 (78 milliards sur l'année).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 1er octobre ↑

Regain d'animation + 1,40 %

La Bourse de Paris a renoué avec la hausse le 1er octobre, l'indicateur de tendance gagnant 1,40 % au son de *cloche final. Le marché s'est trouvé revigoré* après le raffermissement intervenu la veille à Wall Street. L'animation ambiante, avec l'annonce par Bouygues qu'il détient plus de 10 % de Spie-Batignolles, les *mouvements sur Saint-Louis Bouchon*, et la possible contre-offensive de Jimmy Goldschmidt sur les Presses de la Cité, ont eu un effet bénéfique sur l'activité.

Mais l'événement attendu de la journée était la reprise des cotations du titre Elf-Aquitaine, suspendu la semaine passée à 339 F. Après vingt-*cinq minutes* de cotation (celle-ci dure habituellement cinq minutes), le prix s'est établi à 310 F, en repli de 5,6 % sur le dernier cours connu. Les demandes ont été très importantes. *Elles ont été servies par l'intermédiaire* de la charge spécialiste de la valeur Elf-Aquitaine. Le prix coté se situait à un juste milieu, au-dessus du cours offert (305 francs), mais pas trop, de façon à ne pas prêter le flanc aux critiques des socialistes sur le thème du bradage. *Un prix nettement* supérieur à 305 F aurait en effet pu laisser penser que le plancher choisi était trop bas.

Autour de la corbeille, on notait encore les replis du certificat Elf, de Bis, Vuitton, Hachette, Dassault et Moulinex s'effritaient.

En hausse figuraient Promodès, Lafarge, Bouygues, ainsi que Moët, Spie-Batignolles et Schneider.

Le marché obligataire s'est de son côté raffermi, en sympathie avec l'évolution des Etats-Unis. Au MATIF, le contrat à échéance juin 1987 se traitait à 111,65, en progression de 0,17 %.

Lingot : 90 950 F (+ 1 550 F) ; napoléon : 542 F (– 5 F).

NEW-YORK, 1er octobre ↑

Nouvelle hausse

Wall Street a de nouveau gagné du terrain le 1er octobre, l'indice Dow Jones clôturant à 1 782,90, en hausse de 15,33 points. Des prises de bénéfice en fin de séance ont cependant *empêché* le marché de *conserver ses gains initiaux*, qui étaient de l'ordre de 28 points. Signe encourageant, la hausse s'est effectuée avec un volume d'activité important : 145 millions de titres *ont été échangés*, contre 124,88 millions la veille. 1 045 actions étaient en progression, 535 reculaient, 376 restaient inchangées.

Autour du Big Board, l'anticipation de nouvelles baisses des taux d'intérêt *a raffermi* la tendance. Les statistiques montrant que l'économie américaine est moins robuste que prévu relancent l'espoir d'un prochain abaissement du taux d'escompte. *Les* commandes passées à l'industrie américaine ont en effet reculé de 1,4 % en août, et le chiffre de juillet a été révisé en baisse. Une étude de la firme Sun and Bradstreet a par ailleurs signalé *une forte diminution de l'optimisme* des dirigeants d'entreprise sur la conjoncture américaine.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait USX Corp. (9,150 millions de titres) et Overnite Transportation (2,215 millions).

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Alcoa	37	36 1/4
A.T.T.	22 3/4	22 7/8
Boeing	53 3/8	54 3/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	37
Du Pont de Nemours	80 1/8	80 1/4
Eastman Kodak	53 3/8	54 1/2
Exxon	67 1/4	67 7/8
Ford	53	54
General Electric	71 3/4	72 5/8
General Motors	67 7/8	68 1/8
Goodyear	34 5/8	34 5/8
I.B.M.	134 1/2	132 5/8
I.T.T.	48 3/8	49 1/8
Mobil Oil	37 1/2	37 7/8
Pfizer	58	57 7/8
Schlumberger	33 1/2	33 1/8
Texaco	34 3/8	34 3/8
U.A.L. Inc.	56 1/2	56 1/2
Union Carbide	20 1/2	21
U.S. X. Corp.	23 3/4	24 3/4
Westinghouse	52 1/2	53 1/2
Xerox Corp.	51 1/2	52

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,6255 F ↓

Le dollar a connu un léger effritement le 2 octobre, s'établissant à Paris à 6,6255 F contre 6,6340 F la veille. Un grand calme régnait sur les marchés des changes, après les déclarations de M. Stoltenberg pour qui le niveau actuel des monnaies semble convenable. M. Baker a convenu que les récentes modifications de parités pourraient favoriser un meilleur équilibre des échanges commerciaux.

FRANCFORT	1er oct.	2 oct.
Dollar (en DM)	2,062	2,024
TOKYO	**1er oct.**	**2 oct.**
Dollar (en yens)	154,27	153,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 oct.)	7 1/4 %
New-York (1er oct.)	5 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	144,5	146,5
Valeurs étrangères	111,5	111,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	379,5	382,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	30 sept.	1er oct.
Industrielles	1 767,58	1 782,90

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	30 sept.	1er oct.
Industrielles	1 227	1 251,7
Mines d'or	319	321,5
Fonds d'Etat	82,89	82,83

TOKYO

	1er oct.	2 oct.
Nikkei Dow Jones	17564,4	17264,97
Indice général	1 492,81	1 463,18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er octobre
Nombre de contrats : 4 671

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	110,95	112,10	112	111,65
Précédent	–	110,85	111,75	111,70	111,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU RÉSULTAT SEMESTRIEL DE LAFARGE-COPPÉE. – *Le bénéfice net de Lafarge-Coppée (part du groupe)* au premier semestre 1986 a atteint 576 millions de francs, contre 176 millions de francs sur la même période de 1985, soit une progression de 227 %. Selon les dirigeants du groupe français de ciment, cette hausse provient d'une amélioration de sa productivité et de l'absence d'une provision pour restructuration *qui avait grevé le résultat de 1985*, alourdissant les charges financières.

Le chiffre d'affaires consolidé a reculé au premier semestre 1986 à 7,964 milliards de francs contre 9,238 milliards de francs au 30 juin 1985 (– 14 %). Le bénéfice net par action a pour sa part progressé de *219 %* dans le même temps, passant *de 20,21 F à 64,53 F.*

***PROGRESSION DE 50 % DU* RÉSULTAT SEMESTRIEL DE LYONNAISE DES EAUX.** – Le groupe Lyonnaise des eaux a réalisé un bénéfice net (part du groupe) de 172 millions de francs au premier semestre 1986, *en hausse de 50 %* sur le premier semestre 1985.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 1er OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1740	1750	1748	+ 0 45
4599	C.N.E. 3%	4585	4570	4570	+ 0 10
1210	B.N.P. T.P.	1212	1210	1212	....
1270	C.C.F. T.P.	1280	1280	1280	....
1211	Créd. Lyon. T.P.	1212	1214	1214	+ 0 16
2880	Electricité T.P.	2800	2800	2800	....
2110	Renault T.P.	2248	2240	2245	− 0 13
2350	Rhone-Poul. T.P.	2335	2235	2235 c	+ 0 01
1452	St-Gobain T.P.	1450	1450	1455	+ 0 34
1385	Thomson T.P.	1404	1400	1400	− 0 28
430	Accor	440	444	444	+ 0 90
1770	Agence Havas	1769	1800	1800	+ 1 75
1500	Ag. Havas C. I.	1585	1580	1580	− 0 32
730	Air Liquide	741	751	752	+ 1 48
1890	Alcatel	1925	1915	1916	− 0 51
1670	Als. Superm.	1799	1750	1750	− 2 72
430	A.L.S.P.I.	404 90	414 80	415	+ 2 48
325	Alsthom	326 50	335	336	+ 2 80
1940	Arjom. Prioux	2015	2045	2045	+ 1 48
245	Aussedat-Rey	238	245	251	+ 5 46
1600	Aux. Entrepr.	1615	1595	1595	− 1 23
1290	Avions Dassault	1221	1220	1205	− 1 31
525	Bail-Equipem.	481	471	471	− 2 07
1050	Bail-Investiss.	1080	1150	1150	+ 6 48
1200	Cie Bancaire	1104	1130	1139	+ 3 17
565	Bazar H.-V.	578	579	579	+ 0 17
480	Béghin-Say	512	515	515	+ 0 58
450	Berger (Mé)	423	428	429	+ 1 41
600	Bic	608	609	608	....
1450	B.I.S.	1435	1405	1420	− 1 04
2340	Biscuit (Génér.)	2280	2290	2290	+ 0 43
2070	Bongrain S.A.	2060	2105	2110	+ 2 42
1270	Bouygues	1351	1400	1400	+ 3 62
4190	B.S.N.	4100	4155	4160	+ 1 46
1130	Carnaud	1142	1119	1139	− 0 26
3280	Carrefour	3252	3283	3275	+ 0 70
1990	Casino	2050	2100	2101	+ 2 48
1450	Casino A.D.P.	1525	1540	1540	+ 0 98
830	C.C.M.C.	815	802	800	− 1 84
1340	Cetelem	1249	1260	1272	+ 1 84
1670	C.F.A.O.	1635	1699	1699	+ 3 91
490	C.F.D.E.	478 10	....	....	....
1110	C.G.I.P.	1161	1181	1190	+ 2 49
1290	Chargeurs S.A.	1311	1317	1320	+ 0 68
57	Chiers-Châtill.	60	60 50	62 50	+ 4 16
675	Ciments franç.	684	686	686	+ 0 29
565	Club Méditer.	576	575	572	− 0 52
240	Codetal	241	240	240	− 0 41
405	Cofimeg	409 50	409	409 80	+ 0 07
850	Coles	971	980	975	+ 0 41
250	Compt. Entrepr.	249	252	252	+ 1 20
600	Compt. Mod.	638	640	640	+ 0 31
1320	Créd. Foncier	1330	1335	1335	+ 0 37
520	Crédit F. Imm.	530	523	524	− 1 13
1750	Crédit Nat.	1559	1570	1595	+ 2 30
270	Creusot ★	265	265	268	+ 1 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2060	Damart S.A.	2125	2150	2160	+ 1 64
3700	Darty ★	3880	3950	3951	+ 1 82
285	Dév. R.d.C. (Li)	265	265	265	....
520	D.M.C.	540	550	550	+ 1 85
2170	Docks France ★	2100	2150	2145	+ 2 14
1690	Dumez	1810	1867	1851	+ 2 26
1370	Eaux (Gén.)	1380	1380	1380	....
3200	Ecco ★	3206	3206	3285	+ 2 46
980	Electro-Finan.	975	975	975	....
340	Elf-Aquitaine	339	317	320	− 5 60
315	— (certific.)	316	306 50	312 50	− 1 10
2180	Epeda-B-Faure	2270	2280	2280	+ 0 44
3040	Essilor	3150	3170	3170	+ 0 63
540	Esso S.A.F.	501	501	501	....
3380	Eurafrance	3039	3051	3051	+ 0 39
1380	Eurocom ★	1330	1355	1368	+ 2 85
2330	Euromarché	2745	2750	2760	+ 0 54
830	Europe n° 1 ★	859	858	875	+ 1 86
1430	Facom	1452	1448	1450	− 0 13
915	Fichet-bauche	985	953	953	− 3 24
305	Finextel	308	308	308	....
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	230	233 80	233 80	+ 1 65
315	Francarep	320 50	321	321	+ 0 15
1080	Fromageries Bel	1031	1045	1050	+ 1 84
1070	Gal. Lafayette	1028	1021	1021	− 0 68
380	Gascogne	405 80	400	400	− 1 42
310	Géophysique	311	300	300	− 3 53
1130	Gerland	1250	1400	1400	+ 12
430	GTM-Entrepose	493	498	525	+ 6 49
715	Guyenne-Gas. ★	727	730	730	+ 0 41
2560	Hachette ★	2570	2580	2595	+ 0 97
770	Hénin (La)	768	768	770	+ 0 26
68	Imétal	56 10	59	59 10	+ 5 34
805	Imm. Plaine-M.	781	785	790	+ 1 15
4180	Inst. Mérieux	4100	4130	4110	+ 0 24
710	Interbail	715	725	725	+ 1 39
1630	Intertechnique	1650	1650	1650	....
980	J. Lefebvre	940	968	961	+ 2 23
1880	Lab. Bellon	1880	1940	1940	+ 3 19
1340	Lafarge-Coppée	1356	1408	1406	+ 3 69
1370	Lebon	1356	1310	1345	− 0 73
4220	Legrand	4431	4463	4460	+ 0 65
1170	Lesieur	1175	1175	1175	....
970	Locabail Immob.	958	975	975	+ 1 77
640	Locafrance	640	635	643	+ 0 46
1180	Locindus	1138	1170	1170	+ 2 81
995	L. Vuitton S.A ★	986	997	987	+ 0 10
780	Luchaire	780	780	780	....
1300	Lyonn. Eaux	1310	1310	1310	....
199	Mais. Phénix	220	221	223	+ 1 36
585	Majorette (Ly)	546	541	541	− 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manurhin	100 50	105	105	+ 4 47
400	Mar. Wendel	415	413	413	− 0 48
1380	Martell	1351	1345	1345	− 0 44
2350	Matra	2190	2252	2252	+ 2 83
3030	Merlin-Gerin	2940	2955	2961	+ 0 71
3080	Michelin	2560	2665	2675	+ 4 49
1800	Midi (Cie)	1560	1560	1555	− 0 32
525	Midland Bk S.A.	527	518	518	− 1 70
645	Min. Salsig. (Mé)	644	650	649	+ 0 77
45	M.M. Penarroya	34	38 20	38	+ 11 76
2110	Moët-Hennessy	2123	2205	2200	+ 3 62
910	Mot. Leroy-S ★	875	896	898	+ 2 62
72	Moulinex	70 60	70 50	70 60	....
1020	Navig. Mixtes	1047	1090	1085	+ 3 62
205	Nord-Est	190 50	192	191 50	+ 0 52
450	Nordon (Ny)	449	442	442	− 1 55
480	Nouvelles Gal.	457	468	468	+ 2 40
1000	Occident. (Gén.)	1019	1035	1042	+ 2 25
1470	Omn.F.Paris	1465	1495	1495	+ 2 04
185	Olida-Caby	185 50	175 10	165	− 11 05
530	Opfi-Paribas	515	513	513	− 0 38
3630	Oréal (L')	3445	3590	3590	+ 4 20
845	Paris-Réescomp	790	810	809	+ 2 40
1040	Pechelbronn	1100	1100	1090	− 0 90
1370	Penhoet	1390	1380	1375	− 1 07
970	Pernod-Ricard	980	985	983	+ 0 30
152	Pétroles B.P.	143	147	147	+ 2 79
1100	Peugeot S.A.	1081	1110	1110	+ 2 68
55	Pochin	41 50	43 10	43 50	+ 4 81
1490	Poliet	1570	1530	1530	− 2 54
680	P.M. Labinal	713	719	724	+ 1 54
2400	Presses Cité	2420	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1680	1710	1710	+ 1 78
515	Primagaz	540	546	544	+ 0 74
555	Printemps ★	520	520	525	+ 0 96
1910	Promodès	1805	1900	1900	+ 5 26
265	Prouvost S.A ★	260 10	261 50	265	+ 1 88
910	Radiotechn.	898	905	905	+ 0 77
179	Raff. Dist. Total	171	173 90	173 90	+ 1 69
2090	Redoute (La) ★	2110	2140	2160	+ 2 38
1430	Roussel-Uclaf	1460	1490	1485	+ 1 71
1130	Roussel-C.N.I.	1075	1069	1074	− 0 09
4550	R. Impériale (Ly)	4770	4700	4730	− 0 83
285	Sade	288 10	288 10	288 10	....
2940	Sagem	3000	3003	3003	+ 0 10
665	St-Louis B.	694	694	698	+ 0 57
1630	Salomon	1650	1650	1650 c	+ 1 21
1120	Salvepar	1126	1106	1106	− 1 77
715	Sanofi	709	718	710	+ 0 14
460	S.A.T.	436	430 10	435	− 0 22
750	Saupiquet (Ns)	769	755	765	− 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
660	Schneider ★	620	626	653	+ 5 32
118	S.C.O.A.	112 20	113	114	+ 1 60
430	S.C.R.E.G.	420	430	430	+ 2 38
535	Seb ★	531	539	575	+ 8 28
460	Sefimeg	458	465	465	+ 1 52
1650	S.F.I.M.	1695	1695	1695	....
77	S.G.E.	78 50	79 90	79 50	+ 1 27
540	Signaux Ent. El.	519	518	528	+ 1 73
985	Silic	955	959	959	+ 0 41
640	Simco-U.P.H.	637	648	648	+ 1 72
355	Simnor (Li)	360	363	363	+ 0 83
1210	Skis Rossignol	1210	1180	1210	....
890	Silminco	905	905	905	....
230	Sodero (Na)	239	238	238	− 0 41
2030	Sodexho	2090	2110	2110	+ 0 95
430	Sogerap	433	431	433	....
1300	Sommer-Allib.	1225	1255	1255	+ 2 44
765	Source Perrier	775	781	785	+ 1 29
1340	Sovac	1405	1410	1410	+ 0 35
800	Spie-Batignol.	815	840	840	+ 3 06
505	Strafor	537	541	545	+ 1 48
385	Synthelabo ★	385	387	394	+ 2 33
530	Talcs Luzenac	545	558	558	+ 2 38
2800	Tél. Elect.	2790	2850	2850	+ 2 15
1500	Thomson-C.S.F.	1530	1575	1565	+ 2 28
435	Total (CFP)	451	459	459	+ 1 77
99	— (certific.)	100	102 20	102 20	+ 2 20
2800	T.R.T.	2815	2820	2820	+ 0 17
845	U.F.B.	785	800	800	+ 1 91
1450	U.I.C.	1350	1320	1324	− 1 92
615	U.I.F.	628	631	631	+ 0 47
1030	U.I.S.	1053	1060	1060	+ 0 66
665	U.C.B. ★	665	665	679	+ 2 10
940	Unibail	896	895	901	+ 0 55
575	Valéo	615	632	630	+ 2 43
100	Vallourec	98 80	98	98 50	− 0 30
5120	V. Clicquot-P.	4890	4900	4900	− 1 80
765	Via Banque	740	711	724	− 2 16
780	Elf-Gabon	830	840	842	+ 1 44
98	Amax Inc.	94	92 50	94 10	+ 0 10
385	Amer. Express	365	378 50	385	+ 5 47
158	Amer. Teleph.	151	154	156	+ 3 31
110	Anglo Amer. C.	96 50	96 90	96 90	+ 0 41
580	Amgold	525	508	508	− 3 23
905	BASF (Akt)	903	918	919	+ 1 77
950	Bayer	952	975	970	+ 1 89
165	Buffelsfont.	147	145 80	144	− 2 04
245	Chase Manh.	243 50	243	243	− 0 20
215	Cie Pétr. Imp.	219	218 60	218 60 c	− 0 18
53	De Beers	47 65	47 60	49	+ 2 83
2510	Deutsche Bank	2555	2614	2614	+ 2 30
52	Dome Mines	43	43 50	43 70	+ 1 62
1370	Dresdner Bank	1350	1360	1360	+ 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Ctd	108	109	107 50	− 0 46
535	Du Pont-Nem.	531	538	538	+ 1 31
355	Eastman Kodak	361	358	358 c	− 0 83
47	East Rand	45	44 55	44 90	− 0 22
280	Electrolux	275 50	280	280	+ 1 63
225	Ericsson	214	217	217	+ 1 40
440	Exxon Corp.	432	444	444	+ 2 77
350	Ford Motors	350 50	350	350	− 0 14
92	Freegold	81 50	81 40	81 10	− 0 49
103	Gencor	93	95 80	95 80	+ 3 01
475	Gén. Electr.	480	484	487	+ 1 46
460	Gén. Belgique	461	462	467	+ 1 30
460	Gen. Motors	455	455	455	....
58	Goldfields	56 50	56 30	56 30	− 0 35
40	GdMetropolitain	40 50	41 30	41 30	+ 1 97
82	Harmony	82	81 30	81 90	− 0 12
42	Hitachi	45 70	42 90	43 80 c	− 4 15
845	Hoechst Akt.	842	858	880	+ 4 51
105	Imp. Chemical	103 70	104 50	104 50 c	+ 0 77
93	Inco. Limited	90	91 40	91 40	+ 1 55
915	IBM	895	897	905	+ 1 11
335	ITT	322 50	324	324 c	+ 0 46
158	Ito-Yokado	166 20	166 90	166 50	+ 0 18
69	Matsushita	74 30	73 50	73 50	− 1 07
650	Merck	665	668	660 c	− 0 75
675	Minnesota M.	668	673	673	+ 0 74
240	Mobil Corp.	243	249 90	250	+ 2 88
560	Morgan J.P.	552	549	550	− 0 36
33550	Nestlé	33050	34400	34400	+ 4 08
138	Norsk Hydro	133	135 70	135 70	+ 2 03
235	Ofsil	210	213 50	213	+ 1 42
1410	Petrofina	1398	1430	1430	+ 2 28
425	Philip Morris	440 50	441 10	445	+ 1 02
148	Philips	153 20	155 80	155 80	+ 1 69
455	Quilmès	442	447	447	+ 1 13
685	Randfontein	675	654	654	− 3 11
590	Royal Dutch	585	586	584	− 0 17
63	Rio Tinto Zinc	59 70	60 50	60 50	+ 1 34
95	St Helena Co	86 20	85 70	85 10	− 1 27
220	Schlumberger	230	228 40	228	− 0 86
88	Shell transp.	87 10	87 50	87 50	+ 0 45
2160	Siemens A.G.	2183	2288	2288	+ 4 85
138	Sony	131 80	130	131 50	− 0 30
148	T.D.K.	145	146 50	146	+ 0 68
30	Toshiba Corp.	35 40	33 35	33 35 c	− 5 79
1400	Unilever	1392	1387	1387	− 0 35
285	Unit. Techn.	284	282 50	288	+ 1 40
590	Vaal Reefs	542	540	540	− 0 36
365	Volvo	348 50	345	346	− 0 14
295	West Deep	277	277	277	....
355	Xerox Corp.	349	345	345 c	− 1 14
1 39	Zambia Corp.	1 37	1 33	1 33	− 2 91

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9221	..
Emp. 8,80 % 77	124	3 182
9,80 % 78/93	106 10	2 202
8,80 % 78/86	100 29	7 068
10,80 % 79/94	110 38	0 828
13,25 % 80/90	111 20	4 392
13,80 % 80/87	108 65	13 271
13,80 % 81/89	113 66	8 830
16,75 % 81/87	108 70	1 010
16,20 % 82/90	125 10	11 628
16 % juin 82	125 70	6 041
14,60 % fév. 83	125 20	5 920
13,40 % déc. 83	129 26	10 463
12,20 % oct. 84	128 50	11 980
11 % fév. 85	128 56	8 721
10,25 % mars 86	118 90	5 734
ORT 12,75 % 83	1708	..
OAT 10 % 2000	116 50	2 507
OAT 9,90 % 1997	113 90	7 947
OAT 9,80 % 1996	111 80	6 578
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	103 75	2 157
CNB Paribas	105	2 157
CNB Suez	104 70	2 157
CNI janv. 82	103 80	2 157
PTT 11,20% 85	116 93	6 588
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	114 90	3 431
CNT 9% 86	105 40	3 950
CRH 10,90% déc. 85	116 90	7 418

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	585	587
Agache (Sté. Fin.)	980	984
A.G.F. (St Cent.)	6880	6880
André Roudière	236	226 60
Applic. Hydraul.	800	695
Arbel	150	145
Artois	280	280
Avenir Publicité	1628	1665
Bain C. Monaco	450	427 c
Banque Hypoth. Eur.	438	438
Béghin-Say (C.I.)	325	320
B.G.I.	370	355 20
Blanzy-Ouest	487	490
B.N.P. CI	502	495
B.N.P. Intercontin.	439	439
Bénédictine	3880	3850
Bon-Marché	604	628
Caff	892	892
Cambodge	425	....
C.A.M.E.	250	250
Campenon Bern.	315	328 d
Carbone-Lorraine	590	605
C.E.G.Frig.	580	565
Centen. Blanzy	2245	2200
Centrest (Ny)	240	235
Cerabati	89 55	86 75 o
CERUS	721	831
Chambourcy (M.)	980	....
Champex (Ny)	165	180
C.I.C. (Franc. de)	276	275
C.I. Maritime	445	444
[illegible]	1270	....
[illegible]	236	277

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	878	846
Cofradel (Ly)	1206	1200
Cogif	525	535
Comiphos	463 10	463 10
Cie Industrielle	3800	3800
Comp. Lyon-Alem.	610	620
Concorde (La)	1270	1250
C.M.P.	23 10	21 o
Crédit (C.F.B.)	730	725
Créd. Gén. Ind.	986	985
Crédit Lyonnais C.I.	739	739
Cr. Universel (Cie)	940	940
Créditel	205 10	205 10
Darblay S.A.	470	470
[illegible]	2920	2920
De Dietrich	1580	1580
Delalande S.A.	1100	1100
Delmas-Vieil. (Fse.)	1300	1300
Didot-Bottin	582	....
Drag. Trav. Pub.	30	31 20
Eaux Bass. Vichy	1508	1500
Eaux Vittel	1700	1665
Economats Centre	565	565
Electro-Banque	440	430
Elf-Antargaz	410	419
E.L.M. Leblanc	593	593
[illegible]	280	276
Entrepôts Paris	590	....
Epargne (B)	2400	2400
Europ. Accumul.	60 80	59 80
Eternit	2495	2450
[illegible]	3370	3398
Finalens	230	230
FIPP	349 70	406
[illegible]	820	800
Foncière (Cie)	541	550
Fonc. Lyonnaise	4000	4080
Foncina	530	580
Forinter	1120	1120
Fougerolle	149 80	152
France I.A.R.D.	380	365
France (La)	8400	8550
From. Paul Renard	474 80	486
GAN	1301	1320
Gaumont	508	....
Gaz et Eaux	2150	2145
Géveiot	278	279
Gr. Fin. Constr.	558	560
Gds Moul. Paris	360	359
Groupe Victoire	4000	4060
G. Transp. Ind.	515	525
Hutchinson	851	880
Immindo S.A.	500	508
Immivest	322	312 40
Immobail	550	565
Immobanque	908	910
Immob. Marseille	8030	8020
Immofice	542	550
Invest. (Sté Cent.)	3880	3820
Jaeger	234 80	230
Lafitte-Bail	595	600
Lambert Frères	109	110
Lille-Bonnières	980	980
Loca-Expansion	380	380
Locafinancière	520	510
Locatel	345	....
Louvre (Sté)	1705	1740
Machines Bull	42 15	43
Magasins Uniprix	187 50	....
Magnant S.A.	134	....
Maritimes Part.	347	350
M.H.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	395	396
Mors	165	....
Navel Worms	105	104
Navig. (Nat. de)	165	167
OPB Paribas	384	390
Optorg	175 10	182 10
Origny-Desvroise	389	431
Palais Nouveauté	864	836
Paribas-CIP	960	970
Paris France	282	270
Paris-Orléans	300	295
Part. Fin. Gest. Im.	1780	1800
Pathé-Cinéma	478	474
Pechiney (cert. inv.)	214	216 80
Piles Wonder	970	910
Piper-Heidsieck	1100	1090
P.L.M.	168	168
Porcher	243	233 50
Providence S.A.	1801	1800
Publicis	1785	1860
Raff. Souf. R.	172	168
Rhône-Poul. (c. inv.)	438	434
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	182 30	187
Rochette-Cenpa	93 60	89 80
Rosario (Fin.)	209 90	202
Rougier et Fils	71 40	68 50
Sacer	196	203
[illegible]	21 50	....
SAFAA	739	739
Safic-Alcan	650	650
SAFT	1460	1500
Saga	276	280
St-Gobain C.I.	328	328
Salins du Midi	570	568
Santa-Fé	170	170
Satam	125	130
Saulnes	72	71
Saunier-Duval	56	58 30
Savoisienne (M)	141	150 d
SCAC	715	725
[illegible]	610	600
S.E.P. (M)	250	250
Serv. Equip. Véh.	91	94
Sicli	147 80	152
Sicotel	408	408
[illegible]	299	301
Siph (Plant. Hévéas)	356	....
SMAC Acieroid	54 40	52 30
Sté Générale-CIP	1120	1120
Sofal financière	1924	1900
Soffo	318	....
Soficomi	890	920
S.O.F.I.P. (M)	135	....
Sofragi	1136	1150
Soudure Autog.	435 10	435
Sovabail	918	900
Spéichim	73 80	70 80 o
S.P.I.	583	590
Suez (Fin. de)-CIP	1190	1208
[illegible]	670	665
Taittinger	1900	1900
Testut-Aequitas	440	409 70 o
Tour Eiffel	526	546
Ufiner S.M.D.	536	520
U.A.P.	2750	2816
Uniner	6 10	....
U.T.A.	2000	1965
Vicat	620	630
Virax	193	190 80
Waterman S.A.	700	719
Brass. du Maroc	140	140

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	407	435
Alcan Alum.	221	230
Algemeine Bank	1620	1591
American Brands	575	580
Am. Petrofina	330	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	141	....
Bco Pop Espanol	329	330
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1070	....
B. Régl. Internat.	35480	33350
Br. Lambert	559	550
Canadian-Pacific	73 60	75 95
Commerzbank	1025	1045
Dart. and Kraft	370	370
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	356	361
Gén. Belgique	461	467
Gevaert	881	885
Glaxo	95	92 10
Goodyear	219	224 90
Grace and Co	311	310
Gulf Canada Corp.	67 10	65 50 c
Honeywell Inc.	470	461
I.C. Industries	180	181 c
Int. Min. Chem.	173	....
Johannesburg	848	840
Kubota	18	18 50
Latonia	282	282
Mannesmann	549	540
Midland Bank Plc	56	55 10
Mineral-Ressourc.	48 10	48 80
Noranda	98 70	98
Olivetti	41	41
Pakhoed Holding	180	180
Pfizer Inc.	390	395
Procter Gamble	474 90	470
Ricoh Cy Ltd	33	30 50 c
Rolinco	238	236 70
Robeco	264 50	264 60
Rodamco	390	390
Saipem	24 10	24 50
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	305	290
Sperry Rand	615	....
Steel Cy of Can.	103	....
Stilfontein	48 50	....
Swedish Match	399	....
Tenneco	251	....
Thorn EMI	43 20	43 50
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	27	25 70 c
Vieille Montagne	879	835
Wagons-Lits	905	901
West Rand	23 60	24

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	11 80	11 50
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	365	360 10
Dubois Inv. (Cento.)	785	800
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	520	....
Révillon	239	....
Rorento N.V.	144 20	144
Sopalam	85 70	....
S.P.R.	185	....
Ulimex	380	....
Union Brasseries	137 20	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1345	1335
Alain Manoukian	780	790
Asystel	434	425
BAFP	720	720
B.I.P.	1278	1278
Bolloré Technologies	1070	1100
Boisset	520	522
Câbles de Lyon	918	919
Calberson	572	585
Cardif	2780	2890
Cap Gemini Sogeti	2245	2270
C.D.M.E.	750	745
C. Equip. Elect.	219	218
C.E.G.I.D.	1480	1480
C.G.I. Informatique	542	551
C. Occid. Formation	121	121
Dafsa	177	182
Dauphin O.T.A.	1775	1848
Devanlay	1880	1895
Deville	932	932
Drouot-Assurances	579	582
Éditions Belfond	289	289
Elect. S. Dassault	880	900
Expand	380	390
Filipacchi	780	780
Guintoli	408	400
Guy Degrenne	910	900
I.C.C.	286	307
IN Informatique	380	380
Le gd livre du mois	345	332
Loca-Investissement	354	354
Marsan	460	442
Marlin Immobilier	446 40	446
Métallurg. Minière	148	143 90
M.M.B.	706	705
Molex	295	292
Navale-Delmas	781	761
Om. Gest. Fin.	420	436
Patornelle-R.D.	3185	....
Petit Bateau	215	220
Petrofigaz	459	460
Razel	890	925
St-Gobain Emballage	1380	1324
St-Honoré Matignon	252 80	252 80
S.C.G.P.M.	210	218
Sema-Metra	970	990
S.E.P.	1180	1133
S.E.P.R.	1600	1536
S.M.T. Goupil	287	292 d
Sofibus	320 50	320 50
Supra	870	881
Valeurs de France	344	344

SICAV (sélection) 1/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	713 71	696 30
Actions France	459 50	438 86
Actions sélectives	596 20	569 21
Aedificandi	682 10	651 17
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1185 11	1156 20
A.G.F. 5000	575 26	561 23
A.G.F. ECU	1202 36	1180 46
A.G.F. Interfonds	472 14	460 62
A.G.F. OBLIG.	1216 33	1210 28
Agfimo	881 05	864 44
[illegible]	227 30	216 99
ALTO	210 65	201 10
[illegible]	5289 17	5058 87
Amérique-Valor	733 18	699 93
Amérique Gestion	362 70	346 25
Arbitrages court terme	5100 99	5090 80
Argonaute	419 17	400 16
Associc	1259 69	1259 69
Aurecic	1399 06	1358 31
Bourse-Investiss.	467 72	446 51
Bred Associations	2693 66	2686 60
Capital Plus	1650 92	1650 92 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	834 82	796 96 ◆
Convertimmo	391 55	376 49
Cortal court terme	12031 86	12031 86
Cortena	901 41	880 53
Credinter	462 75	449 27
Croiss. [illegible]	282 58	270 41
Croiss. Mercure	2744 84	2684 89
Croiss. Immobil.	658 87	628 99
Croiss. Prestige	358 50	342 24
Démeter	12927 36	12927 36
Drouot-France	644 45	615 23
Drouot-Investiss.	1082 56	1033 47
Drouot-Sécurité	253 65	242 15
Drouot-Sélection	147 84	141 14
Ecuric	1189 39	1171 81
Elicoop Sicav	10950 70	10923 39
Energie	262 63	250 72
Epacic	2909 34	2903 53
Eparcourt Sicav	8130 22	8109 85
Epargne Associations	25434 96	25386 88
Epargne-Capital	8051 59	7971 87
Epargne-Croiss.	1472 36	1432 95
Epargne-Industr.	752 02	717 92
Epargne-Inter	629 47	612 62
Epargne-Long-Terme	1785 43	1718 18 ◆
Epargne-Oblig.	205 70	200 19
Epargne-Unie	1188 63	1134 73
Epargne-Valeur	419 93	408 89
Eparoblig	1331	1328 34 ◆
Eurocic	10223 15	10072 07
Euro-Croissance	544 56	528 70
Eurodyn	1050 76	1018 21
[illegible] Plus	27367 65	27086 78
[illegible] Placement	63820 25	63502 74
[illegible] Trimestriel	1188 42	1149 18
[illegible] Valorisation	13442 27	13178 70
Foncier Investiss.	1132 29	1104 67
Forcinal	287 30	274 27
France Ecu Plus	10398 90	10295 94
France-Garantie	320 04	319 40 ◆
France-Investiss.	554 89	529 73 ◆
France-Net	127 37	126 11
France-Obligations	478 68	473 94
Francic	393 36	381 80
Fructi-Associations	1283 37	1283 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	312 17	307 58
Fructidor	286 51	281 59
Fructifrance	788 70	767 61
Fructivar	80596 08	80395 07
Fructi ECU	568 71	560 31
Fructi-Première	12477 13	12292 74
Fructoblig	1116 91	1116 79
Gestilion	80306 28	80155 97
Gestion Associations	146 38	143 16
Gestion Mobilière	710 04	677 84
Gest. Rendement	510 21	487 07
Gest. Sél. France	774 54	739 42
Haussmann Associat.	1294 97	1294 97 ◆
Haussmann court terme	1129 31	1129 31 ◆
Haussmann Epargne	1400 25	1400 25 ◆
Haussmann Europe	1938 89	1860 97 ◆
Haussmann France	1059 21	1011 18 ◆
Haussmann Obliconvert.	1329 71	1329 71 ◆
Haussmann Obligation	1593 90	1521 53 ◆
Horizon	1248 97	1212 59
I.M.S.I.	627 48	599 01
Indo-Suez Valeurs	782 13	746 66
Ind. française	14482 27	14178 70
Interoblig.	11909 05	11461 01
Intersélect France	466 11	444 97
[illegible]	659 68	629 77
Invest. net	14878 54	14848 84 ◆
Invest. Obligataire	17818 24	17782 87 ◆
Japacic	169 92	164 97
Jeune Epargne	232 54	229 10 ◆
Laffitte-crt-terme	61700	61700
Laffitte-Expansion	808 88	770 27
Laffitte-France	340 48	325 04
Laffitte-Immobilier	262 17	250 28
Laffitte-Japon	317 82	303 41
Laffitte-Oblig.	155 08	148 05
Laffitte-Rend.	221 36	211 32
Laffitte-Tokyo	1223 29	1167 82
Lion-Associations	12065 97	12065 97
Lion-Institutionnels	25681 81	25617 77
Lionplus	76108 80	74365 15
Livret portefeuille	608 76	581 03
Méditerranée	161 60	154 27
Mondiale Investissem.	458 55	435 65
Monecic	5775 37	5775 37
Monéj.	51325 38	51325 38
Multi-Obligations	463 61	442 49
Mutuelle Unie Sél.	159 13	151 91
Natio-Assoc.	6913 89	6900 08
Natio-Epargne	13923 04	13785 19
Natio-Inter.	1178 18	1148 65
Natio-Obligations	568 32	553 11
Natio-Patrimoine	1401 80	1384 28
Natio-Placements	65241 93	65241 93
Natio-Revenus	1133 04	1121 82
Natio-Sécurité	53188 70	53188 70
Natio-Valeurs	734 72	716 05
Nord-Sud Développ.	1222 36	1219 92 ◆
Oblicoop Sicav	1490 29	1461 07
Oblifon	1187 63	1136 38
Optimavalor	631 39	602 78
Options et Rendement	51007 30	50253 50
[illegible]-Gestion	165 77	158 25
Paramérique	513 54	490 25
[illegible]	828 99	791 40 ◆
Paribas Epargne	15543 61	15512 58
Paribas Gestion	613 54	588 53 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]-Valor	1112 69	1111 58
Patrimoine-Retraite	1675 64	1642 78
Phénix Placements	280 38	278 97
Pierre Investiss.	755 39	721 14 ◆
Placement A	1006 12	1006 12
Placement court-terme	71517 12	71517 12
Placement J	53572 38	53572 38
Placement Premier	50522 12	50622 12
[illegible]	21889 51	21889 51
Province Investiss.	533 10	508 93
Quartz	105 54	102 94
Rentacic	174 20	171 63
Revenus Trimestriels	6177 39	6116 23
Revenu Vert	1230 93	1229 70
Rivoli Plus	1074 97	1026 13 ◆
St-Honoré Assoc.	14315 88	14244 46
St-Honoré Bio-aliment.	704 58	672 61
St-Honoré Capital	10225 20	10144 05
St-Honoré Pacifique	525 97	502 12
St-Honoré P.M.E.	430 76	411 22
St-Honoré Réel	11103 62	11059 38
St-Honoré Rendement	12317 33	12268 05
St-Honoré Technol.	709 12	676 96
St-Honoré Valor	12568 55	12468 80
Sécuricic	10803 88	10793 19
Sécur. Mobilière	449 17	428 80
Sécuri Taux	10191 34	10191 34
Sél. court terme	12313 42	12221 76
[illegible] (Caisses BP)	792 93	781 21
Sicav-Associations	1347 68	1344 99
S.F.I. fr. et étr.	583 08	568 10
Sicavimmo	793 40	757 42
Sicav 5000	349 92	340 55
Sinafrance	532 07	517 83
[illegible]	411 80	400 88
Silvarente	225	218 88
Silvinter	410 40	399 42 ◆
S.I.-Est	1282 33	1224 18
S.I.G.	886 13	865 10 ◆
S.N.I.	1186 26	1161 71
Sofinvest	527 70	508 19
Sogepargne	423 43	408 13
[illegible]	53734 98	52189 89
Sogever	1025 21	978 72
Soginter	1290 47	1231 95
Soleil Investiss.	496 16	473 88
Technocic	1147 66	1114 23
U.A.P. Investiss.	383 56	366 17
Uni-Associations	112 37	112 37
Unifrance	460 98	440 06
Unifoncier	1310 34	1250 92
Uni-Garantie	1460 79	1438
Unigestion	878 37	838 54
Uni-Japon	1508 03	1439 65
Uni-Régions	2713 81	2590 75
Univers	2325 42	2249 92
Univar	170 43	170 43
Univers-Obligations	1631 43	1577 79
Valorem	500 49	489 28
Valoblig	61111 82	60505 75
Valorg	1461 26	1449 80
Valrel	78520 58	78482 32 ◆

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 50	72 40
Casino	198 50	201
Créd. Foncier France	268	261
Pernod Ricard	240	249
Total	10 20	10 80
Souscription		
Oréal (L')	0 05	0 01

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 622	6 640	6 300	6 850
ECU	6 946	6 945	....	....
Allemagne (100 DM)	327 510	327 460	317	337
Belgique (100 F)	15 796	15 792	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 950	289 820	280	298
Danemark (100 krd)	88 500	88 880	82 500	90
Norvège (100 k)	89 130	88 980	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 610	9 593	9 200	9 900
Grèce (100 drachmes)	4 917	4 909	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 738	4 737	4 500	5
Suisse (100 fr.)	403 460	403 700	391	411
Suède (100 krs)	96 050	96 100	92	98
Autriche (100 sch)	46 545	46 580	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 976	4 974	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 521	4 510	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 791	4 770	4 550	5
Japon (100 yens)	4 306	4 286	4 180	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre)	89300	90000
Or fin (en lingot)	89400	90950
Pièce française (20 fr)	547	542
Pièce française (10 fr)	400	....
Pièce suisse (20 fr)	576	585
Pièce latine (20 fr)	516	521
Souverain	652	661
Pièce de 20 dollars	3250	3250
Pièce de 10 dollars	1590	1590
Pièce de 5 dollars	1005	....
Pièce de 50 pesos	3405	3455
Pièce de 10 florins	548	547
Or Londres	421 20	425 60
Or Zurich	411	424 50
Or Hongkong	423 37	429 95
Argent Londres	5 63	5 57

Le Monde

La lutte contre le terrorisme

M. Chirac : La France ne cédera pas au chantage

Le premier ministre, dans son discours de Vittel, a déclaré : « *Le gouvernement a affirmé une ligne politique parfaitement claire : aucun compromis, aucune négociation avec les terroristes ou des intermédiaires. Nous menons contre le terrorisme une lutte sans merci. La France n'a pas à être le refuge de gens exaltés, souvent téléguidés.*

Où en est-on ? Personne ne peut dire si les actes de terrorisme vont se poursuivre ou non. Il faut donc rester très strictement vigilants. Tout désigne un petit groupe terroriste, les FARL, comme auteur des attentats, avec des complicités intérieures ou extérieures difficiles à définir. Naturellement, nous avons des soupçons. Certains groupuscules de l'extrême gauche française font l'objet d'un examen précis de leur activité, et il y a aussi des complicités sans aucun doute extérieures. Mais venant d'où ? Naturellement, le doigt pointe vers les pays du Proche-Orient. Il y a une probabilité forte. Mais gardons notre sang-froid. Rien ne nous permet aujourd'hui d'accuser tel pays d'être complice des attentats. Je ne suis pas pour autant naïf. C'est vrai que nous soupçonnons largement les pays qui sont cités et d'autres qui ne le sont pas. Si le terrorisme devait se développer et si nous avions des preuves suffisantes, il faut savoir que, quels qu'ils soient, nous engagerions à leur égard des rétorsions de différentes natures, politiques et économiques, qui seraient lourdes de conséquences. Nous n'hésiterions pas un seul instant et nous agirions de façon impitoyable. Nous l'avons fait savoir. La France ne changera pas sa politique à l'égard du monde arabe. Elle a été formulée par de Gaulle et poursuivie sans modification notable par tous les présidents de la République jusqu'à aujourd'hui. » M. Chirac, évoquant la visite de Mgr Capucci à Paris, indique : « *Je ne le connais pas et je ne suis pas de ceux qui l'ont reçu. J'en connais d'autres qui l'ont fait en dehors de ceux qui l'ont reçu pour des raisons professionnelles.* »

A propos des relations avec la Syrie, il déclare : « *Les relations avec elle sont anciennes et pas toujours faciles, mais rien ne permet de l'accuser de quoi que ce soit.* » Le message que M. Aurillac a porté à Damas se plaçait dans le cadre de « *relations normales* » mais consistait à dire : « *Voilà ce que risquent ceux qui aident les terroristes.* » Concernant l'Iran, M. Chirac a souhaité une solution au contentieux qui existe avec « *ce grand pays* », et il a ajouté : « *Le désir ardent de voir nos otages retrouver la liberté n'est en rien de nature à modifier notre politique étrangère.* » Il a affirmé : « *La France ne cède pas au chantage et ne saurait négocier quoi que ce soit. Nous trouverons les coupables et nous les châtierons de façon exemplaire.* »

Le gouvernement mise sur l'enquête policière et la négociation avec Damas

Le voyage à Damas le vendredi 26 septembre de M. Bernard Gérard, directeur de la DST, montre que le gouvernement a bien choisi une double attitude dans sa lutte contre le terrorisme : accuser explicitement le clan Abdallah, que l'on sait lié à certains services spéciaux syriens, mais discuter avec la Syrie en se refusant à la mettre en cause officiellement. Il ne semble pas que ce choix ait donné les résultats escomptés. C'est le sens de l'amertume manifestée, le mardi 30 septembre, à son départ de Paris, par Mgr Capucci et aussi des inquiétudes gouvernementales sur une possible reprise des attentats.

Aucun nouvel ultimatum explicite ne serait parvenu aux autorités françaises depuis le repli du clan Abdallah et du réseau FARL-CSPPA au nord du Liban, sous contrôle syrien. Mais les policiers ont alerté le gouvernement, déjà soucieux du climat difficile des discussions avec la Syrie et du piétinement des négociations financières avec l'Iran. « *Quinze jour, c'est suffisant pour reprendre son souffle* » : après la pause des bombes – depuis le 17 septembre, – les spécialistes n'excluent pas que d'autres prennent le relais des Abdallah, aujourd'hui fort ciblés par la police française.

Dans cette course de vitesse, où s'entremêlent police et diplomatie, deux autres voyages sont significatifs. L'un est officiel : M. Robert Pandraud, après avoir accompagné le premier ministre au Maroc, devrait se rendre la semaine prochaine aux Etats-Unis durant trois jours, pour discuter de la lutte antiterroriste.

Le second est subordonné à un accord des autorités chypriotes : deux policiers français devraient se rendre prochainement à Larnaca, pour vérifier la piste d'Emile Abdallah, soupçonné d'être l'un des auteurs de l'attentat de la rue de Rennes et d'avoir quitté Paris le soir même pour Chypre *via* Vienne. Le juge d'instruction, M. Alain Marsaud, hésite à les accompagner.

Si les vérifications autrichiennes ont été officiellement négatives, les policiers français n'en désirent pas moins continuer leurs recoupements. Après le témoignage d'une hôtesse au sol de l'aéroport d'Orly, un membre du personnel de l'aéroport de Vienne aurait aussi reconnu Emile Abdallah comme un passager récent des lignes Austrian Airlines, sans cependant se souvenir de la date exacte.

Ce témoignage va à l'encontre des affirmations des frères Abdallah, selon lesquelles ils n'auraient pas quitté le Liban depuis plusieurs années. Il en va de même d'un autre témoignage, celui d'une jeune Française qui assure avoir été la « petite amie » de Robert Abdallah, à Paris, de décembre 1985 à août dernier.

« *Ils mentent : ils ne sont pas restés dans leur montagne* », dit-on à la police judiciaire, où l'on assure entrer désormais « *dans une longue enquête routinière qui aboutira* ». Aussi les nouvelles déclarations de Joseph Abdallah, le chef du clan, assurant, à Kobayat, qu'avec ses frères il avait l'intention d'intenter un procès aux autorités françaises font-elles sourire les enquêteurs...

EDWY PLENEL.

Sur le vif

Flics de Mimi

On est là, on a les chocottes, on tient pas tellement à aller dans les grands magasins, sur les Champs-Elysées, au cinéma, on tremble dans nos frocs... on a peur des attentats. Qu'est-ce qu'on dirait à la place de Mitterrand ou de Chirac ? Vous savez ce qui est arrivé hier ? Les mecs de la sécurité rapprochée l'ont égaré, mon Mimi. Si, si, je vous jure, ils l'ont paumé.

Ils se pointent à Sainte-Eulalie. On inaugurait une nouvelle mairie. Et ils demandent à la cantonade : Où c'est qu'il est, le président ? Alors, le maire il racontait ça très drôlement, ce matin, au micro de RTL : On l'attend. Il va arriver pour l'ouverture de la cérémonie.

On attend, on attend... Rien. L'aide de camp s'inquiète quand même un peu, il va de groupe en groupe, il attrape les conseillers municipaux par le revers de leur veston : Pardon, m'sieur, c'est bien vous qui nous avez appelés pour assurer la protection du président ? La protection, on sait pas, mais le président, il devrait être là.

Il a fini par se pointer, en effet, mais c'était pas le bon. Dans ce pays de dingues où tout le monde est président de quelque chose, il y avait eu erreur sur la personne. Il ne s'agissait pas du président de la République mais du président du conseil général. Le conseil général de l'Ardèche. Et c'est pas à Sainte-Eulalie, dans l'Ardèche, qu'il était allé, mon Mimi, c'est à Sainte-Eulalie, dans la Lozère. Il assistait au baptême d'un arrière-petit cousin.

Ouais, ouais, je sais, vous allez me dire, c'est pas à vous qui arrêtez pas de faire ce genre de bourdes, qui savez même pas où est Toulouse, dans quel département, tout ça, de nous donner des leçons de géographie !

O.K., O.K. ! J'espère simplement que, dans le métro, quand mon Mimi a changé à Concorde pour aller au Salon de l'auto, ses gorilles ne se sont pas trompés de quai. Faut pas prendre Balard-Créteil. C'est pas ça. C'est Mairie d'Issy-La Chapelle. Station Porte-de-Versailles. La porte de Paris, hein, attention ! Pas celle du château !

CLAUDE SARRAUTE.

M. Barre prend la défense du Conseil constitutionnel...

Dans un *post scriptum* à l'éditorial de sa lettre mensuelle *Faits et arguments* de septembre-octobre, M. Raymond Barre exprime « *sa totale désapprobation des critiques formulées récemment à l'encontre du Conseil constitutionnel* ».

Louant « *la mesure et la continuité* » *des décisions du Conseil depuis sa création* », le député de Lyon se montre sévère à l'endroit de « *la classe politique* » : *les critiques dirigées contre le Conseil constitutionnel, hier comme aujourd'hui, manifestent cette sorte d'incapacité dont fait preuve la majeure partie de la classe politique d'accepter l'existence d'institutions indépendantes du pouvoir. Aujourd'hui, elles constituent aussi un aspect du retour* » au régime des partis « *qui s'effectue insidieusement depuis mars 1986 sous le manteau de la Constitution de la Ve République et qui est préoccupant pour l'avenir* ».

...et se prononce pour une aide fiscale à l'investissement

« *Il est, à l'heure actuelle, de la plus grande importance que la baisse de la fiscalité profite essentiellement aux entreprises* ». Toujours dans sa lettre, M. Barre, critique ainsi la répartition de la baisse des impôts retenue par le gouvernement de M. Jacques Chirac pour 1987 (une réduction de 15 milliards sur les ménages et de 11 sur les entreprises).

Pour l'ancien premier ministre, les perspectives de croissance restent modérées : cette croissance « *ne paraît pas devoir être supérieure à 2 % cette année et ne pas être beaucoup plus forte en 1987* ». La reprise attendue des investissements reste insuffisante pour réduire « *le retard de la France par rapport aux évolutions enregistrées à l'étranger* ». La dégradation régulière depuis 1984 de l'excédent des échanges industriels traduit selon lui « *la détérioration grave de la compétitivité de l'industrie française* ».

Dans ces conditions, M. Barre écrit : « *Il est, à mon avis, préférable* (plutôt que de soutenir la consommation par une baisse des impôts aux ménages) *d'alléger la taxe professionnelle en en corrigeant les effets pervers sur l'emploi et l'investissement et d'aider par une incitation fiscale appropriée les entreprises à investir* », une aide qui ne doit pas être rendue « *superfétatoire par la baisse acquise de l'impôt sur les sociétés* ».

Le premier ministre et M. Guellec présentent un plan pour la marine marchande

MM. Jacques Chirac et Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, devaient rendre public, ce jeudi 2 octobre, une série de mesures en faveur de la marine marchande. Un qui plan concernera les années 1987-1988.

Des primes de restructuration seront accordées aux armateurs qui auront élaboré, à l'image du groupe public CGM, un plan d'entreprise abordant à la fois les questions financières, sociales et commerciales. Le système des subventions à l'investissement sera rendu plus attractif.

Le gouvernement s'est engagé d'autre part à alléger substantiellement le poids de la taxe professionnelle versée par les armateurs. Au plan juridique, les pouvoirs publics proposent aux partenaires sociaux – armateurs et syndicats – une vaste opération de rénovation du code du travail maritime dont le texte initial remonte à 1926. Pour défendre, enfin, le pavillon français sur les lignes entre la métropole et les DOM-TOM (notamment les territoires du Pacifique) un projet de loi sera déposé prochainement.

F. Gr.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 octobre

Nouvelle hausse : + 0,96 %

La Bourse de Paris s'est de nouveau inscrite en hausse le 2 octobre en séance du matin, l'indicateur gagnant 0,96 %. Parmi les valeurs les mieux orientées, on trouvait Crouzet (+ 6 %), Lafarge (+ 3,2 %), Pernod (+ 2,5 %), Midi (+ 2 %) et Thomson (+ 2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	444	445	448
Agence Havas	1800	1800	1807
Air Liquide (L')	752	749	753
Alsthom	335	335	335
Bancaire (Cie)	1139	1150	1150
Bongrain	2110	2130	2125
Bouygues	1400	1418	1420
B.S.N.	4180	4210	4230
Carrefour	3275	3290	3310
Chargeurs S.A.	1320	1337	1325
Club Méditerranée	572	580	580
Dumez	1851	1870	1895
Eaux (Gén.)	1380	1370	1380
Elf-Aquitaine	320	324	324 50
Essilor	3170	3200	3230
Lafarge-Coppée	1405	1450	1450
Michelin	2675	2700	2680
Midi (Cie)	1555	1585	1585
Moët-Hennessy	2200	2230	2230
Navig. Mixtes	1085	1086	1100
Oréal (L')	3580	3580	3570
Pernod-Ricard	983	1000	1008
Peugeot S.A.	1110	1125	1130
Sanofi	710	710	712
Source Perrier	785	795	794
Télémécanique	2850	2840	2845
Thomson-C.S.F.	1585	1585	1595
Total-C.F.P.	459	457	457
T.R.T.	2820	2820	2820
Valéo	630	636	636

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD 1986

Vingt et unième partie

Ajournement et incertitude

Karpov a-t-il une chance de remporter la vingt et unième partie ajournée par Kasparov le mercredi 1er octobre et qui devrait être reprise ce jeudi ?

Pour Bronstein, la nullité est probable et, ajoute-t-il, « *il se peut même que les deux champions se mettent d'accord pour ne pas reprendre le jeu* ». Pour Goufeld, Karpov a un avantage psychologique : « *Il ne peut pas perdre tandis que Kasparov ne peut pas gagner.* »

Sur l'échiquier, la légère supériorité des Blancs tient au meilleur placement de leur roi et, surtout, dans la faiblesse du pion noir g7. Si Karpov parvenait à forcer l'échange des fous, la situation de Kasparov pourrait alors devenir désagréable. On imagine le travail des secondants – surtout ceux de Karpov – car pour le challenger faire nulle équivaudrait (presque) à une défaite et l'obligerait à tout miser sur la vingt-troisième partie, la dernière où il aura les Blancs.

Avant d'en arriver là, on a assisté, mercredi, à une curieuse partie. Kasparov, c'était prévisible, a abandonné la Gruenfeld pour l'ouest-indienne, défense que connaît admirablement Karpov, qui l'employa sept fois dans le premier match de Moscou, faisant cinq nulles, subissant une défaite et obtenant une victoire avec les Noirs dans la sixième partie. Et justement, c'est cette sixième partie que les deux joueurs ont répétée jusqu'au quinzième coup, où Kasparov, au lieu de ...Cb6, a joué ...bxç4 (un coup trouvé plus tard par Youssoupov).

Le champion du monde avait pour idée d'échanger le maximum de pièces, ce qu'il réussit à faire impeccablement, et Karpov de conserver son léger avantage positionnel, sans prendre aucun risque, ce à quoi il est parvenu. Il lui reste à conclure victorieusement, ce qui n'est pas fait d'avance.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingt et unième partie
Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6	22. Tad1 (11)	Txd1
2. ç4	é6	23. Txd1	Td8
3. Cf3	b6	24. Txd8+	Dxd8
4. g3	Fa6	25. h4	Dd4
5. b3	Fb4+	26. Dd2	Dxd2
6. Fd2	Fé7	27. Cxd2	f6
7. Fg2	0-0	28. f3	Rf7
8. 0-0	d5 (15)	29. Ff1	Fb5
9. Cé5 (15)	ç6	30. Rf2	Ré6
10. Fç3	Cfd7 (8)	31. Fç4+	Rd6
11. Cxd7	Cxd7	32. Ré3	Cd7
12. Cd2	Tç8	33. f4	Cb6
13. é4	dxç4	34. Fg8	h6
14. bxç4	b5	35. Cf3	Cd7
15. Té1	bxç4	36. Rd4	ç5+
16. Dç2	Dç7 (35)	37. Rç3	Fç6
17. Cf1	é5 (23)	38. Cd2	Cb6
18. Cé3	éxd4	39. Fb3	Ca8
19. Fxd4	Fç5	40. Rd3	Cb6
20. Fxç5	Cxç5	41. Fç2	Ajourn.
21. Cxç4	Tfd8		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Position à l'ajournement
BLANCS : Rd3, Fç2, Cf2, Pa2, é4, f4, g3 et h4.
NOIRS : Rd6, Fç6, Cb6, Pa7, ç5, f6, g7 et h6.

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1986 a été tiré à 497 516 exemplaires

Trois vieilles dames assassinées à Nancy

NANCY
de notre correspondant

Trois femmes âgées ont été assassinées dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 octobre, dans un quartier résidentiel de Nancy. Les propriétaires d'une modeste maison de la rue Giorne-Viard, Mmes Odette et Michèle Gatinot, deux quinquagénaires, ont été tuées vraisemblablement à coups de couteau, de même que leur locataire de l'étage supérieur, une retraitée âgée de soixante-dix-neuf ans, Mme Lucienne Grandjean.

Selon plusieurs témoignages, des bruits de voiture démarrant en trombe se sont produits entre 3 heures et 4 heures du matin. C'est le beau-fils de Mme Grandjean qui a découvert le drame, à 8 h 30, jeudi matin.

Pour l'instant, l'hypothèse retenue est celle d'un cambriolage qui aurait mal tourné.

J.-L. B.





A B C D E F G